Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :
– de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
– de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
– de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.
Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

➥ présent dans toute la notice, vous indique un report de page.

 **présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.**

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation. De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.**
Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

L'EXTÉRIEUR

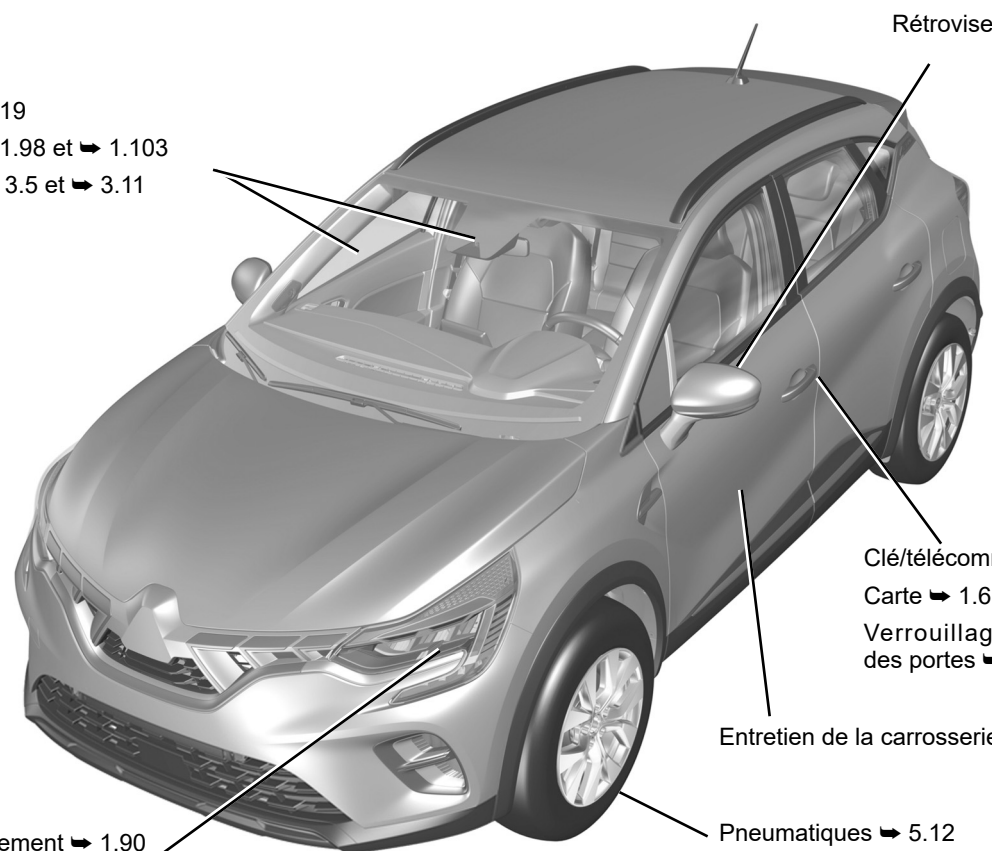

OVSF23E2

L'HABITACLE

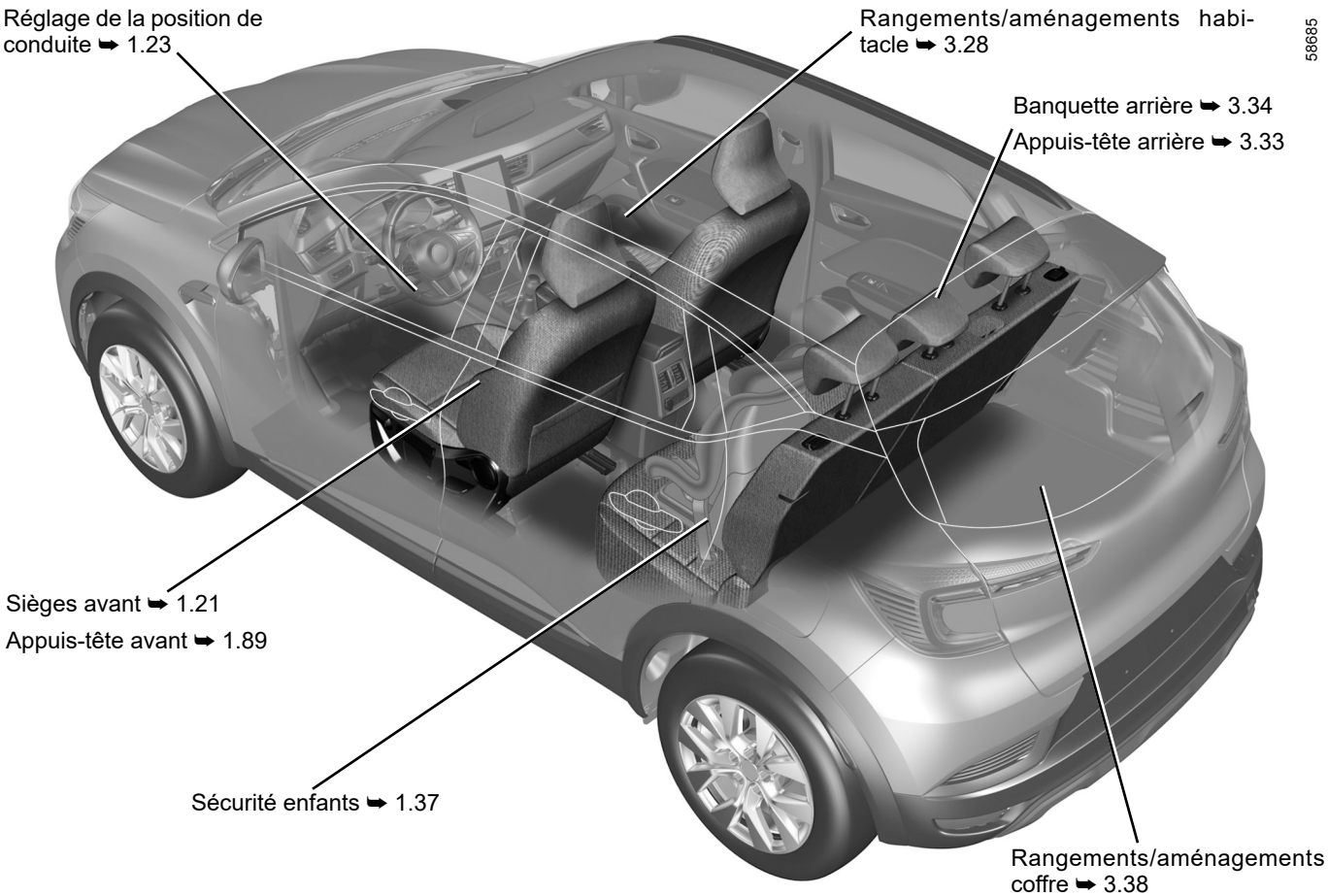

OVSF23E2

LE POSTE DE CONDUITE

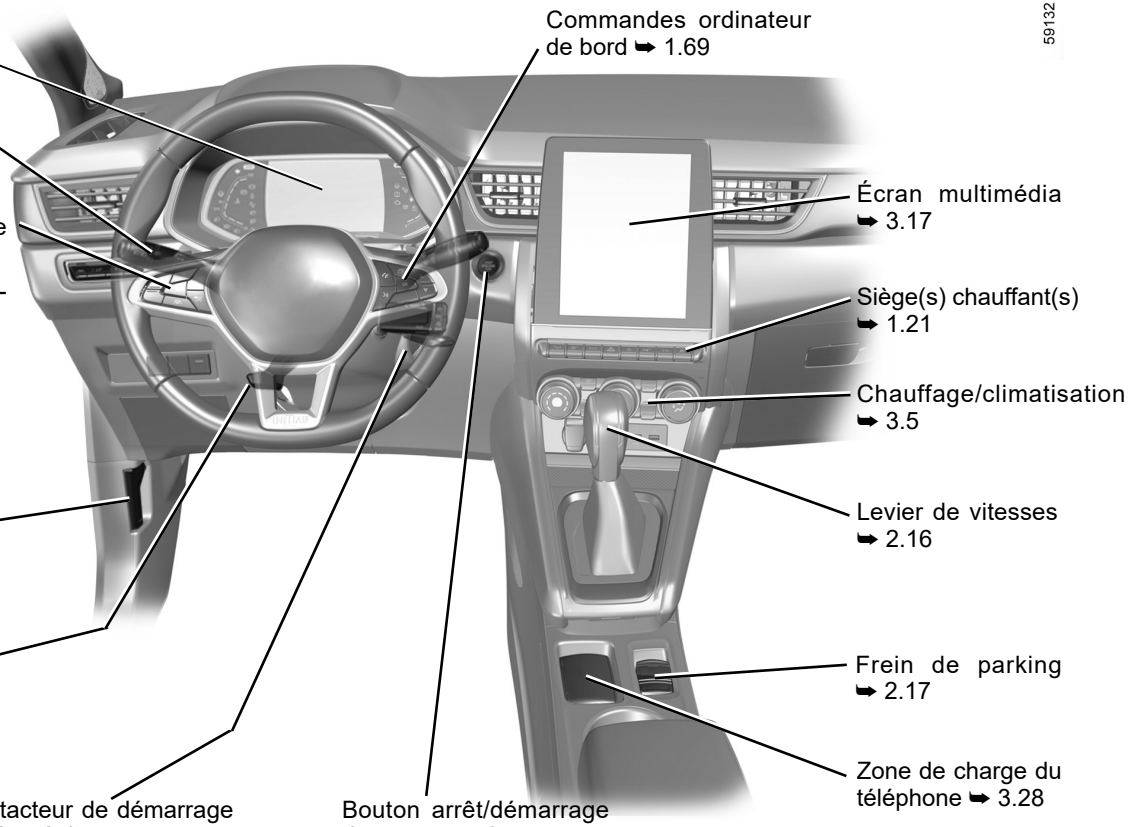

OVSF23E2

LES AIDES À LA CONDUITE

47325

ABS (antiblocage des roues)
ESC (contrôle dynamique de conduite)
Assistance de freinage
Aide au démarrage en côte
➥ 2.38

AUTOHOLD ➥ 2.21

Alerte de sortie de voie ➥ 2.43

Aide au maintien de voie ➥ 2.48

Freinage actif d'urgence ➥ 2.65

Avertisseur d'angle mort ➥ 2.54

Stop and Start ➥ 2.10

Alerte distances de sécurité ➥ 2.61

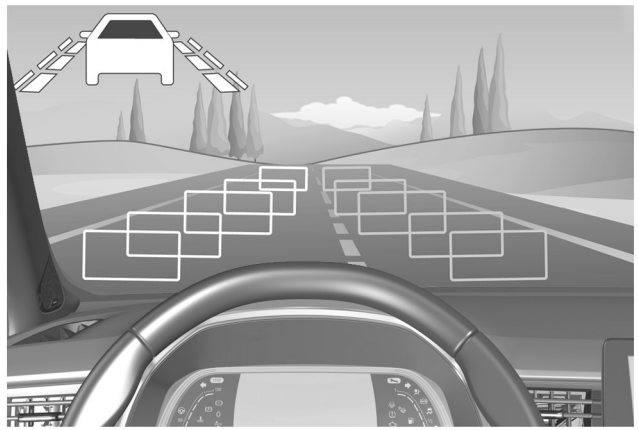

Limiteur de vitesse ➥ 2.77

Détection de panneaux de signalisation routière ➥ 2.73

Régulateur de vitesse ➥ 2.81

Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ➥ 2.86

Aide au parking ➥ 2.116

Caméra de recul ➥ 2.123

Avertisseur de perte de pression des pneumatiques ➥ 2.32

OVSF23E2

LA SÉCURITÉ À BORD

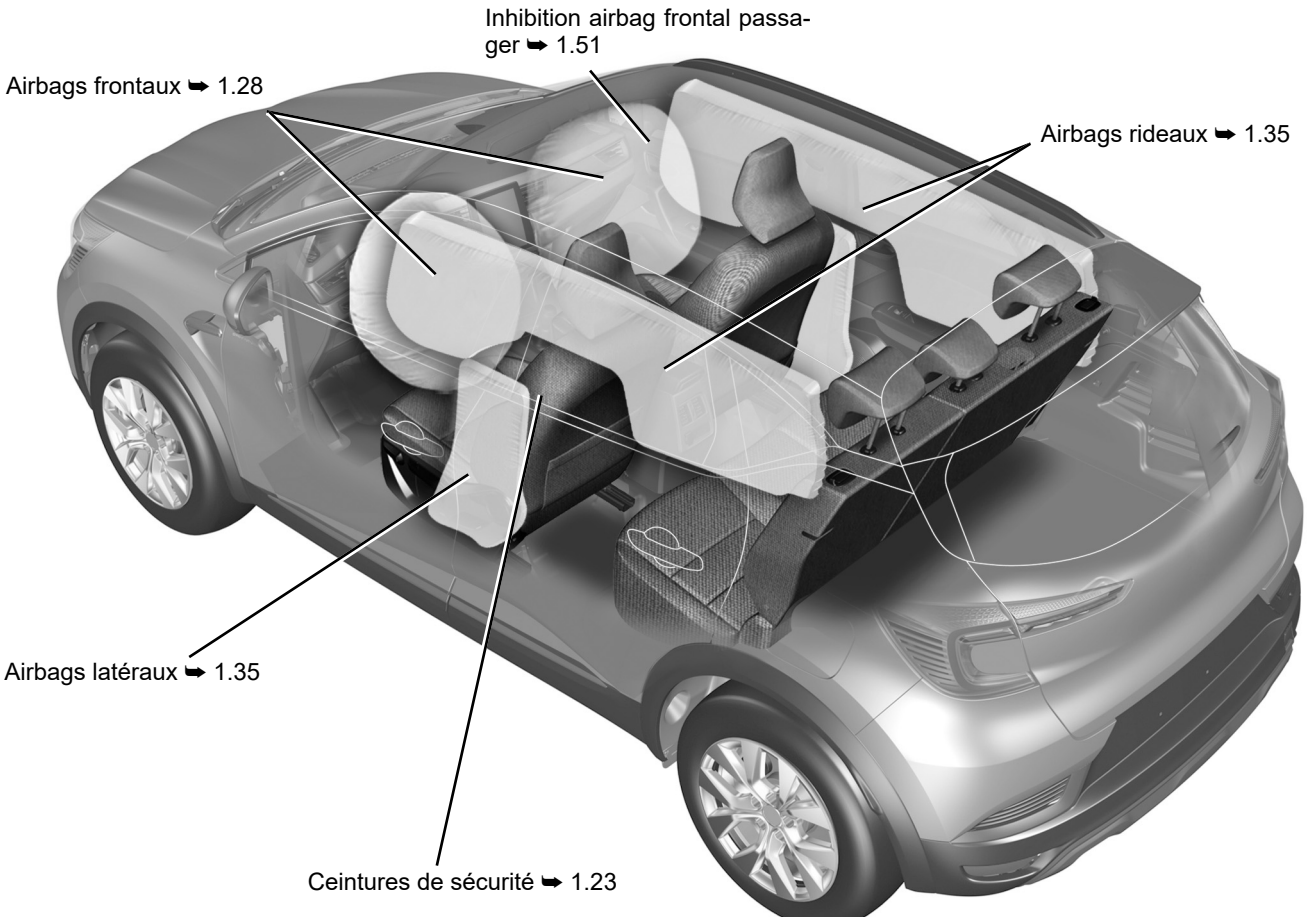

OVSF23E2

L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

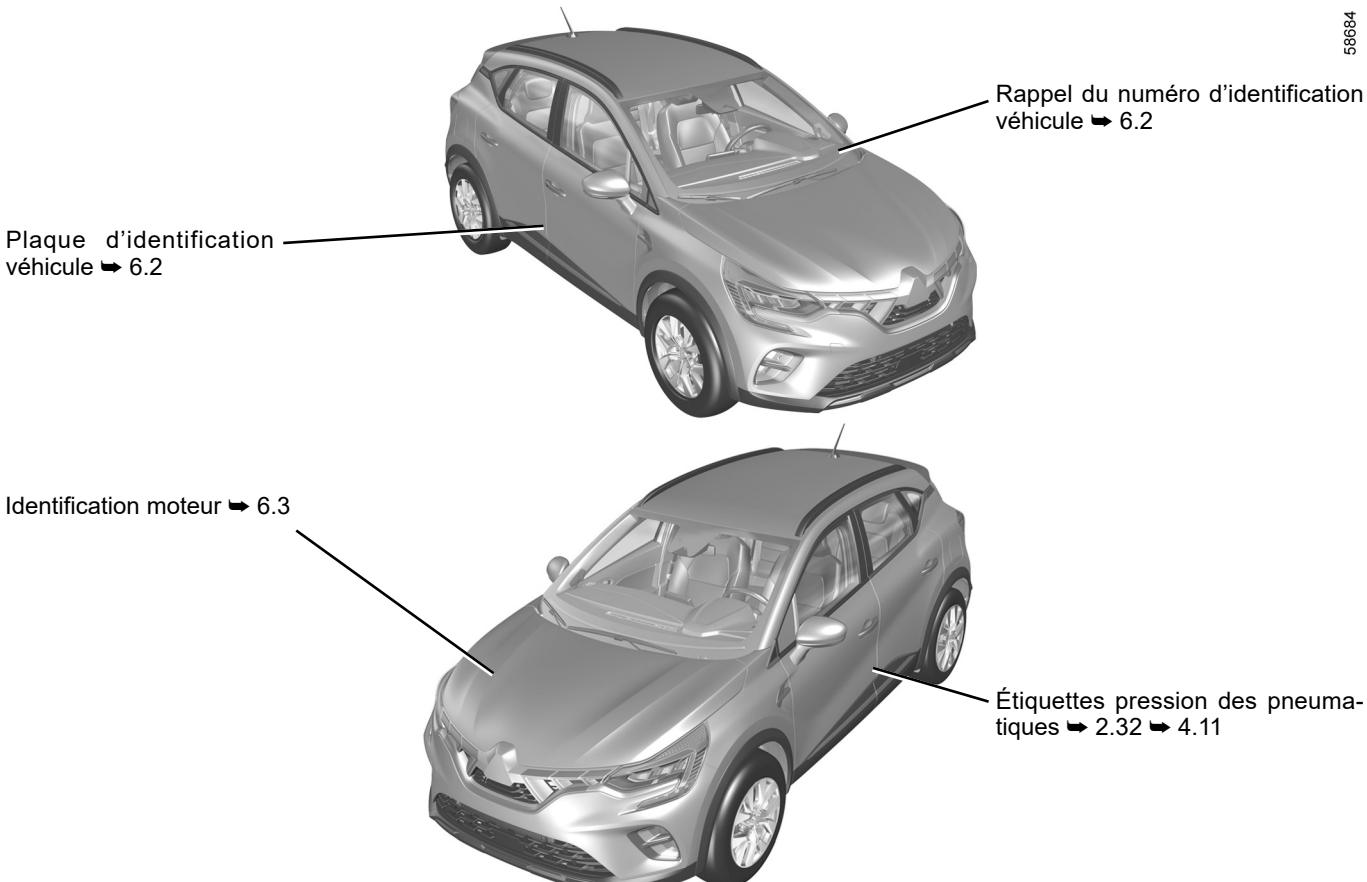

OVSF23E2

LE COMPARTIMENT MOTEUR (entretien courant)

58688

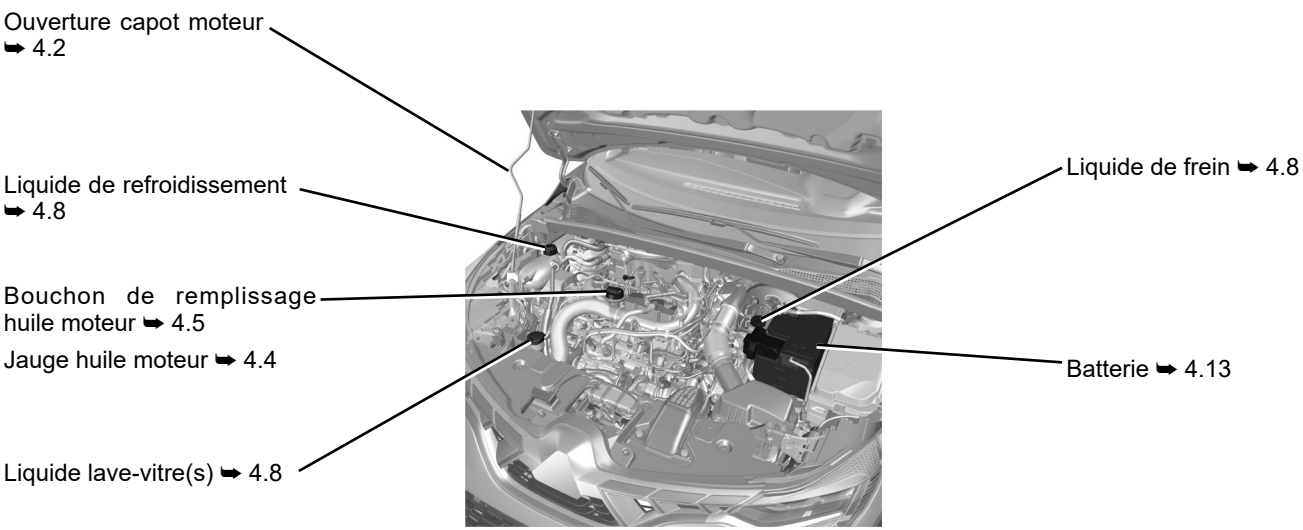

LES DÉPANNAGES

58687

Remplacement des balais essuie-vitre(s) avant ➥ 1.98

Point de remorquage avant ➥ 5.36

Remplacement du balai essuie-vitre arrière ➥ 1.103

Remplacement des feux indicateurs de direction ➥ 5.16

Point de remorquage arrière ➥ 5.36

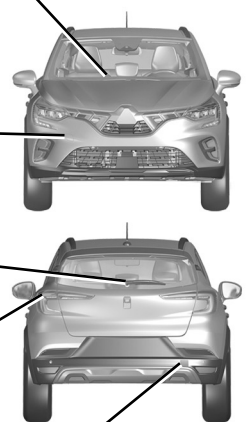

Crevaison :

Outils ➥ 5.7

Roue de secours ➥ 5.2

Changement de roue ➥ 5.10



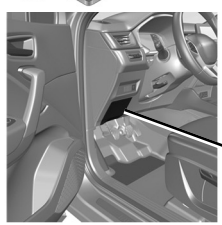

Fusibles ➥ 5.31

OVSF23E2

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule 1

La conduite 2

Votre confort 3

Entretien 4

Conseils pratiques 5

Caractéristiques techniques 6

Index alphabétique 7

Chapitre 1 : faites connaissance avec votre véhicule

Clé, télécommande à radiofréquence : généralités, utilisation, supercondamnation 1.2
Carte : généralités, utilisation, supercondamnation. 1.6
Ouverture et fermeture des portes 1.14
Verrouillage, déverrouillage des ouvrants 1.16
Condamnation automatique des ouvrants en roulage. 1.20
Ceintures de sécurité. 1.23
Dispositifs de retenue complémentaires 1.28
    aux ceintures avant 1.28
    aux ceintures arrière 1.34
    latéraux 1.35
Sécurité enfants : généralités 1.37
    choix de la fixation du siège enfant 1.40
    installation du siège enfant, généralités. 1.43
Siège enfant : fixation par ceinture de sécurité ou par système isofix 1.45
    Désactivation, activation airbag passager avant 1.51
Poste de conduite 1.54
Tableau de bord. 1.56
    Afficheurs et indicateurs. 1.62
    Ordinateur de bord. 1.69
    Menu de personnalisation des réglages du véhicule 1.80
Heure et température extérieure 1.83
Volant de direction, Direction assistée. 1.85
Rétroviseurs 1.87
Appui-tête — Sièges 1.89
Éclairages et signalisations extérieurs 1.90
Avertisseurs sonores et lumineux 1.96
Réglage des projecteurs 1.97
Essuie-vitres, lave-vitres 1.98
Réservoir carburant (remplissage carburant) 1.105

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)

58914

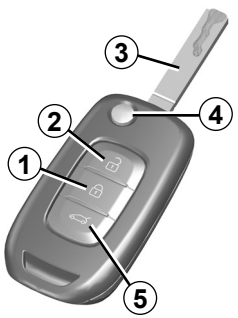

1 Verrouillage de tous les ouvrants.

2 Déverrouillage de tous les ouvrants.

3 Clé de contacteur-démarreur et de la porte conducteur.

5 Verrouillage/déverrouillage du coffre seul.

Télécommande avec insert rabattable :

4 Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton ***4***, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton ***4*** et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille…).

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes…

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/2)

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Interférences
Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.

Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

– en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble ;
– suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de pile ➥ 5.22.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation

La télécommande ***A*** assure le verrouillage ou le déverrouillage des ouvrants. Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer ➥ 5.22.

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de verrouillage ***1***.
Le **verrouillage** est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.
Suivant véhicule, un double appui sur le bouton ***1*** verrouille le véhicule et permet la fermeture des vitres avant et arrière et, suivant véhicule, du toit ouvrant.
Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs ➥ 1.87

58914 Ⓐ

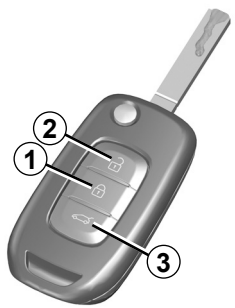

Verrouillage/déverrouillage du coffre seul

Pressez le bouton ***3*** pour verrouiller/déverrouiller uniquement le coffre.

Déverrouillage des portes

Un appui sur le bouton ***2*** permet le déverrouillage des ouvrants.

Le **déverrouillage** est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Nota : moteur tournant, contact mis ➥ 2.3, les boutons de la télécommande sont inactifs.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule
Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes…
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

OVSF23E2

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : supercondamnation

58914



Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton ***1***.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents** et **trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs ➥ 1.87.

Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton ***2***.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

CARTE : généralités (1/3)

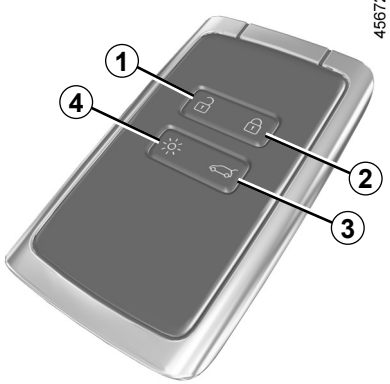

1 Déverrouillage de tous les ouvrants.

2 Verrouillage de tous les ouvrants.

3 Verrouillage/déverrouillage du coffre seul.

4 Allumage à distance de l'éclairage,

ou, suivant véhicule,

5 Démarrage du moteur à distance.

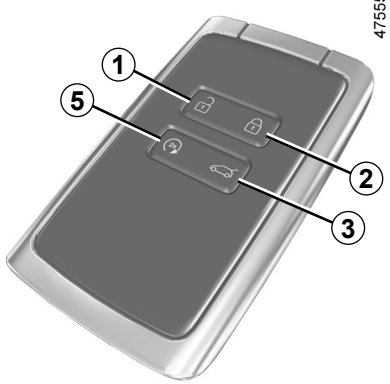

La carte permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- l'allumage de l'éclairage à distance du véhicule (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- la fermeture automatique à distance des vitres électriques ➥ 3.19 ;
- le démarrage du moteur ➥ 2.5.

Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule ➥ 1.16, ➥ 2.5.

Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord ➥ 5.24.

Démarrage du moteur à distance

(suivant véhicule)

Pressez le bouton ***5*** pour activer le démarrage du moteur à distance ➥ 2.5.

Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

CARTE : généralités (2/3)



Fonction « éclairage à distance »

Un appui sur le bouton ***4*** allume les feux de croisement et l'éclairage extérieur pendant environ vingt secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

Un appui long d'environ deux secondes sur le bouton ***4*** allume l'éclairage extérieur et émet un signal sonore.

Nota : un nouvel appui sur le bouton ***4*** éteint l'éclairage.

Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une carte, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut-être perturbé.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE : généralités (3/3)

40303

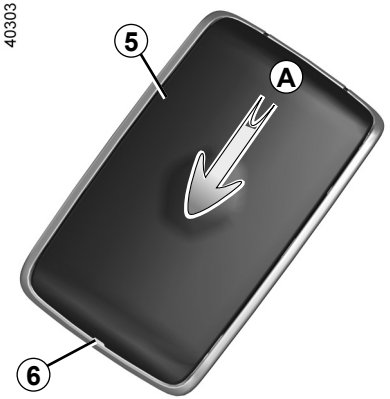

Installation d'une dragonne *7*

Faites coulisser la coque arrière ***5*** vers le bas en exerçant une pression sur la zone ***A***.

57037

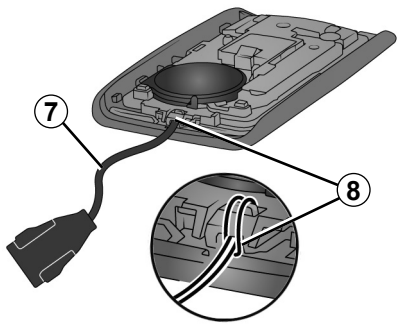

Insérez la dragonne dans l'élément ***8*** et passer l'extrémité de la dragonne dans la boucle.

Positionnez la dragonne au niveau de l'orifice ***6*** et refermez la carte.

Nota : vérifiez que le diamètre du cordon de la dragonne ***7*** soit adapté à celui de l'orifice ***6***.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (1/4)

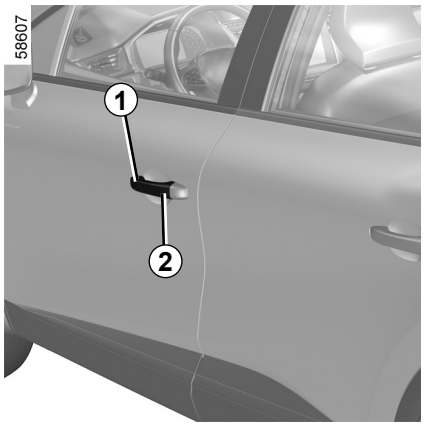

Suivant véhicule, vous disposez de deux à trois modes de déverrouillage/verrouillage du véhicule :

– en « mains libres », à l'approche et à l'éloignement du véhicule ;
– en « mains libres », à l'aide du bouton ***2*** sur la poignée ***1*** d'une des deux portes avant ;
– en utilisant la carte en télécommande.

Désactivation/activation « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer :

– le déverrouillage à l'approche et le verrouillage à l'éloignement du véhicule ;
– le verrouillage et le déverrouillage par appui sur les boutons de poignée de porte.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule ➥ 1.80.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone…) qui peuvent perturber le fonctionnement.

Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (2/4)

58610

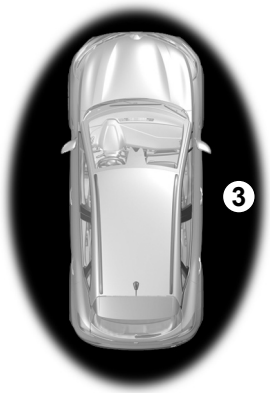

Déverrouillage « mains libres » à l'approche du véhicule

Carte dans la zone d'accès ***3***, le véhicule se déverrouille. Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs ➥ 1.87.

58609



Verrouillage « mains libres » à l'éloignement du véhicule

Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès ***3***.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse suivi d'**un allumage fixe** d'environ quatre secondes, confirmé par un signal sonore.

45672



Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone de détection ***3***, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton ***5*** de la carte ou, suivant véhicule, sur le bouton ***2*** de la poignée ***1***.

Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone ***4***.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (3/4)

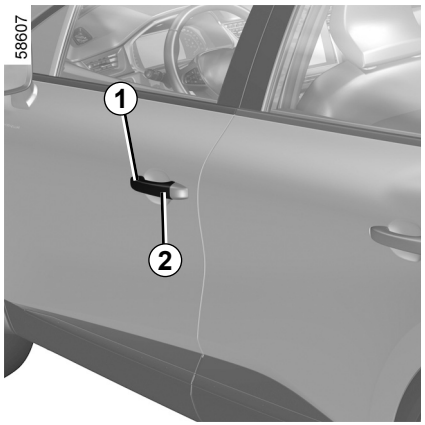

Déverrouillage/verrouillage « mains libres » à l'aide du bouton *2*

(suivant véhicule)

Carte dans la zone ***3*** et véhicule verrouillé, appuyez sur le bouton ***2*** de la poignée ***1*** d'une des deux portes avant : le véhicule se déverrouille. Un appui sur le bouton ***2*** déverrouille également tout le véhicule.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Un nouvel appui sur le bouton ***2*** permet de verrouiller le véhicule.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Particularités liées au déverrouillage

Dans certaines circonstances, le déverrouillage par l'approche est désactivé :

– après huit jours d'inutilisation du véhicule ;

– si la carte reste à proximité de la zone ***3*** du véhicule pendant cinq minutes environ **après le verrouillage du véhicule** ;

– après plusieurs passages à proximité de la zone ***3*** du véhicule et **sans que le déverrouillage des portes** ait été effectué.

Utilisez la carte en télécommande ou, suivant véhicule, appuyez sur le bouton ***2*** de la poignée de porte ***1*** ou du coffre pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode mains libres.



Particularités liées au verrouillage en « mains libres »

Après un verrouillage en mode « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (4/4)

45672

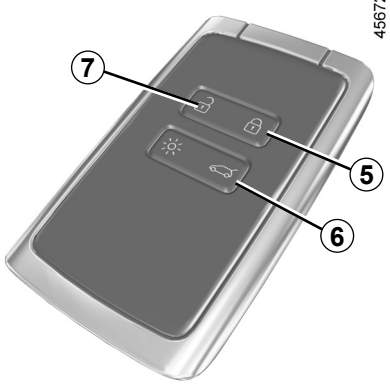

Utilisation de la carte en télécommande

Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton ***7***.
Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Moteur tournant, les boutons de la carte sont désactivés.

Verrouillage à l'aide de la carte

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton ***5*** : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Suivant véhicule, un double appui sur le bouton ***5*** verrouille le véhicule et permet la fermeture des vitres avant et arrière.

Nota :

– la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;

– si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

58609



Moteur démarré, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone ***4***, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

Verrouillage/déverrouillage du coffre seul

Pressez le bouton ***6*** pour verrouiller/déverrouiller uniquement le coffre.

CARTE « MAINS LIBRES » : SUPERCONDAMNATION

39100

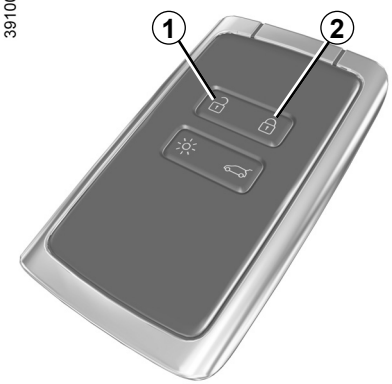

Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton ***2***.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents** et **trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs ➥ 1.87.

Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton ***1***.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/2)



Ouverture de l'extérieur

Portes avant

Portes déverrouillées ou carte sur vous, saisissez la poignée ***1*** et tirez vers vous.

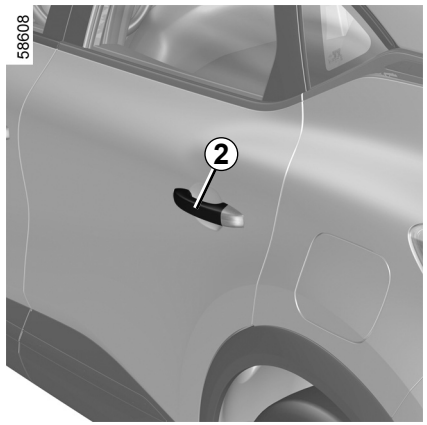

Portes arrière

Portes déverrouillées ou carte sur vous, saisissez la poignée ***2*** et tirez vers vous.

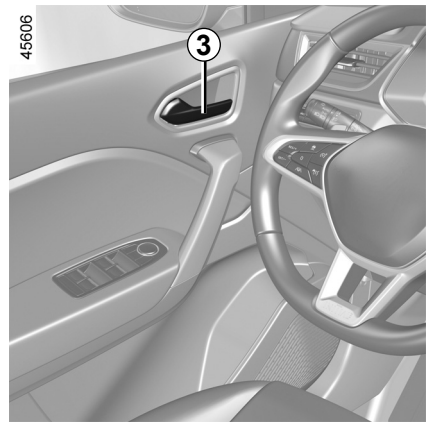

Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée ***3***.

Suivant véhicule, il est nécessaire de tirer la poignée ***3*** deux fois : une première fois pour déverrouiller la porte, une seconde fois pour l'ouvrir.

Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/2)

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

À l'arrêt, contact mis, le témoin s'allume au tableau de bord accompagné d'un témoin indiquant le ou les ouvrants (porte, coffre) ouverts ou mal fermés.

Lorsque le véhicule atteint 10 km/h environ, un témoin indique le ou les ouvrants (porte ou coffre) ouverts ou mal fermés, accompagné du message « Coffre ouvert » ou « Porte ouverte » et un signal sonore retentit pendant 40 secondes environ ou jusqu'à la fermeture du ou des ouvrants.

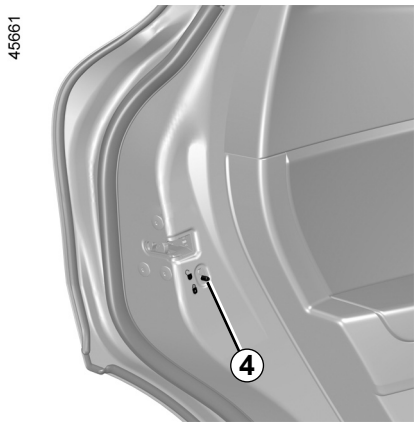

Sécurité enfants

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier ***4*** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes…

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (1/4)

Cas de non fonctionnement de la télécommande ou, suivant véhicule, de la carte

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence ou la carte peut ne pas fonctionner :
– usure de la pile de la télécommande à radiofréquence ou de la carte, batterie du véhicule déchargée… ;
– utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable…) ;
– véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :
– d'utiliser, suivant véhicule, la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence ou la clé de secours intégrée à la carte pour déverrouiller la porte conducteur ;
– d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).

40303

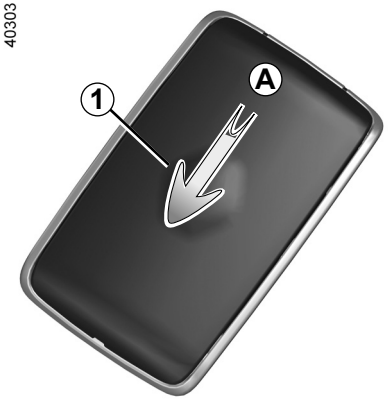

Clé intégrée à la carte

La clé intégrée ***2*** sert à verrouiller ou déverrouiller la porte conducteur lorsque la carte ne peut pas fonctionner.

Accès à la clé 2

Faites coulisser la coque arrière ***1*** vers le bas en exerçant une pression sur la zone ***A***.

45673



VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (2/4)

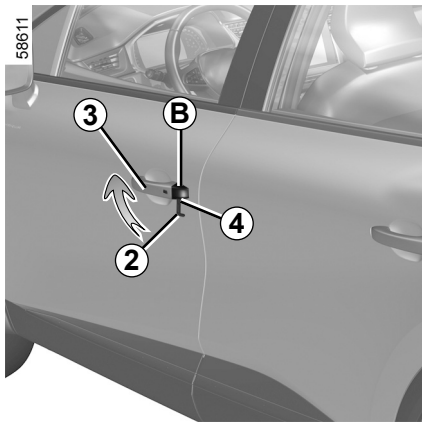

Utilisation de la clé intégrée à la carte

– Tirez la poignée ***3*** ;

– appuyez vers le bas sur le cache ***B*** de la porte conducteur ;

– insérez l'embout de la clé ***2*** dans l'encoche ***4*** en bas du cache ***B*** ;

– effectuez un mouvement de rotation vers le haut pour ôter le cache ***B*** ;

– introduisez la clé ***2*** dans le verrou et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Une fois entré dans le véhicule, replacez la clé intégrée dans son logement dans la carte.

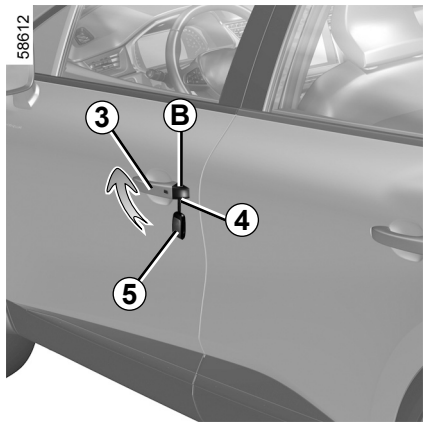

Véhicules avec clé, télécommande

Utilisation de la clé

– Tirez la poignée ***3*** ;

– appuyez vers le bas sur le cache ***B*** de la porte conducteur ;

– insérez l'embout de la clé ***5*** dans l'encoche ***4*** en bas du cache ***B*** ;

– effectuez un mouvement de rotation vers le haut pour ôter le cache ***B*** ;

– introduisez la clé ***5*** dans le verrou et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (3/4)

45718

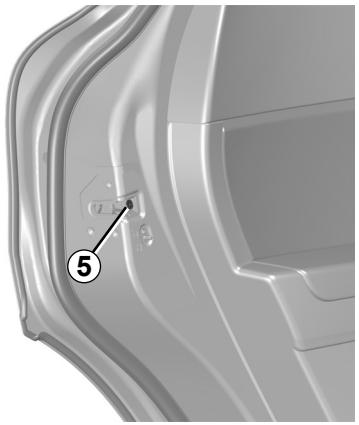

Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis ***5*** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte conducteur.

45646

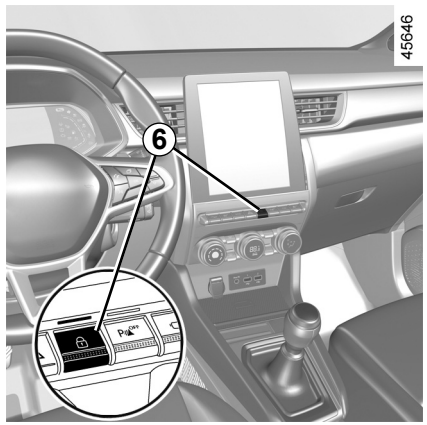

Commande de verrouillage/ déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur ***6*** commande simultanément les portes, le coffre et la trappe à carburant.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : moteur arrêté, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur ***6*** pour verrouiller les autres ouvrants.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (4/4)

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin du contacteur ***6*** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

– témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;

– témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Verrouillage des ouvrants sans la carte ou sans clé

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte ou de la clé…

Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de plus de 5 secondes sur le contacteur ***6***.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Nota : le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé.

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur.

OVSF23E2

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

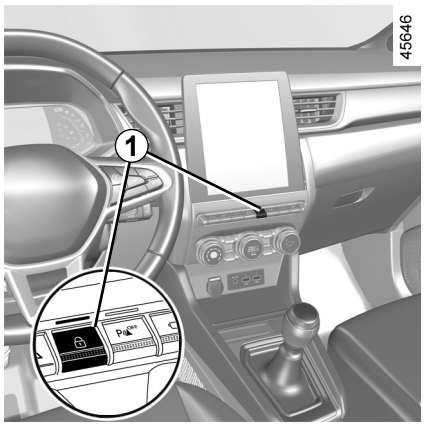

Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :
– par appui sur le contacteur ***1*** de décondamnation des portes ;
– à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur tournant, appuyez sur le contacteur ***1*** jusqu'à entendre un signal sonore.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur tournant, appuyez sur le contacteur ***1*** jusqu'à entendre deux signaux sonores.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation de la fonction peuvent également être effectuées par l'intermédiaire de l'écran multimédia ➥ 1.80.

Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le témoin du contacteur ***1*** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants…), assurez-vous que la condamnation automatique n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

SIÈGES AVANT (1/2)

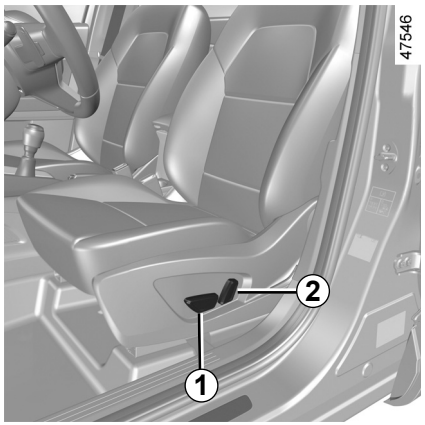

Réglage de l'assise

Pour avancer ou reculer l'assise

Actionnez le contacteur ***1*** vers l'avant ou vers l'arrière, ou suivant véhicule, levez et maintenez la poignée ***3*** pour déverrouiller le siège. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour rehausser ou abaisser l'assise

Actionnez le contacteur ***1*** vers le haut ou vers le bas, ou suivant véhicule, manœuvrez le levier ***4*** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas jusqu'à la position désirée.

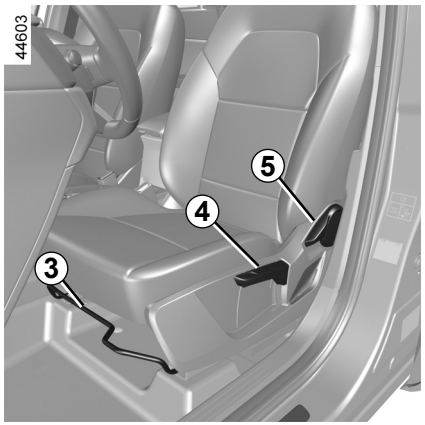

Réglage du dossier

Pour incliner le dossier

Actionnez le contacteur ***2*** vers l'avant ou l'arrière, ou suivant véhicule, levez la poignée ***5*** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT (2/2)

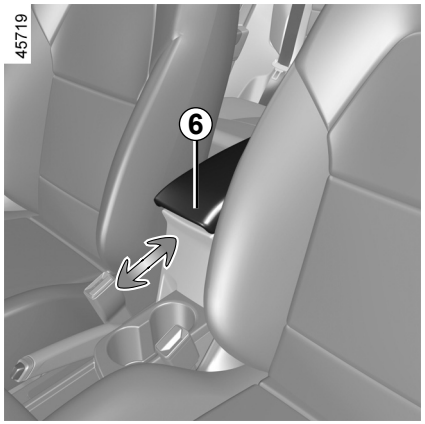

Accoudoir central *6*

(suivant véhicule)

Pour régler la position de l'accoudoir central ***6***, faites-le coulisser vers l'avant ou vers l'arrière.

Pour régler le siège au niveau des lombaires

Abaissez la manette ***7*** pour accentuer le soutien et levez-la pour l'atténuer.

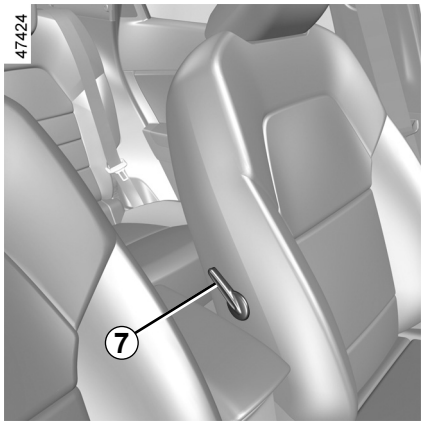

Sièges chauffants

Contact mis :

– un premier appui sur le contacteur ***8*** du siège désiré active le système en position de chauffage élevée. Les deux témoins intégrés au contacteur sont allumés ;

– un second appui diminue le chauffage à sa position basse. Un seul témoin intégré est allumé ;

– un troisième appui éteint le chauffage.

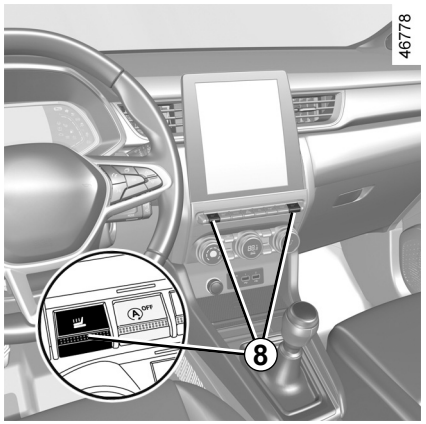

Anomalies de fonctionnement

Lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée, le témoin du contacteur ***8*** du siège concerné s'éteint après cinq secondes environ.

Consultez un Représentant de la marque.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/5)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson…). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appuie-tête.** Pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appuie-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière ➥ 3.34.

Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/5)

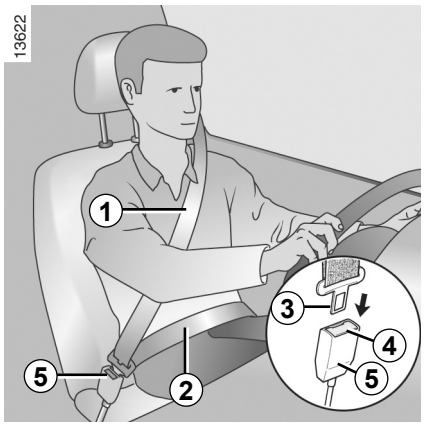

Ajustement des ceintures de sécurité

Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

– réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;

– tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;

– rapprochez la sangle de thorax ***1*** le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax 1 soit en contact avec l'épaule ;

– positionnez la sangle de bassin ***2*** afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés…

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne ***3*** dans le boîtier ***5*** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne ***3***).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton ***4***, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/5)

Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, du passager avant

Il s'allume sur l'afficheur central à la mise sous contact et si la ceinture conducteur et/ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée. Suivant véhicule, lorsque le siège est occupé, si l'une de ces ceintures n'est pas bouclée ou s'est débouclée et que la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h environ, le témoin clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.

Nota : suivant véhicule, un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

Alerte de non-port de ceinture arrière (suivant véhicule)

Le visuel ***6*** s'allume sur le tableau de bord à la mise sous contact. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

– mise sous contact ;
– ouverture de porte ;
– bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.

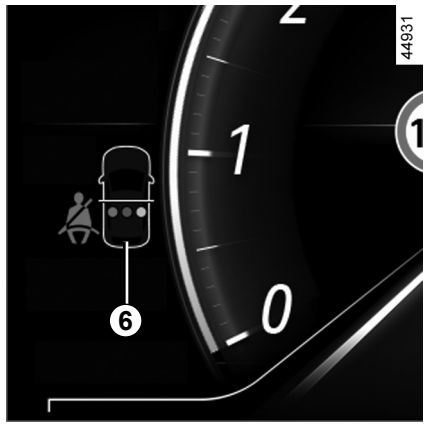

Lecture du visuel ***6*** **:**

– repère en vert : ceinture bouclée ;
– repère en rouge : place occupée et ceinture non bouclée ;
– repère en gris : place non occupée.

Suivant véhicule, le témoin de l'afficheur central s'allume également à la mise sous contact, si une place arrière est occupée et la ceinture non bouclée. Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin de l'afficheur central s'allume lorsqu'une ceinture arrière est débouclée.

Il est accompagné du visuel ***6*** qui s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse du véhicule est ou devient supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures arrière est ou devient débouclée pendant le trajet :

– le témoin de l'afficheur central clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant 30 ou 120 secondes (selon version) ;

et

– le visuel ***6*** s'affiche pendant au moins 60 secondes environ, et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiqué correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

Nota : suivant véhicule, un objet posé sur l'une des assises arrière peut, dans certains cas, déclencher les alertes.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/5)



Réglage en hauteur des ceintures avant

Utilisez le bouton ***7*** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indiqué précédemment. Appuyez sur le bouton ***7*** et montez ou descendez la ceinture. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

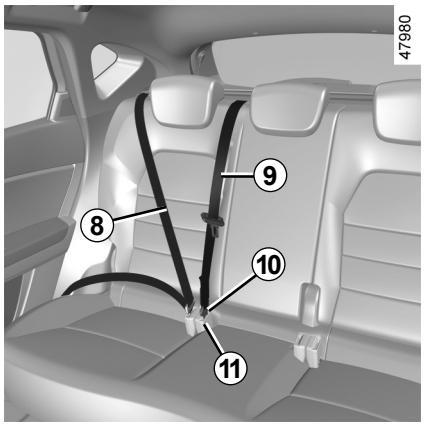

Ceintures arrière latérales *8*

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.

Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

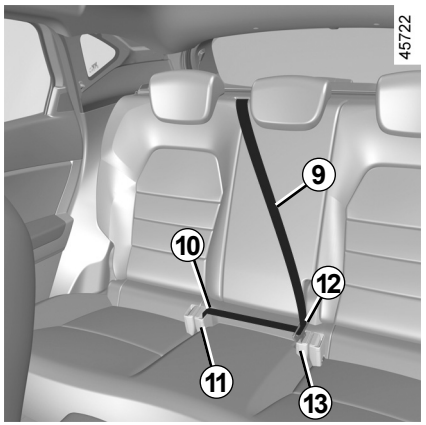

Ceinture arrière centrale

Déroulez lentement la sangle ***9***.

Encliquetez le pêne ***10*** dans le boîtier de verrouillage noir ***11***.

Encliquetez le pêne coulissant ***12*** dans le boîtier de verrouillage rouge ***13***.

Veillez à toujours laisser bouclé le pêne ***10*** dans le boîtier ***11*** même si aucun passager n'est présent sur la place centrale.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (5/5)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.

– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex. : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

– N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip…), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.

– Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.

– N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.

– La ceinture ne doit pas être vrillée.

– À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.

– Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.

– Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.

– Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.

– Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/6)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité ;**
- **prétensionneurs de ceinture ventrale ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag frontal.

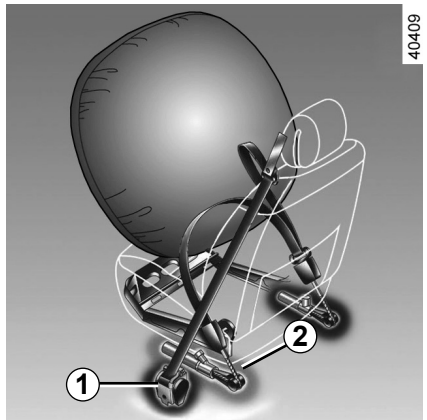

Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité ***1*** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture ventrale ***2*** sur les sièges avant.

– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/6)

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.

Suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

– un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;

– un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;

– des capteurs déportés ;

– un témoin de contrôle unique  au tableau de bord.

Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/6)

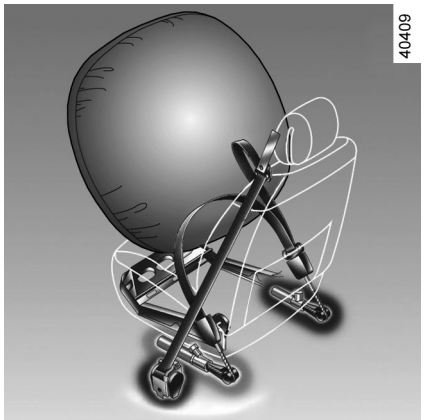

Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type frontal, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/6)

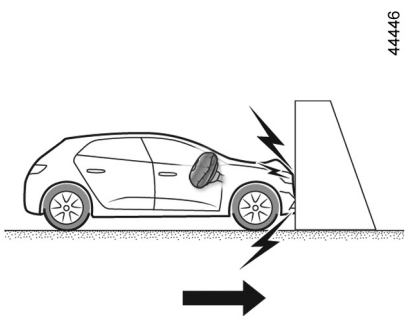

Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.

En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à **25 km/h.**

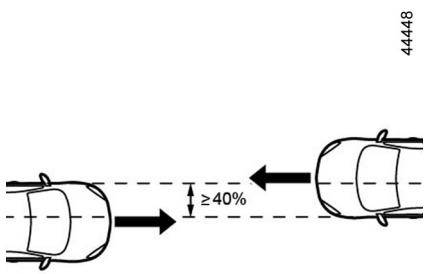

En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à **40 km/h.**

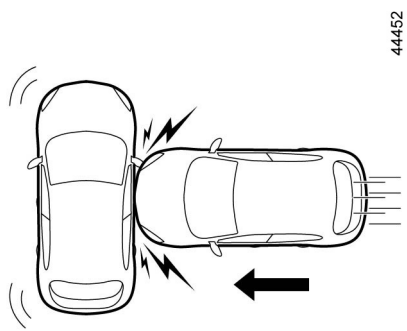

En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à **50 km/h.**

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (5/6)

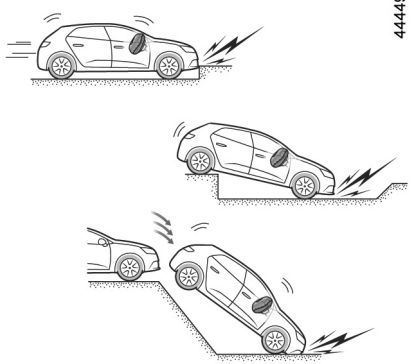

Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

– choc sous le véhicule de type trottoirs ;

– trous dans la chaussée ;

– chute ou atterrissage dur ;

– pierres ;

– ...

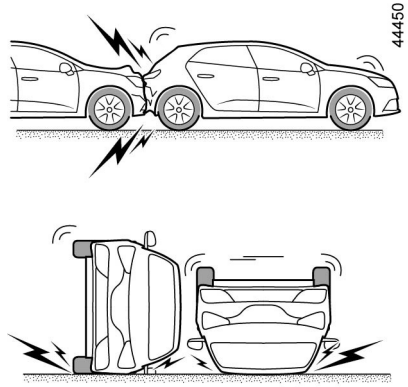

Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

– choc arrière, même violent ;

– retournement ;

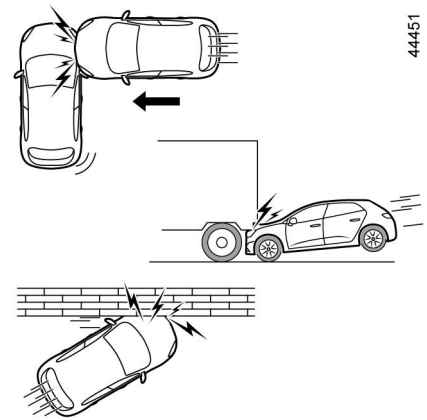

– choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;

– choc frontal, sous le hayon d'un camion ;

– choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;

– ...

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (6/6)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

Avertissements concernant l'airbag conducteur
– Ne modifier ni le volant, ni son coussin.

– Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.

– Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone…) sur le coussin.

– Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).

– Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » ➥ 1.23). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager
– Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone…) sur la planche de bord dans la zone de l'**airbag**.

– Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets…).

– Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête…) de la planche.

– Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS ➥ 1.51.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur des ceintures de sécurité latérales ;**
- **limiteurs d'effort de thorax.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture).

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

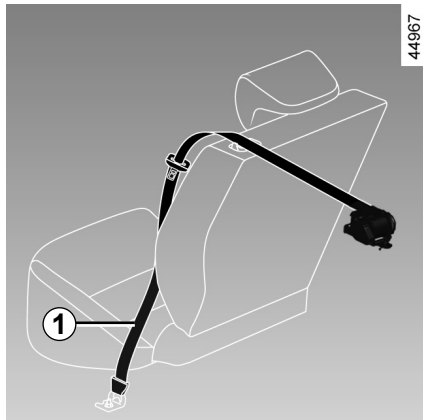

Prétensionneurs des ceintures latérales

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité ***1*** qui rétracte instantanément la ceinture.

– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbag latéral

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbag rideau

Il s'agit d'un airbag équipant, suivant véhicule, chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Avertissement concernant l'airbag latéral

– **Monte de housses :** les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de cet airbag et porter atteinte à votre sécurité.

– Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.

– Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

– Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres… peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

– Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage…) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
– Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
– Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
– Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.

Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » ➥ 1.14.

Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres.

Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras.

En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas, même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

OVSF23E2

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajustée et bouclée.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

– à s'attacher correctement ;

– à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➥ 1.23.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

OVSF23E2

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant

31235

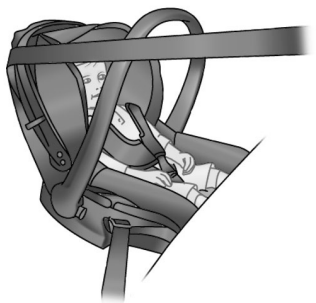

Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

38824



Sièges enfant face à la route

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route. Choisissez une siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

31234



Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/3)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.
Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives.
Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

OVSF23E2

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/3)

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation en vigueur dans un des quatre cas suivants :
- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui disposent :
  - soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;
  - soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.

Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.
Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.
Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

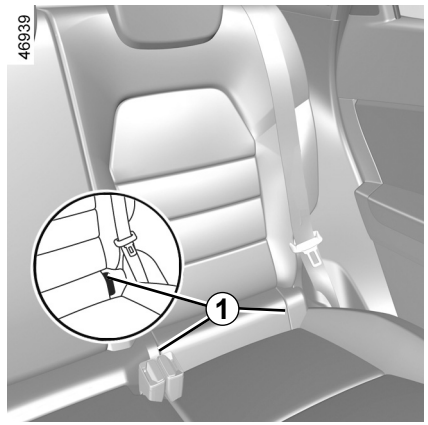

Les deux anneaux sont situés derrière les ouvertures à fermetures éclairs ***1*** entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage .

Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (3/3)

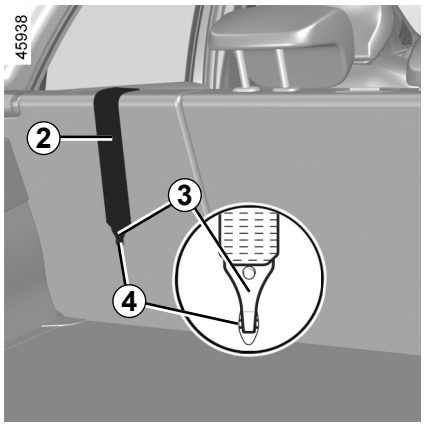

Fixation par système ISOFIX (suite)

Le troisième anneau ***4*** est utilisé pour attacher la sangle supérieure ***2*** de certains sièges enfant.

Places arrière

La sangle supérieure ***2*** doit passer entre le dossier et la tablette arrière. Pour cela, déposez la tablette arrière ➥ 3.37.
Fixez le crochet ***3*** sur l'un des anneaux ***4*** repéré par le symbole .

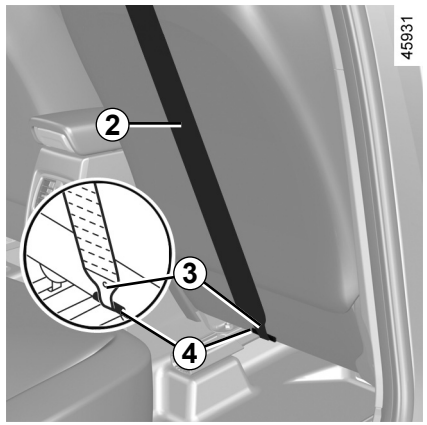

Place passager avant

Fixez le crochet ***3*** de la sangle supérieure ***2*** sur l'anneau ***4*** repéré par le symbole .

Toutes places

Tendez la sangle supérieure ***2*** pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du véhicule.

Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.
Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.
Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (1/2)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant ➥ 1.21.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

– baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
– reculez le siège au maximum ;
– inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
– pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant ➥ 1.89.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➥ 1.51.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (2/2)

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :
– reculez le siège où vous installez l'enfant le plus possible ;
– avancez le siège qui est devant l'enfant et redressez-en le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant ➥ 3.34 ou ➥ 1.21.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➥ 3.33. Si nécessaire, placez le siège arrière dans la position la plus reculée. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.

Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture ➥ 1.23.

Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :
– la sangle de thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
– la sangle de bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

Un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (1/3)

Visuel d'installation

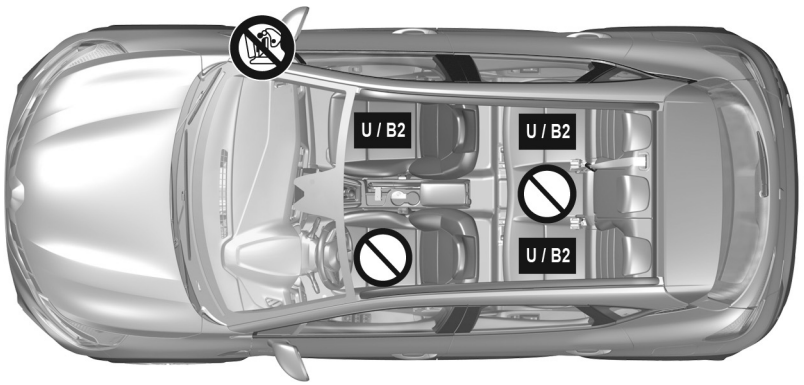

59985

Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➥ 1.51.

L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➥ 1.23.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

OVSF23E2

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (2/3)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version cinq places					
Type de siège enfant	**Poids de l'enfant**	**Place avant passager**		**Places arrière latérales**	**Place arrière centrale**
		Avec airbag désactivé	**Avec airbag activé**		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (2)	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 10 kg et < à 13 kg	U (1) (5)	X	U (3)	X
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (5)	X	U (3)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	X	U (5)	U (4)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	X	U B2 (5)	U B2 (4)	X

(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➥ 1.51.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (3/3)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

(2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(3) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➥ 3.33. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

(5) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (1/3)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX	Place avant passager		Places arrière latérales	Place arrière centrale
			Sans airbag ou avec airbag désactivé	Avec airbag activé		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F] L2 [G]	X	X	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	IL (1) (4)	X	IL (2)	X
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	R3 [C] R2 [D]	IL (1) (4)	X	IL (2)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A] F2 [B] F2X [B1]	X	IUF - IL (1)	IUF - IL (2) (3)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	B2	X	IUF - IL (1)	IUF - IL (2) (3)	X
Siège i-Size			i-U (1) (4)	i-UF (1)	i-U (2) (3)	X

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (2/3)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

i-UF = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

(1) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

(2) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(3) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➥ 3.33. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

– F3, F2, F2X [A, B, B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;

– R3, R2 [C, D] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;

– R1 [E] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;

– L1, L2 [F, G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;

– [B2] : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

(4) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé. ➥ 1.51

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (3/3)

Visuel d'installation

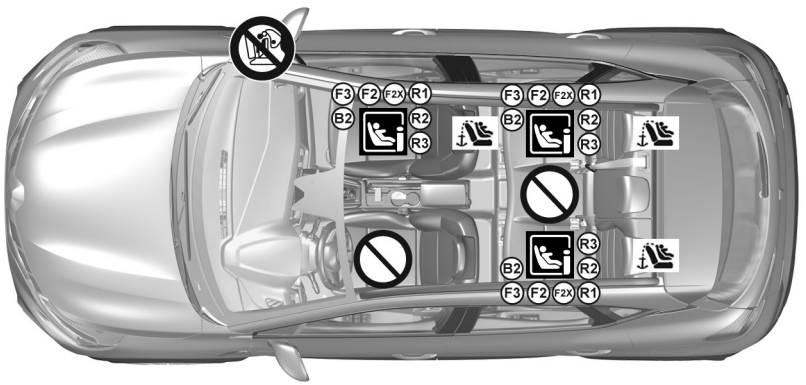

Pour la place passager avant, il est préconisé d'utiliser un siège enfant avec jambe de force afin d'éviter de déclencher le signal de non-port de la ceinture.

L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➥ 1.51.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sur le dossier du siège passager pour la place avant et sur le dossier de la banquette pour les places arrière.

Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (1/3)

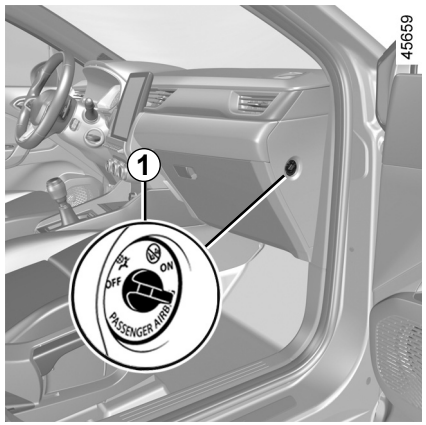

Désactivation airbag passager avant

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

– vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;

– désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou ***1*** sur la position **OFF**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur ***2***.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.

L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**, **contact coupé.**

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (2/3)

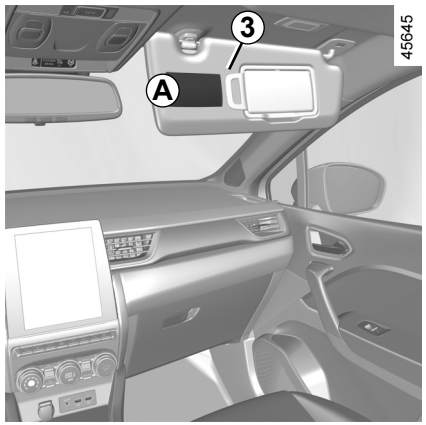

DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

57809 A



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes ***A*** sur chaque côté du pare-soleil passager ***3*** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (3/3)

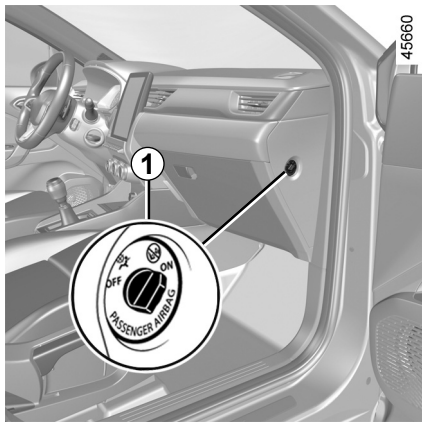

Activation airbag passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, **contact coupé,** poussez et tournez le verrou ***1*** sur la position **ON**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin est éteint et que le témoin s'allume sur l'afficheur ***2*** pendant environ une minute après chaque démarrage.

L'airbag passager avant est activé.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins et s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)

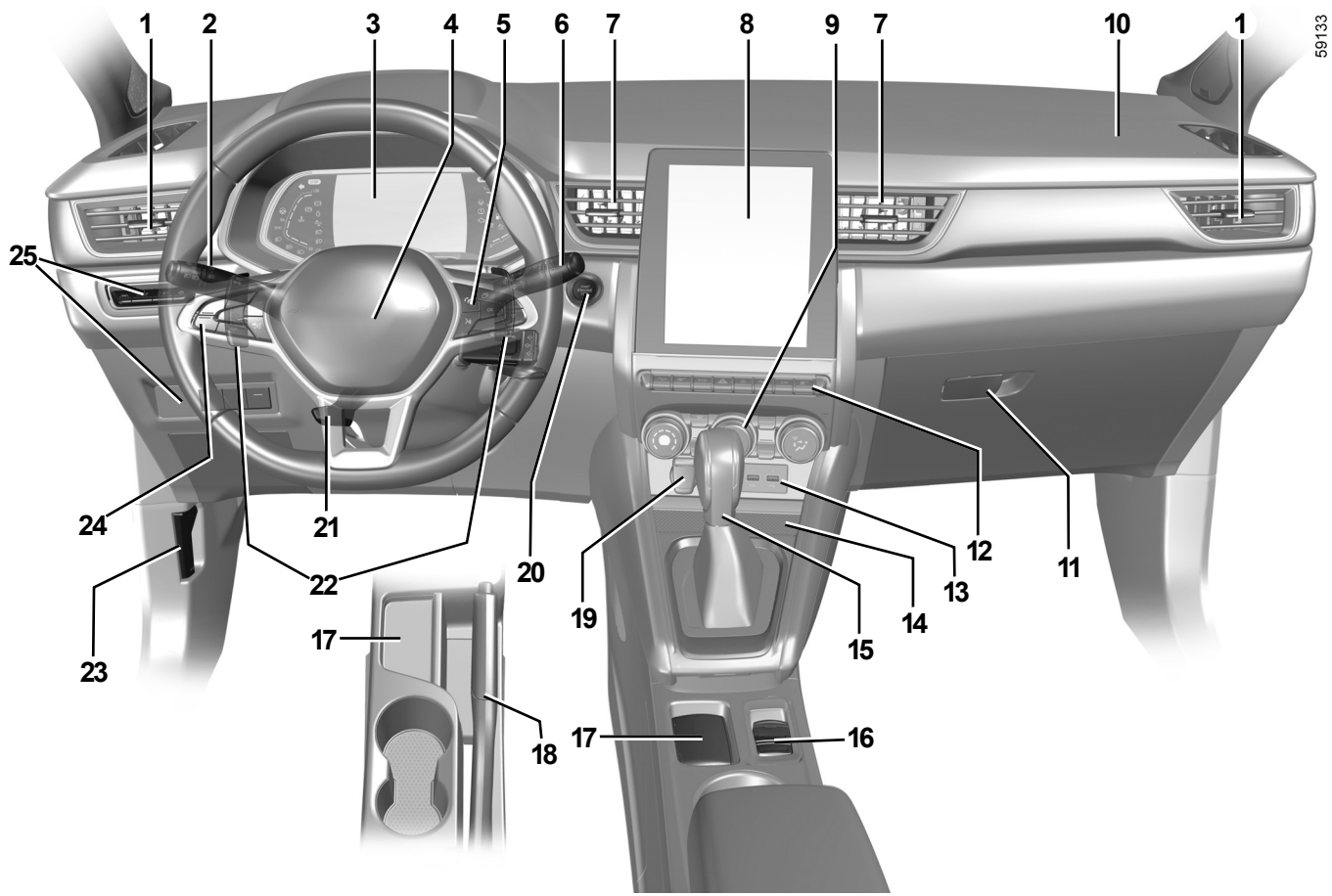

OVSF23E2

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1 Aérateurs latéraux.
2 Manette de :
- feux indicateur de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard arrière.

3 Tableau de bord.
4 Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.
5 Commandes :
- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- à distance de la radio, système de navigation.

6 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.
7 Aérateurs centraux.
8 Écran multimédia.
9 Commandes de chauffage ou de climatisation.
10 Emplacement airbag passager.
11 Boîte à gants.
12 Commandes de :
- sièges chauffants avant ;
- activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
- activation/désactivation, suivant véhicule, du mode ECO ou MULTI-SENSE ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- activation/désactivation aide au parking ;
- ...

13 Prises USB.
14 Zone de charge/dépose téléphone.
15 Levier de vitesses.
16 Commandes de :
- activation/désactivation du frein de parking assisté ;
- activation/désactivation de la fonction autohold.

17 Dépose carte « mains libres ».
18 Frein à main.
19 Prise accessoires.
20 Bouton de démarrage/arrêt du moteur.
21 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.
22 Palettes de boîte de vitesses automatique.
23 Commande de déverrouillage du capot moteur.
24 Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse, du régulateur de vitesse adaptatif et de la fonction « Centrage voie ».
25 Commandes de :
- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
- réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
- activation/désactivation du chauffage au volant ;
- activation/désactivation aide au maintien de voie/alerte de sortie de voie ;
- pare-brise chauffant.

TÉMOINS LUMINEUX (1/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

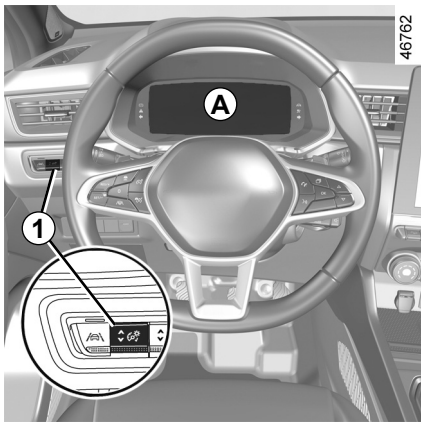

Tableau de bord *A*, *B* ou *C* : il s'éclaire à la mise sous contact. Appuyez ou levez le contacteur ***1*** autant de fois que nécessaire pour régler l'intensité.

Le témoin nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

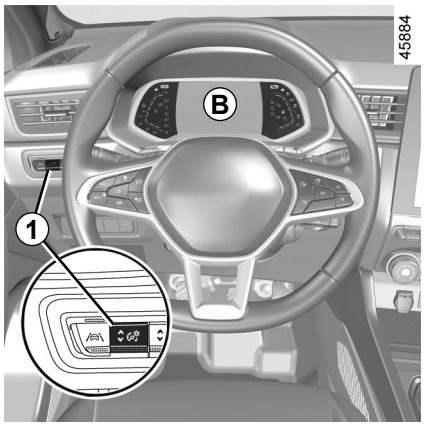

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message au tableau de bord.

Le témoin STOP vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

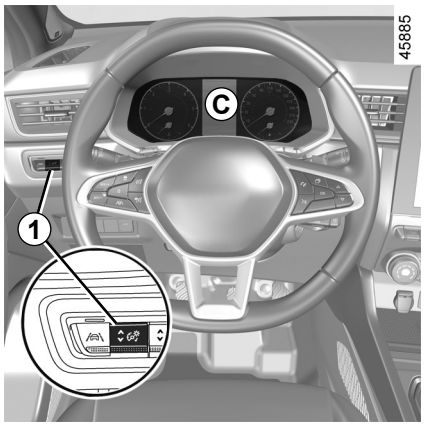

L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin de feux de brouillard arrière



Témoin des feux de route automatiques ➥ 1.90



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin d'airbag

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin STOP et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin STOP et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (3/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Témoin de pression d'huile
Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin STOP et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant accompagné du témoin STOP, cela indique une défaillance du système.
Faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin du système « AUTOHOLD » ➥ 2.21

Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord. Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Témoin d'alerte

S'il s'allume en rouge en roulage accompagné du témoin STOP, il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque. S'il s'allume en jaune en roulage accompagné du témoin, il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**.

Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Témoin de serrage du frein à main et du frein de parking assisté ➥ 2.16 ➥ 2.17

Indicateurs de changement de vitesse
Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas) ➥ 2.22.

Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin ➥ 2.38.

Témoin de non-disponibilité de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Témoin de porte(s) ouverte(s)

TÉMOINS LUMINEUX (4/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.
S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte du système filtre à particules ➥ 2.14



Avertisseur de perte de pression des pneumatiques ➥ 2.32



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur et, suivant véhicule, à la coupure du contact alors que le véhicule est en phase de veille moteur ➥ 2.10 puis il s'éteint.
– S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
– s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ➥ 2.30.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume en orange à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il devient orange en roulage accompagné d'un signal sonore, faites le plein dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



Témoin de mode ECO

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché ➥ 2.22.



Témoin de roue libre

➥ 2.22

TÉMOINS LUMINEUX (5/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'allume en bleu à la mise sous contact ou au démarrage du moteur.

S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin repasser au bleu. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.
Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin du limiteur de vitesse ➥ 2.77



Témoin du régulateur de vitesse ➥ 2.81



Témoin du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ➥ 2.86



Témoin de mise en veille du moteur ➥ 2.10



Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur ➥ 2.10



Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis ➥ 2.126.



Témoin d'alerte de survitesse ➥ 1.62



Témoin du système d'alerte de sortie de voie ➥ 2.43



Témoin du système d'aide au maintien de voie ➥ 2.48



(Suivant véhicule) Témoin de défaillance ou de non disponibilité du freinage actif d'urgence ➥ 2.65



Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant ➥ 2.48

TÉMOINS LUMINEUX (6/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Sur l'afficheur *D*

Airbag passager ON ➥ 1.51

Airbag passager OFF ➥ 1.51

Témoin d'alerte de non-port des ceintures ➥ 1.23

AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/7)

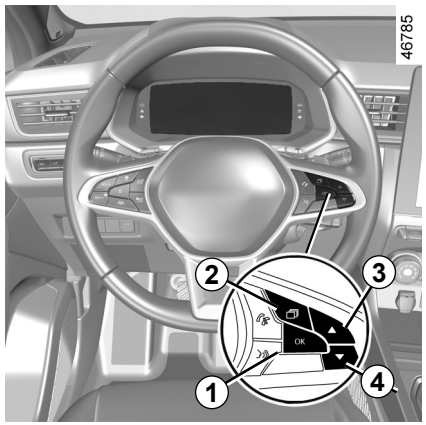

Alerte niveau d'huile moteur minimum

Au démarrage moteur, l'afficheur au tableau de bord vous alerte lorsque le niveau d'huile minimum est atteint ➥ 4.4.

À la première alerte, vous pouvez la faire disparaître en appuyant sur le contacteur ***1*** « OK ».

Les alertes suivantes disparaîtront automatiquement au bout de 30 secondes environ.

Tableau de bord en miles

(possibilité de passer en km/h)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

– Contact coupé, appuyez sur le contacteur ***2*** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet véhicule ***5*** ;

– faites des appuis successifs sur la commande ***3*** ou ***4*** pour atteindre « Réglages », appuyez sur le contacteur ***1*** « OK » ;

– effectuez la même opération pour atteindre « TABLEAU DE BORD », puis « Unités ».

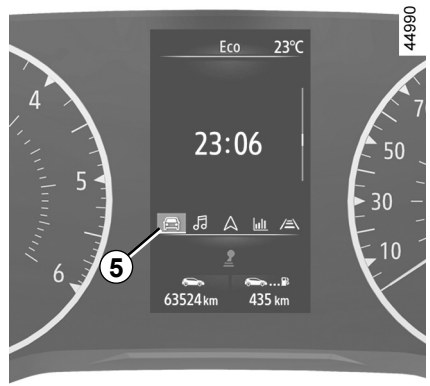

Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour sélectionner l'unité, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : dans les deux cas, après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/7)

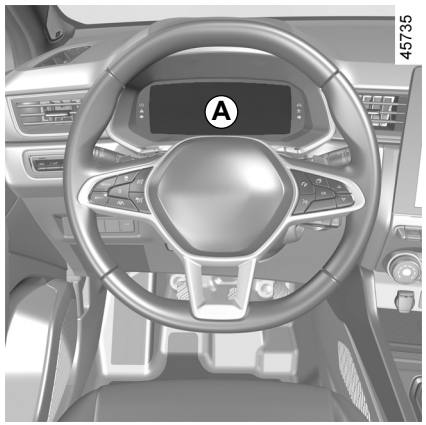

Tableau de bord *A*

Il s'éclaire à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.
Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.
Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous à la notice multimédia.
Pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia ➥ 1.80.

Indicateur de vitesse *6*



Compte-tours *7*
(graduations x 1 000)
Suivant la personnalisation sélectionnée, il peut ne pas être affiché.

Alarme sonore de survitesse
Suivant véhicule et pays, le témoin lumineux s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Indicateur de style de conduite *8*
➥ 2.22

Totaliseur général *9* ➥ 1.73

Ordinateur de bord *10* ➥ 1.69

Autonomie prévisible avec le carburant restant *11*
Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ➥ 1.73.

Informations multimédia et ordinateur de bord *12*
Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (boussole, téléphone, navigation...) ou de l'ordinateur de bord.
Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (3/7)



Indicateur de température du liquide de refroidissement *14*

En marche normale, l'indicateur ***14*** doit se situer avant la zone ***13***. Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin STOP s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

Indicateur de niveau de carburant *15*

Si le niveau est au minimum, le témoin intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (4/7)

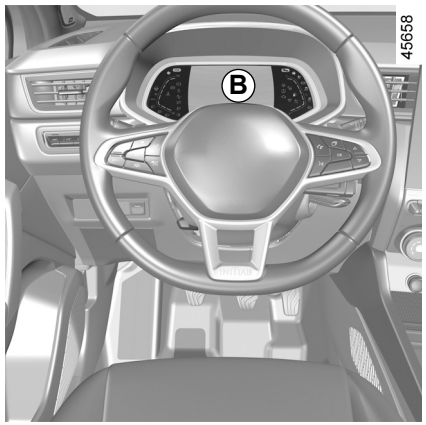

Tableau de bord *B*

Il s'éclaire à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.
Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.
Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous à la notice multimédia.
Pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia ➥ 1.80.

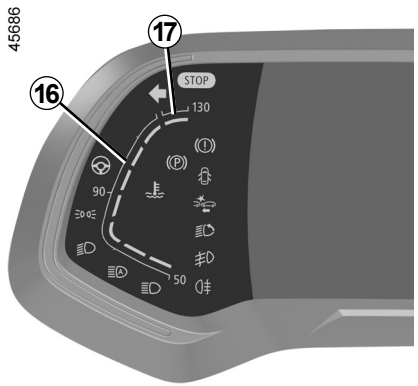

Indicateur de température du liquide de refroidissement *16*

En marche normale, l'indicateur ***16*** doit se situer avant la zone ***17***. Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin STOP s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

Indicateur de vitesse *18*

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.

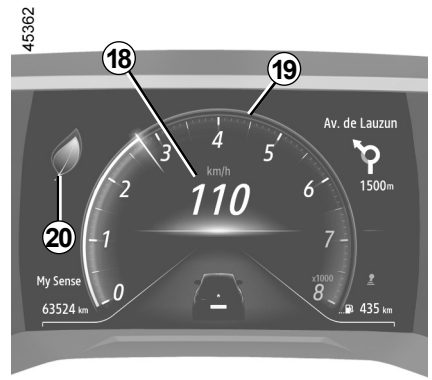

Alarme sonore de survitesse
Suivant véhicule et pays, le témoin lumineux s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Compte-tours *19*
(graduations x 1 000)
Il s'affiche différemment selon la personnalisation choisie au tableau de bord. Suivant le style sélectionné, il peut ne pas être affiché.

Indicateur de style de conduite *20*
➥ 2.22

AFFICHEURS ET INDICATEURS (5/7)

45056



Informations multimédia *21*
Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation...).
Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Autonomie prévisible avec le carburant restant *22*
Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ➥ 1.73.

Totaliseur général *23* ➥ 1.73

Ordinateur de bord *24* ➥ 1.69

45687



Indicateur de niveau de carburant *25*

Si le niveau est au minimum, le témoin intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (6/7)



Tableau de bord *C*

Il s'éclaire à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec des couleurs différentes selon votre choix. Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous à la notice multimédia.
Pour les véhicules non équipés d'un système de navigation ➥ 1.80.

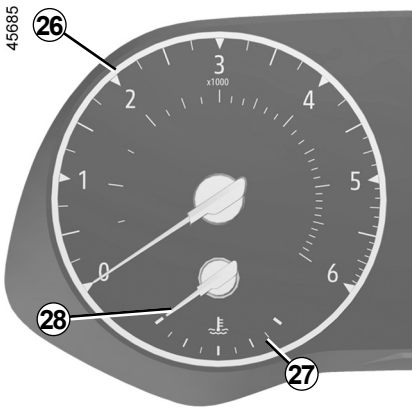

Compte-tours *26*
(graduations x 1 000)

Indicateur de température du liquide de refroidissement *28*

En marche normale, l'indicateur ***28*** doit se situer avant la zone rouge ***27***. Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin STOP s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.



Ordinateur de bord *29*
➥ 1.69

Autonomie prévisible avec le carburant restant *30*
Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.
➥ 1.73

Totaliseur général *31*
➥ 1.73

AFFICHEURS ET INDICATEURS (7/7)

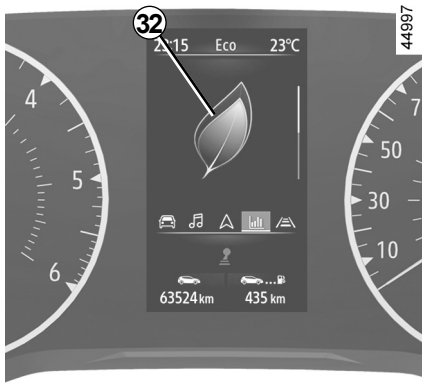

Indicateur de style de conduite *32*
➥ 2.22

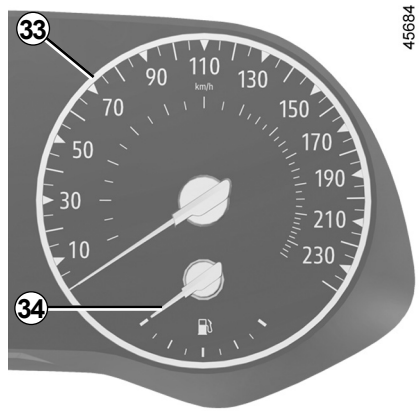

Indicateur de vitesse *33*

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin lumineux s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Indicateur de niveau de carburant *34*

Si le niveau est au minimum, le témoin intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/4)

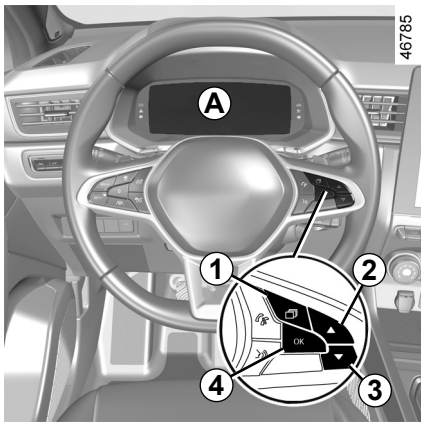

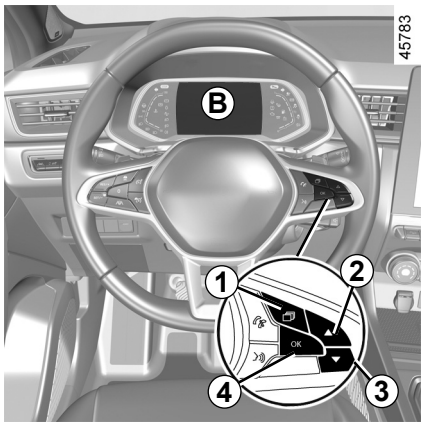

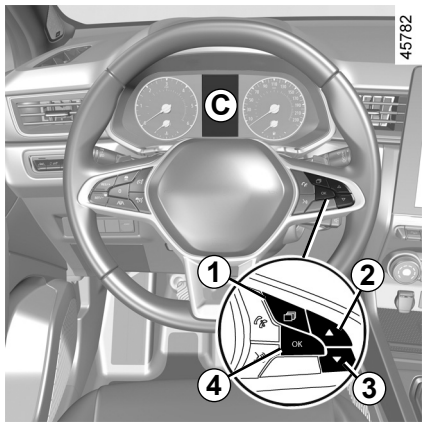

Ordinateur de bord *A*, *B* ou *C*

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

– distance parcourue ;
– paramètres de voyage ;
– messages d'information ;
– messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin) ;
– messages d'alerte (associés au témoin STOP) ;
– menu de personnalisation des réglages du véhicule ➥ 1.80.

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/4)



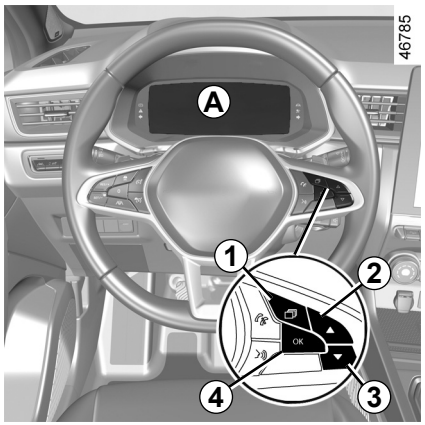

Véhicule équipé du tableau de bord *A*

Les fonctions sont réparties dans les zones ***5***, ***6***, ***7***, et ***8***. Suivant le style sélectionné, l'emplacement des zones différe.

Appuyez sur le contacteur ***1*** pour naviguer entre les zones ***5*** et ***6*** et sélectionnez les fonctions par appuis successifs sur le contacteur ***2*** ou ***3***.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (3/4)

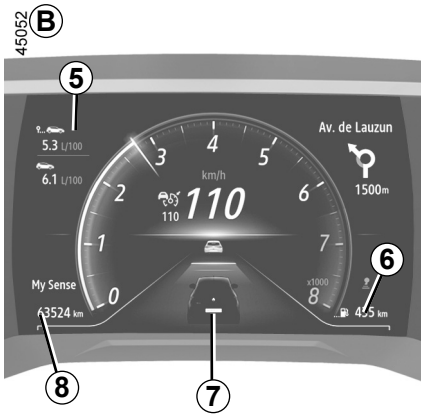

Véhicule équipé du tableau de bord *B*

Les fonctions sont réparties dans les zones ***5***, ***6***, ***7***, et ***8***.

Appuyez sur le contacteur ***1*** pour naviguer entre les zones, et sélectionnez les fonctions par appuis successifs sur le contacteur ***2*** ou ***3***.

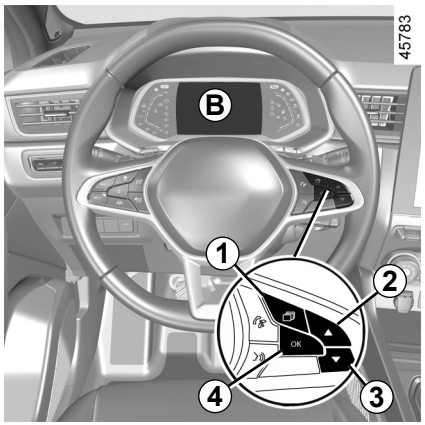

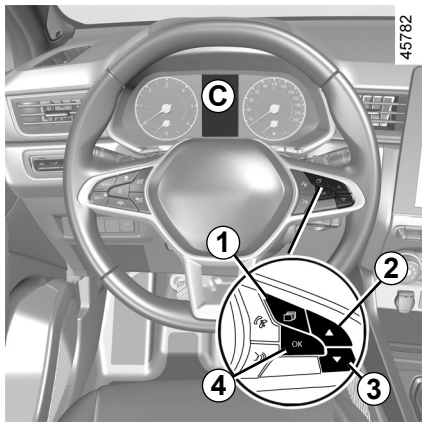

Véhicule équipé du tableau de bord *C*

Appuyez sur le contacteur ***1***, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « véhicule ».

Faites des appuis successifs sur la commande ***2*** ou ***3***, puis validez si nécessaire avec le contacteur ***4***.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (4/4)

Sélections
(l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays)

a) Journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;

b) Paramètres de voyage :

– consommation moyenne ;

– consommation instantanée ;

– autonomie prévisible avec le carburant restant ;

– distance parcourue ;

– vitesse moyenne ;

c) totaliseur partiel et vitesse moyenne ;

d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;

e) réglage de l'heure ;

f) autonomie de révision :

– autonomie de révision ;

– autonomie de vidange ;

g) autonomie prévisible avec le réactif restant.

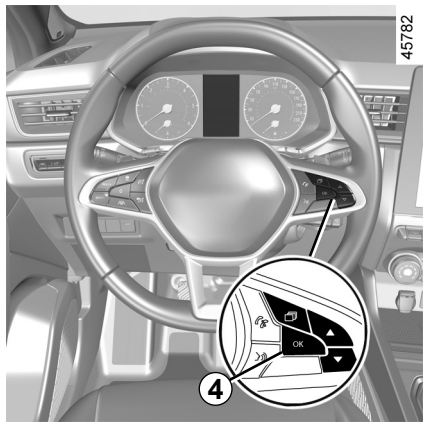

Mise à zéro du totalisateur partiel et des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur ***4*** « OK » jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation moyenne peut diminuer quand :

– le véhicule sort d'une phase d'accélération ;

– le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;

– vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Pas de message mémorisé	**a) Journal de bord.** Affichage successif : – des messages d'information (airbag passager OFF …); – des messages d'anomalie de fonctionnement (injection à contrôler …).
 7.4 L/100	**b) Consommation instantanée.** Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.
 5.8 L/100	**Consommation moyenne** depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.
90 km/h	**Vitesse instantanée** (suivant véhicule).

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
 112,4 km	**c) Totaliseur partiel : Distance parcourue** depuis le dernier Top Départ.
 123.4 km/h	**Vitesse moyenne** depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.
Pression pneus init. appui long	**d) Réinitialisation de la pression des pneumatiques.** ➥ 2.32
16:30	**e) Réglage de l'heure.** ➥ 1.83

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision	Interprétation de l'affichage sélectionné
Révision dans 30 000 km / 12 mois Prévoir révision sous 300 km / 24 jours Faire révision	**f) Autonomie de révision et de vidange.** **Autonomie de révision** **Contact mis, moteur non démarré**, accédez à l'information « autonomie » de révision. Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent : – autonomie inférieure à **1 500 km** ou **un mois :** le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ; – autonomie égale à **0 km** ou **date de révision atteinte :** le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin . Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.

Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.

Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection **Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision (suite)**	**Interprétation de l'affichage sélectionné**
Vidange dans 30 000 km / 24 mois	**f) Autonomie de révision ou de vidange.** **Autonomie de vidange** **Contact mis, moteur non démarré**, accédez à l'information « autonomie » de révision pour afficher l'autonomie de vidange.
Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue. **Réinitialisation** : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange. **Nota** : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.	
Prévoir AdBlue avant 2400 km	**g) Autonomie prévisible avec le réactif restant.**

ORDINATEUR DE BORD : messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Frein de parking serré »	Indique que le frein de parking est serré.
« Tourner volant + START »	Tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.
« Test fonctions sous contrôle »	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.
Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile.
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Antipollution à contrôler »	Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin STOP et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.
Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota :** les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Risque casse moteur »	Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
« Panne du système de freinage »	Indique un problème du système de freinage.
« Panne électrique DANGER »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur…).
« Crevaison »	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.
« Panne de la direction »	Indique un problème dans la direction.

MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE (1/3)

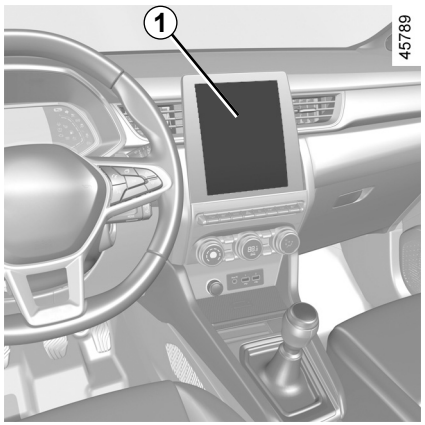

Cette fonction permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

Véhicules équipés d'un écran multimédia *1*

Accès au menu de réglage

Pour accéder aux différents réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Sélection des réglages

Sélectionnez un menu puis la fonction à modifier (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « Conduite » :
- Volume des clignotants ;
- Roue libre ;

b) « Accès » :
- Déblocage porte conducteur ;
- Blocage portes en roulant ;
- Ouvrir/fermer en mains libres ;
- Fermeture à l'éloignement/ouverture à l'approche ;
- Son fermeture à l'éloignement ;
- Mode silencieux ;
- Verrouillage automatique ;

c) « Essuyage et éclairage » :
- Éclairage d'accompagnement ;
- Essuyage en marche arrière ;
- Essuyage avant automatique ;
- Essuyage après lavage ;

d) « Accueil » :
- Accueil extérieur ;
- Déploiement auto rétroviseurs ;
- Accueil intérieur ;
- Plafonnier mode auto.

Suivant la fonction, sélectionnez :
- « ON » ou « OFF » pour l'activer ou la désactiver,

ou
- une durée pour régler le temps d'allumage des feux (par exemple pour la fonction « Éclairage d'accompagnement »).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE (2/3)

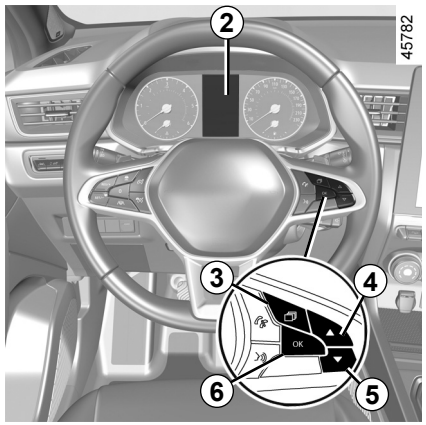

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Accès au menu de réglage sur l'afficheur *2*

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur ***3*** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « véhicule ». Faites des appuis successifs sur la commande ***4*** ou ***5*** pour atteindre le menu « Réglages », puis validez en appuyant sur le contacteur ***6*** « OK ».

Sélection des réglages

Naviguez à l'aide de la commande ***4*** ou ***5*** pour sélectionner la fonction à modifier et appuyez sur le contacteur ***6*** « OK » pour valider (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « TABLEAU DE BORD » :
- Langue ;
- Unité ;
- Style ;
- Couleur ;

b) « VEHICULE » :
- Essuyage arrière en marche AR ;
- Essuyage auto du pare-brise ;
- Essuie goutte avant-arrière ;
- Roue libre en mode ECO ;
- Accueil externe ;

c) « AIDES PARKING » :
- Volume bip ;

d) « AIDES CONDUITE » :
- Sortie de voie volume ;
- Sortie de voie sensibilité ;
- Sortie de voie vibration ;
- Maintien de voie sensibilité ;
- Angle mort ;
- Freinage actif ;
- Alerte vitesse ;
- Alerte distance ;

e) « ECLAIRAGE » :
- Plafonnier Mode Auto ;
- Suivi éclairage automatique ;
- Suivi éclairage : XX s ;

f) « ACCES » :
- Blocage portes en roulant ;
- Ouvrir / Fermer en mains libres ;
- Déblocage porte conducteur seule ;
- Recondamnation automatique ;
- Verrouillage silencieux ;
- Ouvrir/Fermer en automatique ;
- Déploiement Auto Rétroviseurs ;

g) « REINITIALISATION ».

☑ fonction activée

☐ fonction désactivée

MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE (3/3)

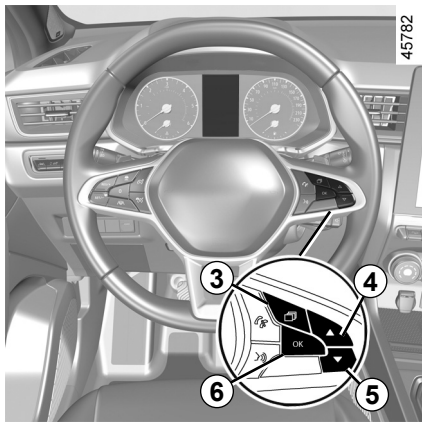

Une fois la ligne sélectionnée, appuyez sur le contacteur ***6*** « OK » pour modifier la fonction.

Si vous sélectionnez l'un des choix « AIDES PARKING » puis « VOLUME » ou « TABLEAU DE BORD » puis « LANGUE », vous aurez de nouveau une sélection (volume sonore de l'aide au parking ou langue du tableau de bord). Dans ce cas, faites votre choix et validez en appuyant sur le contacteur ***6*** « OK », la valeur sélectionnée est représentée par ☑ devant la ligne.

Pour sortir du menu, appuyez sur le contacteur ***4*** ou ***5*** pour atteindre « RETOUR » et validez en appuyant sur le contacteur ***6*** « OK ». Il peut être nécessaire d'effectuer cette opération plusieurs fois.

Le menu de personnalisation des réglages du véhicule ne peut pas être utilisé en roulant. Au-delà de 20 km/h, l'afficheur de bord repasse automatiquement en mode ordinateur de bord.

OVSF23E2

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (1/2)

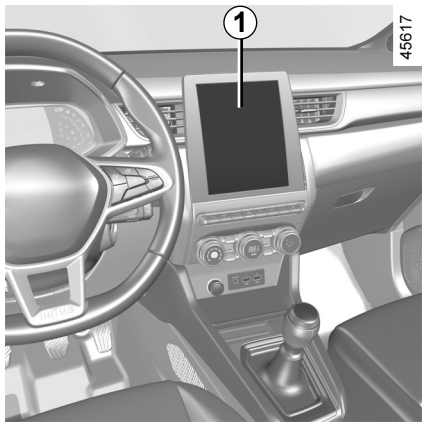

Véhicules équipés d'un écran multimédia

L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia ***1***.

Reportez-vous à la notice multimédia.

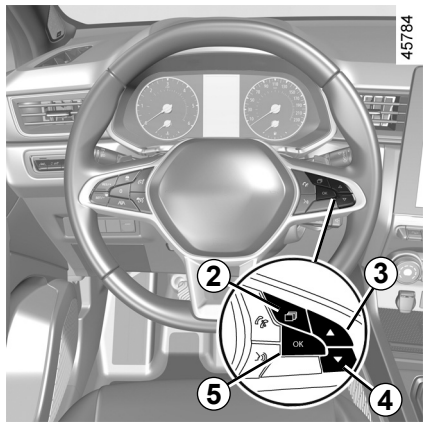

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Appuyez sur le contacteur ***2***, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « véhicule ».

Faites des appuis successifs sur la commande ***3*** ou ***4***, pour atteindre le réglage de l'heure ***6***.

Faites un appui long sur le contacteur ***5*** « OK » jusqu'au clignotement de l'heure.



Réglez l'heure à l'aide de la commande ***3*** ou ***4***, puis attendez 3 secondes : les minutes clignotent.

Réglez les minutes à l'aide de la commande ***3*** ou ***4***, puis attendez 3 secondes : le clignotement s'arrête, le réglage est terminé.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (2/2)

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre –3 °C et +3 °C, les caractères **°C** clignotent (signalisation de risque de verglas).

Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

Suivant véhicule, en cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé…), l'horloge se remet à l'heure automatiquement après quelques minutes dès lors que le système est capable de recevoir les informations GPS.

VOLANT DE DIRECTION, DIRECTION ASSISTÉE(1/2)

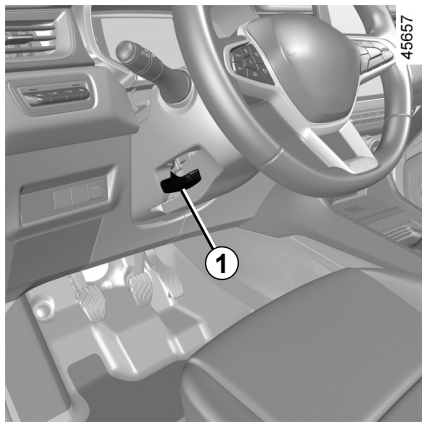

Réglage en hauteur et en profondeur du volant

Abaissez le levier ***1*** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

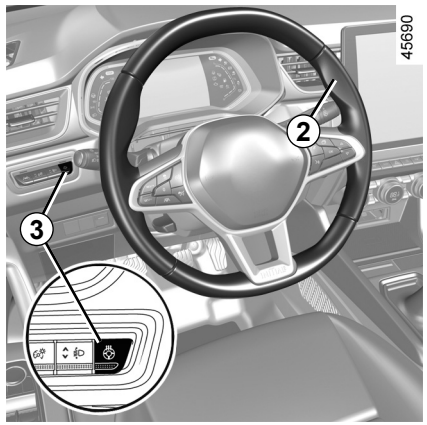

Chauffage du volant

(suivant véhicule)

Cette fonction assure le chauffage du volant de direction ***2***.

Principe de fonctionnement

Une fois la température atteinte, la fonction régule la température des zones chauffées pendant 30 minutes environ puis s'arrête automatiquement.

Activation de la fonction

Contact mis, appuyez sur le contacteur ***3***, le témoin intégré au contacteur s'allume.

Désactivation de la fonction

- En automatique :

La fonction s'arrête automatiquement après la phase de régulation d'environ 30 minutes. Le témoin intégré au contacteur ***3*** reste allumé.

Nota : après un arrêt automatique de la fonction, pour relancer celle-ci, appuyez deux fois sur le contacteur ***3***.

Sans nouvel appui sur le contacteur ***3***, la fonction se réactivera à la prochaine mise sous contact.

- En manuel :

Pour désactiver la fonction pendant la phase de régulation, appuyez sur le contacteur ***3***. Le témoin intégré au contacteur ***3*** s'éteint.

VOLANT DE DIRECTION, DIRECTION ASSISTÉE (2/2)

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Particularité du Stop and Start

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction n'est plus opérationnelle. Dans ce cas, elle revient à son état d'origine dès le redémarrage du moteur ou dès que la vitesse est supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).

Nota : l'assistance de direction dépend du mode sélectionné dans le menu « MULTI-SENSE » (➥ 3.2).

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

OVSF23E2

RÉTROVISEURS (1/2)

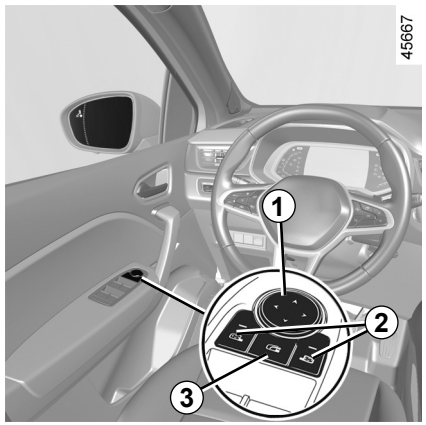

Rétroviseurs extérieurs

Réglage

Sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur ***2***, le témoin intégré au contacteur s'allume. Puis avec le bouton ***1***, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière ➥ 3.5 ➥ 3.11.

Rétroviseurs rabattables électriquement

Le déploiement des rétroviseurs au déverrouillage du véhicule est automatique. Leur rabattement s'effectue au verrouillage du véhicule.

Nota : Vous pouvez désactiver/activer l'automatisme de rabattement des rétroviseurs ➥ 1.80.

Vous pouvez forcer le rabattement en appuyant sur le contacteur ***3***. Dans cette situation, les rétroviseurs resteront rabattus tant qu'un nouvel appui sur le bouton ***3*** n'aura pas eu lieu et cela indépendamment de l'automatisme de rabattement.

Cas particulier

Lorsque le rétroviseur a été déployé ou rabattu manuellement, il est possible de le réinitialiser à une position d'usage.

Pour cela, appuyez sur le contacteur ***3***. Un claquement mécanique du bloc rétroviseur se fait entendre.

Si aucun claquement ne se fait entendre, appuyez une nouvelle fois sur le contacteur ***3*** jusqu'au claquement mécanique du rétroviseur.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

RÉTROVISEURS (2/2)

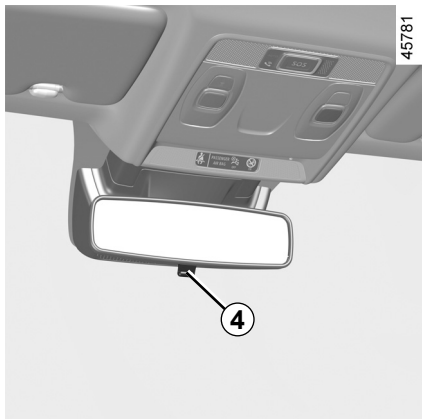

Rétroviseur intérieur

Il est orientable.

Rétroviseur avec levier *4*

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier ***4*** situé derrière le rétroviseur.

Rétroviseur sans levier *4*

Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule qui vous éclaire ou en cas de forte luminosité.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

APPUIS-TÊTE AVANT

45655

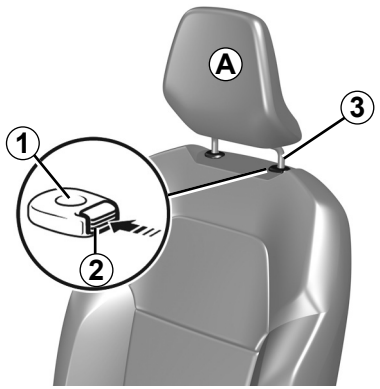

Pour monter l'appui-tête

Appuyez sur le bouton ***2*** et tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton ***2*** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

Montez-le dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton ***2*** et levez-le jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

Veillez à la propreté des tiges d'appui-tête ***3***.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux ***1*** (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton ***2*** pour régler suivant la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige ***3*** sur le dossier du siège.

26342

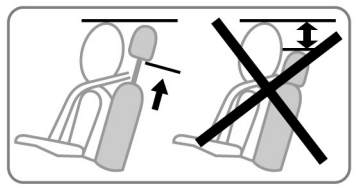

L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie ***A*** doit être minimale.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/6)

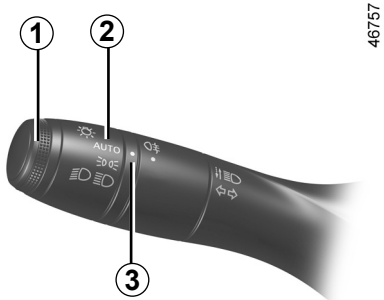

46757

Feux de position

Tournez la bague ***2*** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***3***.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonction allumage des feux de jour

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette ***1*** au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.

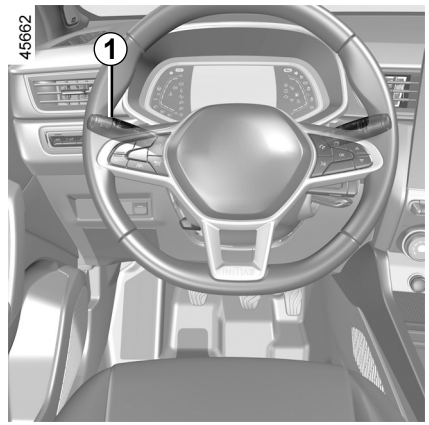

45662

Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez la bague ***2*** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***3***. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique
(suivant véhicule)

Tournez la bague ***2*** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère ***3*** : moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette ***1***.

Suivant véhicule, les feux de croisement s'allument automatiquement après plusieurs allers-retours des balais d'essuie-vitre avant.

Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelle)➥ 1.97. De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/6)

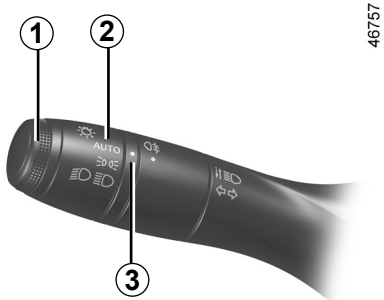

46757

Feux de route

Moteur tournant, feux de croisement allumés, poussez la manette ***1***. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.
Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette ***1*** vers vous.

Fonction « codes relevés en route »

Lors de l'activation des feux de route, la fonction « codes relevés en route » permet d'améliorer la visibilité du conducteur en relevant automatiquement les feux de croisement et les feux de route.

Lors de la désactivation des feux de route, les faisceaux des feux de croisement reviennent à leur position initiale.

Feux de route automatiques

Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement. Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment **:**
– les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
– pare-brise ou caméra obstruée;
– lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué;
– mauvais réglage des feux avant;
– systèmes réfléchissants ;
– ...

Les feux de route s'allument automatiquement si:
– la luminosité extérieure est faible;
– aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté;
– la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée…).

Pour activer les feux de route automatiques :

tournez la bague ***2*** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère ***3*** et poussez la manette ***1***. Le témoin s'allume au tableau de bord.

OVSF23E2

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/6)

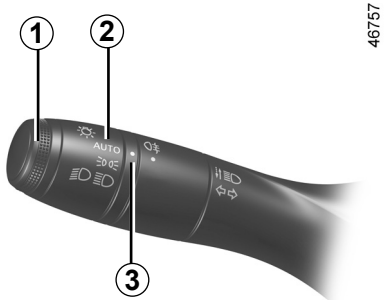

46757

Feux de route automatiques (suite)

Pour désactiver les feux de route automatiques :

– tournez la bague ***2*** dans une autre position que **AUTO** ;

ou

– tirez la manette ***1***.

Le témoin s'éteint au tableau de bord.

Nota : les feux de route s'allument à la désactivation de la fonction feux de route automatiques.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisme feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.
Consultez un Représentant de la marque.

L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).

Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosités, de visibilité et de circulation.

OVSF23E2

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (4/6)

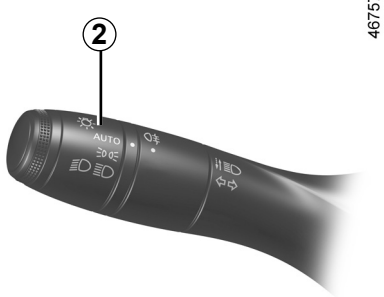

Extinction des feux

Suivant véhicule :

– manuellement, amenez la bague ***2*** en position **0** ;

ou

– automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague ***2***.

Nota : dans le cas où les feux de brouillard sont allumés, il n'y a pas d'extinction automatique de l'éclairage.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « éclairage à contrôler » accompagné du témoin s'affiche et que le témoin clignote au tableau de bord, cela indique une défaillance de l'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

Fonction accueil et au revoir

(suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

– une minute environ après leur allumage ;

– au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;

ou

– au verrouillage du véhicule.

Activation/désactivation de la fonction

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « **ON** » ou « **OFF** ».

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (5/6)

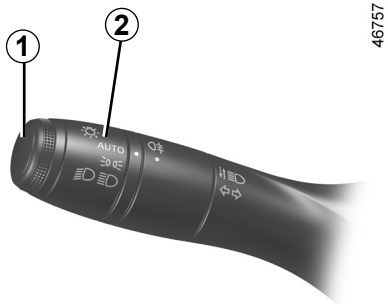

46757

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position et de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail…).

Moteur arrêté et feux éteints, la bague ***2*** en position **AUTO** ou, suivant véhicule, en position **0**, tirez la manette ***1*** vers vous : les feux de position et de croisement s'allument pendant environ trente secondes ainsi que les témoins et au tableau de bord.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).
Le message « éclairage pendant _ _ _ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action. Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague ***2*** dans une position quelconque puis ramenez-la en position **AUTO** ou, suivant véhicule, en position **0**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (6/6)

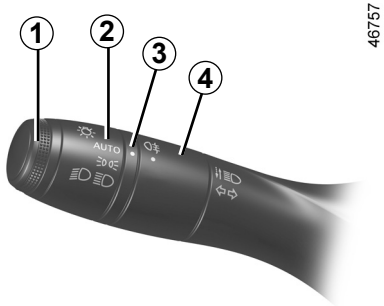

46757

Feux de brouillard arrière

Tournez l'anneau central ***4*** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***3***, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction

Faites de nouveau pivoter l'anneau central ***4*** pour amener le repère ***3*** face au symbole correspondant aux feux de brouillard. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard arrière.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

OVSF23E2

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

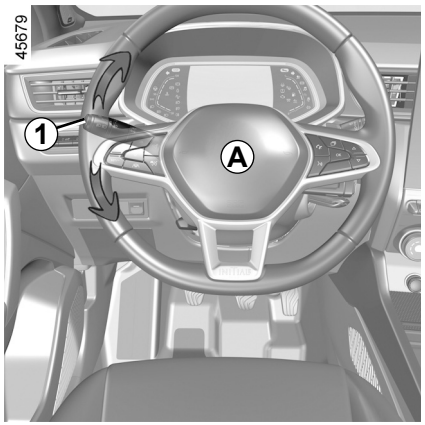

Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant ***A*** pour actionner l'avertisseur sonore.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette ***1*** vers vous puis relâchez.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette ***1*** dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsionnel

Donnez une impulsion brève à la manette ***1*** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.

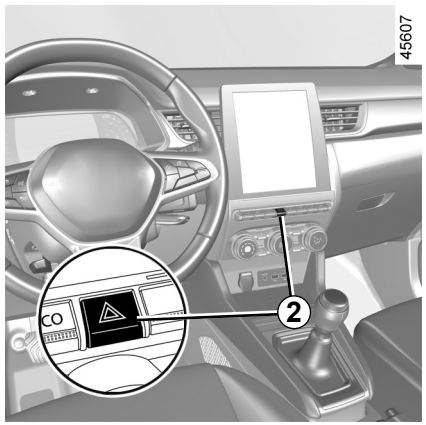

Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur ***2***. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

RÉGLAGE DES FAISCEAUX

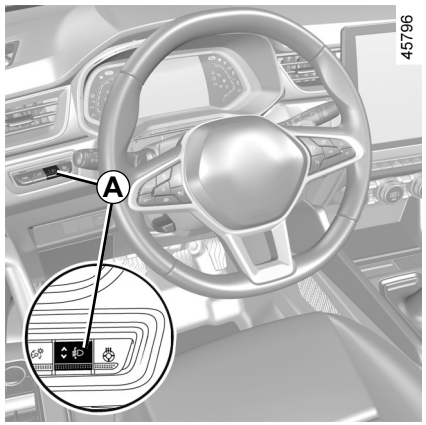

Le contacteur ***A*** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez ou levez le contacteur ***A*** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position recherchée.

Nota : suivant véhicule, à chaque démarrage du moteur, la position sélectionnée s'affiche au tableau de bord pendant 30 secondes environ et 5 secondes après chaque appui sur le contacteur ***A***.

	Exemples de position de réglage de la commande *A* en fonction de la charge
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0
Tous les sièges occupés	1
Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	3
Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	4

* suivant véhicule

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande ***A*** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (1/5)

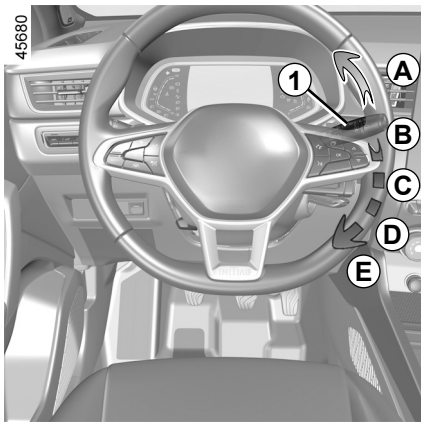

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent

- ***A*** **balayage unique**
  Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.
- ***B*** **arrêt**
- ***C*** **balayage intermittent**
  Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague ***2***.
- ***D*** **balayage continu lent**
- ***E*** **balayage continu rapide**

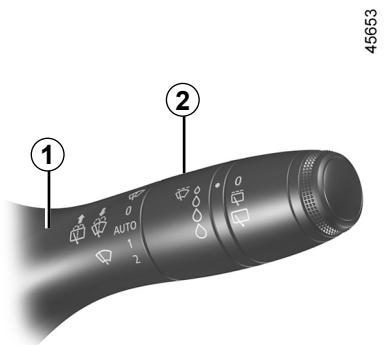

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage.

D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette ***1*** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (2/5)

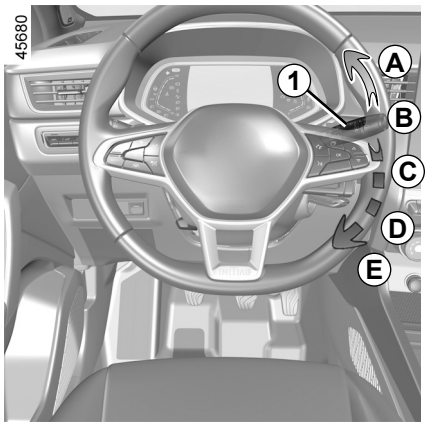

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

A **balayage unique**
Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B **arrêt**

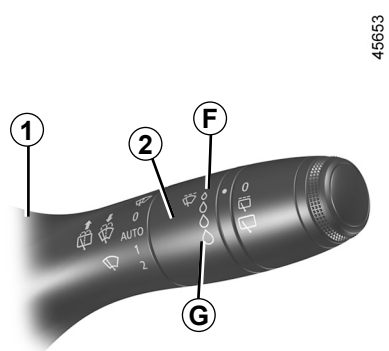

C **fonction essuyage automatique**
Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague ***2*** :
– ***F*** : sensibilité minimum ;
– ***G*** : sensibilité maximum.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

Nota :

– le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
– en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
– n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
– dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
– lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette ***1*** en position ***B*** afin de désactiver l'essuyage automatique.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (3/5)

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut être perturbé en cas de :

– balais d'essuie-vitres détériorés ; un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;

– pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ; l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.

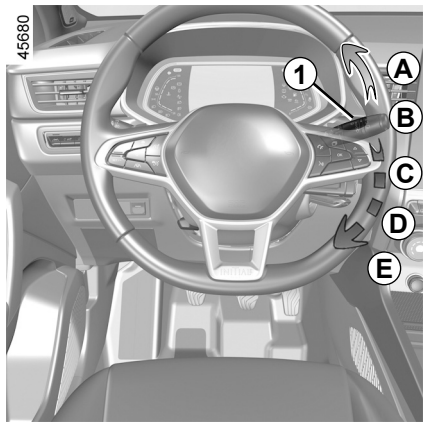

D **balayage continu lent**

E **balayage continu rapide**

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage.

D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette ***1*** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Précautions

– En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.

– N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (4/5)

Position particulière de l'essuyage avant (position service)

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

Elle peut être utile pour :

– nettoyer les balais ;

– dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;

– remplacer les balais ➥ 5.34.

Contact mis ou moteur démarré, levez deux fois de suite la manette ***1*** en position ***A*** (fonction balayage unique).

Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position abaissée, contact mis, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette ***1*** sur la position ***A*** (balayage unique).

Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise sinon il y a un risque d'endommagement du capot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.

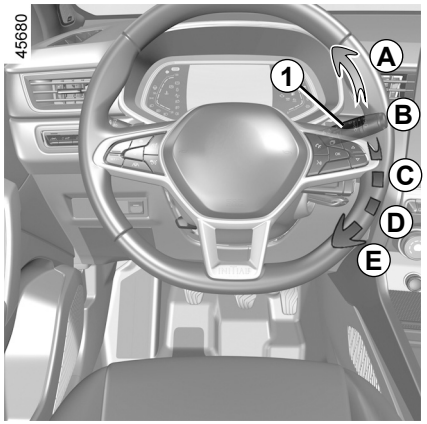

Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise…) ramenez la manette ***1*** en position ***B*** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel…), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter.

Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

OVSF23E2

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (5/5)

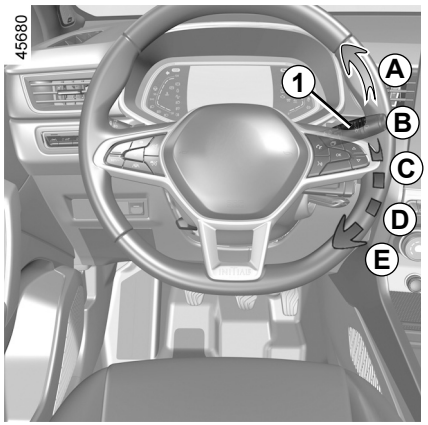

Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette ***1*** puis relâchez.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux aller-retours des essuie-vitres suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver le troisième aller-retour des balais ➥ 1.80

Nota : par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la commande de désembuage avant de le nettoyer.

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).

Risque de blessures.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

– il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
– ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
– décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➥ 5.34.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

– Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
– assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

OVSF23E2

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE (1/2)

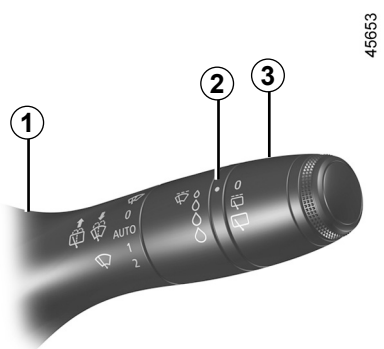

Essuie-vitre arrière

Contact mis, faites pivoter l'anneau ***3*** de la manette ***1*** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère ***2***

- **arrêt ;**
- **balayage intermittent.**
  Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule ;
- **balayage continu lent.**

Pour arrêter le fonctionnement, faites pivoter de nouveau l'anneau ***3***.

Nota :

Lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau ***3*** de la manette ***1*** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage automatique.

Respectez les préconisations d'usage.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.

Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage…) ramenez la manette ***1*** en position arrêt.

Risque de blessures et/ou de détériorations.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➥ 5.34.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

OVSF23E2

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE (2/2)

Activation/désactivation de l'essuie-vitre arrière

Le passage en marche arrière déclenche l'essuyage arrière en balayage intermittent (si les essuie-vitres avant fonctionnent). Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction ➥ 1.80.

Pour les véhicules non équipés d'un menu de personnalisation des réglages, faites désactiver la fonction par un Représentant de la marque.

En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles. Si un obstacle empêche le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactiver l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Précautions

– En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si le balai n'est pas collé. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.

– N'actionnez pas l'essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée du balai.

45653



Essuie/lave lunette arrière

Contact mis, poussez la manette ***1*** de façon prolongée puis relâchez-la.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-lunette, deux aller-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un troisième (fonction essuie-goutte).

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

RÉSERVOIR CARBURANT (1/3)

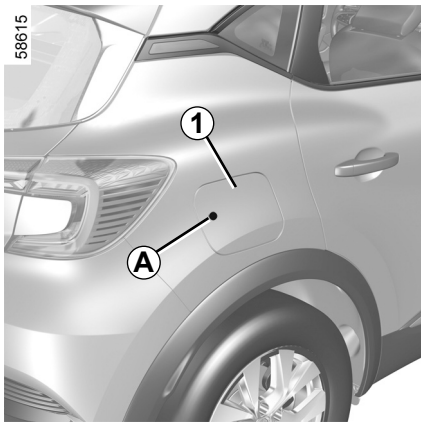

Capacité utilisable du réservoir :

48 litres environ.

Véhicule déverrouillé, pour ouvrir le portillon ***1***, appuyez sur la zone ***A***, puis relâchez. Le portillon ***1*** s'entrouvre.

Pendant le remplissage, utilisez le porte-bouchon ***2*** sur le portillon ***1*** pour suspendre le bouchon ***3***.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant».

Pour fermer, repoussez le portillon avec la main jusqu'en butée.

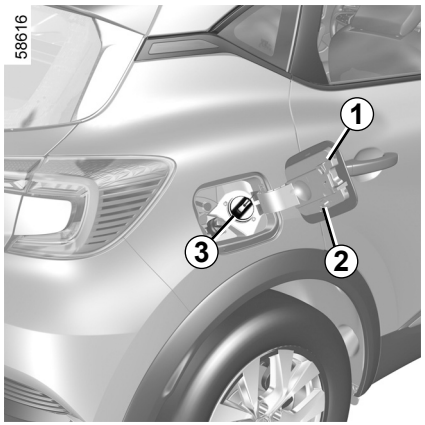

Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.
Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conformes aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon ***1*** ➥ 6.5.

Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles : reportez-vous au tableau ➥ 0.8.

Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.
Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **pas** ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur ➥ 0.8. Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques.
Consultez un Représentant de la marque.

OVSF23E2

RÉSERVOIR CARBURANT (2/3)



Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon ***1*** ➥ 6.5.

Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.
À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.
Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le portillon ***1*** et son pourtour doivent rester propres.

Cas particulier

Lorsque le véhicule est resté immobilisé depuis plus de 3 mois, **il est nécessaire d'ajouter du carburant pour empêcher toute détérioration de la pompe à carburant**.

Pour cela, contact coupé, faites un appoint de carburant de **5 litres minimum** puis démarrez le moteur pour faire fonctionner la pompe et permettre le renouvellement du carburant dans le circuit.

Dans le cas où le niveau de carburant dans le réservoir ne permet pas d'ajouter 5 litres minimum de carburant, effectuez au préalable un roulage du véhicule jusqu'à pouvoir effectuer l'appoint.

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction STOP and START) : coupez impérativement le contact ➥ 2.4, ➥ 2.5.

Risque d'incendie.

RÉSERVOIR CARBURANT (3/3)

Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection…) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

– procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;

– enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;

– faire appel à un Représentant de la marque.

OVSF23E2

Chapitre 2 : la conduite

Rodage 2.2
Contacteur de démarrage 2.3
Démarrage, arrêt moteur 2.4
Fonction stop and start 2.10
Particularités des versions essence 2.14
Levier de vitesses, Frein à main 2.16
Frein de parking assisté 2.17
Fonction « AUTOHOLD » 2.21
Eco conduite 2.22
Conseils entretien et antipollution 2.30
Environnement 2.31
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques 2.32
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite 2.38
Alerte de sortie de voie 2.43
Aide au maintien de voie 2.48
Avertisseur d'angle mort 2.54
Alerte distances de sécurité 2.61
Freinage actif d'urgence 2.65
Détection de panneaux de signalisation routière 2.73
Limiteur de vitesse/régulateur de vitesse 2.77
Régulateur de vitesse adaptatif 2.86
Assistant Autoroute et Trafic 2.100
Aide au parking 2.116
Caméra de recul 2.123
Boîte de vitesses automatique 2.126
Appel d'urgence 2.130

RODAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km environ** que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau de liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « **MAXI** » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « **MINI** » et « **MAXI** ». Cela ne présente aucun risque.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

CONTACTEUR DE DÉMARRAGE : véhicule avec clé

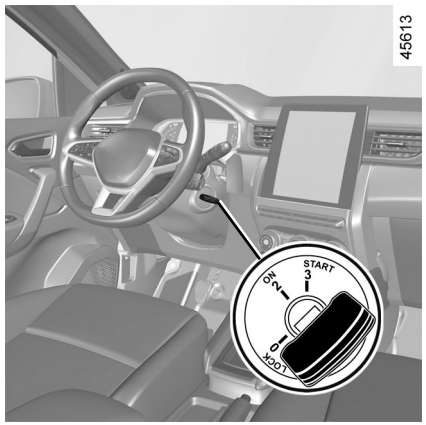

Contacteur de démarrage

Position « Stop et blocage de direction » LOCK 0

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Marche » ON 2

Le contact est mis. Les accessoires éventuels (radio...) peuvent être utilisés.

Position « Démarrage » START 3

Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec clé

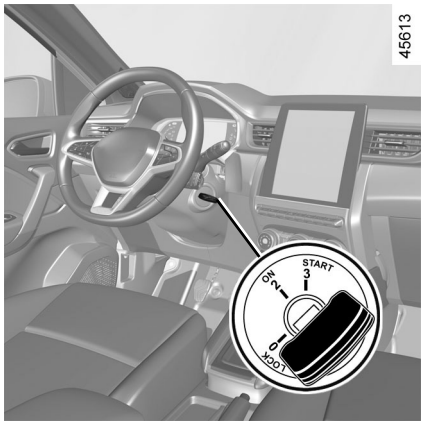

Démarrage du moteur

Pour démarrer:

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique avec levier mécanique, positionnez le levier en position **P**.

Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente.

Risque d'inactivation de l'assistance de direction.

Risque d'accident.

Versions essence

– Actionnez le démarreur **sans accélérer** ;

– relâchez la clé dès le départ du moteur.

Particularité : en cas de démarrage du moteur par température extérieure très basse (inférieure à –10 °C) : maintenez la pédale d'embrayage enfoncée jusqu'au démarrage du moteur.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, tournez la clé en position « **LOCK** » **0**.

Nota : véhicules à boîte de vitesses manuelle, en cas de calage moteur, le message « Débrayer » s'affiche au tableau de bord. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.

Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction… et des dispositifs de sécurité passive tels que les airbags, les prétensionneurs.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes... De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement. **RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES**.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (1/5)

58609



La carte doit être dans la zone de détection ***1***.

Pour démarrer :

– véhicules à boîte de vitesses automatique, en position **P**, appuyez sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ***2***, puis relâchez la pédale de frein une fois le moteur démarré ;

– véhicules à boîte de vitesses manuelle, appuyez sur la pédale de frein et appuyez sur le bouton ***2***, puis relâchez la pédale de frein une fois le moteur démarré. Si une vitesse est engagée, appuyez également sur la pédale d'embrayage.

45780

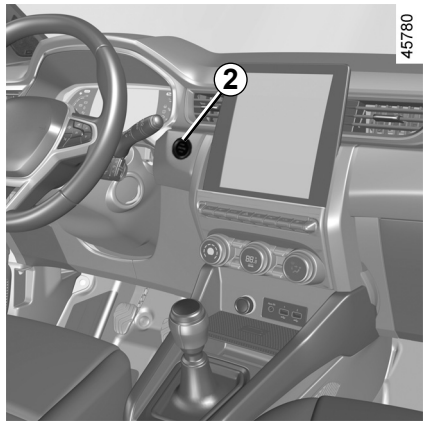

Particularités

– Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou « Débrayer + START » ou « Mettre boîte de vitesses sur P » s'affiche au tableau de bord ;

– dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage ***2*** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit.

Nota : véhicules à boîte de vitesses manuelle, en cas de calage moteur, le message « Débrayer » s'affiche au tableau de bord. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (2/5)

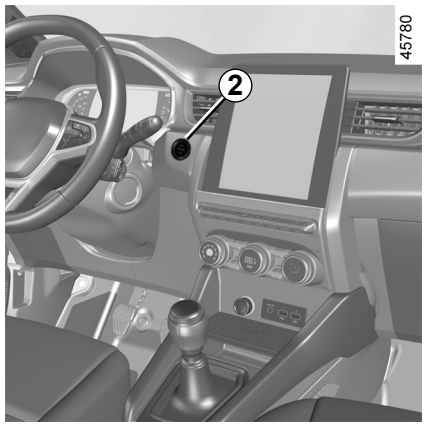

Démarrage « mains libres » coffre ouvert

Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.

Fonction accessoires

(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton ***2*** sans appui sur les pédales.

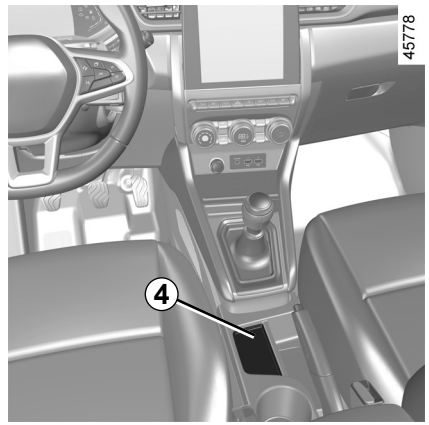

Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

– usure de la pile de la carte... ;

– proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo…) ;

– véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

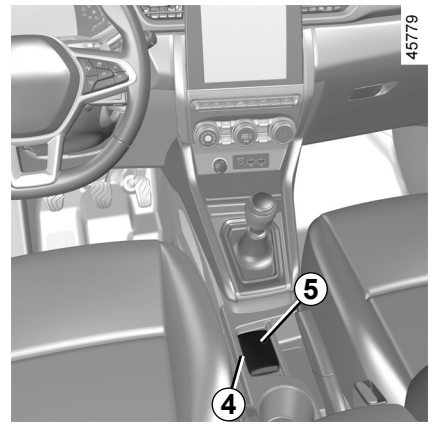

Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.

Appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage, puis placez la carte ***5*** (côté bouton) sur la zone de dépose ***4***. Appuyez sur le bouton ***2*** pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (3/5)

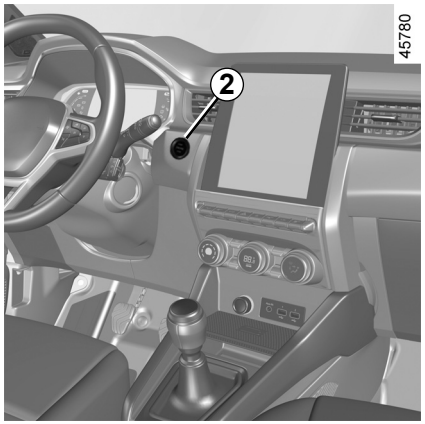

Conditions d'arrêt du moteur

Le véhicule doit être à l'arrêt, levier en position **P** pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique.

Carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton ***2*** : le moteur s'arrête. La colonne de direction se verrouille à l'ouverture d'une porte ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle ou si la pile de la carte est usée, véhicule à l'arrêt, lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de trois secondes sur le bouton ***2***.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir la récupérer avant de procéder à l'appui long, sans carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

Moteur arrêté, les accessoires (radio…) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction… et des dispositifs de sécurité passive tels qu'airbags, prétensionneurs.

Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

OVSF23E2

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (4/5)

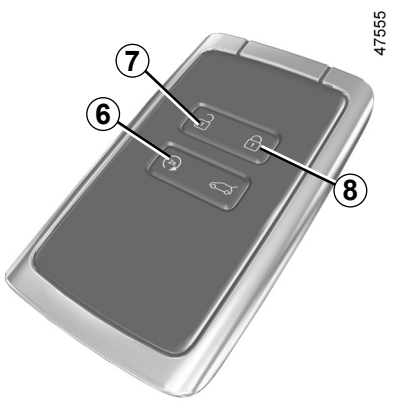

Démarrage du moteur à distance

Cette fonction permet de démarrer le moteur à distance.

Initialisation

Lorsque le véhicule en est équipé, faites un appui bref sur le bouton de déverrouillage ***7*** puis effectuez deux appuis successifs d'environ 2 secondes sur le bouton de démarrage à distance ***6***. Le temps entre les deux appuis doit être inférieur à 5 secondes. Les feux de détresse s'allument fixe pendant 3 secondes pour confirmer l'initialisation du système.

Nota : dès que la fonction a été activée, elle ne peut pas être désactivée.

Nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.

Fonctionnement

Pour démarrer le moteur à distance, appuyez sur le bouton de verrouillage ***8*** puis appuyez, dans une durée inférieure à 2 secondes, sur le bouton de démarrage à distance ***6*** pendant environ 2 secondes. Les feux de détresse s'allument fixe pendant environ 3 secondes et le moteur démarre.

Le moteur tournera pendant 5 minutes. Une fois le moteur démarré, il sera possible de rajouter 5 minutes supplémentaires, appuyez à nouveau sur le bouton de verrouillage ***8*** puis appuyez sur le bouton de démarrage à distance ***6***. Les feux de détresse s'allument fixe pendant 3 secondes pour confirmer la prolongation.

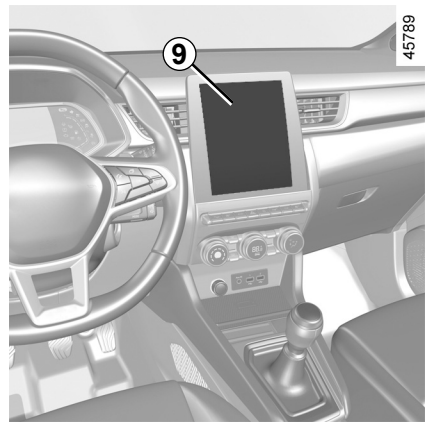

Cette fonction permet également de programmer le démarrage du moteur afin de chauffer ou ventiler l'habitacle jusqu'à 24 heures avant l'utilisation du véhicule.

Suivant véhicule, la configuration et la programmation se font via l'afficheur multimédia ***9***, pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (5/5)

Le champ d'action pour le démarrage du moteur à distance varie selon l'environnement, entre autre :

– des obstacles proches bâtiments, murs, autres véhicules... ;

– des interférences radio (télévision, radio, téléphone portable, tout autres contrôleurs à distances...) ;

– la batterie de la clé ou du badge faible.

En cas d'utilisation de la fonction, assurez-vous d'avoir désactivé les consommateurs (tels que : essuie-vitres, éclairage extérieur, radio, sièges chauffants, volant chauffant…) et d'avoir débranché tous les accessoires avant de quitter le véhicule.

Risque d'incendie.

Le démarrage du moteur à distance fonctionne si :

– la boîte de vitesse est en position **P** ou **N** pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ;

– le contact est coupé ;

– le capot moteur est fermé ;

– tous les ouvrants (portes et coffre) sont fermés et verrouillés lorsque vous quittez le véhicule ;

– en conditions climatiques extrêmes, le démarrage du moteur à distance par programmation peut ne pas fonctionner.

Si une des conditions n'est pas respecté, les feux clignotent pendant environ 3 secondes.

Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

N'utilisez pas la fonction de démarrage du moteur à distance ou sa programmation lorsque :

– le véhicule est dans un garage ou un milieu confiné.

Risque d'intoxication ou d'asphyxie par émissions de gaz d'échappement.

– le véhicule est recouvert d'une housse de protection.

Risque d'incendie.

– le capot moteur est ouvert ou avant son ouverture.

Risque de brûlures et de blessures graves.

Suivant pays, l'utilisation de la fonction démarrage à distance ou de sa programmation peut être interdite par la législation et/ou les réglementations en vigueur.

Avant l'utilisation de cette fonction, vérifiez la législation et/ou les réglementations du pays en vigueur.

OVSF23E2

FONCTION STOP AND START (1/4)

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre. Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement. En roulage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule ou, suivant véhicule, à vitesse non nulle. Le témoin  apparaît au tableau de bord pour vous en avertir.

Conditions de mise en veille à basse vitesse

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

– la boîte est en position D, M ou N ;

et

– la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;

Si le témoin  clignote, cela vous indique que la pédale de frein n'est pas suffisamment appuyée;

et

– la pédale d'accélération n'est pas appuyée ;

et

– la vitesse est nulle ou, suivant véhicule, dès que la vitesse est inférieure à un seuil dépendant du véhicule.

La mise en veille moteur est maintenue si la position P est engagée, ou si la position N est engagée avec frein de parking serré, pédale de frein relâchée.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

– la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;

et

– la pédale d'embrayage est relâchée.

Si le témoin  clignote, cela vous indique qu'il faut relâcher totalement la pédale d'embrayage ;

et

– la vitesse du véhicule est inférieure à un seuil dépendant du véhicule.

Pour tous les véhicules :

le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle en sortie de veille moteur ou à vitesse supérieure à 1km/h environ (descente, pente...).



Dans le cas d'une mise en veille du moteur, le frein de parking assisté (suivant véhicule) ne se serre pas automatiquement.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le témoin  est allumé au tableau de bord).



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➥ 2.4 ➥ 2.5.

FONCTION STOP AND START (2/4)

Conditions de mise en veille à haute vitesse

Suivant véhicule, la mise en veille peut s'activer en mode roue libre ➥ 1.56.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

– la boîte est en position D ou M ;

et

– la pédale de frein est relâchée ;

et

– la pédale d'accélération est relâchée .

Le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur tournant en vue d'un démarrage rapide.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction STOP and START) : coupez impérativement le contact ➥ 2.4 ➥ 2.5. **Risque d'incendie.**

Sortie de veille moteur

Pour boîte de vitesses automatique :

– à l'ouverture de la porte conducteur ;
ou
– au débouclage de la ceinture conducteur ;
– la pédale de frein est relâchée, position D, M ou N engagée **;**
ou
– la position R est engagée **;**
ou
– la pédale d'accélérateur est appuyée **;**
ou
– en mode manuel, les palettes de vitesses sont actionnées.

Fonction « AUTOHOLD » activée ➥ 2.21, la pédale de frein peut être relâchée et la mise en veille moteur conservée.
Pour la sortie de mise en veille moteur, pédale de frein relâchée, appuyez sur la pédale d'accélération.

OVSF23E2

FONCTION STOP AND START (3/4)

Pour boîte de vitesses manuelle :

– à l'ouverture de la porte conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

– au débouclage de la ceinture conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

– vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;

ou

– vitesse engagée et pédale d'embrayage totalement enfoncée.

Particularité : Suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le moteur est en veille, le témoin  s'affiche quelques secondes au tableau de bord.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle :

le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

– la porte conducteur n'est pas fermée ;

– la ceinture conducteur n'est pas bouclée ;

– la marche arrière a été enclenchée ;

– le capot moteur est non verrouillé ;

– la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;

– la batterie n'est pas suffisamment chargée ;

– la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;

– l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;

– l'altitude est trop élevée ;

– la pente est trop importante pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ;

– la fonction « voir clair » est activée ➥ 3.11 ;

– la température moteur est insuffisante ;

– le système de dépollution est en cours de régénération ;

– ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur.



Désactivez la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

FONCTION STOP AND START (4/4)

Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.
Cela peut se produire notamment lorsque :

– la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;

– la fonction « voir clair » est activée ➥ 3.11 ;

– la batterie n'est pas suffisamment chargée ;

– la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;

– appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;

– ...

Le témoin apparaît au tableau de bord et vous avertit du redémarrage automatique du moteur.

Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➥ 2.4 ➥ 2.5.

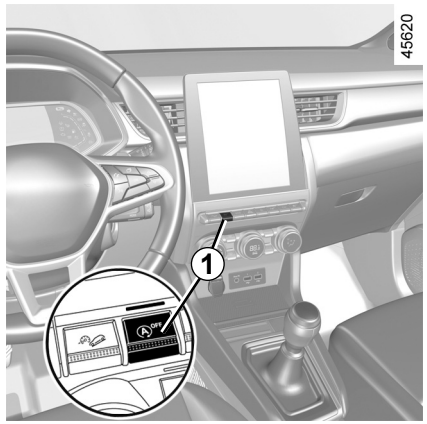

Le témoin peut être accompagné d'un message au tableau de bord :

– « Optimisation charge batterie » pour prioriser la charge batterie ;
– « Priorité confort thermique » pour prioriser l'air conditionné ;
– « Priorité moteur tournant » pour prioriser les activités moteur.

Particularité : moteur en veille, un appui sur le contacteur ***1*** redémarre automatiquement le moteur.

Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur ***1*** pour désactiver la fonction. Le message « Stop & Start désactivé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur ***1*** s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le message « Stop & Start activé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur ***1*** s'éteint.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule par appui sur le bouton de démarrage ➥ 2.4 ➥ 2.5.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » apparaît au tableau de bord, accompagné de l'allumage du témoin du contacteur ***1***, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

OVSF23E2

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE (1/2)

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

– roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;

– utilisation d'essence plombée ;

– utilisation d'additifs pour lubrifiant ou carburant non agréés.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

– système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;

– perte de puissance ;

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener à sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager le pot catalytique, le démarreur, ou bien de provoquer une usure prématurée de la batterie, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance**.

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.

Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE (2/2)

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs essence.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre. Pour cela, à l'apparition du témoin , roulez dès que possible à une vitesse comprise entre 50 km/h et 110 km/h environ compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 5 à 20 minutes environ.

Nota : l'extinction du témoin peut se produire au-delà des 20 minutes lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

En cas de saturation du filtre, le témoin  et, suivant véhicule, le témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin  et, suivant véhicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin  vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

LEVIER DE VITESSES, FREIN À MAIN

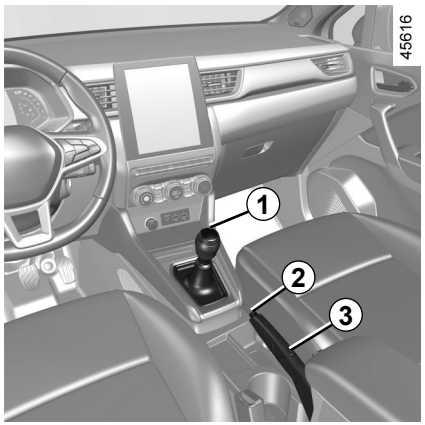

Levier de vitesses

Véhicules à boîte de vitesses manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau ***1***.

Véhicules à boîte de vitesses automatique : ➥ 2.126.

Passage en marche arrière
Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier ***3*** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton ***2*** et ramenez le levier au plancher.

Le témoin lumineux (Ⓟ) s'éteint au tableau de bord.
Si vous roulez avec le frein à main mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.

Pour serrer

Tirez le levier ***3*** vers le haut. Assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé. Le témoin lumineux (Ⓟ) s'allume au tableau de bord.

Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe voire de détérioration.

À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1re ou marche arrière) pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique ou la position **P** pour les véhicules à boîte de vitesses automatique.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

OVSF23E2

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (1/4)

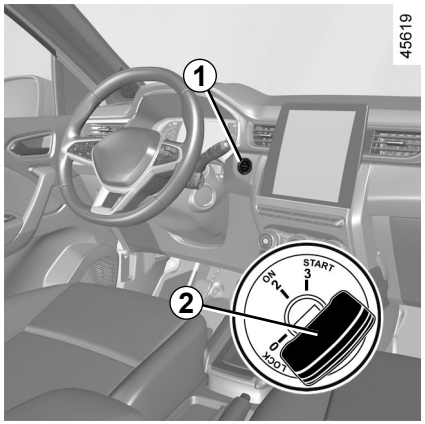

Fonctionnement assisté

Serrage assisté du frein de parking

Véhicule à l'arrêt, le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule :

– **par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur *1* ou par action sur la clé de contact *2* (clé en position « ON » 2) ;**

ou

– **au débouclage de la ceinture conducteur ;**

ou

– **à l'ouverture de la porte conducteur ;**

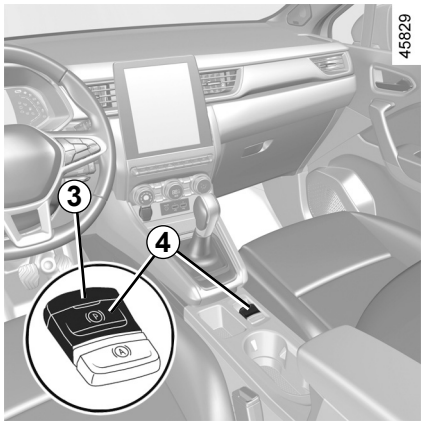

ou

– pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, lorsque **la position P est engagée.**

Dans tous les autres cas, par exemple, **le calage moteur ou la mise en veille du moteur du fait de la fonction Stop and Start** ➥ 2.10, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé. Pour certains pays, la fonction serrage assisté n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le message « Frein de parking serré » et le témoin (Ⓟ) au tableau de bord et par l'allumage du témoin ***3*** du contacteur ***4***.

Suite à l'arrêt moteur, le témoin ***3*** s'éteint quelques minutes après le serrage du frein de parking assisté et le témoin (Ⓟ) s'éteint au verrouillage du véhicule.

Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifier le serrage effectif du frein de parking assisté.
Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin ***3*** du contacteur ***4*** et du témoin (Ⓟ) au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.
Suivant véhicule, une vignette présente sur la partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (2/4)

Fonctionnement assisté (suite)

Nota : dans certaines situations (défaillance du serrage assisté, desserrage manuel du frein de parking...), pour vous indiquer que le frein de parking assisté est desserré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord :

– moteur tournant : à l'ouverture de la porte conducteur ;

– moteur à l'arrêt (en cas de calage moteur par exemple) : à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur ***4*** pour serrer le frein de parking assisté.

Desserrage assisté du frein de parking

Le desserrage se fait dès le démarrage du véhicule en accélérant.

Fonctionnement manuel

Vous pouvez commander manuellement le frein de parking assisté.

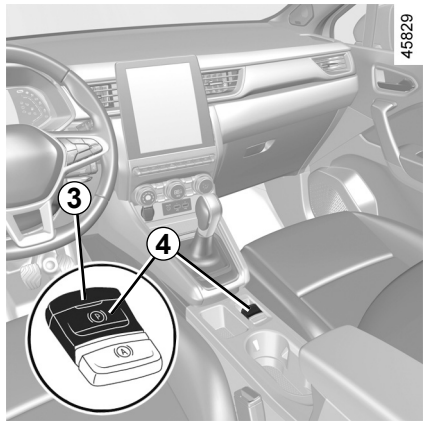

Serrage manuel du frein de parking assisté

Tirez le contacteur ***4***. Le témoin ***3*** et le témoin (Ⓟ) au tableau de bord s'allument.

Desserrage manuel du frein de parking assisté

Appuyez sur le contacteur ***1*** sans appui sur les pédales ou tournez la clé ***2*** en position « **ON** » **2** pour la mise sous contact du véhicule. Appuyez sur la pédale de frein puis appuyez sur le contacteur ***4*** : le témoin ***3*** du contacteur et le témoin (Ⓟ) affiché au tableau de bord s'éteignent.

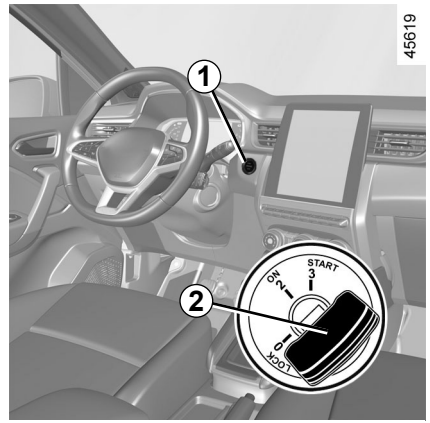

Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifier le serrage effectif du frein de parking assisté.

Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin ***3*** du contacteur ***4*** et du témoin (Ⓟ) au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

Suivant véhicule, une vignette présente sur la partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (3/4)

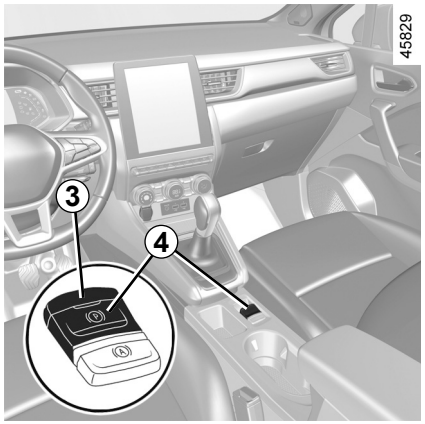

Arrêt ponctuel

Pour actionner manuellement le frein de parking assisté (arrêt à un feu rouge, arrêt moteur tournant…) : tirez et relâchez le contacteur ***4***. Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.

Cas particuliers

Pour stationner sur plan incliné ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur ***4*** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.

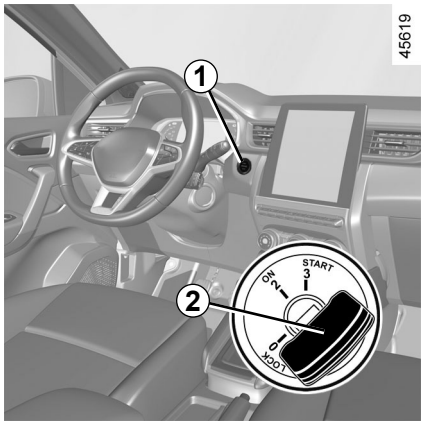

Pour stationner frein de parking assisté desserré (risque de gel par exemple) :

– engagez une vitesse ou la position **P** : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission ;

– arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ***1*** ou par action sur la clé de contact ***2*** ;

– débouclez la ceinture de sécurité conducteur ;

– ouvrez la porte conducteur ;

– desserrez manuellement le frein de parking assisté (reportez-vous au paragraphe « Desserrage manuel du frein de parking assisté » en page précédente) ;

– suivant véhicule, le frein de parking assisté se resserre automatiquement, effectuez à nouveau un desserage manuel.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (4/4)

Versions avec boîte de vitesses automatique

Porte conducteur ouverte ou mal fermée et moteur tournant, pour des raisons de sécurité, le desserrage automatique est désactivé (ceci afin d'éviter que le véhicule roule tout seul sans conducteur). Le message « Desserrer manuellement » apparaît au tableau de bord lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.

Ne sortez jamais de votre véhicule sans remettre la position **P** et sans couper le moteur. En effet, véhicule à l'arrêt, moteur tournant avec une vitesse engagée, si vous accélérez, le véhicule peut se mettre en mouvement.

Risque d'accident.

Anomalies de fonctionnement

– En cas d'anomalie, le témoin s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de parking à contrôler » et dans certains cas du témoin (Ⓟ). Consultez rapidement un Représentant de la marque.

– En cas de défaillance du frein de parking assisté, le témoin STOP s'allume accompagné du message « Panne du système de freinage », d'un signal sonore et dans certains cas du témoin (Ⓟ). Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation.

L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

En cas de message « Panne électrique DANGER » ou « Batterie à contrôler » ou « Panne du système de freinage », il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîtes de vitesses mécaniques), la position **P** (boîtes de vitesses automatiques) ou en tirant sur le contacteur ***4*** pendant 10 secondes environ.

Si les conditions et la pente le justifient, calez le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Faites appel à une Représentant de la marque.

FONCTION « AUTOHOLD »

Véhicule à l'arrêt (par exemple à un feu rouge, une intersection, un embouteillage...), la fonction assure le maintien de la force de freinage quand le conducteur relâche la pédale de frein.
La force de freinage se relâche dès que le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé.

Activation

Appuyez sur le contacteur ***2***.
Le témoin ***1*** du contacteur ***2*** s'allume pour vous confirmer l'activation de la fonction.

Désactivation

Appuyez en même temps sur la pédale de frein et sur le contacteur ***2***.
Le témoin ***1*** du contacteur ***2*** s'éteint pour vous confirmer la désactivation de la fonction.
Lors d'un maintien de la force de freinage, le frein de parking se serre automatiquement lorsque :
– le conducteur quitte le véhicule ;
ou
– le véhicule reste immobilisé plus de trois minutes environ.

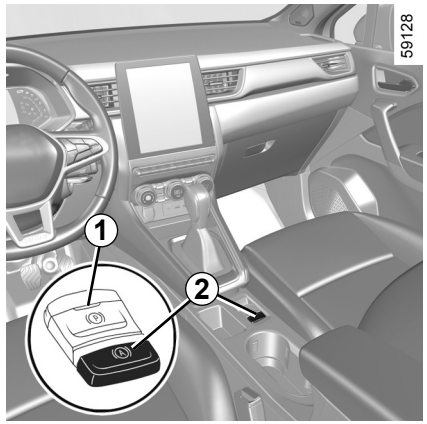

Conditions de maintien de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :
– la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée ;
et
– le frein de parking assisté est desserré ;
et
– le véhicule n'est pas à l'arrêt dans une très forte pente.

Le maintien de la force de freinage est confirmé par le témoin (A) au tableau de bord.

Conditions d'interruption de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :
– le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé ;
ou
– le conducteur désactive la fonction.

Le témoin (A) s'éteint au tableau de bord.

Après chaque démarrage, la fonction reprend l'état en cours lors du dernier arrêt.

Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifier le serrage effectif du frein de parking assisté.
Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin du contacteur ***2*** et du témoin (P) au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente sur la partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (1/8)

La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire.

Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux.

La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

– le compte-tours ;

– l'indicateur de changement de vitesse ;

– l'indicateur de style de conduite ;

– le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;

– l'indicateur d'accélération Eco ;

– le mode ECO ;

– la fonction roue libre ;

– la fonction Stop and Start ➥ 2.10.

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (2/8)

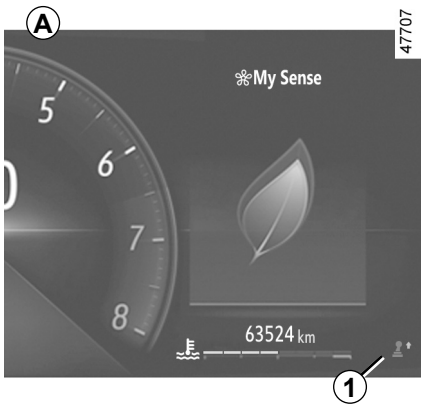

Au tableau de bord *A*, *B* ou *C*

Suivant véhicule, l'affichage des informations peut être organisé et personnalisé en fonction du style de personnalisation du tableau de bord sélectionné à partir de l'écran multimédia.

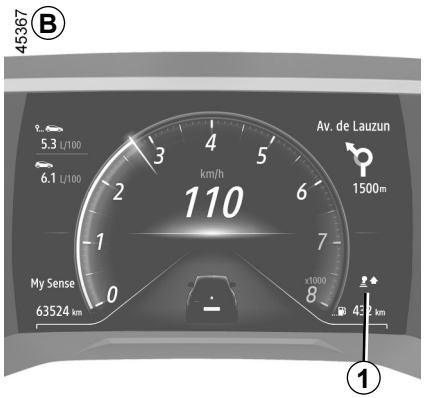

Indicateur de changement de vitesse *1*

Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :

engagez le rapport supérieur ;

engagez le rapport inférieur.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation en carburant du véhicule.

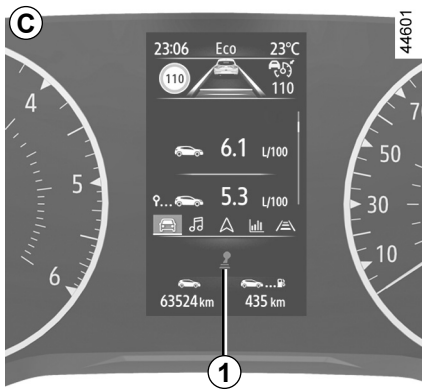

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (3/8)

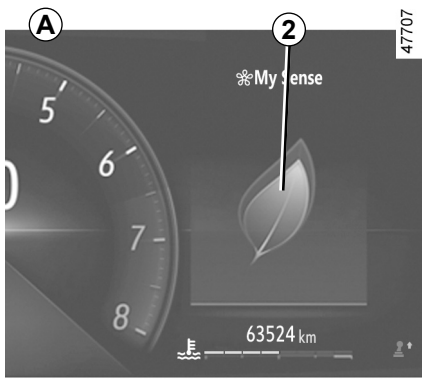

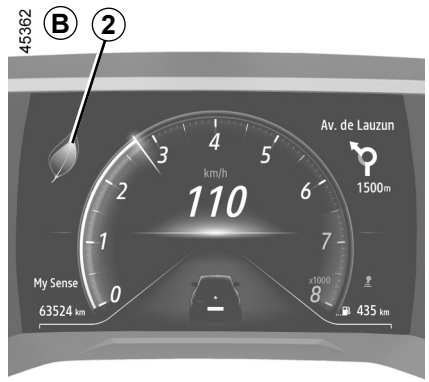

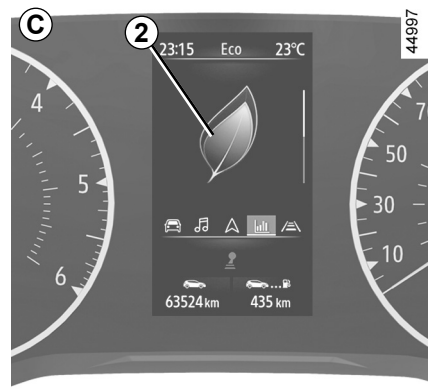

Indicateur de style de conduite *2*

Il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par l'indicateur ***2***.

Plus la feuille de l'indicateur ***2*** est importante et plus votre conduite est souple et économique.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (4/8)

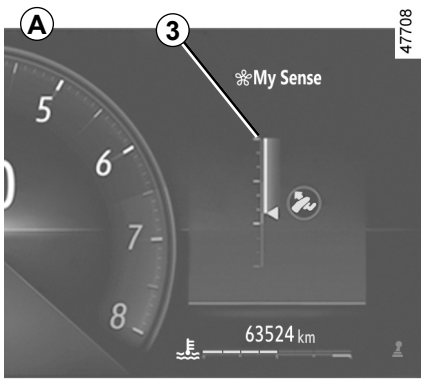

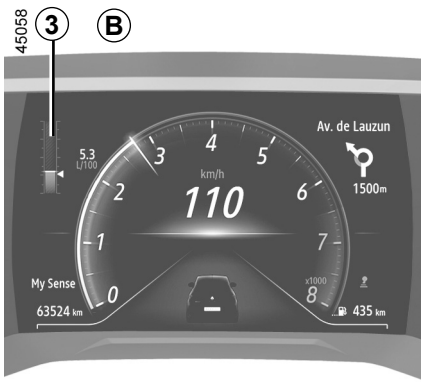

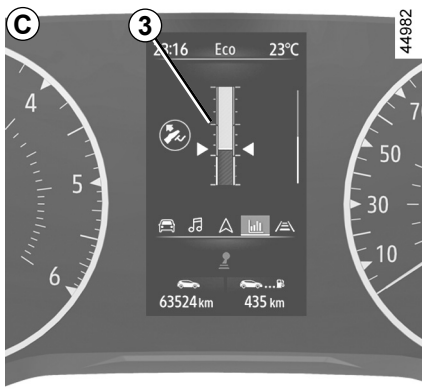

Indicateur d'accélération Eco *3*

Il vous informe en temps réel si vous avez une accélération modérée ou forte.

Vous êtes averti par l'indicateur ***3*** :

– vert : l'accélération est modérée et correcte ;

– blanc : l'accélération est trop élevée ;

– gris : l'accélération est forte.

Nota : il n'est pas possible d'afficher simultanément l'indicateur de style de conduite ***2*** et l'indicateur d'accélération Eco ***3***.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (5/8)

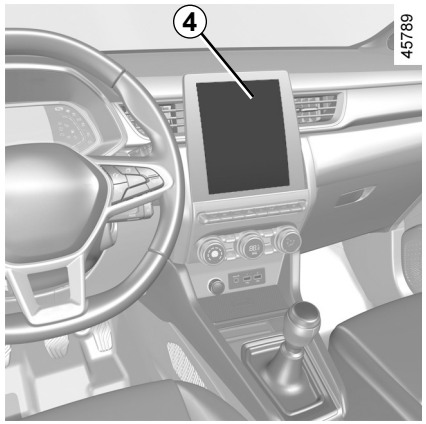

Sur l’écran multimédia

Bilan trajet

À la coupure du moteur, l’affichage « Bilan trajet » sur l’écran multimédia ***4*** donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

– le score général ;

– l’évolution du score ;

– la distance sans consommation.

Un score global de 0 à 100 s’affiche vous permettant d’évaluer votre performance d’éco-conducteur.

Plus le score est élevé, plus votre consommation de carburant est basse.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d’améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances entre elles et avec celles des autres utilisateurs du véhicule.

Pour plus d’informations, reportez-vous à la notice multimédia.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (6/8)

Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant.

Elle agit sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesse, régulation de vitesse, décélération...).

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation.

Activation de la fonction

Suivant véhicule, la fonction peut être activée soit :

– par appui sur le contacteur ***5*** ;

– par appui sur le contacteur ***6*** ➥ 3.2 ;

– depuis l'écran multimédia (reportez-vous à la notice multimédia).

Le témoin ECO s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

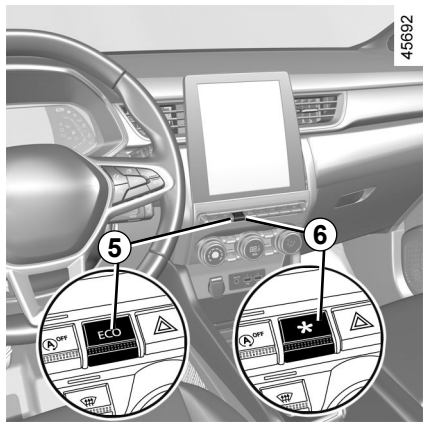

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

Désactivation de la fonction

Suivant véhicule, la fonction peut être désactivée soit :

– par appui sur le contacteur ***5*** ;

– par appui sur le contacteur ***6*** ➥ 3.2.

Le témoin ECO s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

Fonction roue libre

Suivant véhicule, pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, dans les phases de décélération (en enlevant complètement le pied de la pédale d'accélérateur), le passage en roue libre (point mort automatique) permet de diminuer le frein moteur et d'aller plus loin sans accélérer, afin d'économiser du carburant.

Le témoin roue libre s'allume lorsque le paramètre « Roue libre » est activé (ON) dans les réglages utilisateur ➥ 1.80.

Fonction activée, ce témoin s'affiche :

– en gris lorsque le véhicule n'est pas en roue libre ;

– en vert ou, suivant véhicule, en blanc, lorsque le véhicule est en mode roue libre (point mort automatique).

Nota : suivant véhicule, pour les véhicules équipés du MULTI-SENSE ➥ 3.2, l'activation/désactivation s'effectue par le paramétrage des différents modes My Sense ou du mode ECO.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (7/8)

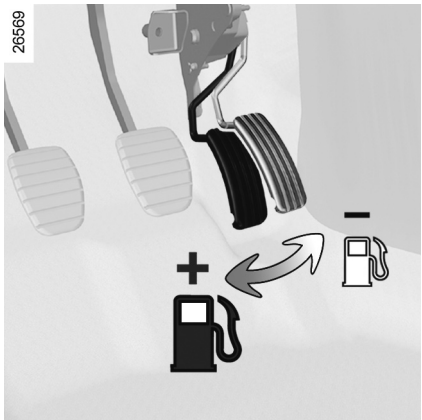

Conseils de conduite et ECO conduite

Le confort thermique

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant du véhicule lors de l'utilisation du chauffage (en particulier à des températures extérieures négatives) ou de la climatisation.

Comportement

– Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.

– Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule.

  À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

  – réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;

  – réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.

– La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps.

– Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.

– Évitez les accélérations brutales.

– Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.

– En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.

– Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.

– Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



Gêne à la conduite

Coté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments pré installés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (8/8)

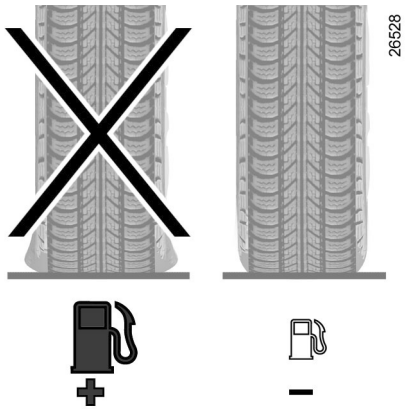

Pneumatiques

– Une pression insuffisante augmente la consommation.

– Privilégiez la pression à vitesse la plus élevée ou la pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant indiquée sur le chant de porte côté conducteur ➥ 4.11.

– L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

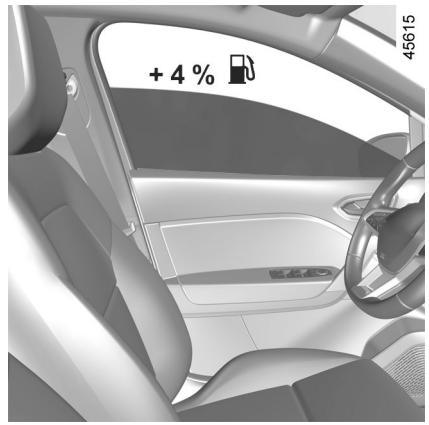

Conseils d'utilisation

– Privilégiez le Mode ECO.

– L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).

– Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.

– Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.

– **Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air sans mode automatique**, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :
Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

– Ne conservez pas une galerie de toit vide.

– Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.

– Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.

– Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

– **Bougies :** les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.
En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela, consultez un Représentant de la marque.

– **Allumage et ralenti :** ne nécessitent aucun réglage.

– **Filtre à air, filtre à carburant :** une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.
Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :
Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.
– S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
– s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO_2), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)…

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

– Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles…) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.

– Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.

– Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/6)

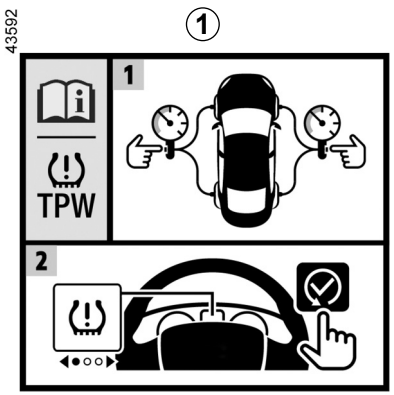

Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Le système est identifiable par la présence de l'étiquette ***1*** dans le véhicule.



Principe de fonctionnement

Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Le témoin  ***2*** s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

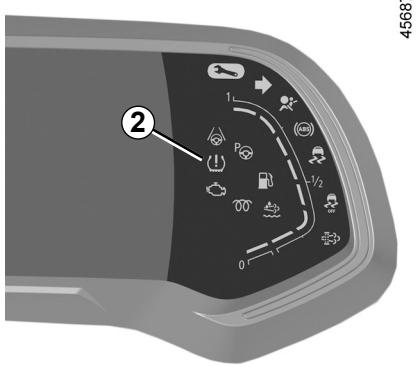

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/6)

Conditions de fonctionnement

Le système doit être réinitialisé avec une pression de gonflage égale à celles inscrites sur l'étiquette de pressions de gonflage des pneumatiques (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » en chapitre 4), sinon il pourrait ne pas donner un avertissement fiable en cas de perte de pression importante.

La réinitialisation doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Dans les situations suivantes, le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement :

– système non réinitialisé après un regonflage ou toute opération sur les roues ;
– système mal réinitialisé : pressions de gonflage différentes des pressions recommandées ;
– modification importante de la charge ou répartition de la charge sur un côté du véhicule ;
– conduite sportive avec forte accélération ;
– circulation sur chaussée enneigée ou glissante ;
– circulation avec des chaînes à neige ;
– montage d'un seul pneumatique neuf ;
– utilisation de pneumatiques non homologués par le Réseau de la marque.

La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

– après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques ;
– après un changement de roue ;
– après une permutation de roue.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

OVSF23E2

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/6)

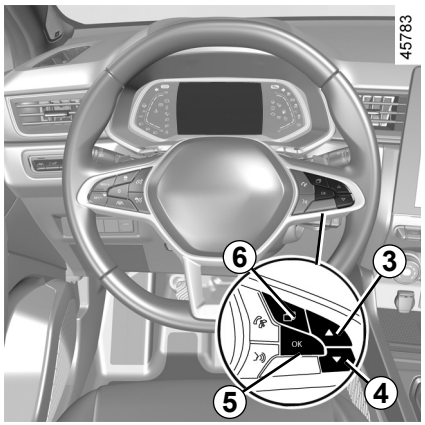

Procédure de réinitialisation

Contact mis, **véhicule à l'arrêt :**

– pour les véhicules équipés d'un tableau de bord de type ***A*** ou ***C*** ➥ 1.69, faites des appuis courts sur le contacteur ***6*** autant de fois que nécessaire pour se placer sur l'onglet « véhicule » ;

– pour les véhicules équipés d'un tableau de bord de type ***B***, faites des appuis courts sur le contacteur ***6*** pour vous positonner dans la zone ***7*** du tableau de bord ;



– faites des appuis courts sur le contacteur ***3*** ou ***4*** pour atteindre la page « Pression pneus init. appui long » ;

– faites un appui long sur le contacteur ***5*** **OK** pour lancer la réinitialisation.

Maintenez appuyé le contacteur ***5*** jusqu'à l'affichage du message « Opération terminée ». Vous pouvez rouler.

Lorsque le véhicule est équipé d'un système de navigation, la réinitialisation peut être aussi réalisée depuis l'écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.

OVSF23E2

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (4/6)

Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

Étapes	Messages	Interprétations
-	Pression pneus init. à l'arrêt	Ce message s'affiche lorsque vous roulez. Si vous souhaitez réinitialiser la pression des quatre pneumatiques, arrêtez le véhicule.
1	Pression pneus init. appui long	Véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur ***5*** OK pour lancer la réinitialisation jusqu'à l'affichage du message « Si pressions OK [rester appuyé] ».
2	Si pressions OK [rester appuyé]	Le message clignote : le système a pris en compte la demande de réinitialisation. Si la pression des quatre pneumatiques a été correctement ajustée aux valeurs préconisées sur l'étiquette de pression de gonflage des pneumatiques ➥ 4.11, faites un appui long sur le contacteur ***5*** OK jusqu'à l'affichage du message « Opération terminée ».
3	Opération terminée	La procédure de réinitialisation est achevée et réussie. Vous pouvez rouler.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (5/6)

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2** à **0,3** bar (**3** PSI).
Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.
Après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Remplacement roues/ pneumatiques

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➥ 5.12.

Après chaque changement de roue/ pneumatique, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé et qu'elle est montée sur le véhicule, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

N'utilisez que des équipements homologués par le Réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement. ➥ 5.4. Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

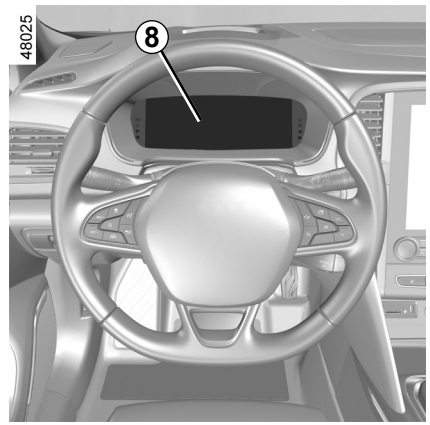

Anomalies de gonflage

Le tableau en page suivante reprend les messages d'alerte au tableau de bord ***8*** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (6/6)

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

Témoins	Messages	Interprétations
	Gonfler pneus et init.	Cela indique qu'un sous gonflage ou une crevaison d'un pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système.
	Ajuster pression pneus et init.	Cela indique une réinitialisation non réussie. Faites une vérification et un réajustement de la pression des pneumatiques avant de relancer la procédure de réinitialisation.
	Ajuster pression pneus et init.	Cela indique que la dernière réinitialisation du système a été effectuée il y a plus de 6 mois ou plus de 10 000 km environ. Faites une vérification et un réajustement de la pression des pneumatiques avant de relancer une procédure de réinitialisation.
	TPW à contrôler	Cela indique un défaut du système. Consultez un Représentant de la marque.
	TPW indisponible	Cela indique qu'une roue de secours d'une taille différente aux quatre autres roues est montée sur le véhicule. Le système est indisponible jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une roue de taille identique aux autres roues et que la procédure de réinitialisation soit effectuée.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/5)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- **de l'antiblocage des roues (ABS) ;**
- **du contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle du sous-virage et système antipatinage ;**
- **de l'assistance au freinage d'urgence ;**
- **de l'aide au démarrage en côte.**

D'autres systèmes d'aide à la conduite sont décrits en pages suivantes.

Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.
Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé…).
Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules…).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

OVSF23E2

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/5)

Anomalies de fonctionnement :

–  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « Système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré** ;

– , ,  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

OVSF23E2

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/5)

Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage…).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur. En cas de déclenchement du système, le témoin  clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélérations ou de décélérations.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue… ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les témoins  et  s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/5)

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, le système de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux stop

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent clignoter en cas de forte décélération.

Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

– si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâcherez le système peut se déclencher ;

– si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.

Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (5/5)

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort (position autre que **N** ou **P** pour les boîtes de vitesses automatiques) et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).

Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités…).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

OVSF23E2

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (1/5)

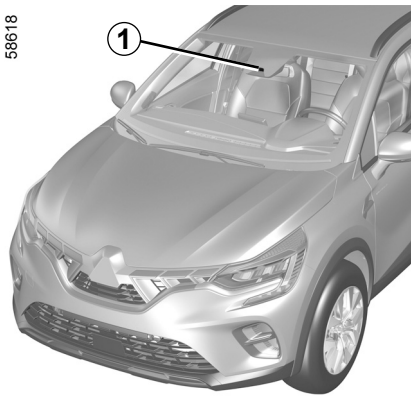

À partir des informations provenant de la caméra ***1***, la fonction avertit le conducteur en cas de franchissement d'une ligne (continue ou discontinue) ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

Localisation de la caméra *1*

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée…).

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

La fonction d'alerte de sortie de voie ne corrige pas la trajectoire du véhicule.

OVSF23E2

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (2/5)

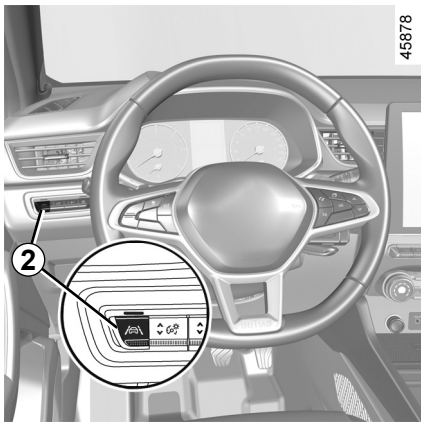

Activation/désactivation

Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur ***2*** autant de fois que nécessaire, pour sélectionner au tableau de bord « Alerte de sortie de voie ». Le message « Alerte sortie de voie activée » et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur ***2*** autant de fois que nécessaire, pour sélectionner au tableau de bord « Alerte sortie de voie désactivée » ou suivant véhicule, « Maintien de voie désactivé ». Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Fonctionnement

Fonction activée, le témoin  et les indicateurs des lignes gauche et droite ***3*** s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est prête à alerter si :

– la vitesse est comprise entre 70 km/h et 180 km/h environ ;

et

– le témoin  et les indicateurs de lignes ***3*** gauche et droite sont de couleur blanche.

La fonction entre en alerte si une ligne est franchie ou si le véhicule s'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans activation des indicateurs de changement de direction.

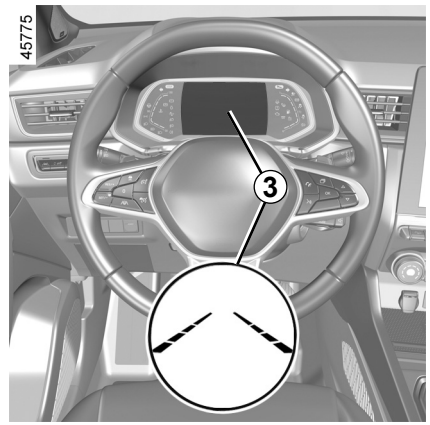

La fonction alerte le conducteur :

– au moyen d'une vibration au niveau du volant ;

et

– le témoin  et l'indicateur ***3*** de la ligne franchie passent en rouge.

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (3/5)

Indisponibilité temporaire

– franchissement très rapide de ligne ;
– roulage en continu sur la ligne ;
– quatre secondes environ après un changement de voie ;
– virages serrés ;
– la visibilité est dégradée ;
– activation d'un des indicateurs de direction ;
– forte accélération ;
– ...

Lorsque la fonction est indisponible, le témoin  et les indicateurs de lignes gauche et droite passent en gris au tableau de bord.

Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

– la marche arrière est engagée ;
– le champ de vision de la caméra est obstrué ;
– le témoin STOP est affiché.

Le témoin  et les indicateurs de lignes gauche et droite passent en gris au tableau de bord.

Réglages

Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia ***4***, reportez-vous à la notice multimédia :

– « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant ;

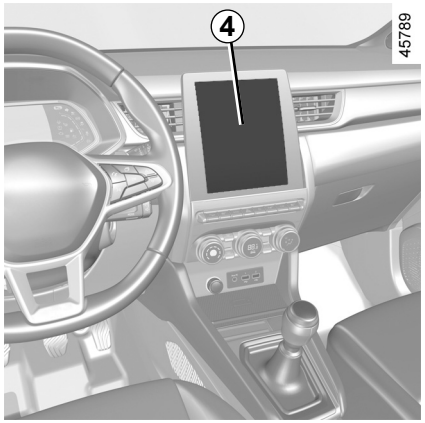

– « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela sélectionnez :
  – « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
  – « Standard » : ligne détectée en approche ;
  – « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (4/5)

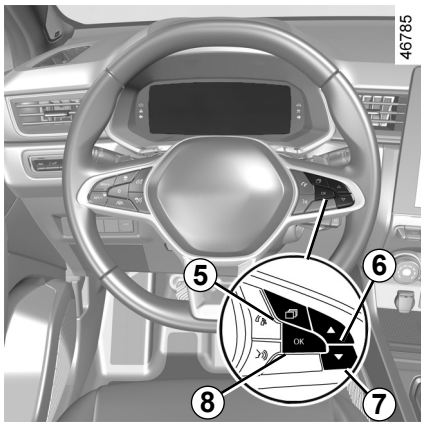

Réglages (suite)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

– Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur ***5*** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

– faites des appuis successifs sur les commandes ***6*** ou ***7*** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur ***8*** **OK** ;

– faites des appuis successifs sur les commandes ***6*** ou ***7*** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur ***8*** **OK** ;

– faites des appuis successifs sur les commandes ***6*** ou ***7*** pour atteindre le menu « Sortie de voie sensibilité » ou « Sortie de voie vibration ». Appuyez sur le contacteur ***8*** **OK** ;

– faites des appuis successifs sur les commandes ***6*** ou ***7*** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur ***8*** **OK**.

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, les indicateurs de lignes gauche et droite et, suivant le style d'affichage sélectionné, le témoin  disparaissent ou restent en gris au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message « Caméra avant à contrôler » ou du témoin  au tableau de bord.
Consultez un Représentant de la marque.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (5/5)

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

– En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction, consultez un Représentant de la marque.
– Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :
– l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
– un environnement complexe (tunnel...) ;
– de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
– une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
– les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
– un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
– la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
– suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (1/6)

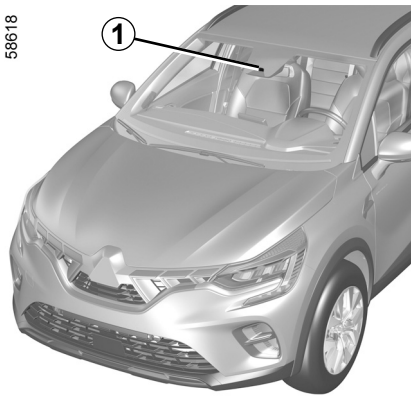

Localisation de la caméra *1*

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée…).

À partir des informations provenant de la caméra ***1***, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de franchissement d'une ligne (continue ou discontinue) ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

OVSF23E2

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (2/6)

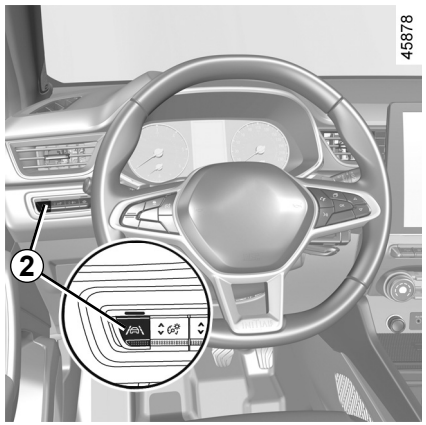

Activation/désactivation

Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur ***2*** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord « Aide au maintien de voie ».

Le message « Maintien de voie activé » et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Lorsque l'aide au maintien de voie est activée, la fonction « Alerte de sortie de voie » est automatiquement activée ➥ 2.43.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur ***2*** autant de fois que nécessaire, pour sélectionner au tableau de bord « Maintien de voie désactivé ».

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Nota : la désactivation de la fonction « Aide au maintien de voie » entraîne la désactivation de la fonction « Alerte sortie de voie ».

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

OVSF23E2

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (3/6)

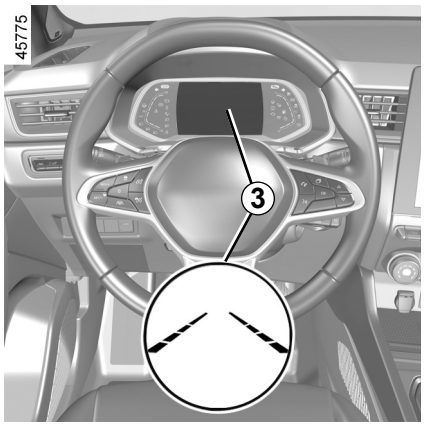

Fonctionnement

Fonction activée, le témoin et les indicateurs de ligne gauche et droite ***3*** s'affichent en gris au tableau de bord.
La fonction est prête à intervenir si la vitesse est comprise entre 70 km/h et 180 km/h environ et si le témoin et les indicateurs de ligne gauche et droite ***3*** sont de couleur blanche.
La fonction intervient si le véhicule franchit une ligne ou si le véhicule s'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans activation des indicateurs de changement de direction.

Dans ces cas :

– la fonction déclenche une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;

– le témoin et l'indicateur ***3*** du côté de la ligne latérale franchie passent en jaune au tableau de bord.

Nota : en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.

Si l'action corrective sur le système de direction n'est pas suffisante, le témoin et l'indicateur ***3*** du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord accompagnés d'une vibration au volant.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation de la fonction :

– si le système ne détecte plus d'activité du conducteur sur le volant, le témoin apparaît en jaune au tableau de bord, accompagné du message « Garder les mains sur le volant » et d'un signal sonore.

Le signal sonore retentit accompagné du témoin et du message jusqu'à ce que le contrôle soit repris ;

– si le système est en action depuis trop longtemps, un signal sonore retentit accompagné du clignotement de l'indicateur ***3*** du coté de la ligne latérale concernée jusqu'à ce que le contrôle soit repris.

Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (4/6)

Indisponibilité temporaire

– Franchissement très rapide de ligne ;
– roulage en continu sur la ligne ;
– quatre secondes environ après un changement de voie ;
– virages serrés ;
– la visibilité est dégradée ;
– activation d'un des indicateurs de direction ;
– forte accélération ;
– freinage d'urgence ;
– ...

Fonction indisponible, le témoin et les indicateurs de correction gauche et droite ***3*** passent en gris au tableau de bord.

Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :
– la marche arrière est engagée ;
– le champ de vision de la caméra est obstrué ;
– le témoin STOP est affiché.

Le témoin et les indicateurs de ligne gauche et droite s'affichent en gris au tableau de bord.

Réglages

Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia ***4***, reportez-vous à la notice multimédia :

– « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant de la fonction « Alerte de sortie de voie » ;

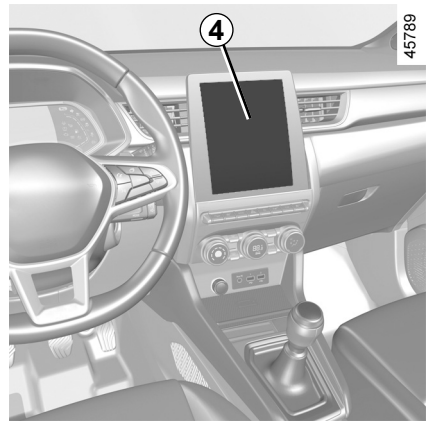

– « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela, sélectionnez :
  – « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
  – « Standard » : ligne détectée en approche ;
  – « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (5/6)

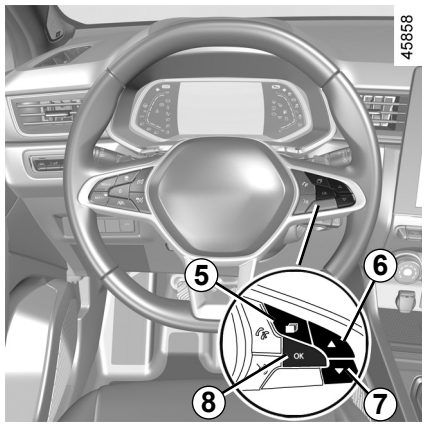

Réglages (suite)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

– Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur ***5*** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

– faites des appuis successifs sur la commande ***6*** ou ***7*** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur ***8*** **OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande ***6*** ou ***7*** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur ***8*** **OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande ***6*** ou ***7*** pour atteindre le menu « Maintien de voie sensibilité ». Appuyez sur le contacteur ***8*** **OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande ***6*** ou ***7*** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur ***8*** **OK**.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin s'allume au tableau de bord accompagné du message « Caméra avant à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (6/6)

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

– En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
– Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :
– l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
– un environnement complexe (tunnel...) ;
– de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
– une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
– les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
– un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
– la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
– suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Aide au maintien de voie » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :
– la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ;
– la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...) ;
– une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
– le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque) ;
– le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
– le véhicule entre dans une zone avec plusieurs marquages au sol (zone de travaux...).

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (1/7)

58916

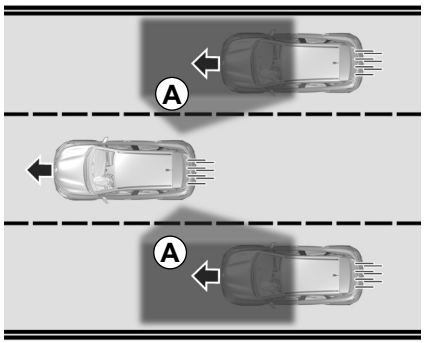

58917

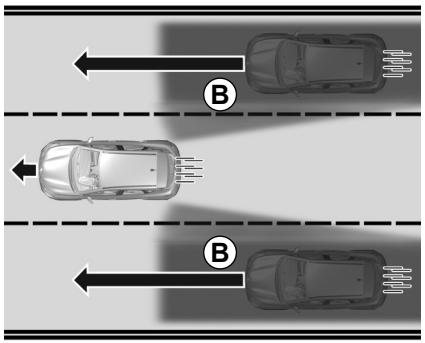

58920

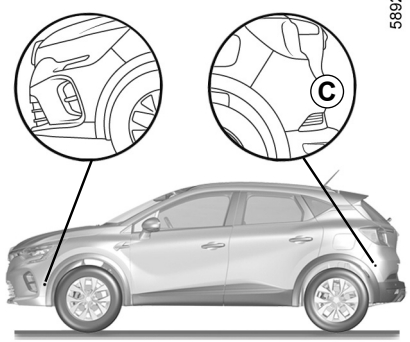

À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone ***C***), la fonction avertit le conducteur :

– lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection ***A*** ;

et/ou

– lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone ***B*** et roulant à une vitesse supérieure.

La fonction alerte lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 15 km/h environ.

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Particularité

Veillez à ce que la zone ***C*** des radars de chaque côté du pare-chocs arrière ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée…).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

OVSF23E2

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (2/7)

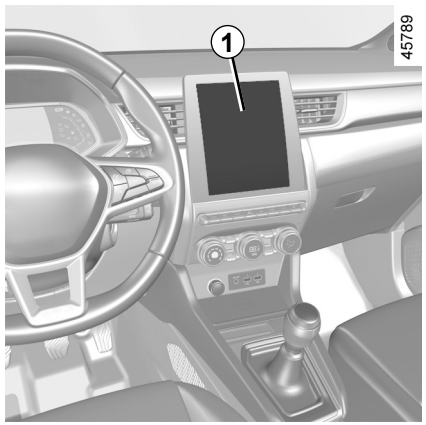

Activation/désactivation

Véhicules équipés d'un écran multimédia *1*

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

– Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur ***2*** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

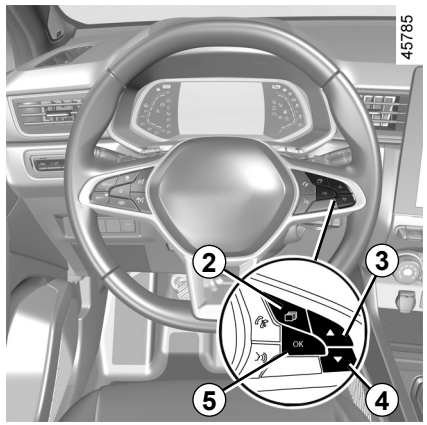

– faites des appuis successifs sur la commande ***3*** ou ***4*** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur ***5*** **OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande ***3*** ou ***4*** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur ***5*** **OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande ***3*** ou ***4*** pour atteindre le menu « Alerte angle mort » et appuyez sur le contacteur ***5*** **OK** ;

– appuyez de nouveau sur le contacteur ***5*** **OK** pour activer ou désactiver la fonction :

☑ fonction activée

☐ fonction désactivée

La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie étroite, la fonction peut vous alerter lorsqu'un véhicule est détecté au-delà de la voie adjacente à la vôtre.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (3/7)

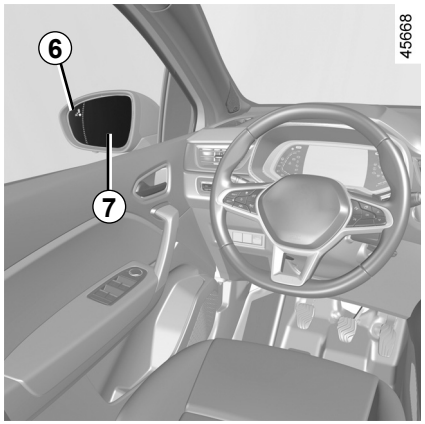

Indicateur *6*

L'indicateur ***6*** se situe sur chacun des rétroviseurs ***7***.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur ***7*** pour visualiser les indicateurs ***6***.

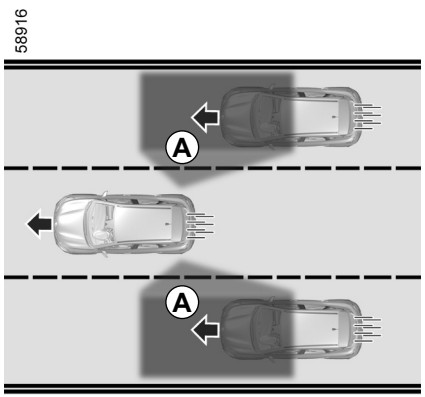

Fonctionnement

La fonction alerte lorsque la vitesse de votre véhicule est supérieure à 15 km/h et :

– lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort ***A*** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;
– lorsqu'un véhicule approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection ***B***.

Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur ***6*** s'activera uniquement, si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort ***A*** de votre véhicule.

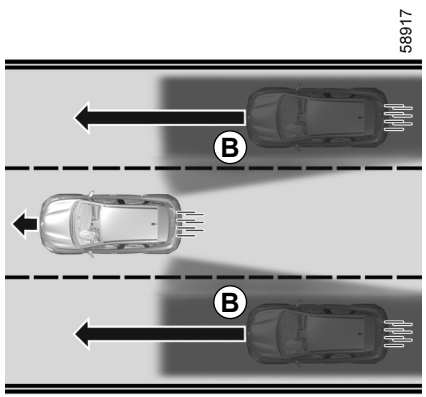

La fonction n'alerte pas si les autres véhicules ne sont pas en mouvement.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (4/7)

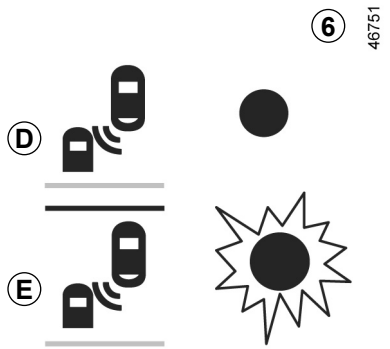

Affichage *D*

Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur ***6*** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente.

Au démarrage du moteur, la fonction retrouve le dernier état enregistré avant la coupure du contact (reportez-vous en pages précédentes).

Affichage *E*

Indicateur de direction activé, l'indicateur ***6*** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage ***D***).

Conditions de non-fonctionnement

– En conduite sur route en virage serré ;

– en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: alerte angle mort off » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (5/7)

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

– La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.

– En cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...) ou de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.

OVSF23E2

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (6/7)

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

– En cas de choc, l'alignement des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.

– Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

– un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...) ;

– de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (7/7)

Limitation du fonctionnement du système

– La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

– Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons…) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).

– Dans un virage, les radars peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.

– La fonction peut vous alerter tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côte à côte sur les voies adjacentes (circulation à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.

– Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.

– En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.

– Le véhicule circule sur route sinueuse

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

– la zone des radars a subi une dégradation (bouclier arrière) ;

– le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (1/4)

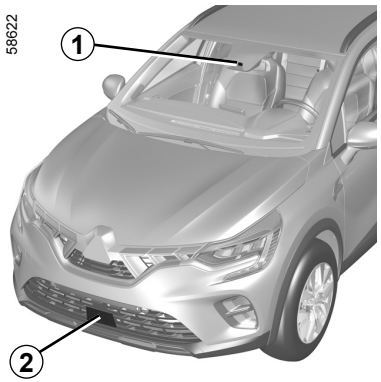

À partir des informations provenant du radar ***2*** et de la caméra ***1***, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 200 km/h environ.

Localisation de la caméra *1*

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar *2*

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (2/4)

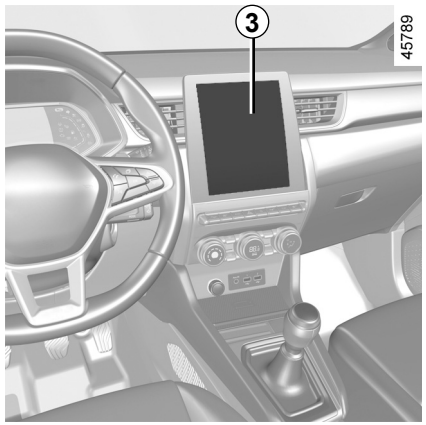

Activation/désactivation de la fonction

Véhicules équipés d'un écran multimédia *3*

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

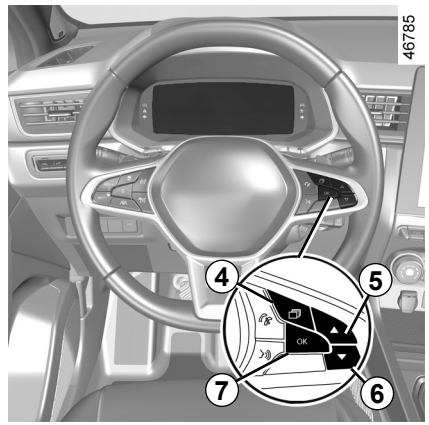

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

– Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur ***4*** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

– faites des appuis successifs sur la commande ***5*** ou ***6*** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur ***7*** **OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande ***5*** ou ***6*** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur ***7*** **OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande ***5*** ou ***6*** pour atteindre le menu « Alerte distance ». Appuyez sur le contacteur ***7*** **OK** ;

– Appuyez de nouveau sur le contacteur ***7*** **OK** pour activer ou désactiver la fonction :

☑ fonction activée

☐ fonction désactivée

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (3/4)

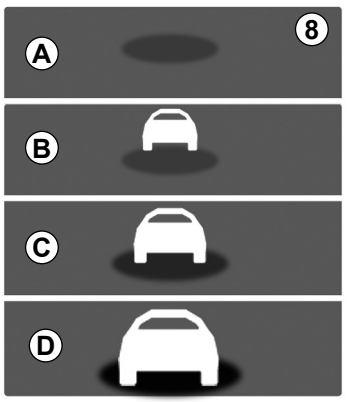

Fonctionnement

Fonction activée, l'indicateur ***8*** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

– ***A*** (gris) : fonction non opérationnelle ;

– ***A*** (vert) : aucun véhicule détecté ;

– ***B*** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;

– ***C*** (orange) : l'intervalle de temps est compris entre 1 et 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;

– ***D*** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à 1 seconde environ (distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur ***8***, affichage ***D***, clignote en rouge au tableau de bord accompagné de l'indication « -,- s».

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

– dans un virage ;

– lors d'un changement de voie ;

– lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée du radar ou de la caméra.

La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques…), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone de localisation du radar ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise et/ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (4/4)

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

– En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
– Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

– l'occultation du pare-brise ou de la grille du bouclier (saleté, glace, neige, buée...) ;
– un environnement complexe (pont métallique, tunnel...) ;
– de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
– une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
– un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...) ;
– un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
– la route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

Risque d'alertes intempestives et erronées.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (1/8)

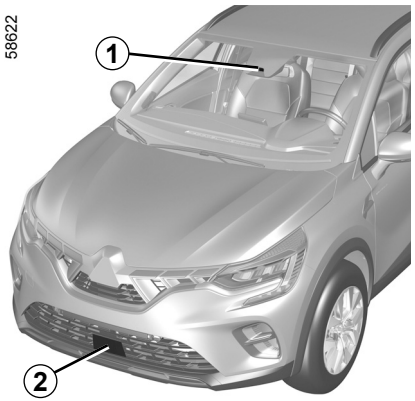

À partir des informations provenant du radar ***2*** et de la caméra ***1***, le système détermine la distance qui le sépare :

– du véhicule qui le précède dans la même voie ;

ou

– des piétons et cyclistes environnants.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.

Nota : veillez à ce que le pare-brise et la grille du bouclier avant ne soient pas occultés (saletés, boue, neige, buée, plaque d'immatriculation…).

Localisation de la caméra *1*

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar *2*

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire.

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (2/8)

Fonctionnement

Détection de véhicules
En roulage (vitesse comprise entre 7 km/h et 170 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec le véhicule qui le précède, le système :

– **vous alerte d'un risque de collision :**
Vitesse comprise entre 7 km/h et 170 km/h environ, le message « Freinez » s'affiche en rouge au tableau de bord ***3*** accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage est accentuée.

– **peut déclencher le freinage :**
à vitesse inférieure à 120 km/h environ, si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente.

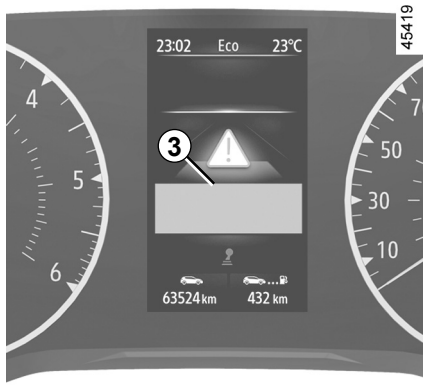

Si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.

Nota : lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer.

Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

Particularités des véhicules arrêtés

Les véhicules arrêtés sont détectés lorsque votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 7 km/h et 80 km/h environ. Le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte si vous dépassez 80 km/h environ pour les véhicules arrêtés.

En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :
– appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
ou
– un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (3/8)

Détection de piétons et cyclistes
(suivant véhicule)

En roulage (vitesse comprise entre 7 km/h et 80 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un cycliste ou un piéton, le système :

– **vous alerte d'un risque de collision :** le témoin rouge ou, suivant véhicule, l'affichage ***3*** et le message « Freinez » s'allument au tableau de bord, accompagnés d'un signal sonore.

  Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être accentuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.

– **peut déclencher le freinage :**
  si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente.

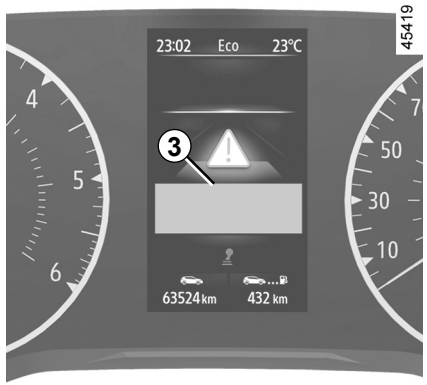

Si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.

Nota : lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer.

Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :
– appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
ou
– un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

OVSF23E2

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (4/8)

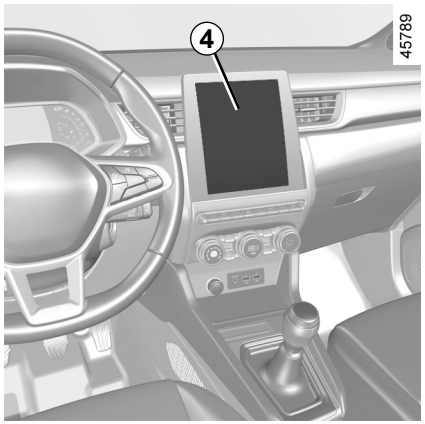

Activation, désactivation du système

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia *4*

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

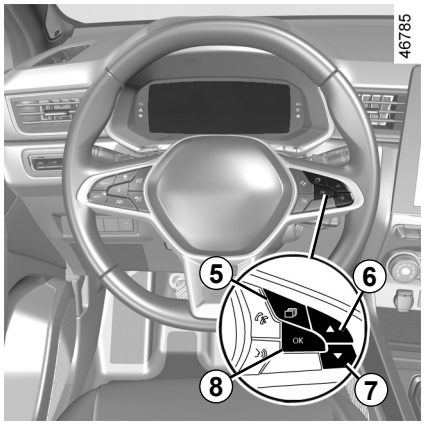

Pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia

– Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur ***5*** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
– faites des appuis successifs sur la commande ***6*** ou ***7*** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur ***8*** **OK** ;
– faites des appuis successifs sur la commande ***6*** ou ***7*** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur ***8*** **OK** ;
– faites des appuis successifs sur la commande ***6*** ou ***7*** pour atteindre le menu « Freinage actif » et appuyez sur le contacteur ***8*** **OK**.

Appuyez de nouveau sur le contacteur ***8*** **OK** pour activer ou désactiver la fonction :

☑ fonction activée

☐ fonction désactivée

À la désactivation du système, le témoin OFF ou, suivant véhicule, OFF s'allume au tableau de bord.

Le système se réactive à chaque mise sous contact du véhicule.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (5/8)

Indisponibilité temporaire

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin 

ou, suivant véhicule, 

s'allume au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

– le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croisement, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;

– le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise ou la grille du bouclier avant sont occultés par des saletés, boue, neige, buée…). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise et la grille du bouclier avant. Au prochain démarrage du moteur, le témoin et le message s'éteignent.

Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

 et 

ou, suivant véhicule,  et 

allumés au tableau de bord : cela indique que le système a détecté une anomalie de fonctionnement. Consultez un Représentant de la marque.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (6/8)

Freinage actif d'urgence

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer :
– lorsque le levier de boîte de vitesses est en position neutre ou la pédale d'embrayage est appuyée depuis dix secondes environ ;
– lorsque le frein de parking est activé ;
– lorsque le contrôle dynamique de conduite (ESC) s'est déclenché.

Interventions/réparations du système

– En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
– Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (7/8)

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

– un environnement complexe (pont métallique, tunnel...) ;
– de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
– une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
– un mauvais contraste entre objet (véhicule, piéton...) et son environnement (exemple : piéton habillé en blanc situé dans une zone enneigée...) ;
– un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
– l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
– ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

Limitation du fonctionnement du système

– À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes environ ;
– Un véhicule circulant en sens inverse ne déclenche aucune alerte ni aucune action sur le fonctionnement du système ;
– Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système ;
– le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit tels que les motos aussi efficacement que sur les autres véhicules ;
– le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...) ;
– pour fonctionner correctement, le système a besoin d'identifier la silhouette du piéton dans son intégralité. Aussi le système ne peut pas détecter :
  – les piétons dans l'obscurité ou dans des conditions de luminosité réduite ;
  – les piétons partiellement visibles ;
  – les piétons de taille inférieure à 80 cm environ ;
  – les piétons portant des objets larges ;
  – ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (8/8)

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

– les feux de stop ne fonctionnent pas ;

– la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;

– l'avant du véhicule a subi une dégradation (choc, rayure sur la zone de localisation du radar...) ;

– le véhicule est remorqué (dépannage) ;

– le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;

– vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Interruption de la fonction

Vous pouvez interrompre le freinage actif à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (1/4)

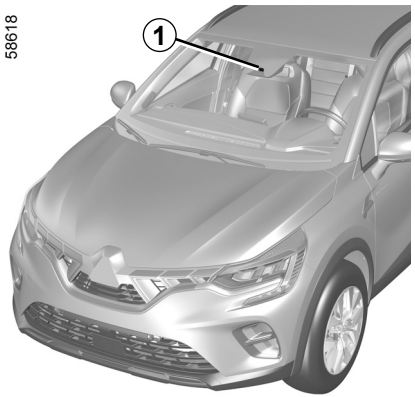

Le système détecte les panneaux de limitation de vitesse sur le bord de la route et les affiche au tableau de bord.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra ***1*** fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée…).

Pour les véhicules qui en sont équipés, le système utilise également les informations provenant du système de navigation.

Lorsque le limiteur de vitesse est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée par le système.

En cas de dépassement de la vitesse limitée, l'affichage du panneau est modifié pour vous en informer.

Pour les véhicules équipés d'un système de navigation et lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse limitée dans l'unité du tableau de bord du véhicule.

Pour les pays réduisant la vitesse limitée par temps de pluie sur certains types de route, des véhicules équipés d'un système de navigation, le système peut modifier la vitesse limitée après plusieurs secondes d'essuyage du pare-brise.

Situations particulières

Le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme, par exemple, les jours de pic de pollution.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (2/4)

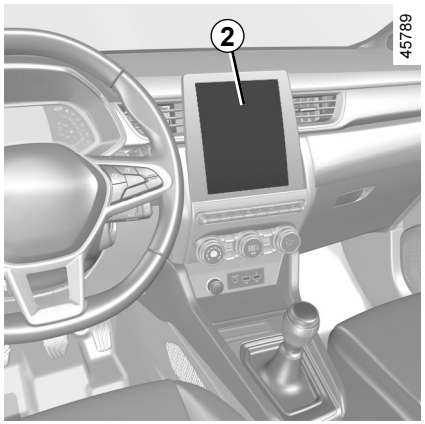

Activation/désactivation du système

Véhicules équipés d'un écran multimédia *2*

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

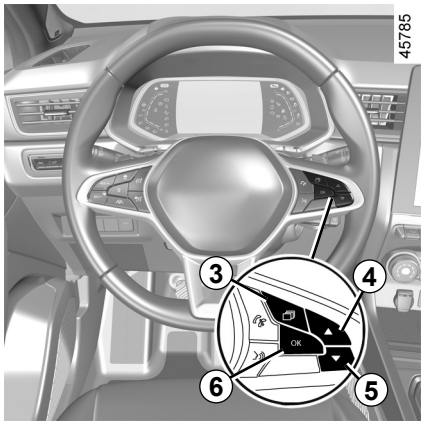

Fonction activée et suivant la législation locale, vous pouvez activer l'option « Affichage zones à risque ». Le système vous avertira de la distance qui vous sépare de cette zone puis tant que vous circulerez dans cette zone.

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur ***3*** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande ***4*** ou ***5*** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur ***6*** **OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande ***4*** ou ***5*** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur ***6*** **OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande ***4*** ou ***5*** pour atteindre le menu « Alerte vitesse » et appuyez sur le contacteur ***6*** **OK** ;
- appuyez sur le contacteur ***6*** **OK** pour activer ou désactiver la fonction:

☑ fonction activée

☐ fonction désactivée

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (3/4)

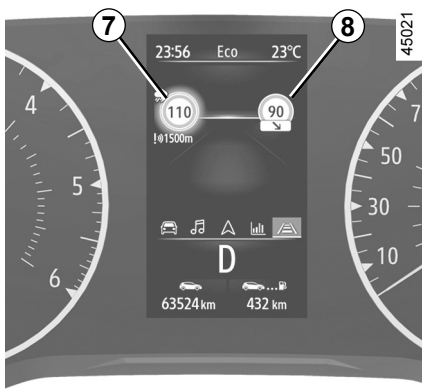

Fonctionnement

Indicateurs

La fonction affiche les indicateurs suivants :

7 Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse.

8 Panneaux de signalisation routière additionnels (début ou fin d'interdiction de dépasser, vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panonceau étendu...).

En cas de dépassement de la vitesse limitée, le cercle autour du panneau clignote (indicateur ***7***) et est accompagné d'un signal sonore pour vous en informer.

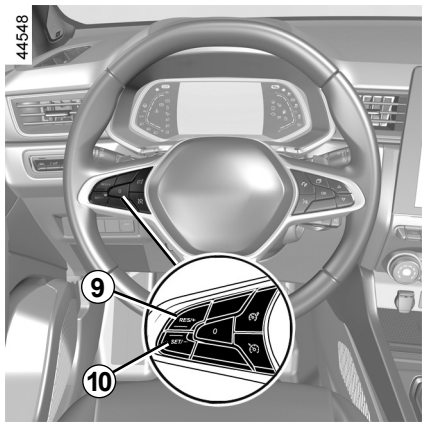

Variation de la vitesse limitée

Si la consigne du limiteur de vitesse est différente de la valeur de la vitesse détectée, faites un appui long sur les contacteurs :

– ***9*** (RES/+) pour augmenter la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée ;
– ***10*** (SET/-) pour diminuer la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (4/4)

Anomalies de fonctionnement

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

– le pare-brise n'est pas propre ;

– la caméra est éblouie par le soleil ;

– la visibilité est insuffisante (nuit, brouillard...) ;

– les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;

– les informations issues du système de navigation ne sont pas à jour.

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

Le système permet de détecter les panneaux de limitation de vitesse maximale et ne détecte pas les autres panneaux de signalisation (exemple : entrées/sorties de ville).

Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limitation de vitesse ou qu'il les interprète de façon erronée.

Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du Code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

LIMITEUR DE VITESSE (1/4)

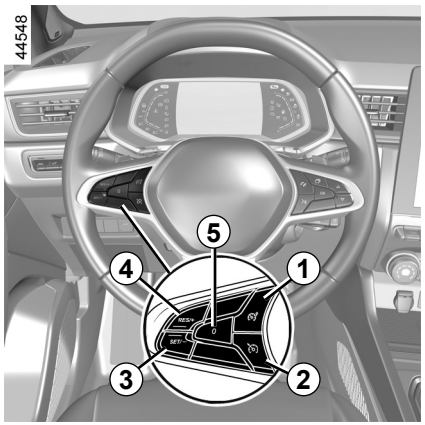

Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

Commandes

1 Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.

2 Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.

3 Contacteur d'activation, variation décroissante de la vitesse limitée (SET/-).

4 Contacteur d'activation, variation croissante de la vitesse limitée ou rappel de la vitesse limitée mémorisée (RES/+).

5 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

Vous pouvez associer au limiteur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➥ 2.73.

OVSF23E2

LIMITEUR DE VITESSE (2/4)

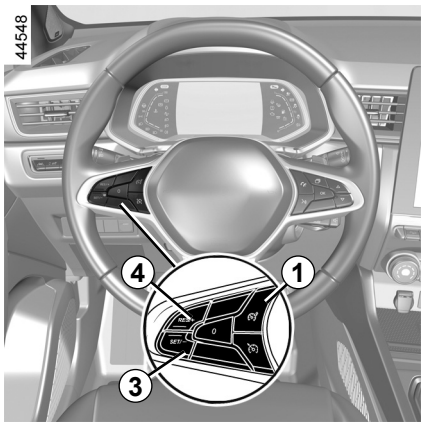

Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

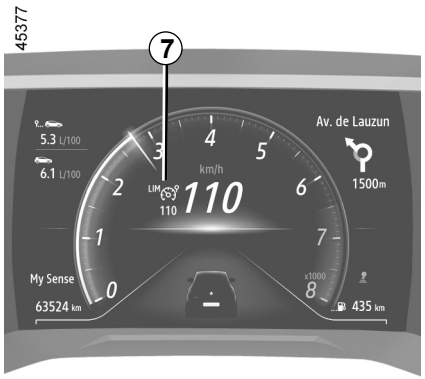

Mise en service

Appuyez sur le contacteur ***1***. Le témoin ***7*** s'allume en gris. Le message « Limiteur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.



Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur ***4*** (RES/+) ou le contacteur ***3*** (SET/-) : la vitesse limitée remplace les tirets, et, suivant véhicule, le témoin ***7*** s'allume en blanc.
La vitesse minimale enregistrée sera de 30 km/h.

LIMITEUR DE VITESSE (3/4)

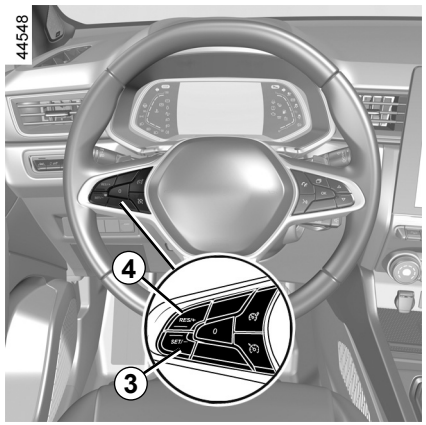

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur :
– le contacteur ***4*** (RES/+) pour augmenter la vitesse ;
– le contacteur ***3*** (SET/-) pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).
Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée peut ne pas être maintenue par le système : la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.

OVSF23E2

LIMITEUR DE VITESSE (4/4)

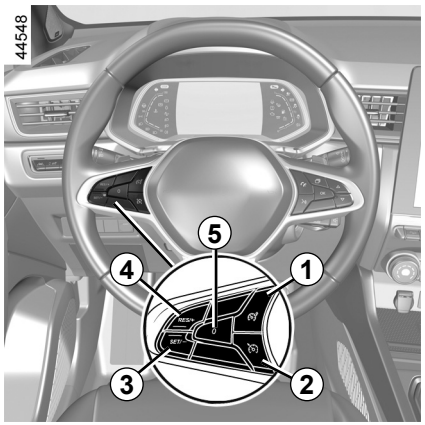

Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur ***5*** (0). La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur ***4***.

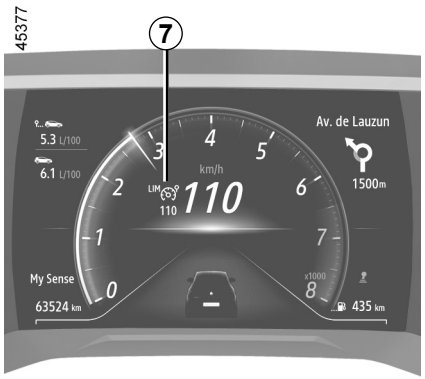

Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur ***3*** réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue :

– lorsque vous agissez sur le contacteur ***1***. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;

– lorsque vous agissez sur le contacteur ***2***. Dans ce cas le régulateur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin ***7*** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

OVSF23E2

RÉGULATEUR DE VITESSE (1/5)

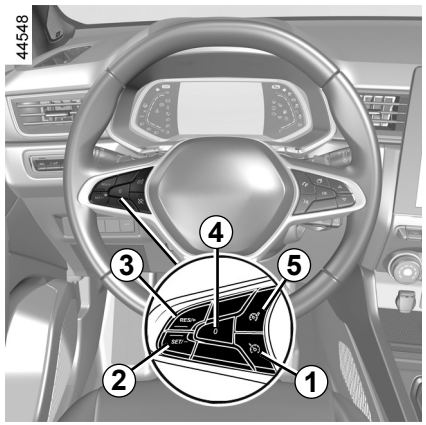

Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation.**

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.

Commandes

1 Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.

2 Activation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).

3 Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).

5 Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral…).

Risque d'accident.

RÉGULATEUR DE VITESSE (2/5)

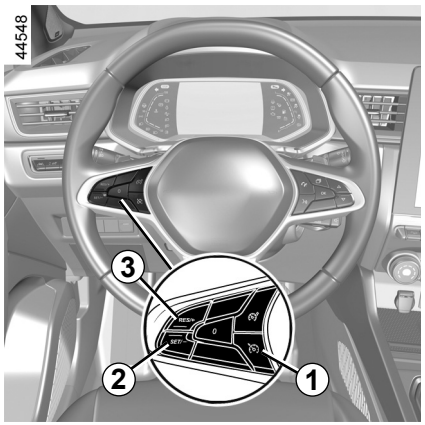

Mise en service

Pressez le contacteur ***1***.

Le témoin ***7*** s'allume en gris.

Le message « Régulateur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

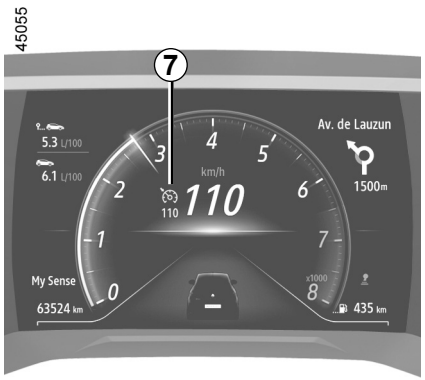

Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur ***2*** (SET/-) ou le contacteur ***3*** (RES/+) : la fonction est activée et la vitesse courante est prise en compte.
La vitesse de régulation remplace les tirets. La régulation est confirmée par l'allumage en vert de la vitesse enregistrée et du témoin ***7***.

Si vous essayez d'activer la fonction en dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

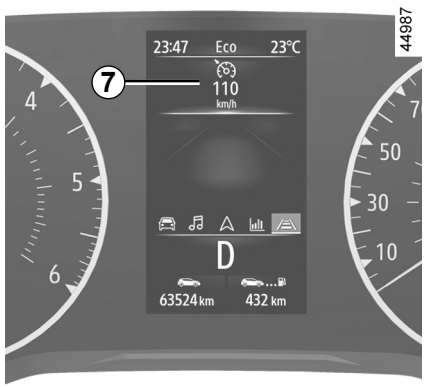

Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est prise en compte et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR DE VITESSE (3/5)

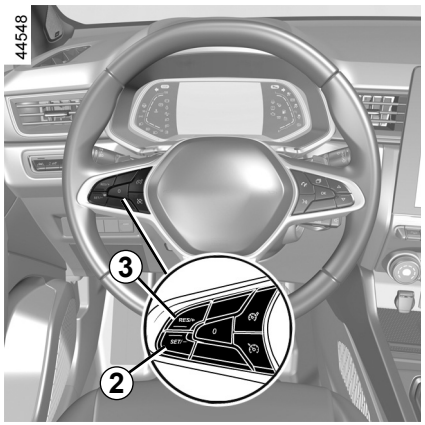

Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

– le contacteur ***2*** (SET/-) pour diminuer la vitesse ;
– le contacteur ***3*** (RES/+) pour augmenter la vitesse.

Nota : un appui continu sur l'un des contacteurs permet de modifier la vitesse par incrémentations successives.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation peut ne pas être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote en rouge au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.

Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

OVSF23E2

RÉGULATEUR DE VITESSE (4/5)

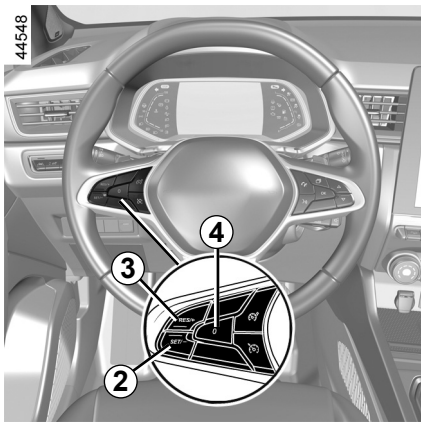

Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

– le contacteur ***4*** (0) ;

– la pédale de frein ;

– la pédale d'embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ;

– suivant véhicule, la pédale d'embrayage de manière prolongée ou par une mise au point mort prolongée.

La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

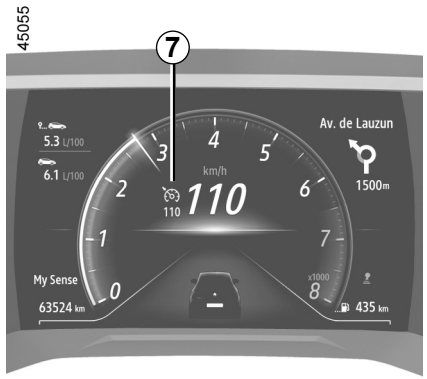

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques…). Appuyez sur le contacteur ***3*** (RES/+) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et, suivant véhicule, de l'allumage du témoin ***7***.



Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur ***2*** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

RÉGULATEUR DE VITESSE (5/5)

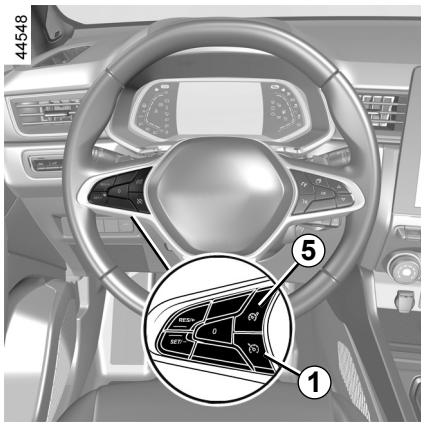

Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue :

– lorsque vous agissez sur le contacteur ***1***. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;

– lorsque vous agissez sur le contacteur ***5***. Dans ce cas le limiteur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

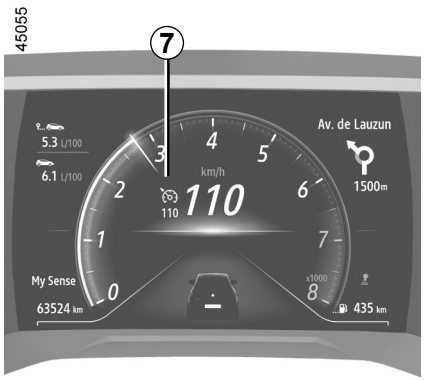

L'extinction du témoin ***7*** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

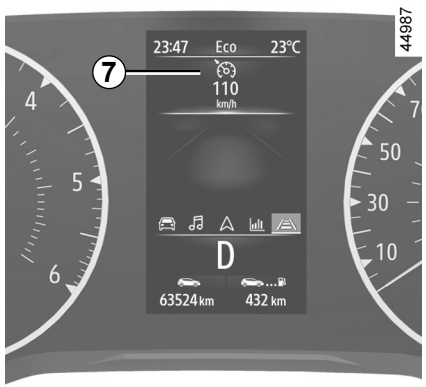

La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (1/14)

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif (ou le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La portée maximale du système est de 150 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

En fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...), la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est activable :

– de 0 km/h à 170 km/h pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique ;
– de 30 km/h à 170 km/h pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle.

La fonction est représentée par le symbole .

Nota :

– le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
– le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation. Le régulateur de vitesse adaptatif doit être utilisé exclusivement sur autoroute (ou route multivoies séparées par une barrière de sécurité). Le régulateur ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

OVSF23E2

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (2/14)

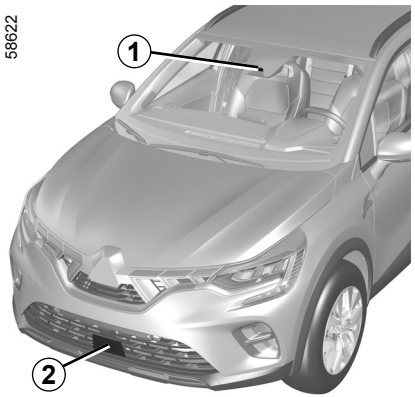

Localisation de la caméra *1*

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar *2*

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

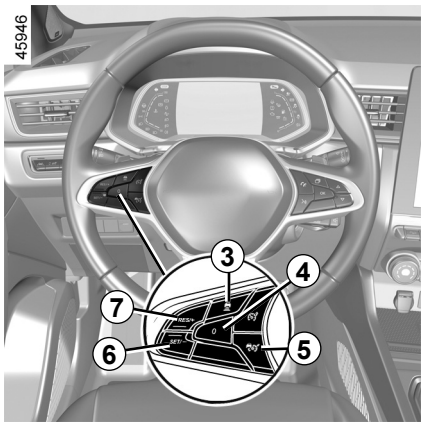

Commandes

3 Réglages de la distance de suivi.

4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).

5 Contacteur général Marche/Arrêt régulateur de vitesse adaptatif .

6 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).

7 Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

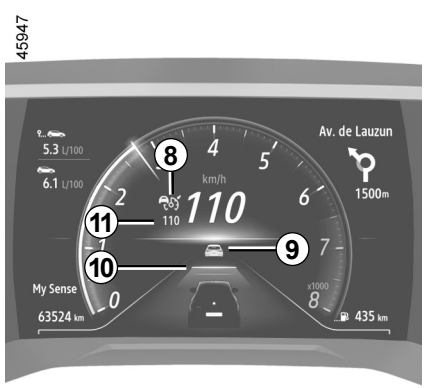

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (3/14)

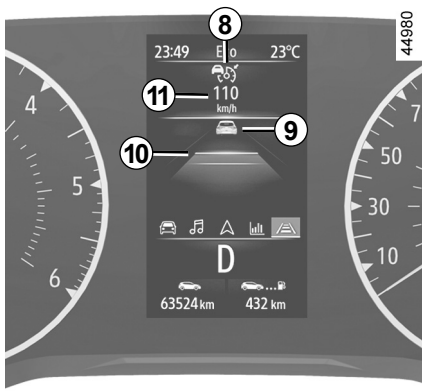

Affichages

8 Témoin régulateur de vitesse adaptatif.

9 Véhicule suivi.

10 Distance de suivi mémorisée.

11 Vitesse de régulation mémorisée.

Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Mise en service

Pressez le contacteur ***5***.

Le témoin s'allume en gris et le message « Régul. adaptatif ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

La mise en service de la fonction n'est pas possible lorsque le frein de parking est serré.

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.

Mise en régulation de la vitesse

À l'arrêt pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ou à vitesse stabilisée pour tous les véhicules, pressez les contacteurs ***6*** (SET/-) ou ***7*** (RES/+) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée. La vitesse miminum de régulation pouvant être sélectionnée est de 30 km/h.

La vitesse de régulation ***11*** remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et du témoin .

Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 170 km/h ou en dessous de 30 km pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesse manuelle, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique : si la vitesse de votre véhicule est inférieure à 30 km/h environ, la vitesse de régulation prise en compte par la fonction est de 30 km/h par défaut. Le véhicule accélèrera jusqu'à atteindre la vitesse de régulation enregistrée.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (4/14)

Mise en régulation de la distance de suivi

Dès la mise en régulation de la vitesse, la distance de suivi par défaut ***10*** s'affiche en vert au tableau de bord. La distance de suivi par défaut correspond à un temps de suivi de deux secondes environ (reportez-vous aux pages suivantes).

Lorsqu'un véhicule est détecté par le système sur votre voie de circulation, la silhouette d'un véhicule ***9*** apparaît au-dessus des barres de suivi ***10*** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse sur celle du véhicule suivi et freine si besoin (les feux de stop s'allument) pour respecter la distance de suivi affichée au tableau de bord.

Nota : la taille de la silhouette ***9*** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule suivi. Plus la silhouette est grande et plus le véhicule suivi est proche.

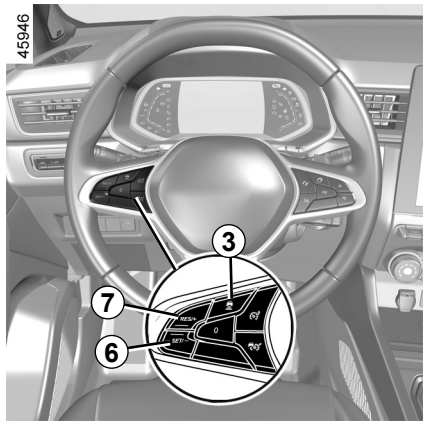

Réglage de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par un appui prolongé (forte variation) sur les contacteurs ***6*** ou ***7*** :

– contacteur « SET/- » ***6*** pour diminuer la vitesse ;

– contacteur « RES/+ » ***7*** pour augmenter la vitesse.

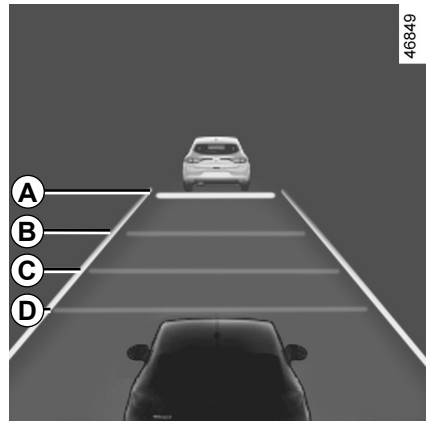

Réglage de la distance de suivi

À tout moment, vous pouvez faire varier la distance de suivi du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur ***3***.

Les barres de suivi horizontales au tableau de bord indiquent les différentes distances de suivi disponibles :

– barre de suivi ***A*** : distance longue (correspondant à un temps de suivi de 2,4 secondes environ) ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (5/14)

Réglage de la distance de suivi (suite)

– barre de suivi ***B*** : distance intermédiaire 2 (correspondant à un temps de suivi de 2 secondes environ) ;

– barre de suivi ***C*** : distance intermédiaire 1 (correspondant à un temps de suivi de 1,6 seconde environ) ;

– barre de suivi ***D*** : distance courte (correspondant à un temps de suivi de 1,2 seconde environ).

La barre de suivi sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord. Les autres barres restent en gris.

Nota : le réglage de la distance de suivi doit être adapté en fonction du trafic, des législations locales et des conditions climatiques.

La distance de suivi est réglée par défaut sur la barre de suivi ***B***.

45947



Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, vous pouvez dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation ***11*** s'affiche en rouge.

Les barres de suivi clignotent si la distance par rapport au véhicule qui vous précède est inférieure à la distance de suivi sélectionnée : la fonction « Contrôle de distance » n'est plus assurée.

44980

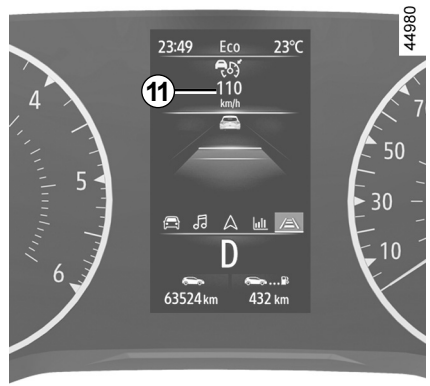

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la régulation de vitesse et de distance reprend automatiquement les consignes de vitesse et de distance que vous aviez sélectionnées précédemment.

Manoeuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule suivi, l'activation du clignotant réduit temporairement la distance de suivi et procure une accélération facilitant la manœuvre de dépassement.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (6/14)

Arrêt et départ

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, si le véhicule suivi ralentit, le système adapte sa vitesse jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire (en situation d'embouteillage...). Le véhicule s'arrête à quelques mètres du véhicule suivi. La fonction Stop and Start peut mettre en veille le moteur ➥ 2.10.

Lorsque le véhicule suivi repart :

– si l'arrêt n'a pas dépassé trois secondes environ, le véhicule repart sans action du conducteur ;
– si l'arrêt a dépassé trois secondes environ, une pression sur la pédale d'accélérateur ou un appui sur le bouton **7** (RES/+) est nécessaire pour confirmer le départ du véhicule. Le message « Appuyer RES/+ ou accélérer » apparaît au tableau de bord pour vous le confirmer.

Au-delà de trois minutes d'arrêt environ, le frein de parking assisté se serre automatiquement et le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go se désactive. L'extinction du témoin  confirme l'arrêt de la fonction.

Mise en veille de la fonction

Vous pouvez mettre en veille la fonction lorsque :

– vous appuyez sur le contacteur ***4*** (0) ;
– véhicule en mouvement, vous agissez sur la pédale de frein.

La fonction est mise en veille par le système si :

– vous positionnez la boîte de vitesses automatique en **P** ou **N** ;
– vous passez la marche arrière ;
– vous débouclez la ceinture conducteur ;
– vous ouvrez un des ouvrants ;
– vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
– la pente est trop forte ;
– la vitesse du véhicule est supérieure à 180 km/h ;
– certains dispositifs de correction et d'assistance à la conduite se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC) ;

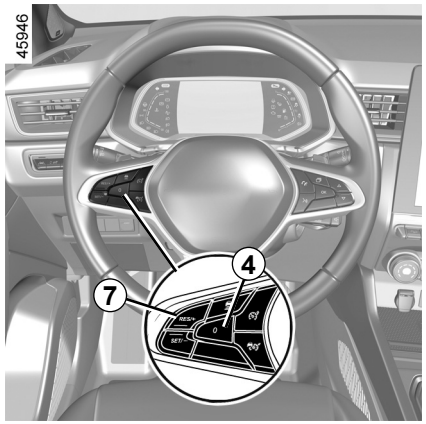

– vous appuyez sur la pédale d'embrayage de manière prolongée, ou sur une mise au point mort prolongée pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle.

Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins accompagnés du message « Régul. adaptatif déconnecté » au tableau de bord.

La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse adaptatif n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein si nécessaire.

OVSF23E2

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (7/14)

Sortie de mise en veille de la fonction

À partir de la vitesse de régulation mémorisée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques…).

Appuyez sur le contacteur ***7*** (RES/+) dans la plage de vitesses valides.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélère jusqu'à ce seuil.

À partir de la vitesse courante

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur ***6*** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

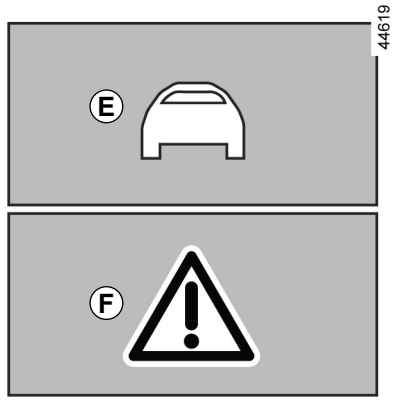

Alertes « reprise de contrôle du véhicule »

Dans certaines situations (arrivée sur un véhicule roulant beaucoup moins vite, changement de voie rapide des véhicules vous précédant...), **le système peut ne pas avoir le temps de réagir.**

Selon la situation, le système émet un signal sonore associé à :

– l'alerte orange ***E*** lorsque la situation nécessite l'attention du conducteur ;

ou

– l'alerte rouge ***F*** accompagnée du message « Freinez » lorsque la situation nécessite une action immédiate du conducteur.

Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (8/14)

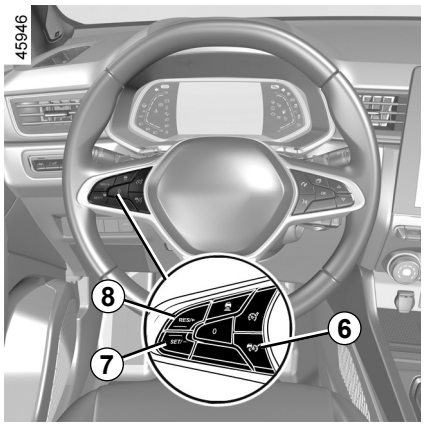

Arrêt de la fonction

La fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est interrompue lorsque vous appuyez sur le contacteur ***6***.

L'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Indisponibilités temporaires

Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est interrompue. L'extinction du témoin vert confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

– une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
– une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif », le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est interrompue.

Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système est détectée, la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est interrompue.

Le témoin apparaît au tableau de bord, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message :

– « Caméra avant à contrôler » ;
– « Radar avant à contrôler » ;
– « Caméra/Radar à contrôler » ;
– « Véhicule à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (9/14)

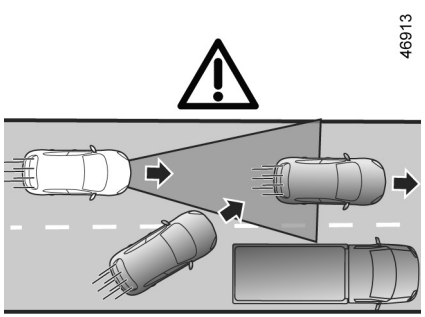

G

Limitations du fonctionnement du système

Détection des véhicules

Le système détecte uniquement les véhicules (voiture, camion, moto) circulant dans le même sens que votre véhicule.

Un véhicule s'insérant dans la même voie de circulation (exemple ***G***) sera pris en compte par le système qu'une fois entré dans les champs de détection du radar et de la caméra.

Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.

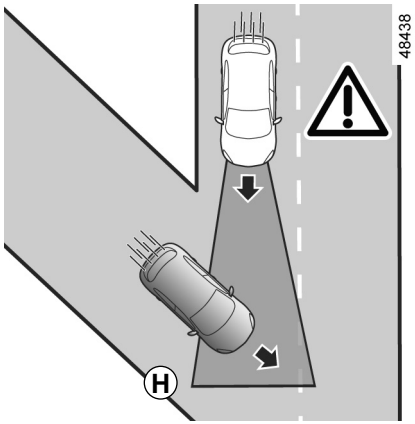

Le système ne détecte pas :

– les véhicules arrivant aux intersections : voie d'insertion (exemple ***H***) ;

– les véhicules circulant en sens inverse ou reculant dans votre direction.

Le régulateur de vitesse adaptatif doit être exclusivement utilisé sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

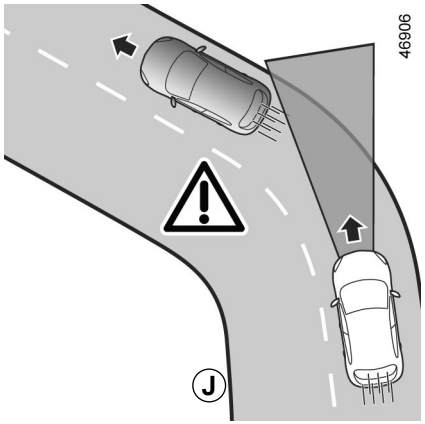

Détection en virage

À l'entrée d'un virage et en courbe, le radar et/ou la caméra peuvent ne plus détecter temporairement le véhicule précédent (exemple ***J***).

Le système peut déclencher une accélération.

À la sortie d'un virage, la détection du véhicule précédé par le système peut être perturbée ou retardée.

Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (10/14)

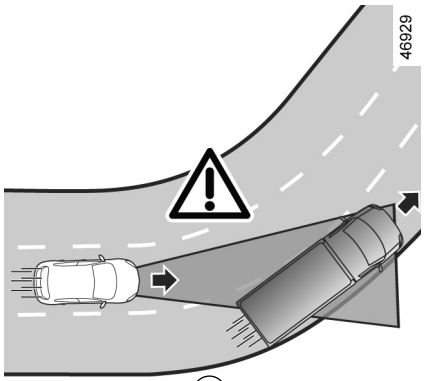

Ⓚ

Détection des véhicules dans les voies adjacentes

Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

– vous entrez dans un virage (exemple ***K***) ;

– vous circulez sur une route avec des voies réduites ;

– la vitesse du véhicule circulant sur la voie adjacente est plus lente et si l'un des deux véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

Le système peut déclencher un ralentissement ou un freinage inapproprié.

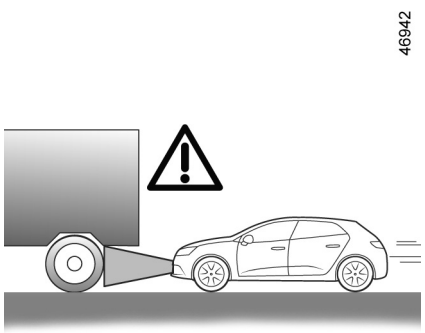

Ⓛ

Véhicules cachés par le relief

Les véhicules cachés par le relief ou situés en dehors des champs de détection du radar et de la caméra, en montée ou en descente, ne sont pas pris en compte par le système.

Véhicules en dehors des champs de détection du radar et de la caméra

Le système ne réagira pas ou réagira tardivement si les véhicules détectés sont en dehors des champs de détection du radar et de la caméra notamment dans les cas suivants :

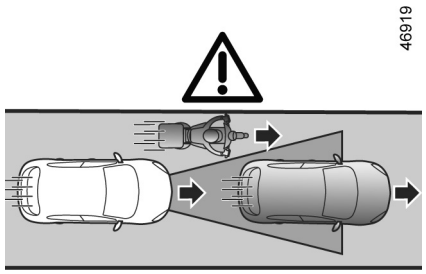

Ⓜ

– véhicules transportant des objets longs dépassant du gabarit ;

– la longueur réelle des véhicules hauts (exemple ***L***) en dehors du champ du radar (engin de chantier, véhicule tractant du matériel agricole...) ;

– véhicule fortement décalé dans sa voie ;

– véhicule étroit en proximité immédiate (exemple ***M***).

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (11/14)

46931

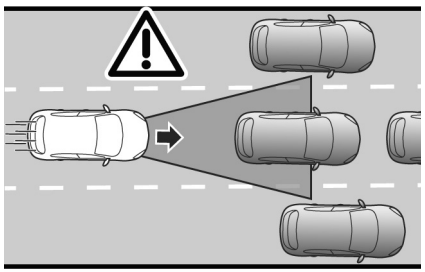

N

Véhicule arrêté ou se déplaçant à faible vitesse

Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

– les véhicules arrêtés (exemple ***N***) ;

– les véhicules roulant très lentement.

Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** sur :

– les véhicules arrêtés (exemple ***N***) ;

– les véhicules roulant très lentement ;

46932

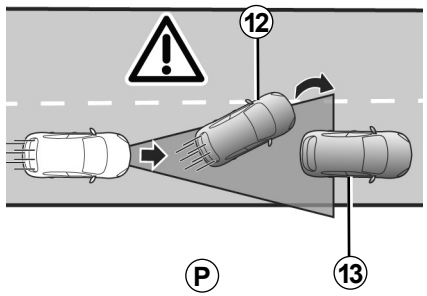

P

– les véhicules suivis ***12*** qui déboîtent ou changent de voie, découvrant un véhicule ***13*** à l'arrêt (exemple ***P***) ;

– les véhicules à l'arrêt ***14***, lorsque vous changez de voie (exemple ***Q***).

57120

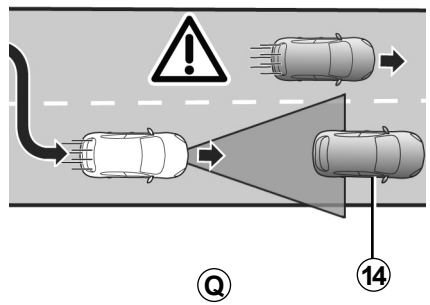

Q

Soyez toujours prêt à intervenir lorsque vous arrivez sur des véhicules arrêtés ou roulant à très faible vitesse (exemple ***N***).

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (12/14)

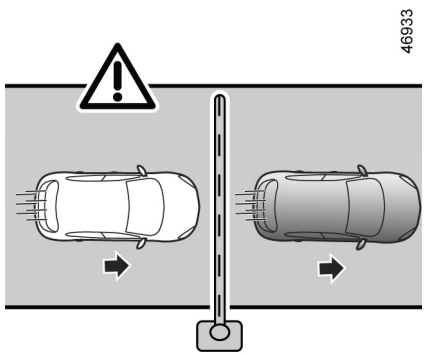

R

Non-détection des obstacles fixes et des petits gabarits

Le système ne détecte pas :

– les piétons, vélos, trottinettes... ;

– les animaux ;

– les obstacles fixes (barrières de péage, murs...) (exemple ***R***).

Ces éléments ne sont pas pris en compte par le système. Ils ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

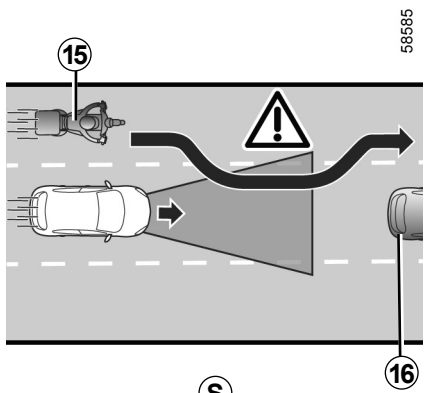

S

Détection des véhicules venant s'intercaler à grande vitesse

Lorsque votre véhicule est dépassé par un autre véhicule roulant à grande vitesse ***15*** (moto, voiture...) et que celui-ci s'intercale temporairement entre vous et le véhicule suivi ***16***, **le système peut déclencher une accélération, un ralentissement ou un freinage inapproprié.**

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (13/14)

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.
Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.
Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système. Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulations, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.
Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.
Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Interventions/réparations du système
– En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
– Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Désactivation de la fonction
Vous devez désactiver la fonction si :
– le véhicule circule sur route sinueuse ;
– le véhicule est remorqué (dépannage) ;
– le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
– le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
– le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
– le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
– la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
– le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
– les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
– la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
– la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare brise extérieur ou intérieur) ;
– le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (14/14)

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

– l'occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée, plaque d'immatriculation...) ;
– un environnement complexe (tunnel...) ;
– de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...) ;
– une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
– un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...) ;
– un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
– une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...) ;
– un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse ;
– l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.

Risque de freinage ou d'accélération intempestif.

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (1/16)

L'« Assistant Autoroute et Trafic » est un système d'aide à la conduite pour une utilisation sur autoroute, en cas de trajets fluides ou de situation d'embouteillage.

Suivant véhicule, ce système est composé de la fonction « **Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go** » ➥ 2.86 et de la fonction « **Centrage voie** ».

Lorsque ces deux fonctions sont activées simultanément, le système permet au conducteur :

– de maintenir la vitesse du véhicule à partir d'une vitesse préalablement enregistrée ;

– d'ajuster la distance entre son véhicule et celui qui le précède (véhicule suivi) ;

– d'accompagner la trajectoire de son véhicule au centre de la voie.

Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

La fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go »

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

En cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » est activable de 0 km/h à 170 km/h en fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...).

Elle est représentée par le symbole  ➥ 2.86.

Nota :

– le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;

– le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (2/16)

La fonction « Centrage voie »

À partir des informations provenant d'une caméra, la fonction « Centrage voie » intervient sur le système de direction pour accompagner le véhicule au centre de la voie de circulation. Cette fonction est disponible uniquement lorsque le régulateur adaptatif Stop and Go est actif ➥ 2.86.

Lorsque les conditions le permettent, la fonction est disponible entre :

– 0 km/h et 160 km/h environ avec un véhicule suivi ;

ou

– 60 km/h et 160 km/h environ sans véhicule suivi.

La fonction « Centrage voie » est une fonction de confort. Elle est représentée par le symbole .

Nota : en cas de virage important, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'action immédiate du conducteur sur le volant.

Informations complémentaires

Suivant véhicule, l'« Assistant Autoroute et Trafic » peut être utilisé avec d'autres fonctions d'aide à la conduite.

En complément, prenez en compte que :

– l'activation du limiteur de vitesse entraîne la désactivation du système ;

– l'activation de la fonction « Centrage voie » entraîne la suspension des fonctions « Alerte sortie de voie » ou « Aide au maintien de voie » si celles-ci ont été activées. Elles se réactivent lorsque le conducteur décide d'arrêter la fonction « Centrage voie ».

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (3/16)

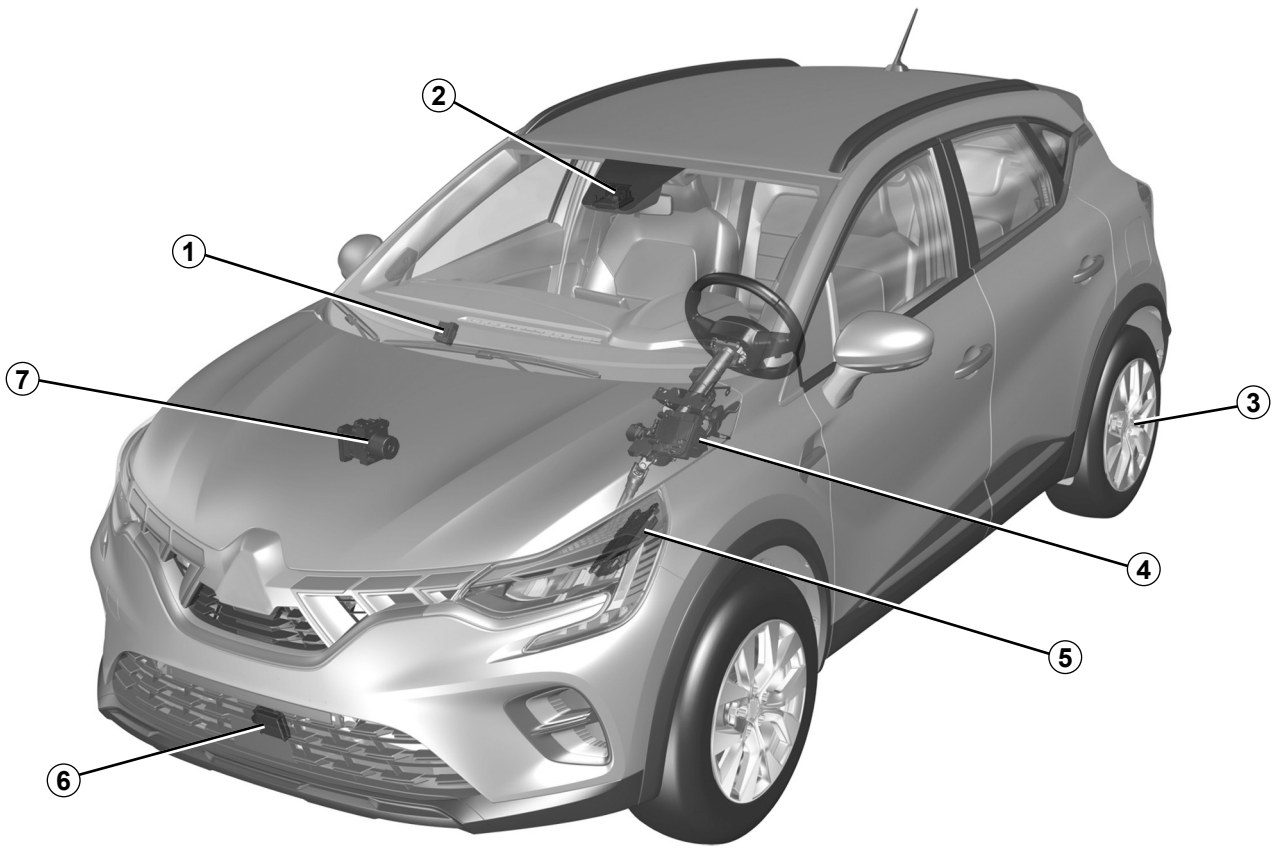

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (4/16)

Calculateur *1*

Il reçoit les informations du radar et de la caméra pour déterminer la trajectoire et la vitesse du véhicule (accélération/freinage). Entre autres, il contrôle également les paramètres d'activation/désactivation du système (ouverture des portes...).

Caméra *2*

Elle détecte les marquages au sol et la position des véhicules sur les différentes voies de circulation. Elle complète les informations transmises par le radar ***6***.

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige...).

Frein de parking assisté *3*

Il maintient le véhicule à l'arrêt dans certaines conditions.

Direction assistée *4*

Elle agit sur les roues avant pour accompagner la trajectoire de votre véhicule en fonction des informations transmises par le calculateur ***1***. Elle permet également de détecter la présence des mains du conducteur sur le volant.

Calculateur moteur *5*

Il contrôle et commande le moteur pour obtenir les accélérations souhaitées.

Radar *6*

Il détermine la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède.

La portée maximale du système est de 150 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).
Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Contrôle dynamique du véhicule *7*

Ce système fournit des informations sur la dynamique du véhicule au calculateur ***1*** (vitesse, accélérations latérales...) et agit sur le système de freinage pour contrôler les décélérations et maintenir le véhicule à l'arrêt.

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

OVSF23E2

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (5/16)

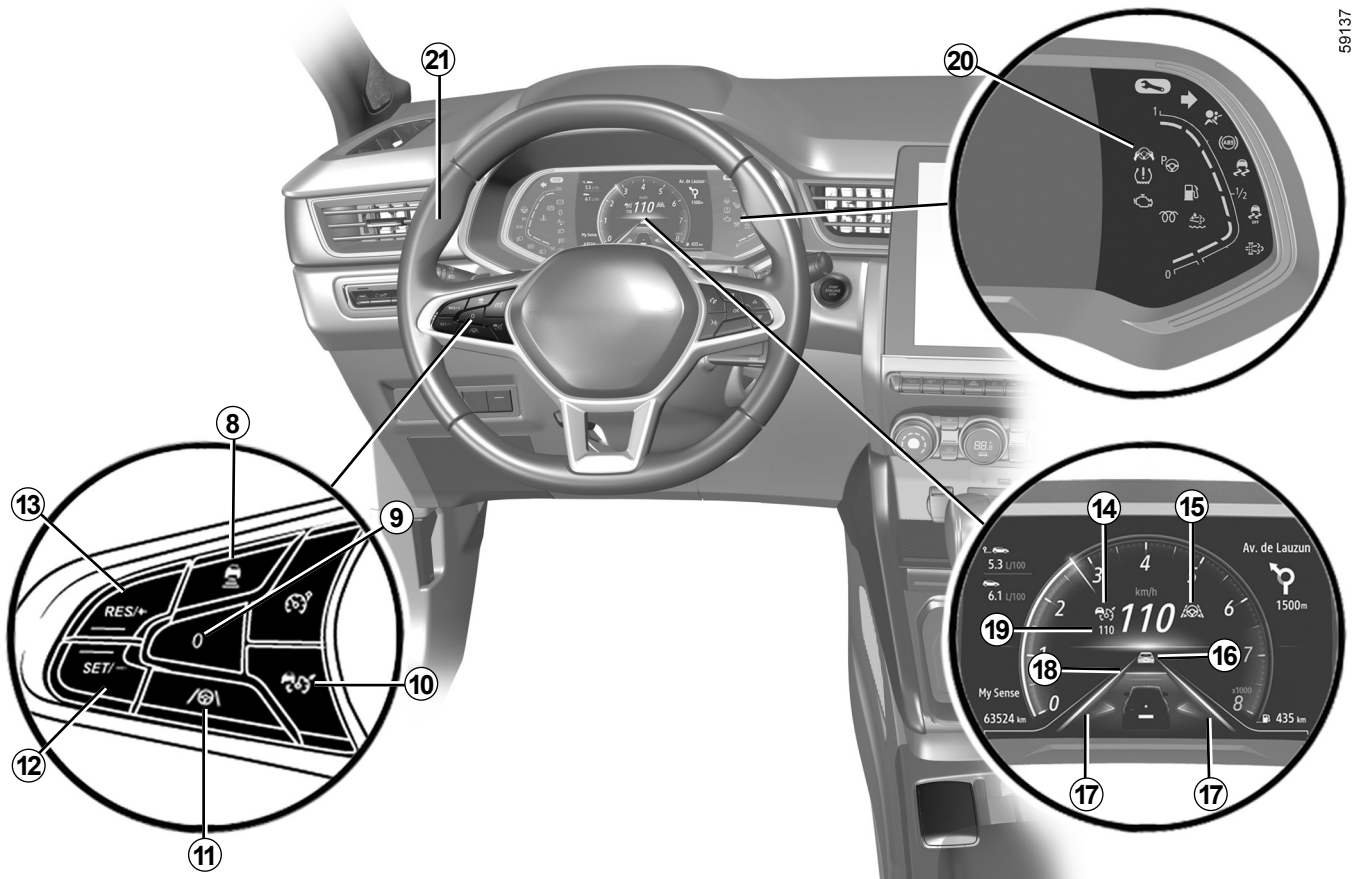

OVSF23E2

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (6/16)

Commandes

8 Réglages de la distance de suivi.

9 Mise en veille des fonctions actives (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).

10 Contacteur général Marche/Arrêt régulateur de vitesse adaptatif .

11 Contacteur activation/désactivation de la fonction « Centrage voie » .

12 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).

13 Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

Affichages au tableau de bord

14 Témoin de la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » .

15 Témoin de la fonction « Centrage voie » .

16 Véhicule suivi.

17 Indicateurs de lignes gauche et droite.

18 Distance de suivi mémorisée.

19 Vitesse de régulation mémorisée.

20 Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant .

Volant de direction *21*

Le conducteur doit garder en permanence les mains sur le volant. Si son action est trop brutale (coup de volant donné...), la fonction « Centrage voie » est mise en attente pour permettre au conducteur de reprendre le contrôle du véhicule.

Dans certaines conditions (virage important...), une vibration peut être déclenchée au volant pour alerter le conducteur qu'il doit reprendre le contrôle du véhicule.

Lorsqu'il n'y a aucune activité du conducteur sur le volant (absence des mains...), la fonction « Centrage voie » se désactive après plusieurs alertes.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (7/16)

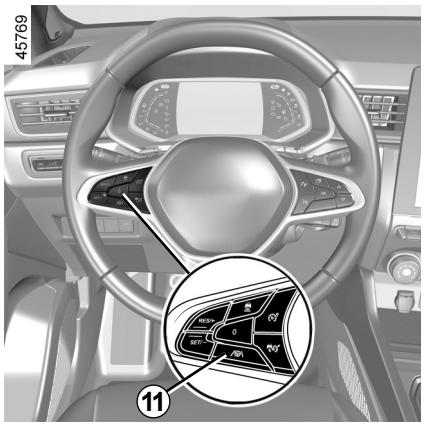

Activation de la fonction « Centrage voie »

Une fois le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go actif ➥ 2.86, faites un appui sur le bouton ***11*** pour activer la fonction « Centrage voie ».

Le message « Centrage voie activé » accompagné du témoin ***15*** et du symbole apparaît au tableau de bord et confirme l'activation de la fonction.

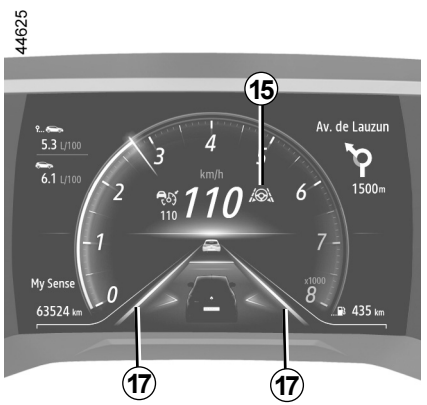

Nota : l'utilisation de la fonction « Centrage voie » vous impose de garder les mains sur le volant. L'affichage du symbole vous le confirme au moment de l'activation de la fonction.

L'affichage en vert du témoin ***15*** et des indicateurs de lignes gauche et droite ***17*** au tableau de bord vous confirme que la fonction intervient et qu'elle accompagne votre véhicule au centre de la voie.

Nota : lors de l'appui sur le bouton ***11***, si le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go n'est pas activé, le message « Activer d'abord Régul. adaptatif » apparaît au tableau de bord.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (8/16)

Mise en attente de la fonction « Centrage voie »

La fonction « Centrage voie » se met en attente automatiquement lorsque :

– le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est mis en veille ➥ 2.86 ;

– le système ne détecte plus les lignes ou une seule ligne est détectée sur votre voie de circulation ;

– la largeur de la voie est trop étroite ou trop large ;

– le système ne détecte plus d'activité sur le volant (mains) ;

– le virage est trop important ;

– la vitesse du véhicule est supérieure à 160 km/h environ ;

– la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h environ sans véhicule suivi ;

– le véhicule touche ou franchit une ligne ;

– le système est momentanément perturbé (par exemple : caméra occultée par des saletés, boue, neige, buée...).

Certaines actions du conducteur mettent également en attente la fonction « Centrage voie » :

– l'activation des clignotants ;

– l'action sur le volant est trop brutale.

La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en gris du témoin ***15*** et des indicateurs de lignes gauche et droite ***17*** au tableau de bord.

Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

44635

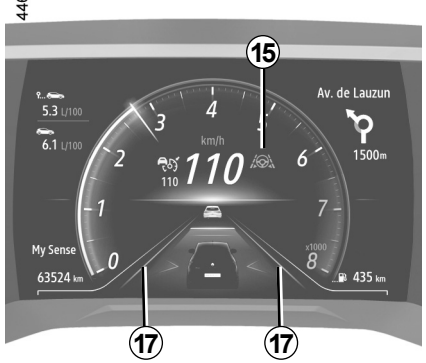

Dès que les conditions sont réunies, la fonction accompagne à nouveau le véhicule au centre de la voie. Le témoin ***15*** et les indicateurs de lignes gauche et droite ***17*** s'affichent en vert au tableau de bord.

À tout moment, vous pouvez agir sur **la trajectoire du véhicule** en actionnant le volant.

OVSF23E2

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (9/16)



Alerte « mains sur le volant »

Lorsque la fonction « Centrage voie » ne détecte plus la présence de vos mains sur le volant, plusieurs niveaux d'alerte vont être effectués :

– **au bout de 15 secondes environ**, le message « Garder les mains sur le volant » apparaît en jaune au tableau de bord ***22*** ;

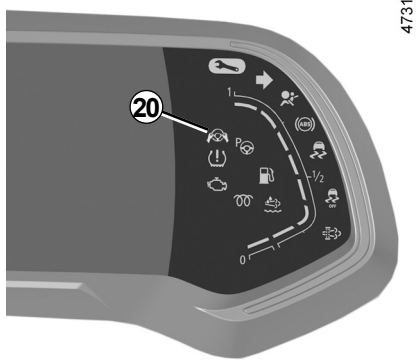

– **au bout de 30 secondes environ**, le message « Garder les mains sur le volant » au tableau de bord ***22*** et le témoin ***20*** , apparaissent en rouge et sont accompagnés d'un signal sonore dont l'intensité augmente progressivement ;

– **au bout de 45 secondes environ,** les sources audio sont mises en veille, le signal sonore retentit en continu, le témoin ***20***  s'éteint et le message « Centrage voie désactivé » apparaît en rouge au tableau de bord ***22*** : **la fonction « Centrage voie » est désactivée.**

Nota : dans certaines situations, la fonction « Centrage voie » peut ne plus détecter la présence des mains sur le volant et émettre une alerte :

– le véhicule roule sur une longue voie rectiligne et les mains du conducteur sur le volant sont stables (sans mouvement) ;

– le conducteur tient très légèrement le volant ;

– ...

En cas de désactivation de la fonction **«** Centrage voie » par la non-présence des mains du conducteur sur le volant, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go reste en fonctionnement.

Pendant les deux premiers niveaux d'alerte, lorsque le système détecte à nouveau la présence des mains du conducteur sur le volant, le système stoppe les alertes. La fonction continue d'accompagner le véhicule au centre de la voie.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (10/16)

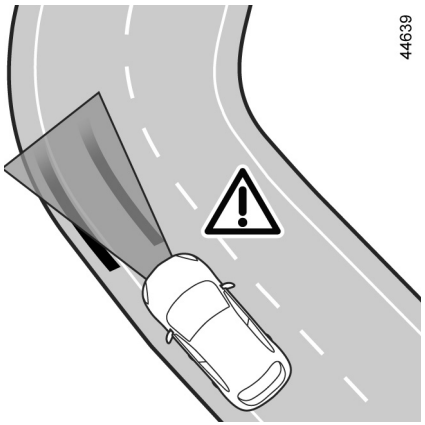

Cas d'un virage important

En cas de virage important et suivant la vitesse du véhicule, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'intervention immédiate du conducteur sur le volant pour que la fonction puisse continuer à maintenir le véhicule au centre de la voie.

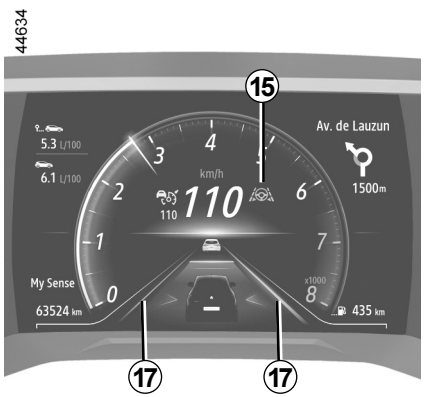

Si le conducteur n'intervient pas, la fonction émet une vibration dans le volant pour signaler que le véhicule s'apprête à franchir une ligne et qu'une action immédiate du conducteur est nécessaire.

Le témoin ***15*** et l'indicateur de la ligne concernée gauche ou droite ***17*** apparaissent en rouge au tableau de bord.

Si le véhicule franchit totalement une ligne et sort de sa voie, la fonction « Centrage voie » est mise en attente. La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en gris du témoin ***15*** et des indicateurs de lignes gauche et droite ***17*** au tableau de bord.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (11/16)

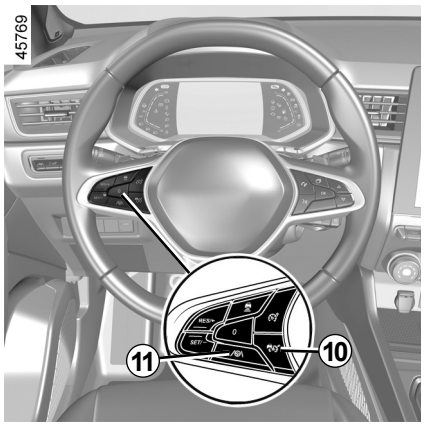

Désactivation de la fonction « Centrage voie »

La fonction « Centrage voie » se désactive lorsque :

– vous appuyez sur le contacteur ***11***. La désactivation de la fonction est confirmée par l'affichage du message « Centrage voie désactivé » au tableau de bord ;

Nota : un appui sur le contacteur ***11*** désactive uniquement la fonction « Centrage voie » et n'affecte pas le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.

– le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est désactivé ➥ 2.86 ;

Nota : un appui sur le bouton ***10***  désactive simultanément la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et la fonction « Centrage voie ».

– le système ne détecte plus la présence des mains du conducteur pendant une durée supérieure à 45 secondes environ.

Le témoin ***15***  et les indicateurs de lignes gauche et droite ***17*** s'éteignent au tableau de bord.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (12/16)

Indisponibilités temporaires

Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » est interrompue.

L'extinction du témoin vert  confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

– une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
– une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction « Centrage voie », le message « Centrage voie à contrôler » s'affiche au tableau de bord et la fonction se désactive.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go reste fonctionnel.

Consultez un Représentant de la marque.

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go », le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et les deux fonctions, « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie », sont interrompues.

Consultez un Représentant de la marque.

Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système « Assistant Autoroute et Trafic » est détectée, le témoin  apparaît au tableau de bord, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message :

– « Caméra avant à contrôler » ;
– « Radar avant à contrôler » ;
– « Caméra/Radar à contrôler » ;
– « Véhicule à contrôler ».

Les deux fonctions, « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie », sont interrompues.

Consultez un Représentant de la marque.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (13/16)

L'« Assistant Autoroute et Trafic » est un système d'aide supplémentaire à la conduite.

Il ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire et sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.

L'« Assistant Autoroute et Trafic » utilise les fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie ». Il doit être utilisé exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Il ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (14/16)

L'« Assistant Autoroute et Trafic » est une aide supplémentaire à la conduite. Il ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire ainsi que sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulation, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

L'« Assistant Autoroute et Trafic » utilise les fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie ». Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez l'« Assistant Autoroute et Trafic » exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Interventions/réparations du système

– En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.

– Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (15/16)

Désactivation du système

Vous devez désactiver le système si :

– le véhicule circule sur route sinueuse ;
– le véhicule est remorqué (dépannage) ;
– le véhicule roule avec une roue de secours ;
– le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
– le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
– le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
– le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
– la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
– les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
– le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
– la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
– le pare-brise est fissuré ou présente une déformation ;
– la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...).

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (16/16)

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

– l'occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée...). Vérifiez régulièrement l'état de propreté et l'intégrité du pare-brise, des balais d'essuie-vitre avant et du bouclier avant ;
– un environnement complexe (tunnel...) ;
– de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...) ;
– une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
– un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...) ;
– un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
– une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...) ;
– les raccords de goudron détectés comme une ligne par le système ;
– les rétrécissements/agrandissements de voies ;
– les marquages au sol usés, peu contrastés ou très espacés les uns des autres (lignes partiellement effacées...) ;
– les marquages multiples sur la voie de circulation (zone de travaux, entrées/sorties d'autoroutes adjacentes, bandes d'arrêt d'urgence...) ;
– un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse ;
– l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.

– Risque de freinage ou d'accélération intempestif.
– Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

AIDE AU PARKING (1/7)

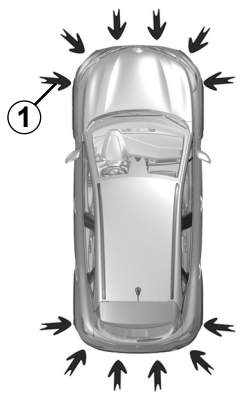

58623

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches ***1***, implantés dans les boucliers du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Suivant véhicule, le système détecte des obstacles à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 20 ou 30 centimètres du véhicule.

Localisation des détecteurs à ultrasons *1*

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons indiqués par les flèches ***1*** ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choqués, modifiés (y compris peinture...) ou masqués par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, pierre, piquet…) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

OVSF23E2

AIDE AU PARKING (2/7)

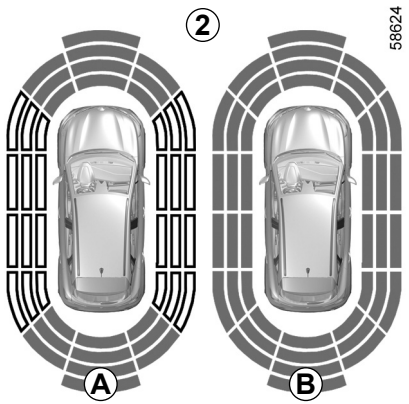

58624

Nota : l'affichage ***2*** permet de visualiser l'environnement du véhicule en complétant les signaux sonores.

Il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

– ***A*** : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;

– ***B*** : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.

Fonctionnement

La plupart des objets se trouvant à proximité de l'avant, de l'arrière et des côtés du véhicule sont détectés.

Selon la distance de l'obstacle, la fréquence du signal sonore sera plus élevée en approche jusqu'à devenir continue vers 20 cm environ pour un obstacle sur les côtés et 30 cm environ pour un obstacle à l'avant ou à l'arrière. Les zones vertes, orange (ou jaunes suivant véhicule) et rouges s'afficheront sur l'afficheur ***C***.

Nota : en cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.



58625

En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (3/7)

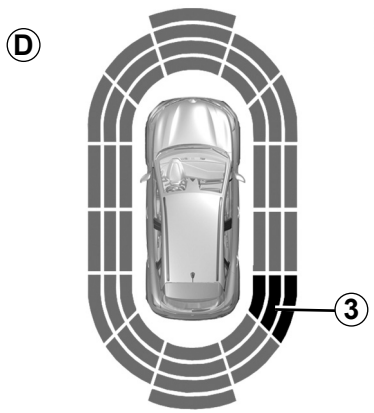

Détection d'obstacles sur le côté

Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle ***3*** situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

– s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. Les zones vertes, orange et rouges s'afficheront sur l'afficheur ***D*** ;

– s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Les zones vertes, orange et rouges s'afficheront en hachurées sur l'afficheur ***D***.

Nota : en cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

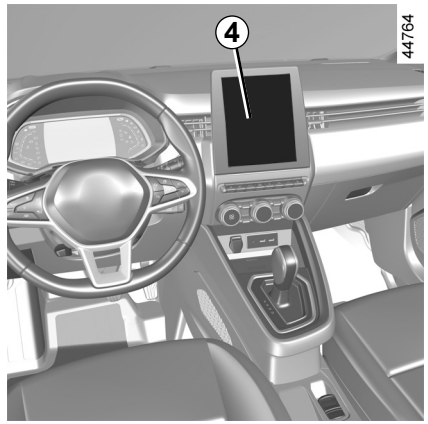

Activation/désactivation

Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour accéder à l'activation ou la désactivation des différentes zones couvertes par les détecteurs à ultrasons, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (4/7)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton ***6*** pour désactiver l'aide au parking. Le témoin intégré ***5*** au contacteur s'allume. Un nouvel appui sur le contacteur ***6*** active la fonction. Le témoin intégré ***5*** au contacteur s'éteint.

Réglage

Véhicules équipés d'un écran multimédia *4*

Suivant véhicule, moteur tournant, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'écran multimédia ***4***. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking en appuyant sur **+** ou **-**.

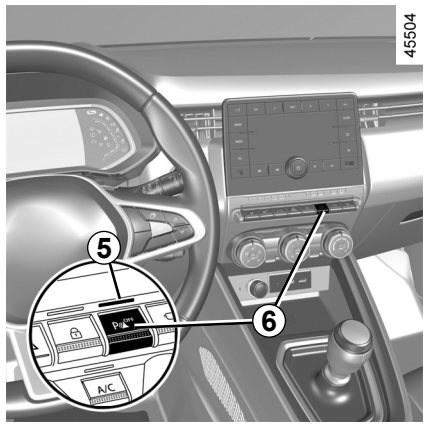

Son du système
Permet de choisir le son du système.

Désactivation du son du système
Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

Nota : si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté à l'approche d'un obstacle par des signaux sonores.

Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur…) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.

AIDE AU PARKING (5/7)

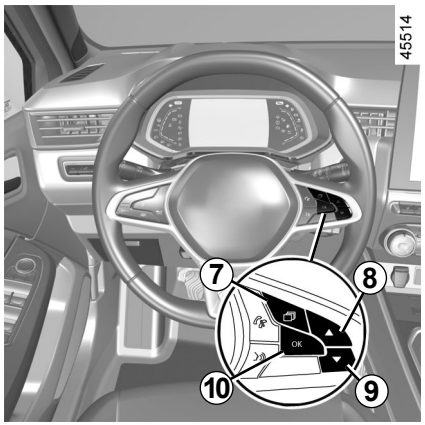

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

– Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur ***7***, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

– faites des appuis successifs sur la commande ***8*** ou ***9*** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur ***10*** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande ***8*** ou ***9*** pour atteindre le menu « AIDES PARKING ». Appuyez sur le contacteur ***10*** OK ;

– sélectionnez « Volume bip » pour régler le son de l'aide au parking avec la commande ***8*** ou ***9***.

Désactivation manuelle de l'aide au parking

Vous devez désactiver la fonction :

– en cas de présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorque non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;

– en cas de détérioration des détecteurs ultrasons.

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

– lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;

– suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage…) ;

– lorsque vous êtes au point mort avec une boîte de vitesses manuelle, ou en position **N** ou **P** avec une boîte de vitesses automatique ;

– lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée.

Nota : si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seule l'aide au parking arrière est désactivée.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un signal sonore retentit à chaque passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagné du message « Aide au parking à contrôler » au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (6/7)

Interventions/réparations du système

– En cas de choc, l'alignement des détecteurs peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.

– Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

– de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...) ;

– en cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...) ;

– certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) ;

– l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (7/7)

Limitation du fonctionnement du système

– La zone des détecteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

– Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons…) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).

– Le système peut ne pas détecter les objets trop proches du véhicule.

– Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou objets est importante.

– Lors d'une modification de trajectoire, pendant une manœuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.

– Lorsque le véhicule tracte une remorque, le système d'aide au parking arrière doit être désactivé

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

– la zone des détecteurs a subi une dégradation (bouclier arrière) ;

– le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage non reconnu par le système (boule, crochet, adaptateur électrique...).

CAMÉRA DE RECUL (1/2)

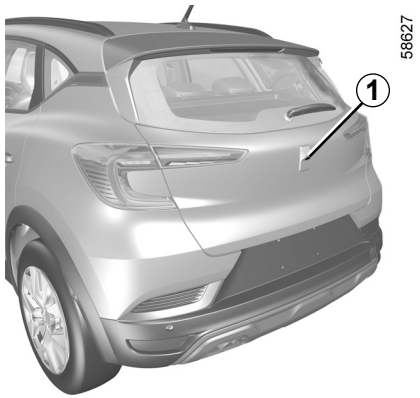

Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, la caméra ***1*** située sur le hayon transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran multimédia ***2*** accompagnée d'un ou de deux gabarits ***3*** et ***4*** (fixe et mobile).

Ce système s'utilise à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance).

Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

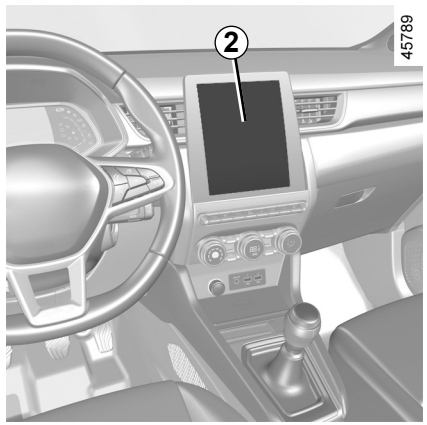

Gabarit fixe *3*

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs ***A***, ***B*** et ***C*** indiquant la distance derrière le véhicule :

– ***A*** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;

– ***B*** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;

– ***C*** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

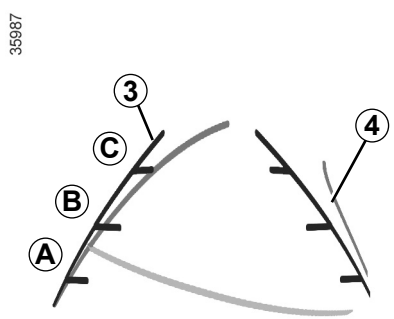

Gabarit mobile *4*

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia ***2***.

Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Particularité

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée…).

CAMÉRA DE RECUL (2/2)

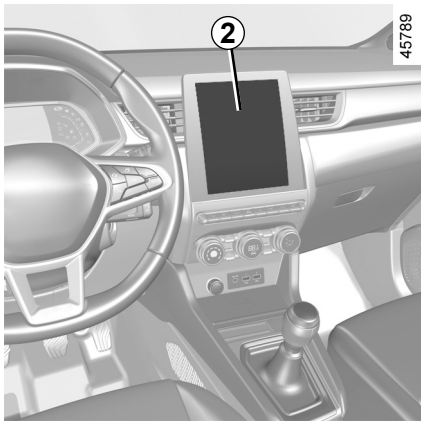

Activation, désactivation de la caméra de recul

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction depuis l'écran multimédia ***2***, reportez-vous à la notice multimédia.

Activez ou désactivez la caméra de recul et validez votre choix.

Vous pouvez également régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...).

Anomalies de fonctionnement

Au passage de la marche arrière, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un écran noir s'affiche temporairement à l'écran multimédia ***2***.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage temporaire de l'écran noir persiste, consultez un Représentant de la marque.

L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil…), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît et l'affichage caméra disparaît.

Cette fonction est une aide supplémentaire.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet…) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

CAMÉRA DE RECUL (3/3)

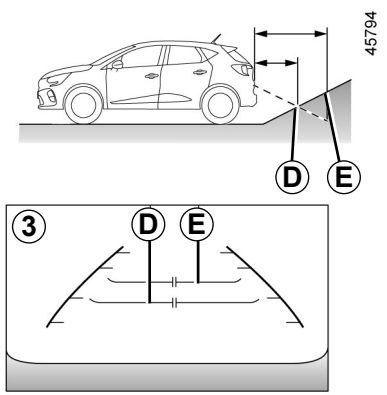

Différence entre la distance prévue et la distance réelle

Reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe ***3*** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en ***D***, la distance réelle de l'objet se situe en ***E***.

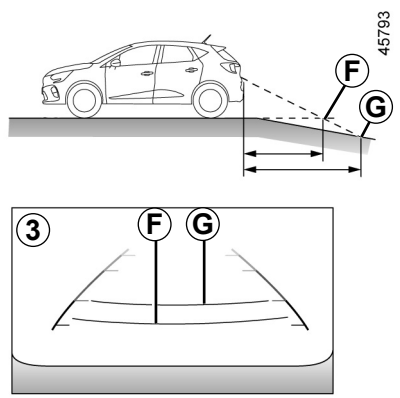

Reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe ***3*** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en ***G***, la distance réelle de l'objet se situe en ***F***.

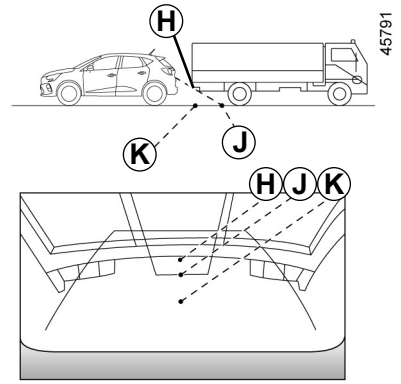

Reculer près d'un objet saillant

La position ***H*** paraît plus éloignée que la position ***J*** affichée à l'écran.

La position ***H*** est toutefois à la même distance que la position ***K***.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur).

Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position ***K***.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (1/4)

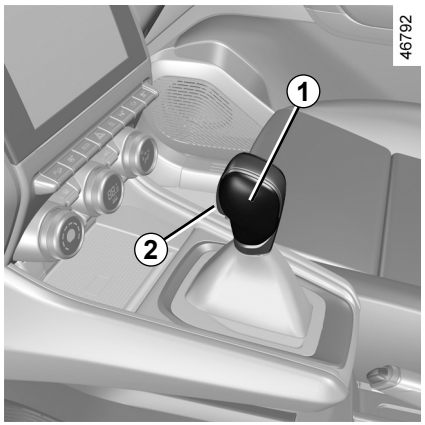

Levier de sélection *1*

P : parking

R : marche arrière

N : point mort

D : mode automatique

L'afficheur ***4*** au tableau de bord vous informe de la position engagée du levier de sélection ***1*** ou affiche le rapport engagé en mode manuel.

Nota : appuyez sur le bouton ***2*** pour sortir de la position **P** ou pour passer de la position **D** ou **N** vers **R** ou **P**.

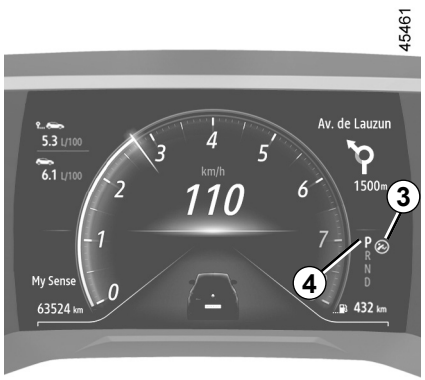

Mise en route

Le levier de sélection ***1*** en position **P**, démarrez le moteur.

Pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage ***2***.

Pied sur la pédale de frein (le témoin ***3*** sur l'afficheur s'éteint), quittez la position **P**.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Conduite en mode automatique

Engagez le levier ***1*** en position **D**.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car « l'automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (2/4)

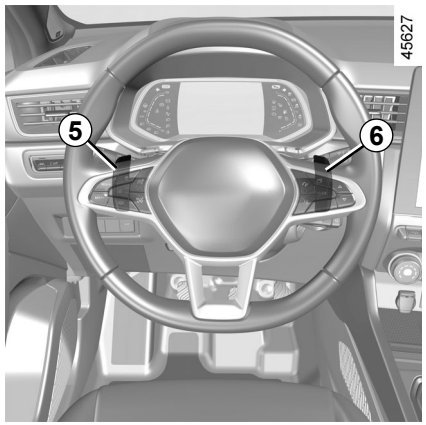

Palettes de changement de vitesse *5* et *6*

Suivant véhicule, les palettes ***5*** et ***6*** permettent de changer de rapport lorsque le levier est en position **D**.

5 : variation décroissante du rapport.
6 : variation croissante du rapport.

Les positions **P**, **N** et **R** ne sont pas accessibles avec les palettes.

Conduite en mode manuel

Lorsque vous roulez en position **D** vous pouvez passer en mode de conduite manuelle en actionnant les palettes ***5*** et ***6*** au volant. Suivant véhicule, il existe deux modes de conduite manuelle :

– **un mode manuel « temporaire »** qui permet, par un appui court sur l'une des deux palettes, de forcer le passage d'un rapport. Le mode de conduite **D** ainsi que le rapport engagé apparaissent au tableau de bord.

Nota : la boîte revient en mode automatique **D** par elle-même si le rapport engagé n'est plus optimal ou si aucune action sur l'une des palettes n'a été effectuée depuis un certain temps.

– **un mode manuel permanent activé** par un appui long sur l'une des deux palettes. Le mode de conduite **M** ainsi que le rapport engagé apparaissent sur l'afficheur ***7*** au tableau de bord.



Nota : le retour au mode automatique s'effectue par un appui long sur la palette de droite. Le mode automatique **D** s'affiche au tableau de bord.

Dans tous les cas :
– pour descendre les rapports de vitesse, appuyez sur la palette de gauche ;
– pour monter les rapports de vitesse, appuyez sur la palette de droite.

Nota : suivant l'affichage, les indicateurs **+** et **-** ou  et  vous suggèrent de passer la vitesse supérieure ou inférieure.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (3/4)

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (entraînant par exemple la protection du moteur, la mise en action du contrôle dynamique de conduite : **ESC**…), « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

En montée, pour rester à l'arrêt, ne laissez pas le pied sur l'accélérateur.

Risque de surchauffe de la boîte de vitesses automatique.

Situations exceptionnelles

– **Si le profil de la route ou les conditions climatiques** (pentes ascendantes raides, descentes abruptes, neige profonde, sable ou boue), ne permettent pas de se maintenir en mode automatique, suivant véhicule, il est conseillé de passer en mode manuel en utilisant les palettes. Ceci, afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.

– **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.

Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Assurez-vous que le frein de parking est serré.

La position **P** doit être uniquement engagée à l'arrêt complet du véhicule.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (4/4)

Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien ou consultez un Représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.
Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.

Anomalies de fonctionnement

– **en roulant**, si le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance.

  Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;

– **en roulant,** si le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message ;

– **dépannage d'un véhicule à boîte automatique** ➥ 5.36.

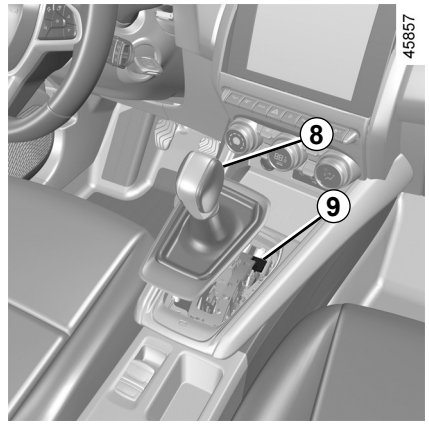

À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein (panne de la batterie par exemple), il y a la possibilité de libérer manuellement le levier pour débloquer les roues motrices. Pour cela, déclippez la base du soufflet et enfoncez le bouton poussoir ***9*** et appuyez simultanément sur le bouton ***8*** du levier afin de déverrouiller le levier et passer à la position **N**.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

APPEL D'URGENCE (1/3)

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

Nota : l'appel d'urgence est opérationnel :

– dans les pays couverts par les infrastructures et services de secours téléphoniques associés et compatibles avec le système ;

– suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux services de secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.

Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.

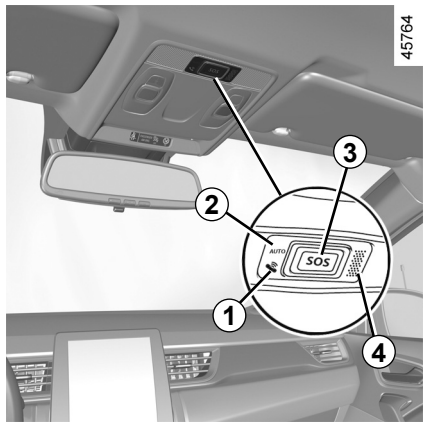

1 Témoin de fonctionnement du système :
– vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
– éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
– rouge : anomalie de fonctionnement ;
– vert clignotant : appel en cours.

2 Témoin de mode automatique.

3 Bouton **SOS**.

4 Micro.

5 Haut-parleur.

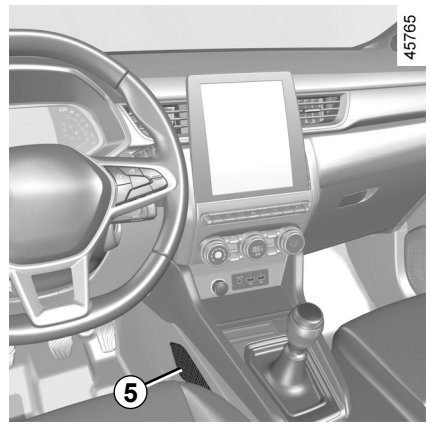

Un appel se passe toujours de la façon suivante :

– établissement de l'appel avec les secours ;

– envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;

– communication vocale avec les secours ;

– éventuellement, rappel des secours.

L'appel d'urgence présente deux modes :

– le mode automatique ;

– le mode manuel.

APPEL D'URGENCE (2/3)

Mode automatique

Le témoin mode automatique ***2*** allumé en vert indique que le système automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).

En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.

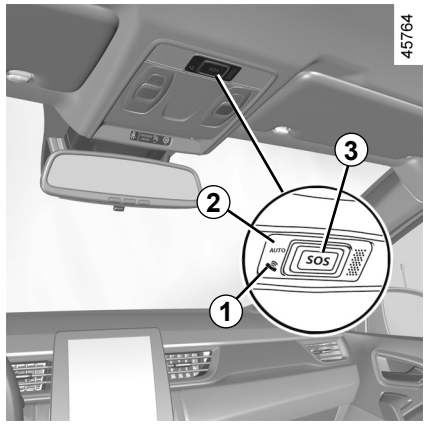

Mode manuel

L'appel d'urgence est réalisé par :

– un appui long de plus de trois secondes environ sur le bouton ***3*** ;

ou

– cinq appuis sur le bouton ***3*** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton ***3*** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

Mode test
(suivant législation locale)

Le mode test est réservé exclusivement au Représentant de la marque pour vérifier le bon fonctionnement de l'appel d'urgence.

Il se fait par :

– trois appuis courts sur le bouton ***3*** ;

– attente de 15 secondes environ ;

– trois appuis courts sur le bouton ***3***.

La sortie du mode test est automatique.

APPEL D'URGENCE (3/3)

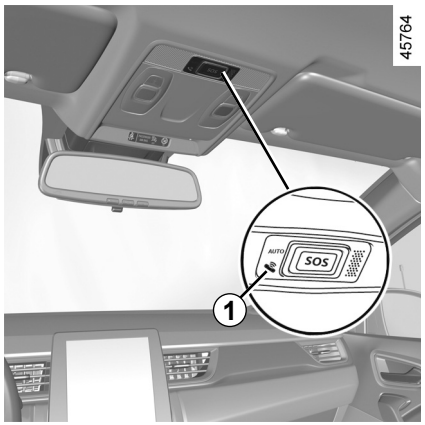

Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin ***1*** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Le système fonctionne avec une batterie dédiée. La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin ***1*** s'allume en rouge pour vous en avertir).

Consultez un Représentant de la marque.

Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

Suivant la législation locale, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.

Chapitre 3 : votre confort

MULTI-SENSE 3.2
Aérateurs 3.3
Chauffage et air conditionné manuel 3.5
Air conditionné automatique 3.11
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation 3.15
Équipements multimédia 3.17
Lève-vitres 3.19
Toit ouvrant électrique 3.21
Pare-soleil 3.24
Éclairage intérieur 3.25
Rangements, aménagements habitacle 3.28
Prise accessoires 3.32
Appuis-tête arrière 3.33
Banquette arrière : fonctionnalités 3.34
Coffre à bagages 3.36
Tablette arrière 3.37
Aménagements coffre à bagages 3.38
Transport d'objets dans le coffre 3.39
Transport d'objets : attelage 3.40
Barres de toit, Becquet 3.41

MULTI-SENSE

Le système MULTI-SENSE permet de choisir entre trois modes de conduite agissant, suivant véhicule, sur la conduite, l'ambiance lumineuse, le confort et la sonorité moteur :
– les modes Eco et Sport sont prédéfinis et partiellement paramétrables (ambiance lumineuse...) ;
– le mode My Sense est paramétrable.

Les modes de conduite agissent sur :
– l'assistance de direction ;
– le contrôle dynamique de conduite ;
– la réactivité du moteur et de la boîte de vitesses.

Ils agissent aussi sur :
– l'éclairage de l'habitacle et du tableau de bord ;
– les informations au tableau de bord et sur l'écran multimédia ;
– suivant véhicule, la sonorité moteur.

Les réglages du moteur sont spécifiques à chacun des modes de conduite et ne sont pas paramétrables.

Mode Eco

Le mode Eco est axé sur l'économie d'énergie. La direction est souple, la gestion du moteur et de la boîte de vitesses permet de réduire la consommation ➥ 2.22.

Mode Sport

Ce mode autorise une réactivité accrue du moteur et de la boîte de vitesses. La direction est plus ferme.

Mode My Sense

Disposant par défaut des réglages standards du véhicule, ce mode vous permet de configurer manuellement la conduite, l'ambiance lumineuse, le confort et, suivant véhicule, la sonorité moteur.

Après arrêt du moteur, le véhicule redémarrera toujours en mode My Sense.

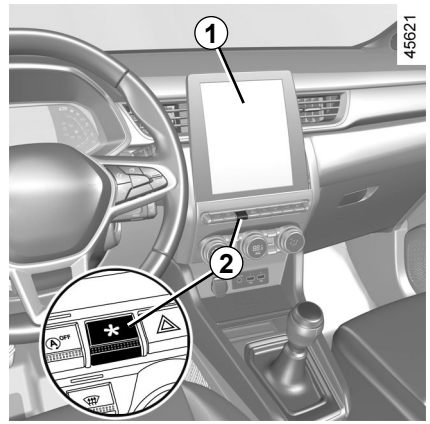

Accès au menu

Vous pouvez accéder au MULTI-SENSE, suivant véhicule :
– depuis l'écran multimédia ***1*** ;
– par le contacteur ***2***.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Dans tous les modes, il est possible de modifier la couleur de l'ambiance lumineuse ainsi que le format des informations affichées au tableau de bord et sur l'afficheur multimédia.
Vous pouvez également réinitialiser les réglages par défaut.

AÉRATEURS, sorties d'air (1/2)

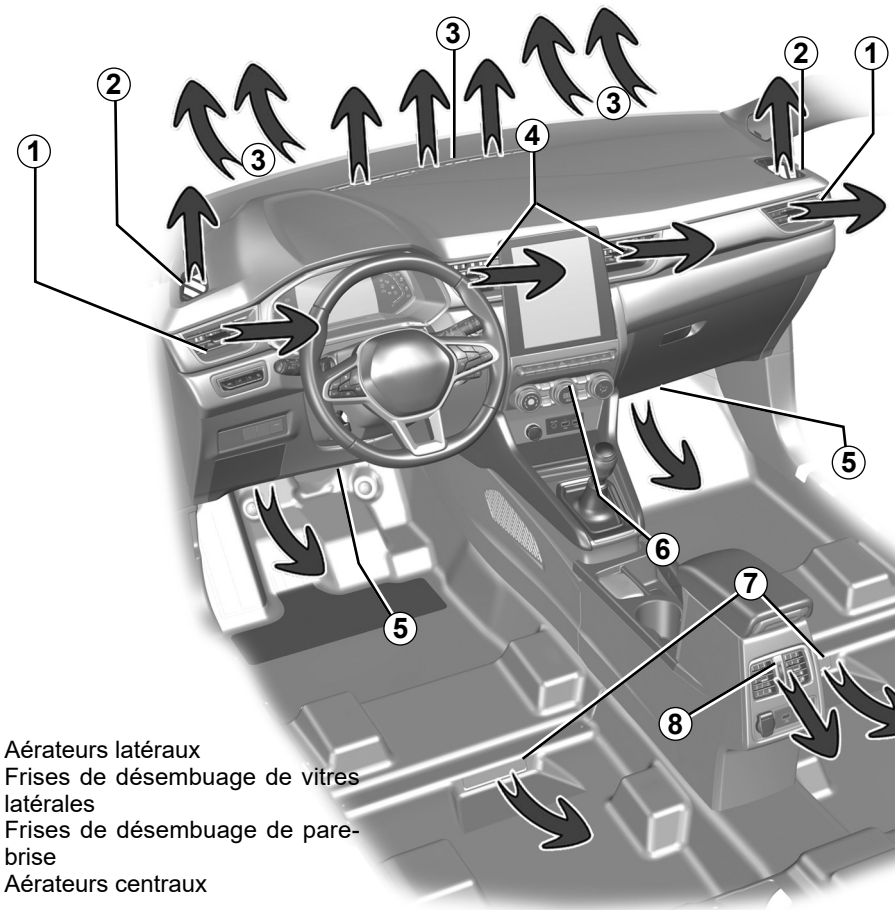

46753

1 Aérateurs latéraux
2 Frises de désembuage de vitres latérales
3 Frises de désembuage de pare-brise
4 Aérateurs centraux
5 Sorties chauffage pieds des occupants avant
6 Tableau de commandes
7 Sorties chauffage pieds des occupants arrière (suivant véhicule)
8 Aérateurs console arrière

OVSF23E2

AÉRATEURS, sorties d'air (2/2)

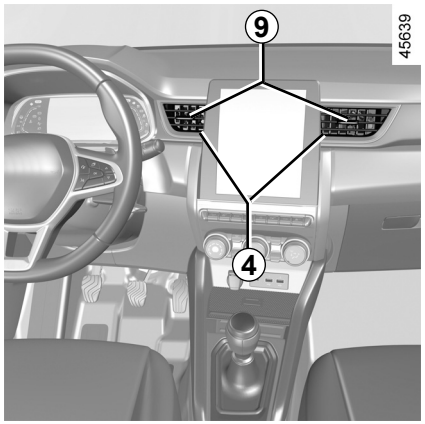

Aérateurs centraux *4*, latéraux *1* et arrière *8*

Débit

Fermeture : manœuvrez le curseur ***9*** vers l'extérieur du véhicule au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur ***9*** vers l'intérieur du véhicule.

Orientation

Manœuvrez le curseur ***9*** dans la position désirée.

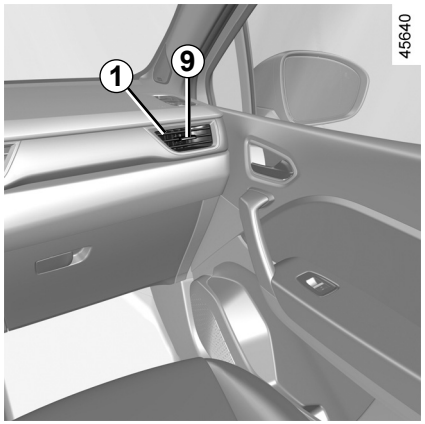

Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

Risque de dégradation.

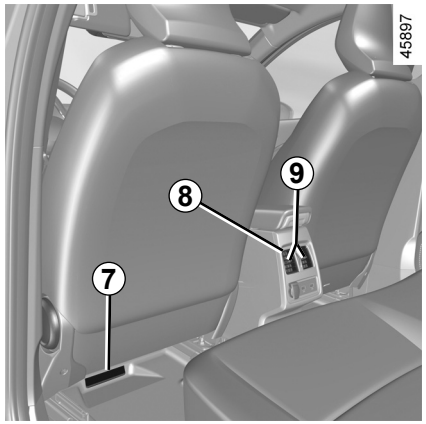

Places arrière

(suivant véhicule)

Sorties chauffage pieds des occupants ***8***.

Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

OVSF23E2

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (1/6)

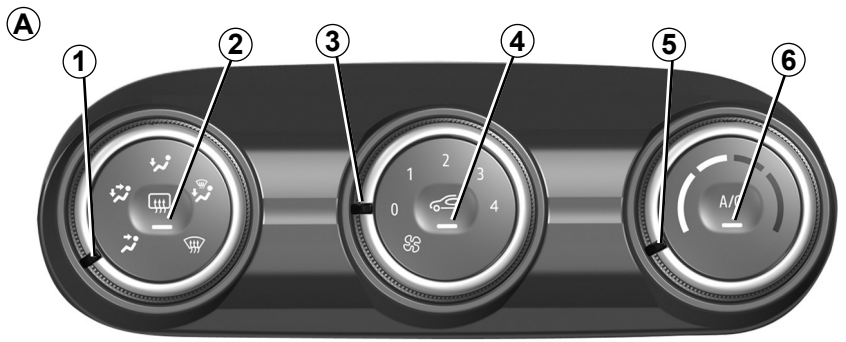

Les commandes A
(suivant véhicule)

1 Répartition de l'air dans l'habitacle.

2 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

3 Réglage de la vitesse de ventilation.

4 Recyclage de l'air.

5 Réglage de la température de l'air.

6 Air conditionné.

Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq possibilités de répartition d'air. Tournez la commande ***1*** pour choisir votre répartition.

Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.

Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.

Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (2/6)

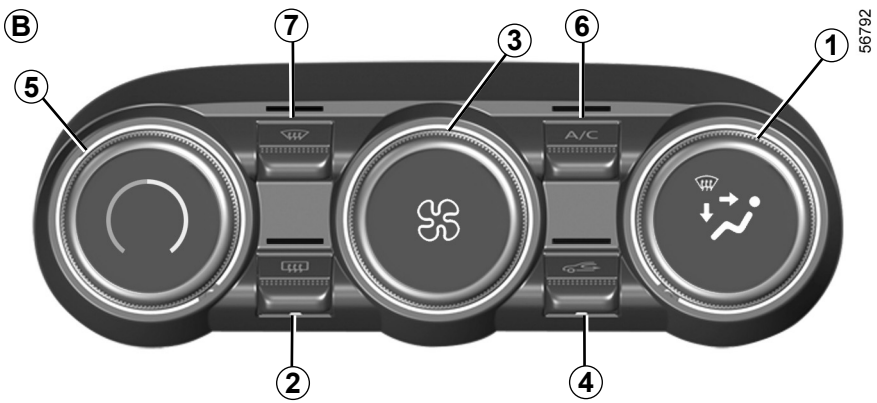

Commandes *B*

(suivant véhicule)

1 Répartition de l'air dans l'habitacle.

2 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

3 Réglage de la vitesse de ventilation.

4 Recyclage de l'air.

5 Réglage de la température de l'air.

6 Commande d'air conditionné.

7 Fonction « voir clair ».

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande ***3*** est positionnée sur « **0** » (commande ***A***) ou « **OFF** » (commande ***B***).

Appuyez sur la touche ***6*** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné. Le témoin de la touche s'éteint.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

– d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;

– d'éliminer la buée plus rapidement.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (3/6)

Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Le recyclage d'air permet :

– de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée…) ;

– de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle si l'air conditionné est activé.

Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement. Dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin de la touche ***4***.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche ***4***, le témoin de la touche s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres. Pour éviter ce phénomène, le recyclage d'air se désactive automatiquement au bout d'un certain temps.

Arrêt du système

Tournez la commande ***3*** sur « **OFF** » ou « **0** » pour arrêter le système ou appuyez sur la touche ***4***. Pour le démarrer, tournez de nouveau la commande ***3*** pour ajuster la vitesse de ventilation.

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche ***7***, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche ***2*** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche ***7*** ou ***5***.

Le désembuage/dégivrage désactive le recyclage de l'air.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande ***3*** est positionnée sur « **0** » (commande ***A***) ou « **OFF** » (commande ***B***).

Appuyez sur la touche ***6*** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné. Le témoin de la touche s'éteint.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

– d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;

– d'éliminer la buée plus rapidement.

Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (4/6)

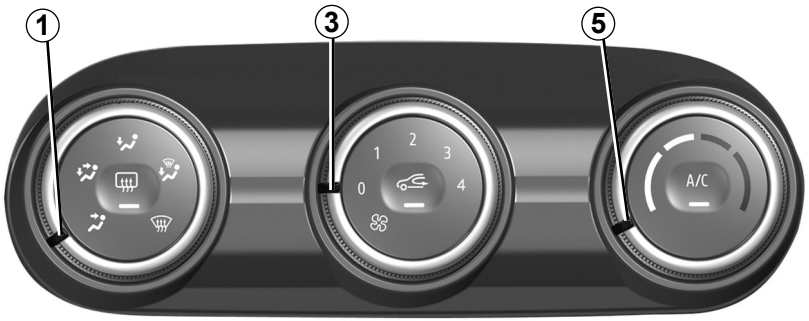

45900

Mise en service du recyclage d'air

Appuyez sur la touche ***4*** : le témoin de la touche s'allume. Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet :

– de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée…) ;

– de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle si l'air conditionné est activé.

Si l'air conditionné n'est pas activé (témoin « **A/C** » de la touche ***6*** éteint), l'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Pour éviter ce phénomène, le recyclage d'air se désactive automatiquement au bout d'un certain temps.

OVSF23E2

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (5/6)

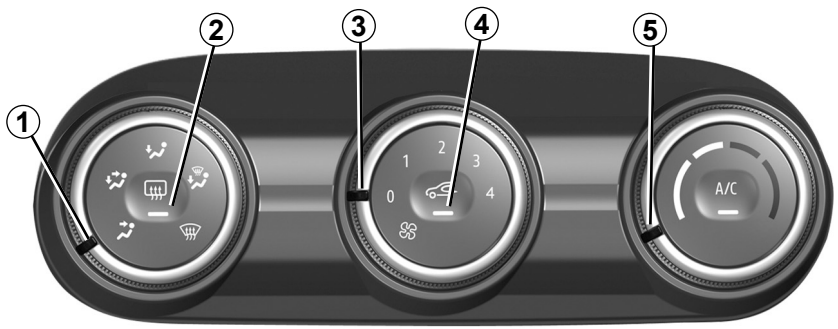

45900

Réglage de la vitesse de ventilation

Manœuvrez la commande ***3*** pour ajuster la quantité d'air pulsé. Si vous désirez arrêter l'arrivée d'air, placez la commande ***3*** sur « **0** » (commande ***A***) ou « **OFF** » (commande ***B***).

Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air est nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

L'utilisation de la position  sur la commande ***1*** désactive la fonction recyclage pour éviter tout risque d'embuage sur le pare-brise.

OVSF23E2

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande ***5*** en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Pour augmenter la température, tournez la commande ***5*** vers la droite.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (6/6)

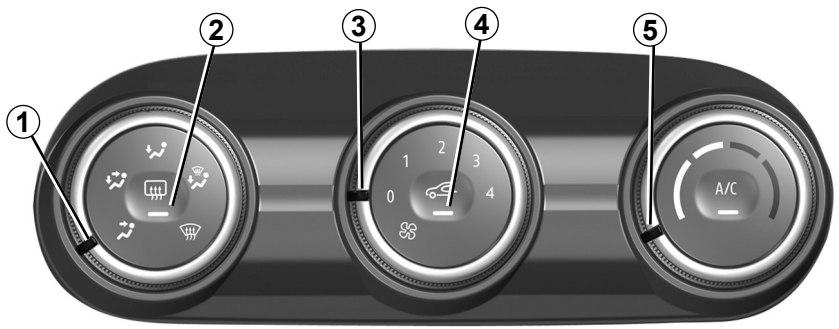

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Moteur tournant, appuyez sur la touche ***2***. Le témoin de fonctionnement s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche ***2***. Le témoin s'éteint.

À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Désembuage rapide

Amenez les commandes ***1***, ***3*** et ***5*** sur les positions :

– désembuage  ;

– vitesse de ventilation en position **3** ou **4** ;

– température maximum.

Appuyez sur la touche ***4*** pour désactiver le recyclage d'air (voyant éteint).

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (1/4)

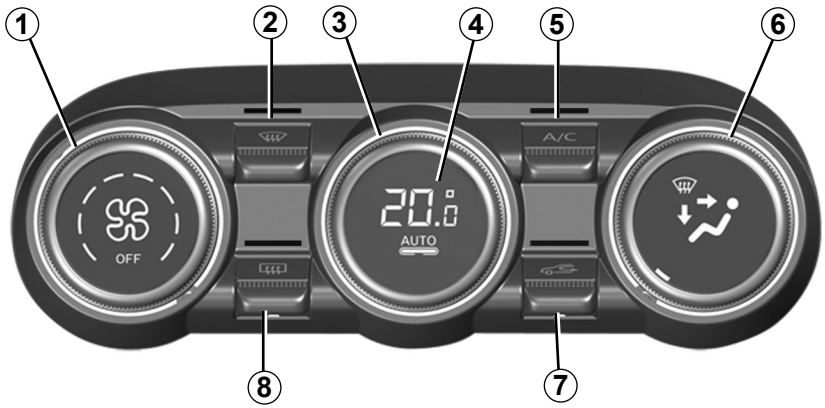

Les commandes
(suivant véhicule)

1 Réglage de la vitesse de ventilation.

2 Fonction « voir clair ».

3 Réglage de la température de l'air.

4 Mode automatique.

5 Commande d'air conditionné.

6 Répartition de l'air dans l'habitacle.

7 Recyclage de l'air.

8 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche ***4***.

Réglage de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en tournant la commande ***1*** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande ***3*** en fonction de la température désirée.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Toute action sur une touche autre que la touche **AUTO** entraîne la désactivation du mode automatique.

OVSF23E2

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (2/4)

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche ***2***, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche ***8*** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche ***2*** ou ***4***.

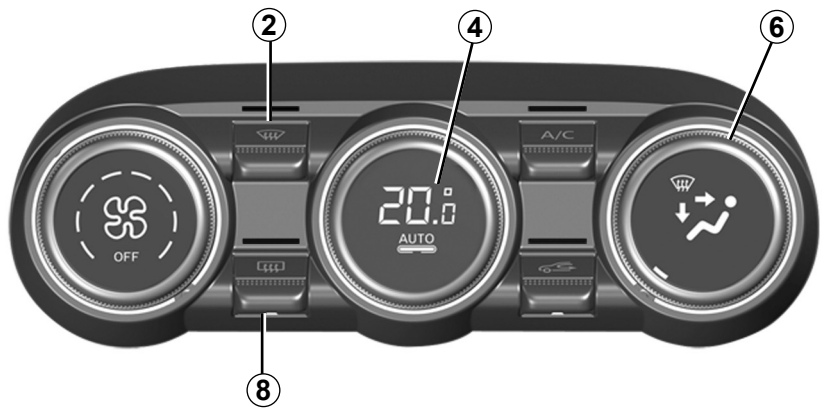

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande ***6***. Le témoin intégré à la touche sélectionnée s'allume.

Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.

Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.

Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (3/4)

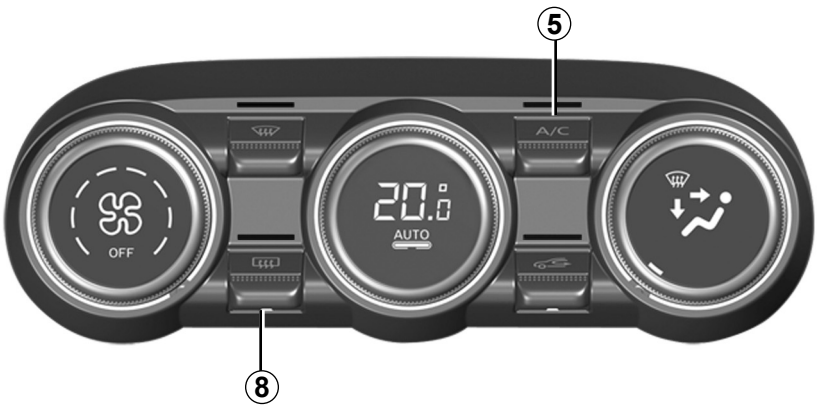

44945

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche ***8***, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche ***8***. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur la touche ***5*** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné. Le témoin intégré s'éteint.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (4/4)

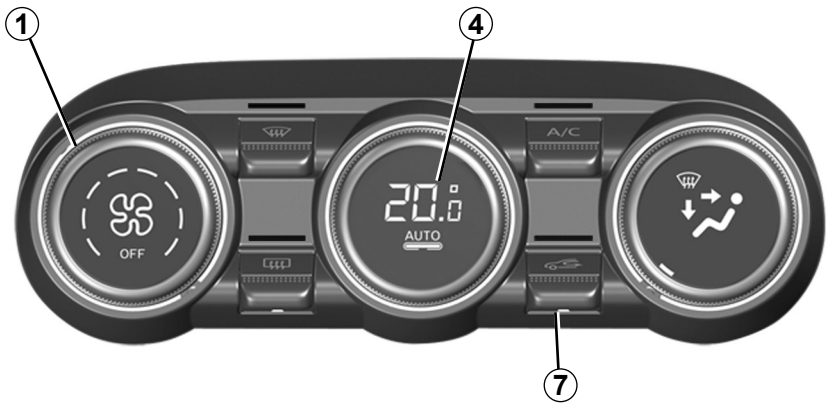

44945

Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement. Dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin intégré à la touche ***7***.

Le désembuage/dégivrage désactive le recyclage de l'air.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche ***7***, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Pour éviter ce phénomène, le recyclage d'air se désactive automatiquement au bout d'un certain temps.

Arrêt du système

Tournez la commande ***1*** sur « **OFF** » pour arrêter le système. Pour le démarrer, tournez de nouveau la commande ***1*** pour ajuster la vitesse de ventilation ou appuyez sur la touche ***4***.

Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (1/2)

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction **« voir clair »** pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**
  Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non-production d'air froid**.
  Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

OVSF23E2

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (2/2)

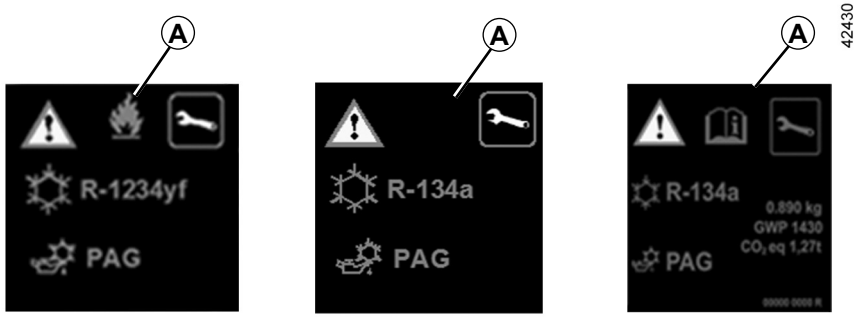

Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette ***A*** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette ***A*** dépendent du véhicule.

N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ 2.4 ou ➥ 2.5.

Type du fluide frigorigène

Type d'huile du circuit de climatisation

Produit inflammable

Consultez la notice d'utilisation

Maintenance

x.xxx kg	Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.
GWP xxxxx	Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).
CO2 eq x, xxt	La quantité en poids et en équivalent CO2.

OVSF23E2

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (1/2)

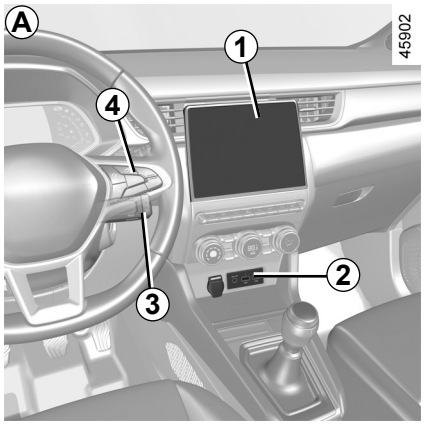

Système multimédia *A*, *B* ou radio *C*

L'emplacement et le fonctionnement des équipements peuvent varier en fonction du véhicule.

1 Écran multimédia ;
2 Prises multimédia ;
3 Commandes sous volant ;
4 Commandes au volant ;
5 Radio.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

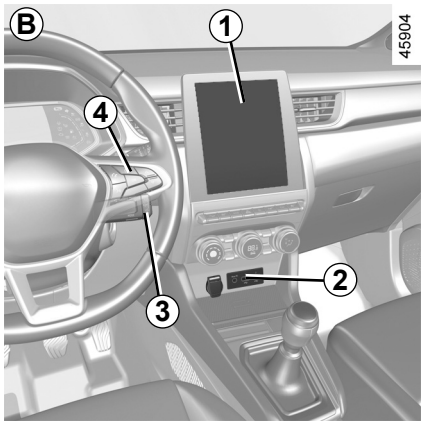

Prises multimédia *2*

Vous pouvez utiliser les prises USB pour accéder au contenu multimédia de vos accessoires et la mise à jour du système.

Les différentes sources sont sélectionnables via l'écran multimédia ou la radio et depuis les commandes sous volant.

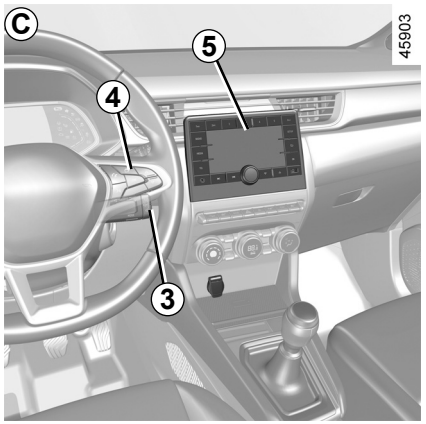

Les prises USB permettent également de recharger des accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5 volts) par prise.

La prise JACK permet d'écouter de l'audio à l'aide d'un câble auxiliaire.

Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

Risque d'incendie.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (2/2)

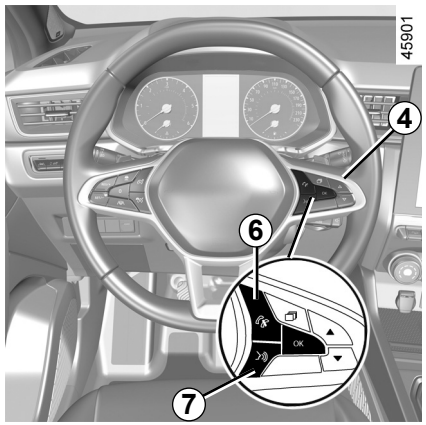

Commandes au volant 4

Pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez les commandes de téléphone mains libres ***6*** et de reconnaissance vocale ***7***.



Micro *8*

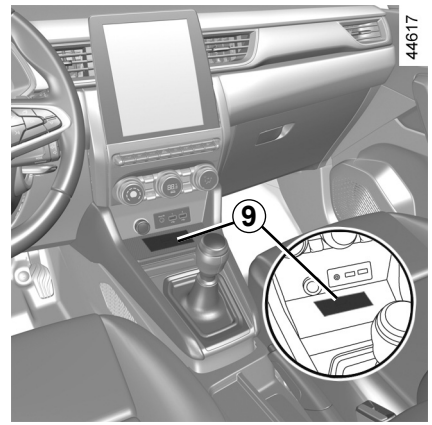

Chargeur sans fil *9*

➥ 3.28

Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

LÈVE-VITRES (1/2)

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

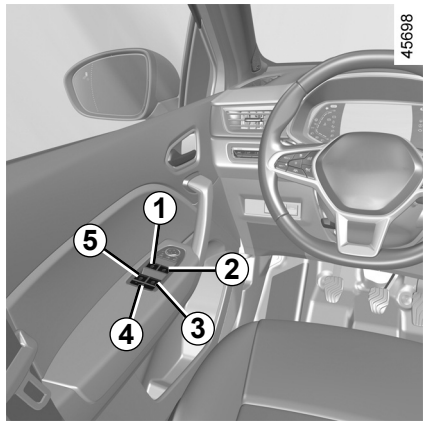

Lève-vitres impulsionnel

Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur d'une vitre : la vitre se relève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

Nota : les vitres arrière ne descendent pas complètement.

De la place conducteur, agissez sur le contacteur :

1 pour le côté conducteur ;
2 pour le côté passager avant ;
3 et ***5*** pour les passagers arrière.

Des places passagers, agissez sur le contacteur ***6***.

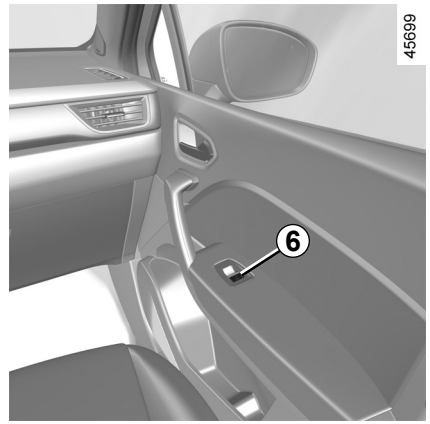

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

Sécurité occupants

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres des passagers avant et arrière à tous les occupants, y compris lui-même, en appuyant sur le contacteur ***4***. Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.

LÈVE-VITRES (2/2)

Lève-vitres impulsionnel (suite)

Nota : lorsque la vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre…), elle s'arrête puis, redescend de quelques centimètres.

Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitre impulsionnel

Le lève-vitre impulsionnel est équipé d'une protection thermique : si vous actionnez le contacteur du lève-vitre plus de 16 fois consécutives, il se met en protection (blocage de la vitre).

Vous pouvez :

– utiliser le lève-vitre de façon ponctuelle, par action sur le contacteur une fois toutes les 30 secondes environ ;

– sortir de ce blocage de façon définitive, moteur tournant, en n'effectuant aucune action sur le contacteur pendant 20 minutes environ.

Fermeture à distance des vitres

Au verrouillage des portes de l'extérieur, si vous **exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton de verrouillage de la porte conducteur** en mains libres**, de la carte, ou, suivant véhicule, de la clé**, toutes les vitres équipées d'un lève-vitre impulsionnel et, suivant véhicule, le toit ouvrant, se ferment automatiquement.
Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsionnel : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à la fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (1/3)

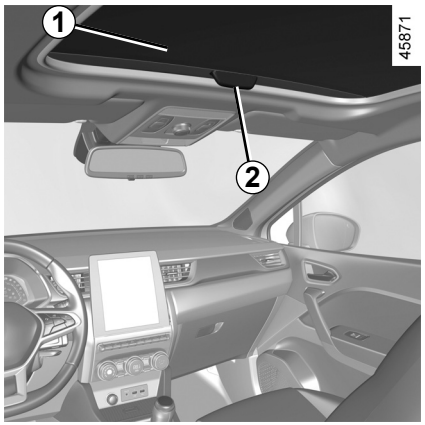

Pour faire coulisser le rideau *1*

– **Ouverture :** poussez la poignée ***2*** vers l'arrière pour déplacer le rideau jusqu'à la position désirée ;

– **fermeture :** tirez la poignée ***2*** vers l'avant pour déplacer le rideau jusqu'à la position désirée.

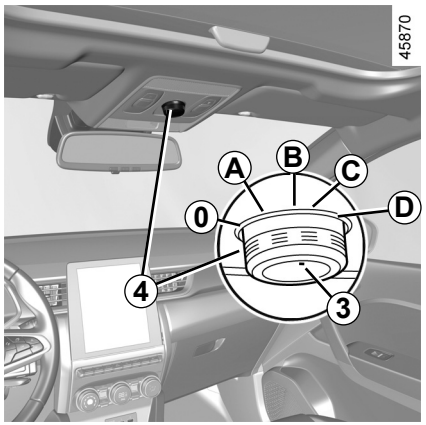

Pour faire coulisser le toit ouvrant

– **Entrebâillement :** amenez le repère ***3*** en position ***A*** ;

– **ouverture :** amenez le repère ***3*** en position ***B***, ***C*** ou ***D*** en fonction de l'ouverture désirée ;

– **fermeture :** amenez le repère ***3*** en position ***0***.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple le toit ouvrant ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton ***4*** tout à droite (position ***D***).

Risque de blessures graves.

Pour les véhicules qui en sont équipés, cette manœuvre activera la supercondamnation ➥ 1.5 ou ➥ 1.9.

Assurez-vous que personne n'est resté à l'intérieur du véhicule.

OVSF23E2

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (2/3)

Fermeture à distance du toit ouvrant

Si vous **exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton de verrouillage de la carte,** les vitres et le toit ouvrant se ferment automatiquement.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.

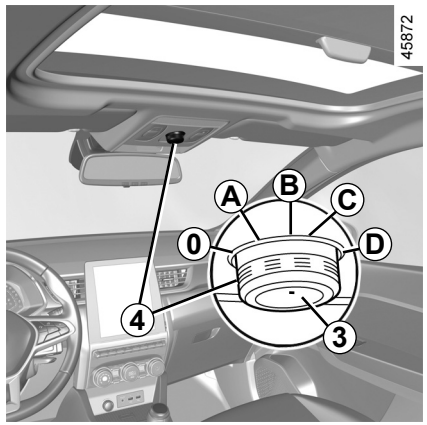

Particularités

Votre véhicule est équipé d'un limiteur d'effort : lorsque la vitre du toit rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...) elle s'arrête puis recule de quelques centimètres.

Après une fermeture à distance du toit ouvrant, un appui sur le bouton ***4*** permet de retrouver la position sélectionnée avant fermeture.

L'ouverture du toit ouvrant est impossible sous -20°C. Cependant, la fermeture reste possible.

Pour les véhicules qui en sont équipés, cette manœuvre activera la supercondamnation ➥ 1.5 ou ➥ 1.9.

Assurez-vous que personne n'est resté à l'intérieur du véhicule.

Lors de la fermeture du toit ouvrant, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (3/3)

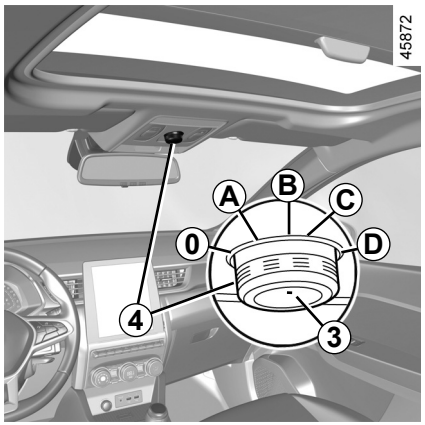

Anomalies de fonctionnement

Si le toit refuse de se refermer, amenez le repère ***3*** en position ***0*** puis appuyez sur le bouton ***4*** jusqu'à la fermeture complète du toit : consultez un Représentant de la marque.

Attention : pendant cette manipulation, la fonction limiteur d'effort du toit est désactivée. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Précautions d'utilisation

– **Véhicule avec barres de toit chargées.**

De manière générale, lorsque le toit est chargé, il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.

Avant de manipuler le toit ouvrant, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit…) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.

Adressez-vous à un Représentant de la marque pour connaître les adaptations possibles ;

– **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;

– **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos Services Techniques ;

– **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple le toit ouvrant ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton ***4*** tout à droite (position ***D***).

Risque de blessures graves.

PARE-SOLEIL

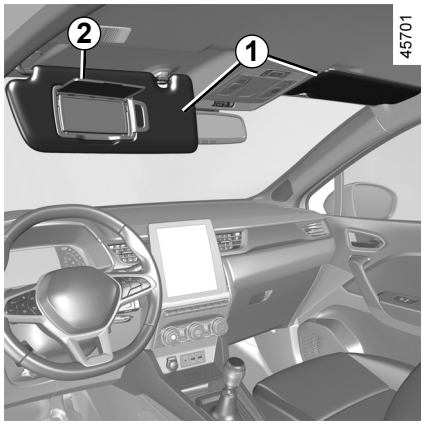

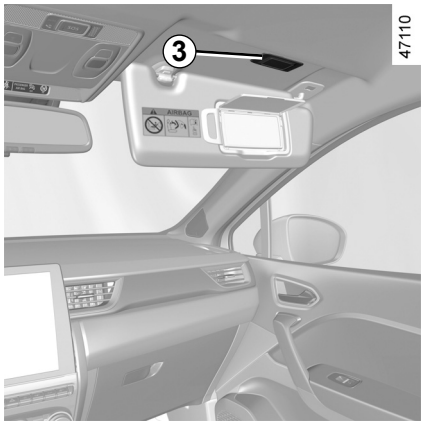

Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil ***1***.

Miroirs de courtoisie

(Suivant véhicule)

Levez le couvercle ***2***. L'éclairage ***3*** est automatique.

En roulage, veillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie.

Risque de blessures.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (1/3)

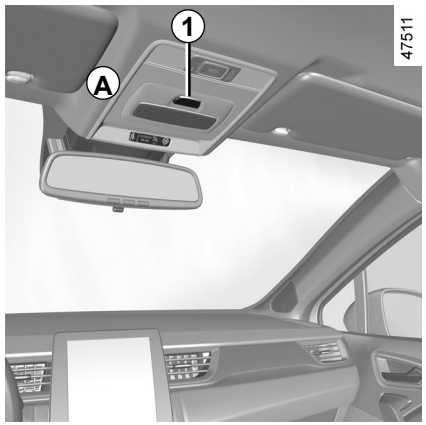

Plafonnier *A*

Appuyez sur le contacteur ***1***, vous obtenez :

– un éclairage permanent ;

– un éclairage commandé par le déverrouillage du véhicule ou par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;

– une extinction immédiate.

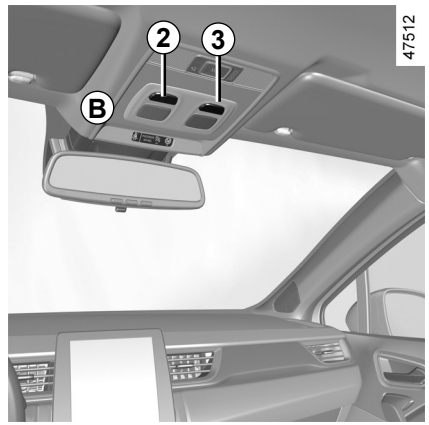

Spots de lecture *B* ou *C*

En appuyant sur le contacteur ***2*** pour le conducteur, sur le contacteur ***3*** pour le passager avant, vous obtenez un éclairage permanent.

Nota : pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, il est possible de désactiver/activer l'allumage des spots de lecture à l'ouverture des portes ou du coffre depuis l'écran multimédia ➥ 1.80.

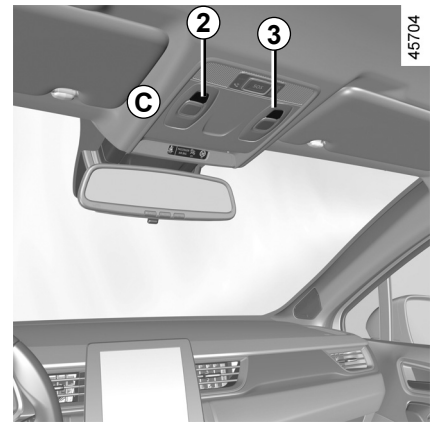

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (2/3)

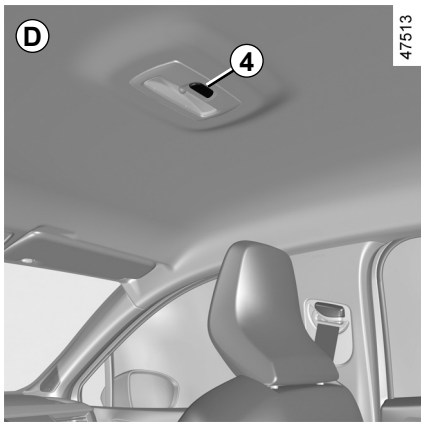

Plafonnier *D*

Appuyez sur le contacteur ***4*** vous obtenez :

– un éclairage permanent ;

– un éclairage commandé par le déverrouillage du véhicule ou par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;

– une extinction immédiate.

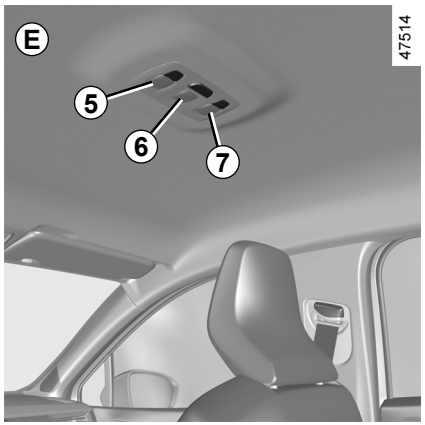

Spots de lecture *E*

Appuyez sur le contacteur ***5*** ***6*** ou ***7*** pour obtenir un éclairage permanent

Nota : pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, il est possible de désactiver/activer l'allumage des spots de lecture à l'ouverture des portes ou du coffre depuis l'écran multimédia ➥ 1.80.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (3/3)

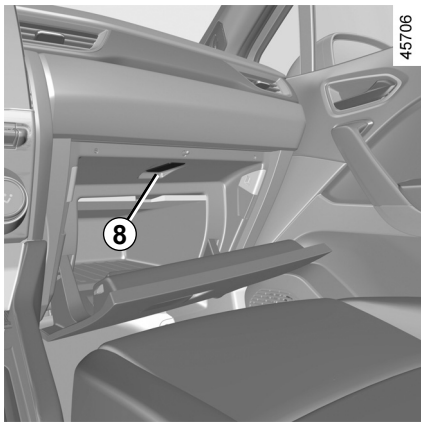

Éclaireur de boîte à gants

Suivant véhicule, l'éclaireur ***8*** s'allume à l'ouverture du portillon.

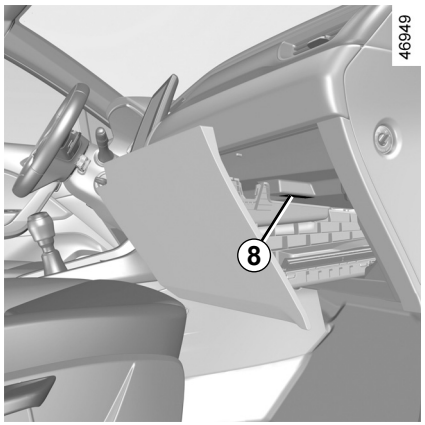

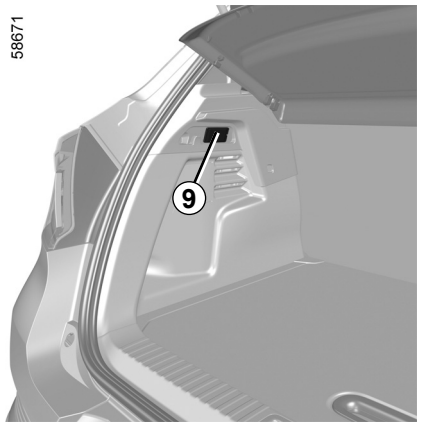

Éclaireur de coffre

L'éclaireur ***9*** s'allume à l'ouverture du coffre.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du hayon entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/4)

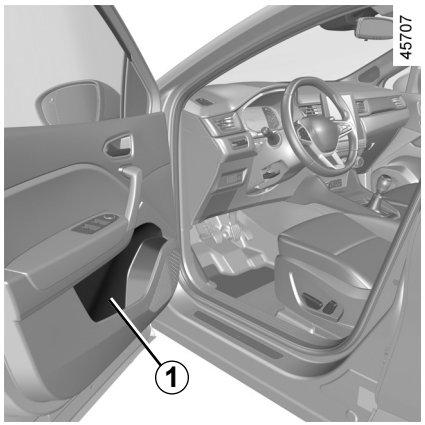

Vide-poches de portes avant *1*

Ils peuvent recevoir une bouteille de 1,5 litre.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

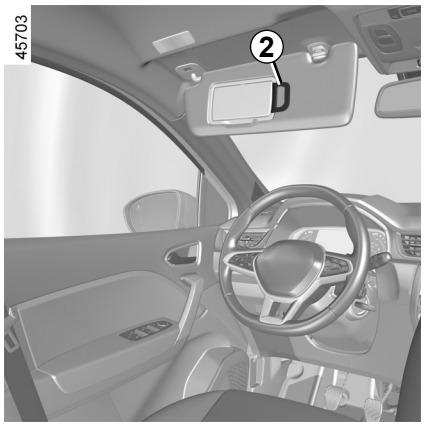

Rangement pare-soleil *2*

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes…

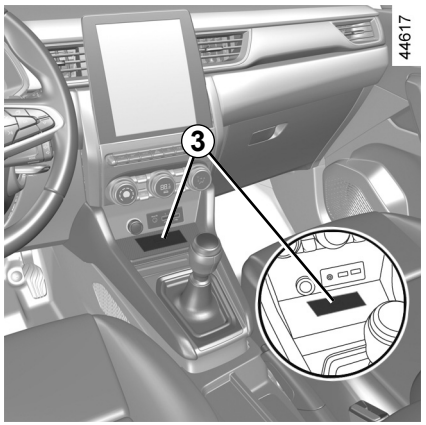

Rangement de console centrale/zone de charge d'induction *3*

Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.

Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/4)



Vide-poches passager

Pour ouvrir, tirez la palette ***4***.

Ce vide-poches peut accueillir des documents de format A4, une bouteille…

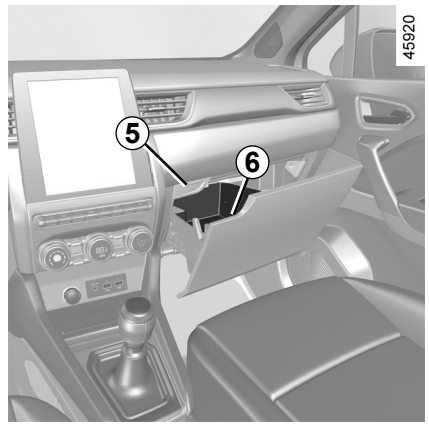

Tiroir de rangement passager

Pour ouvrir, appuyez sur le bouton ***5*** pour déverrouiller le tiroir et tirez sur la poignée ***6***.

Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

OVSF23E2

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (3/4)

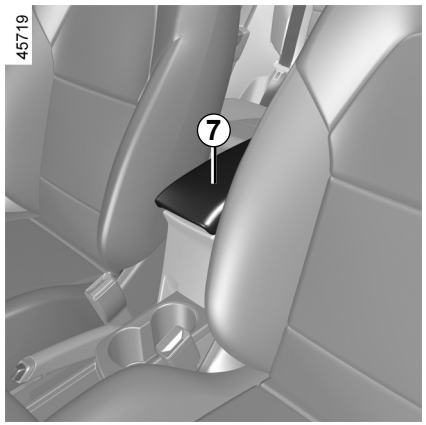

Vide-poches d'accoudoir central *9*

Soulevez le couvercle ***7*** de l'accoudoir coulissant par appui sur le bouton ***8***.

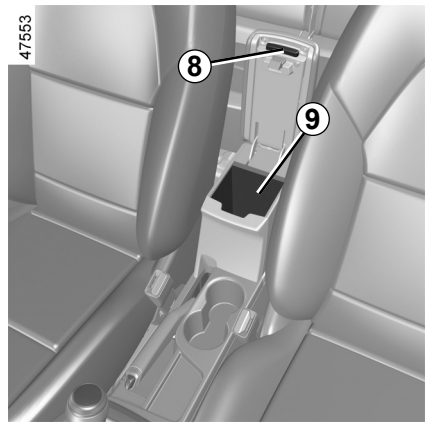

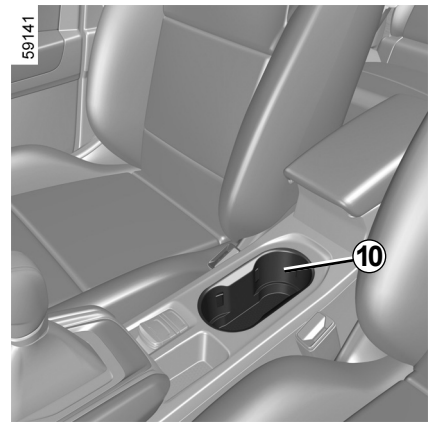

Porte-gobelets *10*

Suivant véhicule, le range-gobelets est équipé de crochets de retenue pour gobelet.

Ils peuvent accueillir le cendrier amovible, des canettes…

Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (4/4)

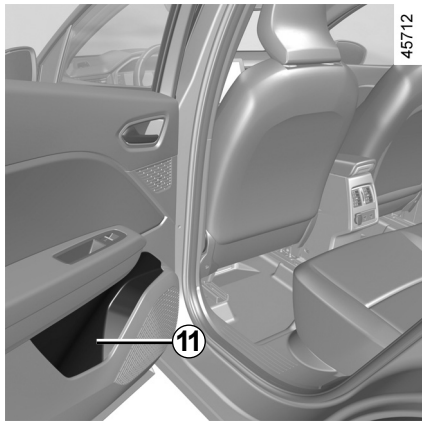

Vide-poches de portes arrière *11*

Ils peuvent recevoir une bouteille de 0,5 litre.

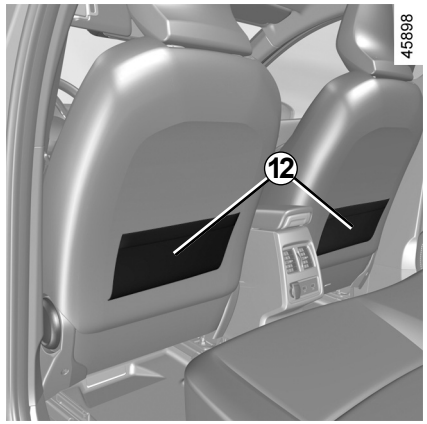

Poches de rangement sièges arrière *12*

Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

OVSF23E2

PRISE ACCESSOIRES

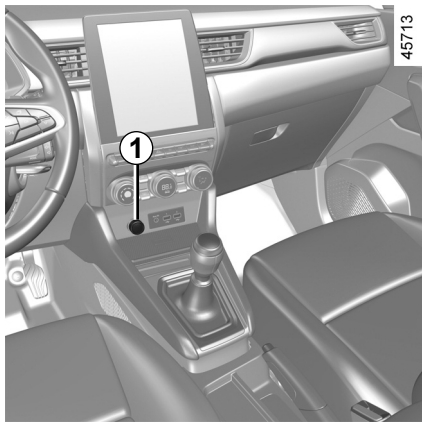

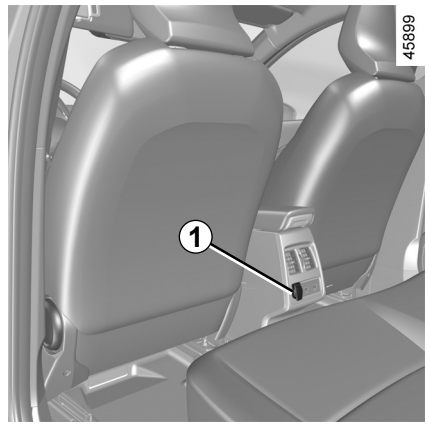

Prise accessoires *1*

Vous pouvez utiliser la prise ***1***.

Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque.

Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12 volts).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE

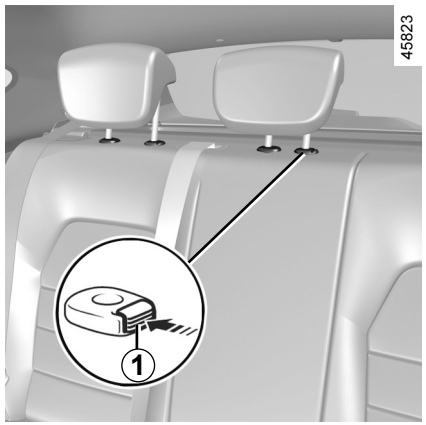

Position d'utilisation

Montez l'appui-tête au maximum jusqu'au blocage.

Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête au maximum puis appuyez sur le bouton ***1*** et sortez l'appui-tête.

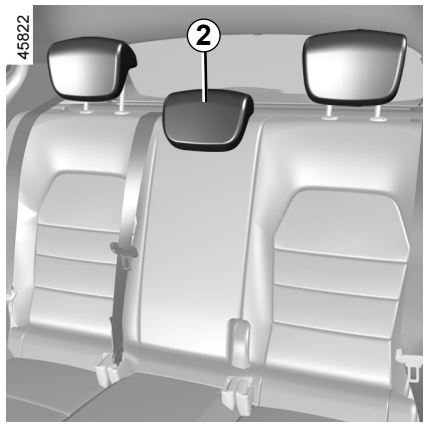

Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges dans les fourreaux, enfoncez l'appui-tête jusqu'au blocage pour l'utiliser en position haute.

Assurez-vous de son bon verrouillage.

Position de rangement *2* de l'appui-tête

Appuyez sur le bouton ***1*** et abaissez complètement l'appui-tête.

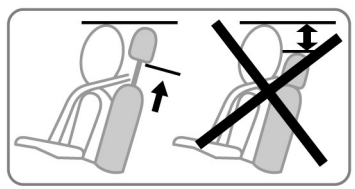

La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.

L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités (1/2)

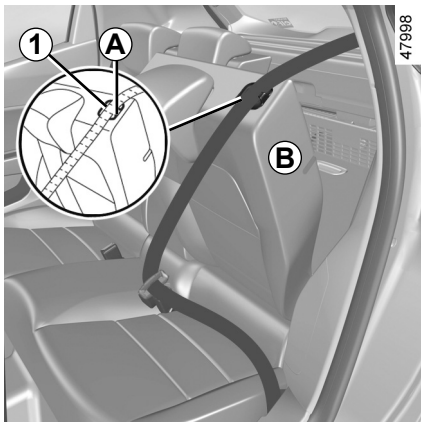

Pour rabattre le dossier

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Avant tout rabattement d'un dossier :

– baissez les appuis-têtes au maximum ;

– placez la ceinture de sécurité dans le guide de sangle ***A*** et bouclez la ceinture de sécurité. Ceci pour éviter le blocage de la ceinture lors de la remise en position du dossier.

Tirez sur la palette ***1*** et abaissez le dossier ***B***.

Nota : par mesure de sécurité, le dossier ***B*** est équipé d'un système de retenue. Il est possible que vous puissiez rencontrer une résistance pendant la manipulation.

Pour remonter le dossier, procédez dans le sens inverse.

Remontez le dossier jusqu'au verrouillage de l'articulation du dossier.

Veillez à ne pas coincer la sangle de sécurité entre le dossier et la tablette.

Vérifiez le fonctionnement de la ceinture de sécurité.

Avant toute manipulation du dossier, placez la ceinture dans le guide de sangle ***A*** pour éviter toute détérioration de celle-ci.

Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.

BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités (2/2)



Pour avancer ou reculer

Levez le levier ***2*** depuis les places arrière pour déverrouiller la banquette.

Avancez ou reculez la banquette pour l'amener à la position souhaitée.

Lâchez le levier ***2*** et assurez-vous du bon verrouillage de la banquette.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets…).

OVSF23E2

COFFRE À BAGAGES

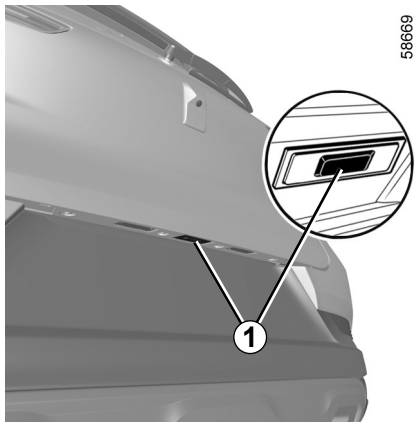

Pour ouvrir

Pressez le bouton ***1***, la porte de coffre s'entrouvre de quelques centimètres.

Soulevez la porte de coffre.

Pour fermer

Abaissez la porte de coffre en vous aidant, dans un premier temps, des poignées intérieures ***2***.

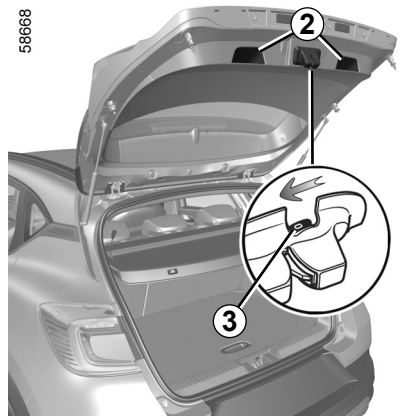

Ouverture manuelle de l'intérieur

En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur :

– accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière ;

– insérez un crayon, ou un objet similaire, dans la cavité ***3*** et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin ;

– poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.

Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages…) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

TABLETTE ARRIÈRE

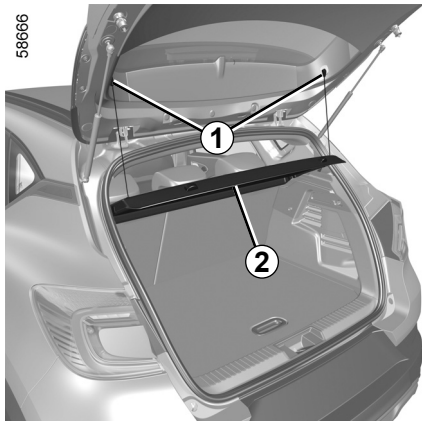

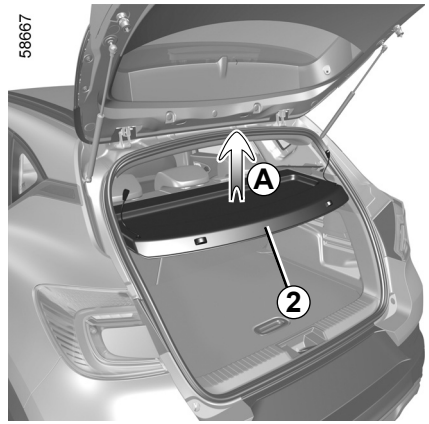

Dépose

– Décrochez les deux cordons ***1*** de la porte de coffre ;

– soulevez la tablette ***2*** pour la déclipper (mouvement ***A***) ;

– tirez la tablette vers vous.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.

Ne placez aucun objet lourd ou dur sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident, ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

OVSF23E2

AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES

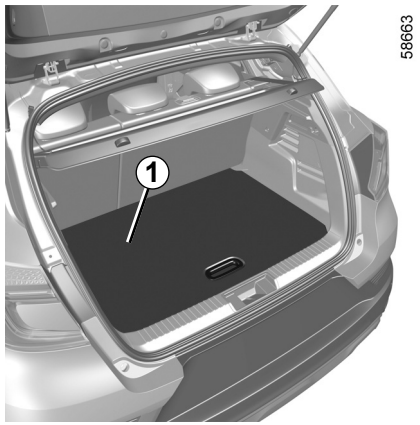

Plancher mobile *1*

Position plancher plat

Il permet, en basculant le dossier de la banquette arrière, d'obtenir un plancher plat et de compartimenter le coffre en deux espaces distincts.

Le plancher mobile est positionné sur la glissière ***2***.

Charge admise sur le plancher mobile : 100 kg uniformément répartis.

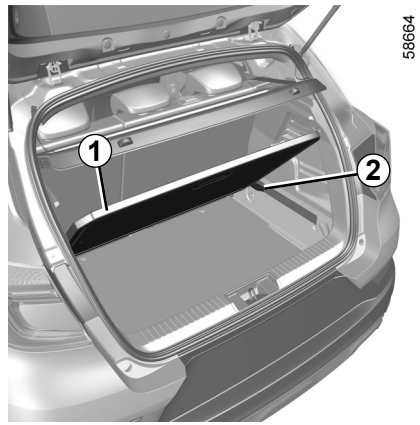

Position intermédiaire

Position bloquée, il permet d'accéder aux outils situés sous le tapis de coffre.

– Retirez le plancher mobile ***1*** ;

– placez-le dans le coffre en le laissant guider dans les glissières ***2***.

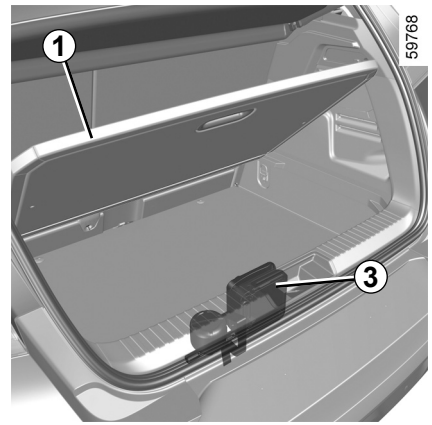

Position de rangement

(suivant véhicule)

Il permet d'obtenir un plus grand volume de rangement du coffre.

– Retirez le plancher mobile ***1*** ;

– avancez la banquette arrière à l'aide du levier situé au niveau des places arrière ➥ 3.34 ;

– placez le plancher mobile ***1*** dans le coffre, sous la glissière ***2***.

Si nécessaire, enlevez le kit de gonflage ***3*** avant de mettre le faux plancher en position basse.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

– le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas ***A***) ;

– les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas ***B***).

Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.

Nota : en l'absence d'une roue de secours ou du kit de gonflage, ne chargez pas le fond du coffre.

58628



58629

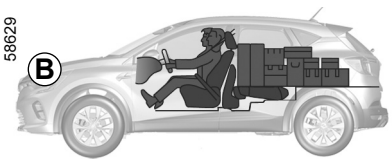

58915

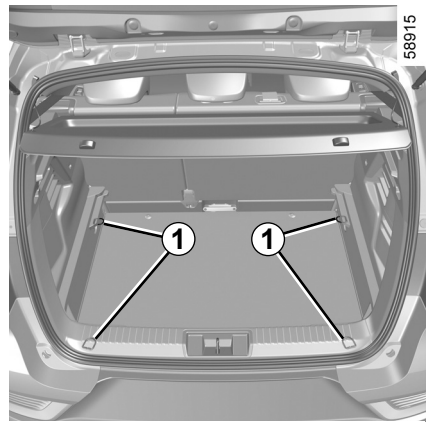

Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.

Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage ***1*** situés sur le plancher du coffre.

Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque.

Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

TRANSPORT D'OBJETS : attelage

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : ➥ 6.8.

Choix et montage de l'attelage

Masse maximum de l'attelage :

– 10 kg sur véhicule équipé d'une prédisposition attelage ;

– 28 kg sur véhicule non équipé d'une prédisposition attelage.

Il n'est pas permis d'installer un dispositif d'attelage mécanique (rotule, crochet...) démontable sans outils ou escamotable qui ne puisse pas être facilement enlevé ou repositionné en cas de non utilisation.

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

24981

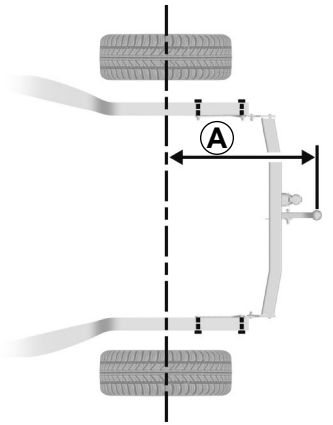

Cote maximale ***A*** : 837 mm.

24982

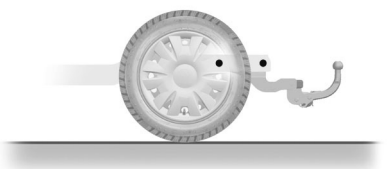

Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou la plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé. Les dispositifs d'attelage mécanique (rotule, crochet...) démontables sans outils ou escamotables doivent être enlevés ou repositionnés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation du pays où vous vous trouvez.

BARRES DE TOIT, BECQUET (1/2)

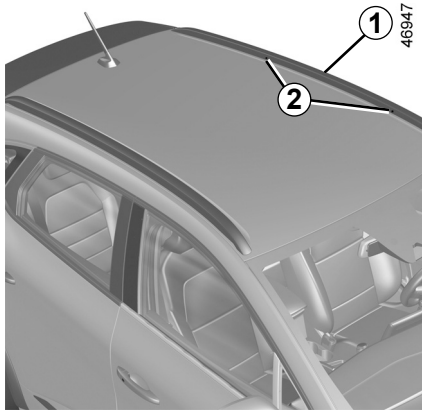

Accès aux points de fixation

Véhicules équipés de barres de toit longitudinales

Les inserts de fixation ***2*** sont situés sur les barres de toit longitudinales ***1***.

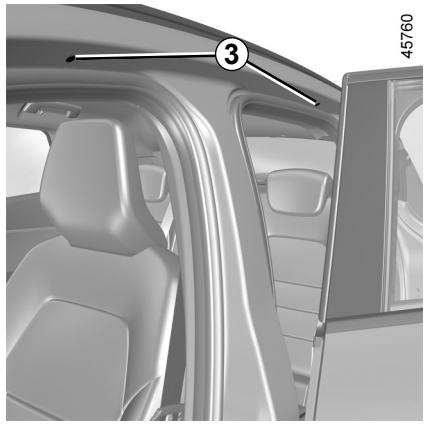

Véhicules non équipés de barres de toit longitudinales

Ouvrez les portes, pour accéder aux inserts de fixation ***3***.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit ➥ 6.8.

Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos Services Techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

BARRES DE TOIT, BECQUET (2/2)

Précautions d'utilisation

Manipulation de la porte de coffre

Avant de manipuler la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.



Becquet *A*

Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages…) en appui sur le becquet et sur le hayon.

Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Chapitre 4 : entretien

Capot moteur 4.2
Niveau huile moteur : généralités 4.4
Niveau huile moteur : appoint, remplissage 4.5
Vidange moteur 4.6
Niveaux 4.8
liquide de refroidissement moteur 4.8
liquide de freins 4.9
réservoir lave-vitres 4.10
Filtres 4.10
Pressions de gonflage des pneumatiques 4.11
Batterie 4.13
Entretien de la carrosserie 4.16
Entretien des garnitures intérieures 4.19

CAPOT MOTEUR (1/2)

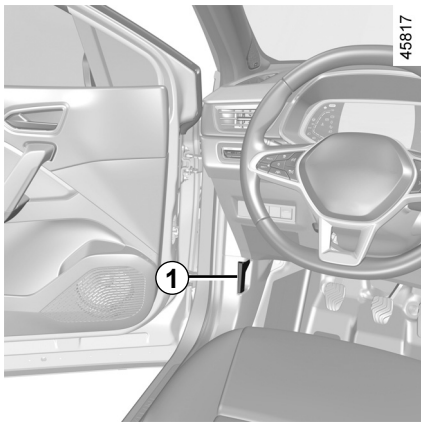

Pour ouvrir, porte ouverte tirez la manette ***1***, située du côté gauche de la planche de bord.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ 2.4 ➥ 2.5.

Éviter de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.

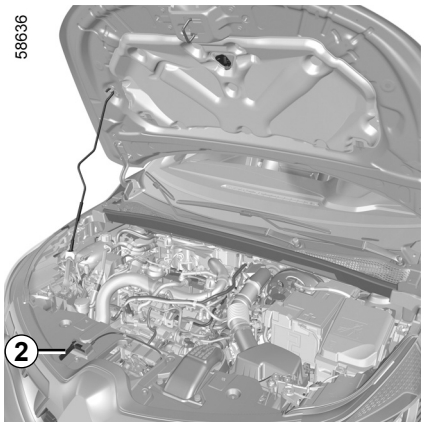

Déverrouillage de sécurité capot

Pour déverrouiller, poussez la languette ***2*** en même temps que vous soulevez le capot.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

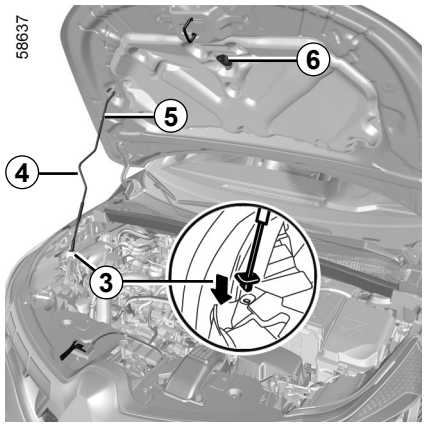

Ouverture du capot

Levez le capot, dégrafez la béquille ***5*** de sa fixation ***6*** à l'aide de la poignée de préhension ***4*** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement ***3***.

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

CAPOT MOTEUR (2/2)

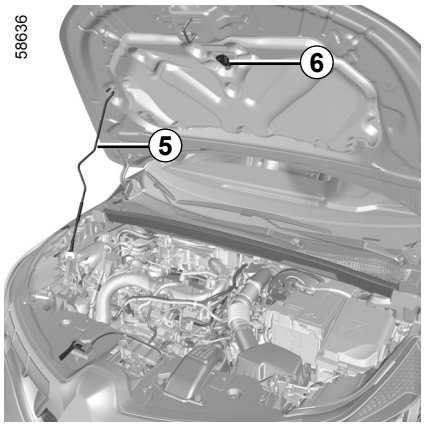

Fermeture du capot

Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la béquille ***5*** dans la fixation ***6***. Prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.

S'assurer du bon verrouillage du capot.
S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon…).

Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils…).
En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.

Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

OVSF23E2

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

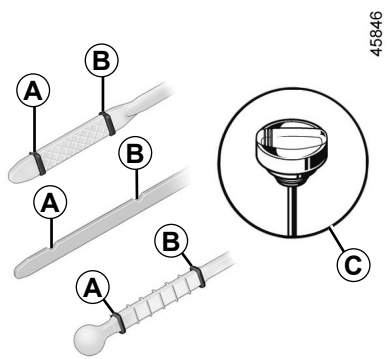

– Sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;

– enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » ***C***, vissez complètement le bouchon) ;

– sortez la jauge de nouveau ;

– lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » ***A*** ni dépasser le « maxi » ***B***.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage ***B*** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau maxi est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ 2.4 ou ➥ 2.5.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange (1/3)

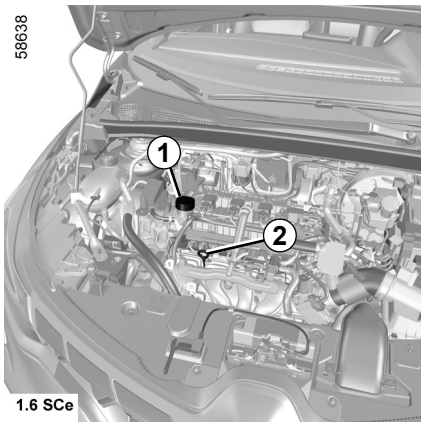

Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ 2.4 ou ➥ 2.5.

Ne dépassez pas le niveau **« maxi »** et n'oubliez pas de remettre le bouchon ***1*** et la jauge ***2***.

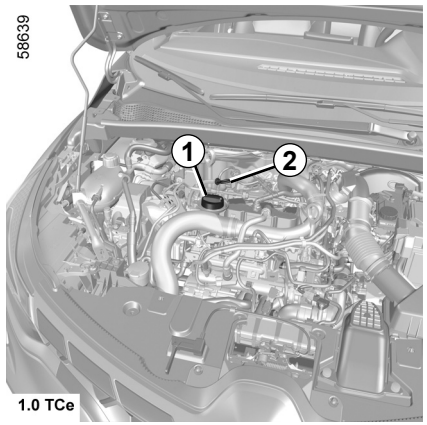

– Dévissez le bouchon ***1*** ;
– rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge ***2*** est de 0,9 à 2 litres suivant moteur) ;
– attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
– vérifiez le niveau à l'aide de la jauge ***2*** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

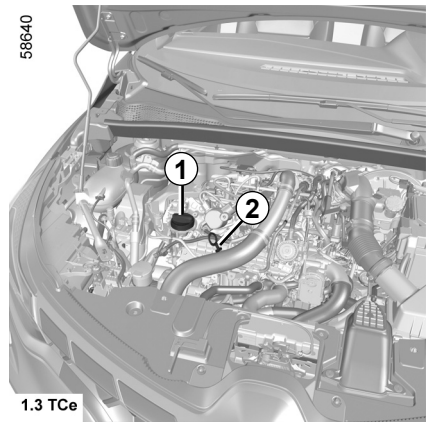

Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (exemple : composants électriques).

Risque d'incendie.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange (2/3)

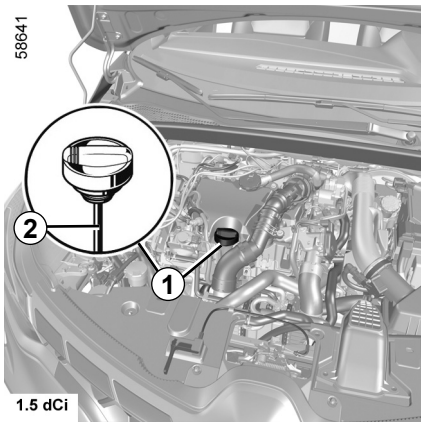

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange
Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque. Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du mini, ni au-dessus du maxi de la jauge).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

OVSF23E2

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange (3/3)

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile : attention lorsque vous faites l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur.

N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

OVSF23E2

NIVEAUX, FILTRES (1/3)

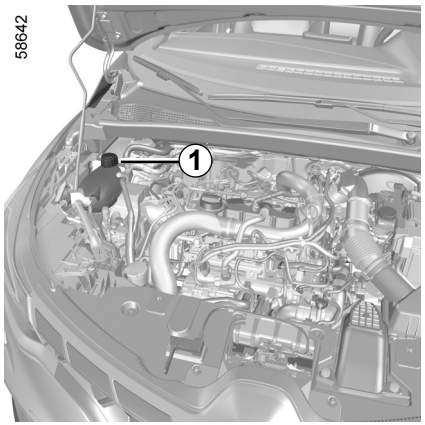

Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement ***1***.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

– une protection antigel ;

– une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ 2.4 ou ➥ 2.5.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

OVSF23E2

NIVEAUX, FILTRES (2/3)

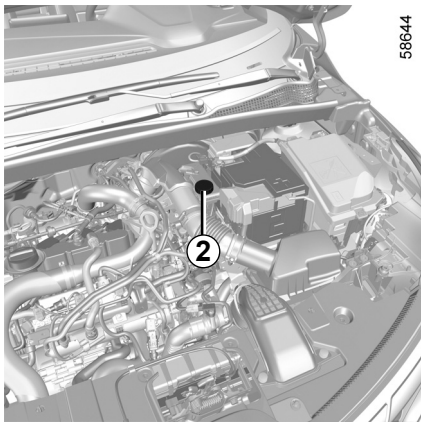

Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Niveau *2*

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

NIVEAUX, FILTRES (3/3)

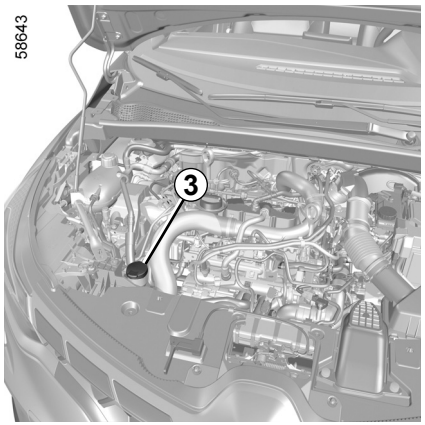

Réservoir lave-vitres

Remplissage

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon ***3***. Remplissez jusqu'à voir le liquide puis remettez le bouchon.

Nota : vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

Liquide

Produit lave-vitres. En hiver, utilisez un produit antigel. Utilisez des produits préconisés par un Représentant de la marque.

Nota : ne pas utiliser d'eau pure (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, consultez un Représentant de la marque.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ 2.4 ou ➥ 2.5.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle…) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/2)

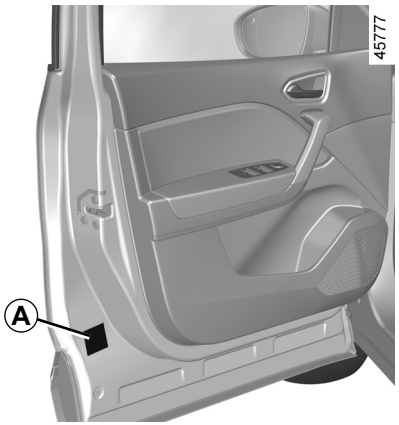

Etiquette *A*

Pour la lire ouvrez la porte conducteur.

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids,** il faut majorer les pressions indiquées de **0,2** à **0,3** bar (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin s'allume au tableau de bord ➥ 2.32.

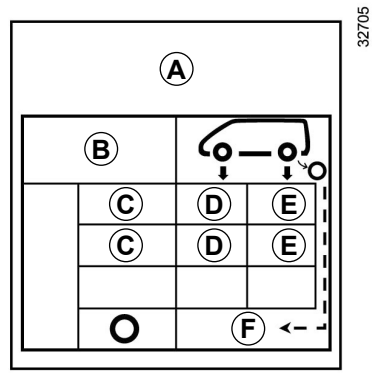

B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : vitesse de roulage prévue.

D : pression de gonflage des pneumatiques avant.

E : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

F : pression de gonflage de la roue de secours.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/2)

Véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar** ➥ 6.8.

Risque d'éclatement des pneumatiques.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : Pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule ➥ 5.12.

Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

BATTERIE (1/2)

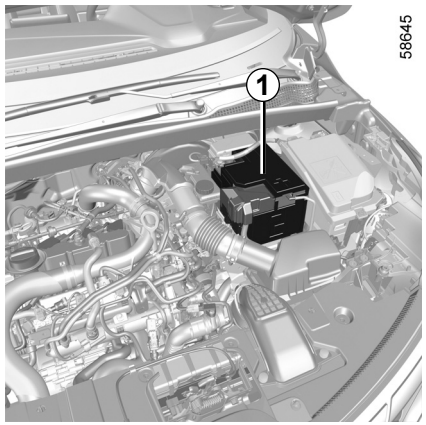

La batterie ***1*** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**

Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Suivant véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie. Si celle-ci diminue, le message « Mode sauvegarde batterie » puis « Batterie faible - démarrer moteur » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, démarrez le moteur et le message au tableau de bord disparaît.

Nota : l'affichage du message « Mode sauvegarde batterie » peut survenir après 5 à 30 minutes d'utilisation du véhicule moteur arrêté et vous avertit que les éléments consommateurs de confort (éclairage intérieur, radio, navigation, ventilation, alimentation de la prise accessoires...) peuvent être coupés automatiquement.

L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :
– sur de petits parcours ;
– en roulage urbain ;
– lorsque la température baisse ;
– après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio…) moteur arrêté.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ 2.4 ➥ 2.5.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE (2/2)

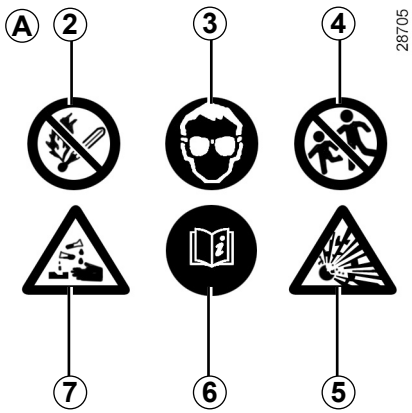

Étiquette *A*

Respectez les indications portées sur la batterie :

– ***2*** flamme nue interdite et défense de fumer ;

– ***3*** protection obligatoire de la vue ;

– ***4*** tenir éloigné des enfants ;

– ***5*** matières explosives ;

– ***6*** se reporter à la notice ;

– ***7*** matières corrosives.

Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

BATTERIE SECONDAIRE

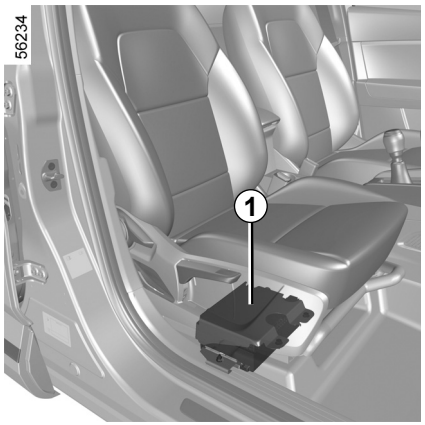

Suivant véhicule, une batterie secondaire ***1*** est située sous le siège passager avant dans un compartiment spécifique : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement de certains équipements.

La batterie secondaire ***1*** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**

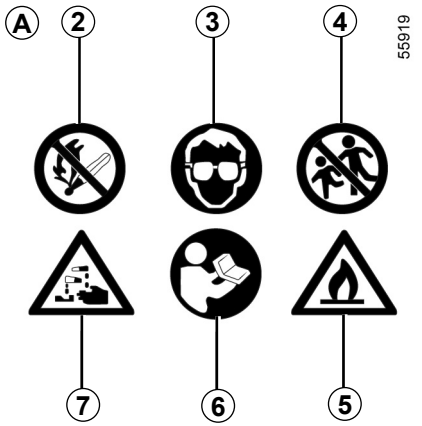

Étiquette *A*

L'étiquette A est située sur la batterie ***1*** :

- ***2*** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- ***3*** protection obligatoire de la vue ;
- ***4*** tenir éloigné des enfants ;
- ***5*** matières inflammables ;
- ***6*** se reporter à la notice ;
- ***7*** matières corrosives.

Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/3)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps.

Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- Pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues…).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules…

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs).

Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture ;**
  Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion.

Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières… Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/3)

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraisser ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (3/3)

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt ➥ 1.98.

Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Vérifiez que la trappe à carburant est en position fermée puis verrouillez le véhicule.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou du coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex. : grattoir...) est à proscrire.

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou du coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool.

Utiliser des ustensiles (ex. : grattoir...).

Frotter de manière intensive.



Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps.

Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) **à base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Écran multimédia

L'entretient de l'écran dépend du type d'équipement multimédia.

Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).
Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum…qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Chapitre 5 : conseils pratiques

Crevaison, roue de secours. 5.2
Kit de gonflage des pneumatiques 5.4
Outils 5.7
Enjoliveur - roue 5.9
Changement de roue. 5.10
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale) 5.12
Projecteurs :remplacement des lampes 5.15
Feux arrière et latéraux (remplacement des lampes) 5.16
Éclairage intérieur (remplacement des lampes) 5.19
Clé à télécommande : pile. 5.22
Carte « mains libres » : pile. 5.24
Batterie : dépannage. 5.26
Pré-équipement radio 5.29
Accessoires. 5.30
Fusibles. 5.31
Balais d’essuie-vitres : remplacement. 5.34
Remorquage 5.36
Anomalies de fonctionnement. 5.38

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (1/2)

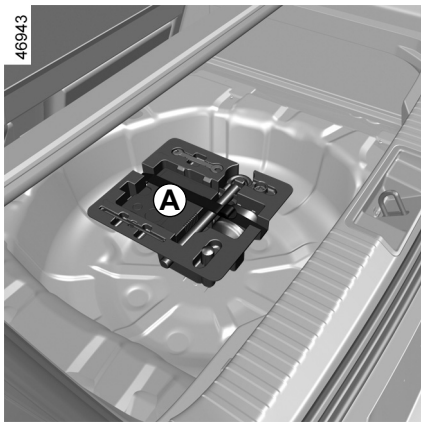

En cas de crevaison

Suivant véhicule, vous disposez d'un kit de gonflage des pneumatiques ***A*** ou d'une roue de secours ***B*** (reportez-vous aux pages suivantes).

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin s'allume au tableau de bord ➥ 2.32.

Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (2/2)

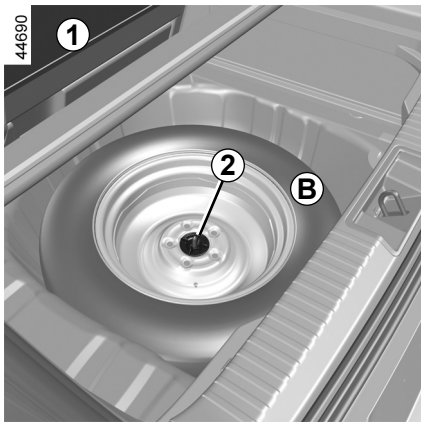

Roue de secours

Pour y accéder :

– ouvrez la porte de coffre ;

– soulevez, suivant véhicule, le plancher mobile et le tapis de coffre ***1*** ➥ 3.38 ;

– dévissez la fixation centrale ***2*** située au centre de la roue de secours ;

– retirez la roue de secours ***B***.

Suivant véhicule, pour pouvoir ranger une roue crevée dans le coffre, il est nécessaire d'avancer la banquette ➥ 3.34.

Nota : en l'absence d'une roue de secours ou d'un kit de gonflage, ne chargez pas le tapis de coffre.

Suivant véhicule, le bloc d'outils se trouve sous la roue de secours ou au dessus, attaché contre la paroi sous le tapis de coffre

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/3)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement ***A*** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc ***B*** du pneumatique…

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.

Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau…).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/3)

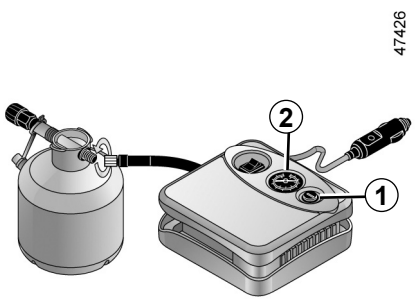

Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre ou sous le tapis de coffre.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin s'allume au tableau de bord ➥ 2.32.

Moteur tournant, frein de parking serré :

– Déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
– **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
– gonflez le pneumatique à la pression préconisée ➥ 4.11 ;
– après **15** minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre ***2***).

  Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre ***2*** indique brièvement une pression jusqu'à **6** bars, ensuite la pression chute ;

– ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton ***1***.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/3)

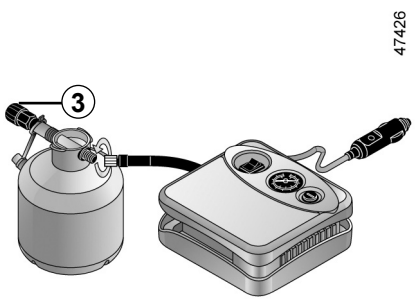

Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille ***3*** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

– Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
– Rangez le kit.
– À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
– Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôler la pression.
– Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.
La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.

Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.
Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.
Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

OUTILS (1/2)

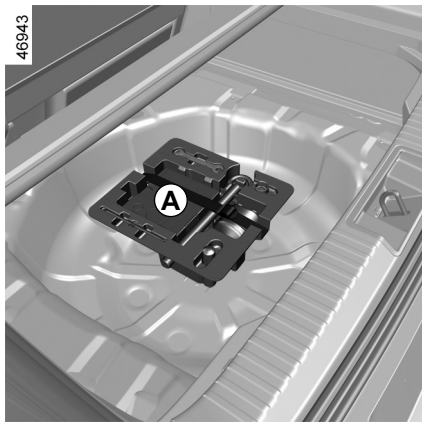

La présence des outils dans le bloc outils ***A*** ***B*** ou ***C*** dépend du véhicule.

Après leur utilisation, veillez à ranger correctement les outils.

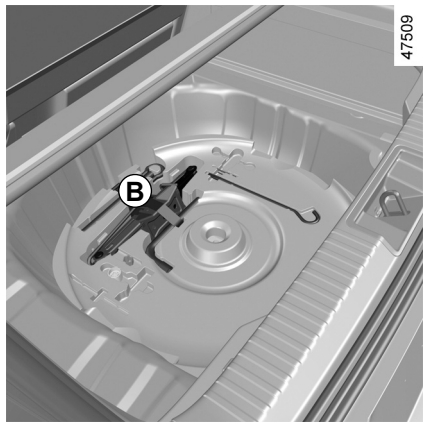

Le bloc outils ***B*** est situé dans le bac sous la roue de secours

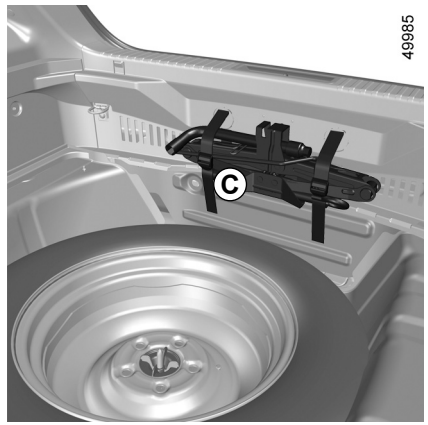

Le bloc outils ***C*** est situé contre la paroi du coffre.

OUTILS (2/2)



Levier *1*

Il permet de serrer ou desserrer l'anneau de remorquage ***5***.

Cric *2*

Repliez-le correctement avant de le remettre dans son logement (veillez à bien repositionner la manivelle).

Clé d'enjoliveur *3*

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

Guide vis de roue *4*

Pour terminer de dévisser ou commencer à revisser les vis de roue.

Anneau de remorquage *5*

➥ 5.36

Clé de roue *6*

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue et l'anneau de remorquage ***5***.

Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

ENJOLIVEUR - ROUE

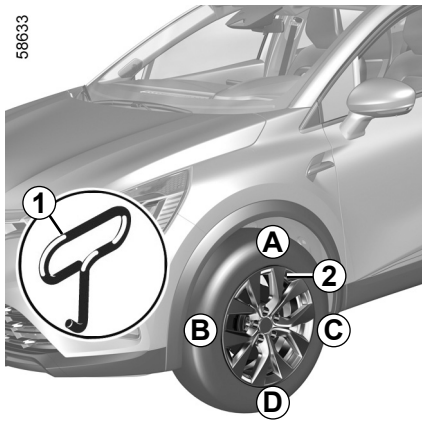

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur ***1*** (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'ouverture prévue à proximité de la valve ***2***.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve ***2***. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve ***A*** puis ***B*** et ***C*** et terminez par le côté opposé à la valve ***D***.

Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement.

Risque de blessures.

OVSF23E2

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)

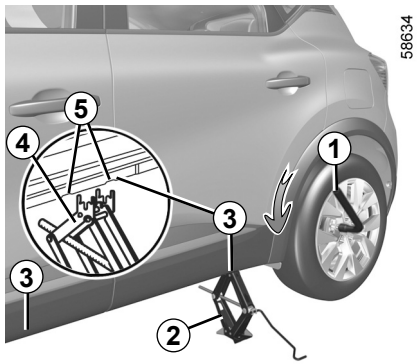

Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **P** pour les boîtes de vitesses automatiques).
Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue ***1***. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

Présentez le cric ***2*** horizontalement, la tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle le plus proche de la roue concernée, signalée par une flèche ***3***.

En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Commencez à visser le cric à la main pour positionner convenablement le support de tôle ***4*** de la tête de cric dans la rainure légèrement rentrée sous le véhicule et située entre les deux encoches ***5*** et dans l'axe de la flèche ***3***.

Continuez à visser pour poser sa semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric).

Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu.

Descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.

En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin s'allume au tableau de bord ➥ 2.32.

Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

OVSF23E2

PNEUMATIQUES (1/3)

Sécurité pneumatiques-roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure ***1*** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des déréglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

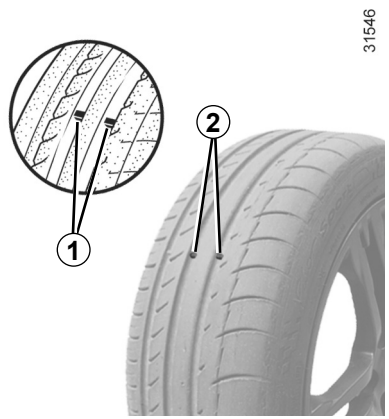

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles *2*** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

– mauvaise tenue de route ;

– risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

PNEUMATIQUES (2/3)

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2** à **0,3** bar (ou **3 PSI**).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin s'allume au tableau de bord ➥ 2.32.

Roue de secours

➥ 5.2, ➥ 5.10.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Remplacement des pneumatiques

Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

PNEUMATIQUES (3/3)

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage**.

Pneus unidirectionnels

Un pneu unidirectionnel ne doit être monté que dans un seul sens. Respectez impérativement ce sens de roulement.

Si un pneu unidirectionnel doit être monté à l'inverse de son sens de rotation après une crevaison, conduisez avec prudence, particulièrement sur route mouillée, car les caractéristiques du pneu ne sont pas optimales.

La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule**.

Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Les roues 18" sont non chaînables.

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre **des équipements spécifiques**.

Consultez un Représentant de la marque.

Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

PROJECTEURS : remplacement des lampes

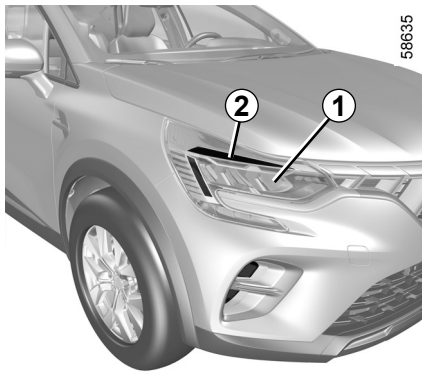

Votre véhicule est équipé de feux à LED, consultez un Représentant de la marque pour leurs remplacement.

Feux indicateur de direction/ de croisement/de route à LED *1*

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de jour/de position à LED *2*

Consultez un Représentant de la marque.

Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

OVSF23E2

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/3)

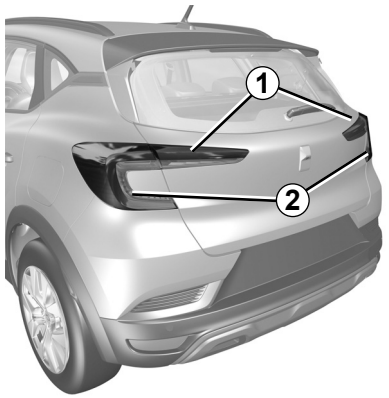

58661

Feu de position/stop à LED *1*

Consultez un Représentant de la marque.

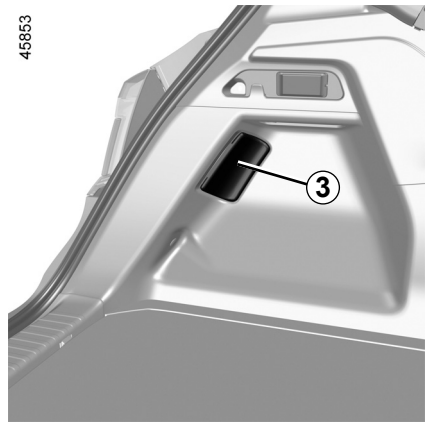

45853

Feux indicateurs de direction *2*

– Ouvrez la porte de coffre ;

– retirez la garniture ***3*** ;

– dévissez l'écrou ***4*** ;

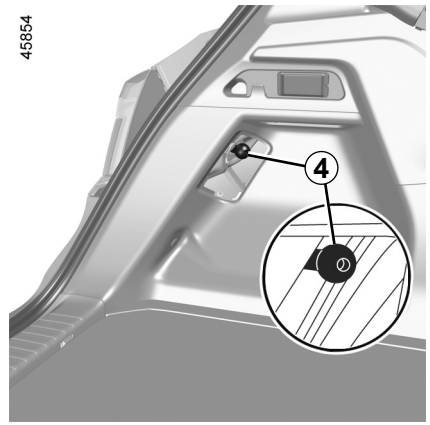

45854

– de l'extérieur, dégagez le bloc feux en le tirant vers l'arrière ;

– démontez le porte-lampe ***5*** en le dévissant d'un quart de tour puis remplacez la lampe.

Type de lampe : WY16W.

Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

OVSF23E2

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/3)

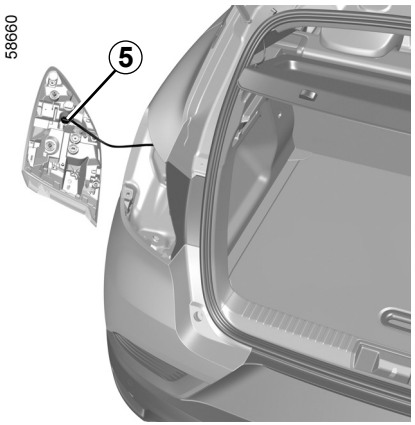

Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.



Feux de brouillard et de recul à LED *6*

Consultez un Représentant de la marque.



Troisième feu stop à LED *7*

Consultez un Représentant de la marque.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (3/3)

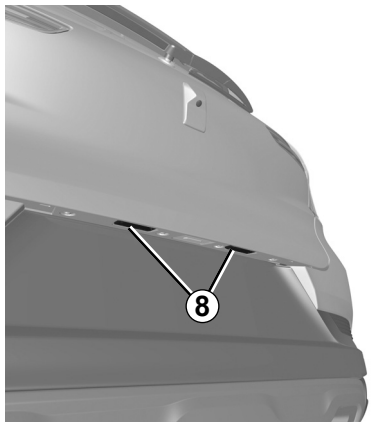

Éclaireurs plaque d'immatriculation à LED *8*

(suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.

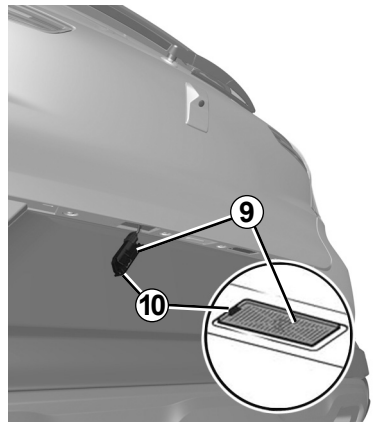

Éclaireurs plaque d'immatriculation *9*

– Déclippez l'éclaireur en pressant la languette ***10***

– retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : W5W.

Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

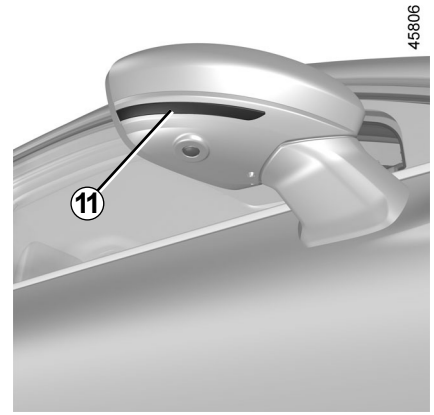

Répétiteurs latéraux à LED *11*

Consultez un Représentant de la marque.

OVSF23E2

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (1/3)



Plafonnier *A*

– Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le diffuseur ;

– dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : W5W.

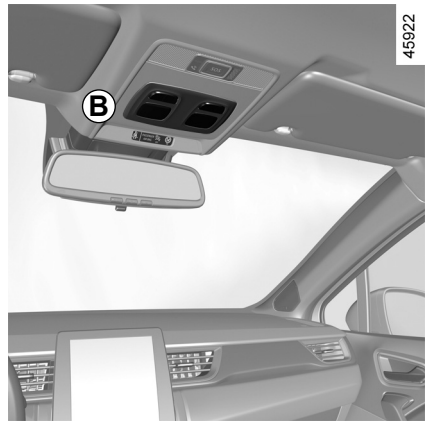

Spots de lecture lampe *B*

– Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) la façade ;

– dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : W5W.

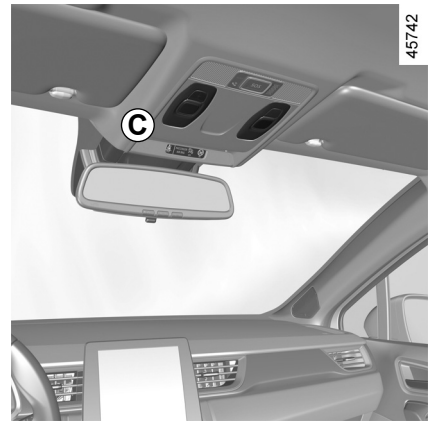

Spots de lecture LED *C*

Consultez un Représentant de la marque.

Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

OVSF23E2

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (2/3)



Plafonnier *D*

– Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le diffuseur ;

– dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : W5W.



Spots de lecture LED *E*

Consultez un Représentant de la marque.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (3/3)

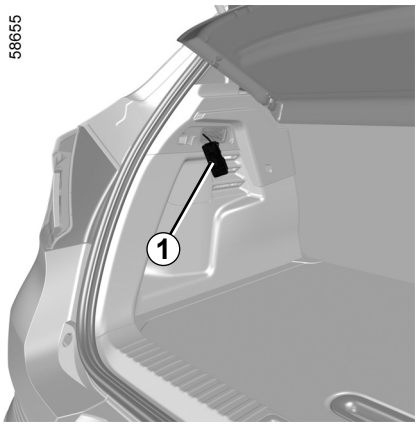

Éclaireur de coffre

– Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur ***1*** en pressant sur la languette côté gauche de l'éclaireur ;

– dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : W5W.

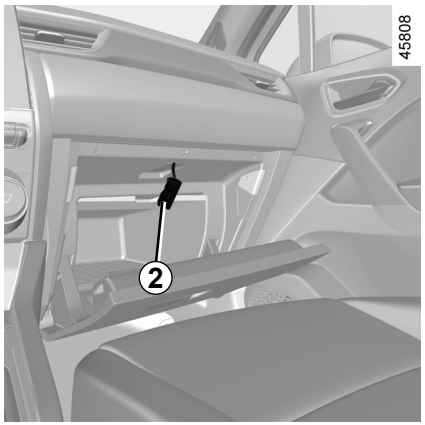

Éclaireur de boîte à gants

– Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur ***2*** en pressant sur la languette côté gauche de l'éclaireur ;

– dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : W5W.

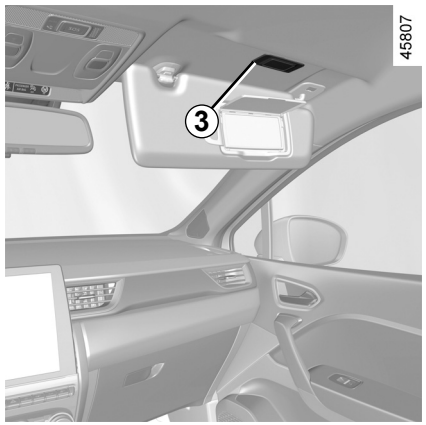

Eclaireurs de miroirs de courtoisie *3*

Consultez un Représentant de la marque.

Eclairage d'ambiance

Consultez un Représentant de la marque.

TÉLÉCOMMANDE À RADIO-FRÉQUENCE : pile (1/2)

45856



Remplacement de la pile

Ouvrez le boîtier par la fente ***1***, à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile ***2*** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.

40619

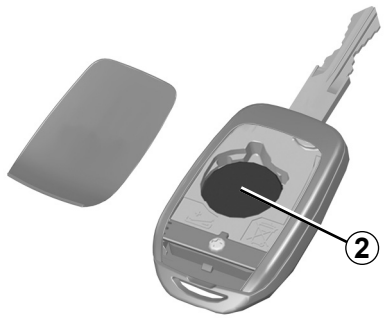

Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

TÉLÉCOMMANDE À RADIO-FRÉQUENCE : pile (2/2)

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➥ 1.16.



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

Lors du remplacement :

– veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

Précautions d'usage liées aux piles :

– conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;

– ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

– en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

OVSF23E2

CARTE « MAINS LIBRES » : pile (1/2)

40303

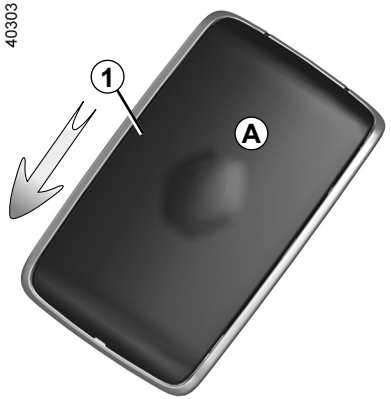

Remplacement de la pile

Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

– faites coulisser la coque arrière ***1*** vers le bas en exerçant une pression sur la zone ***A*** ;
– retirez le cache ***2*** de la pile ;
– retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
– remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrit dans le couvercle.

43532

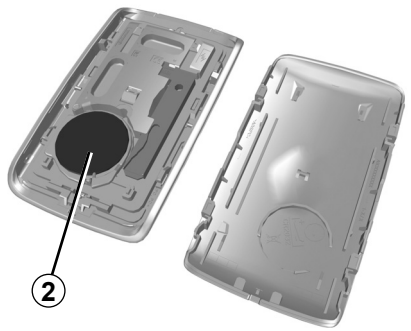

Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

Nota : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

Lors du remplacement :

– veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

CARTE « MAINS LIBRES » : pile (2/2)

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➥ 1.16.

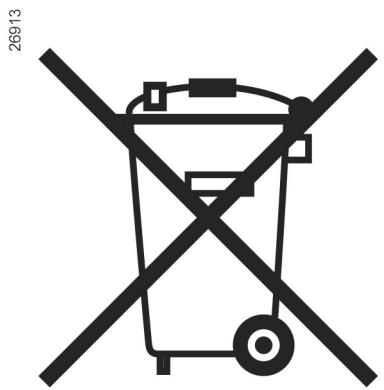

Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

Précautions d'usage liées aux piles :

– conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;

– ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

– en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

OVSF23E2

BATTERIE : dépannage (1/3)

Pour éviter tout risque d'étincelle

– Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers…) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;

– lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;

– ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;

– attendez au moins cinq minutes après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;

– veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ 2.4 ➥ 2.5.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : **risque d'explosion**.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (2/3)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

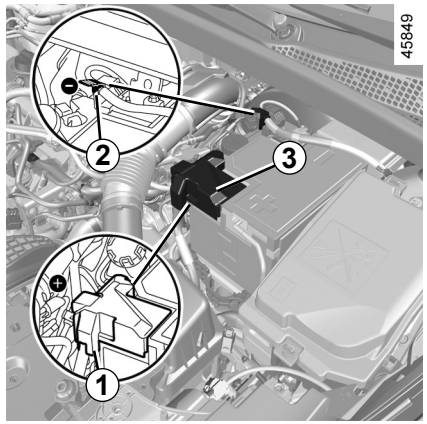

Batterie dans compartiment moteur

La batterie n'est pas directement accessible.

Utilisez le **bornier *1*** (**+**) et le **bornier *2*** (**–**) dans le compartiment moteur.

Soulevez le cache ***3*** du **bornier *1*** (**+**).



BATTERIE : dépannage (3/3)

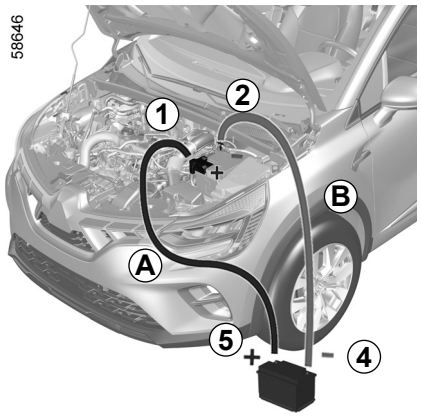

Fixez le câble positif ***A*** sur le **bornier *1*** (**+**) puis sur la **borne *5*** (**+**) de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif ***B*** sur la **borne *4*** (**–**) de la batterie fournissant le courant puis sur le **bornier *2*** (**–**).

Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.

Si le moteur de votre véhicule ne démarre pas immédiatement, coupez le contact et attendez quelques instants avant de renouveler l'opération.

Moteur tournant, débranchez les câbles ***A*** et ***B*** dans l'ordre inverse (***2*** - ***4*** - ***5*** - ***1***).

Repositionnez le cache ***3*** du bornier ***1*** (**+**).

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles ***A*** et ***B***, et que le câble positif ***A*** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

OVSF23E2

PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO

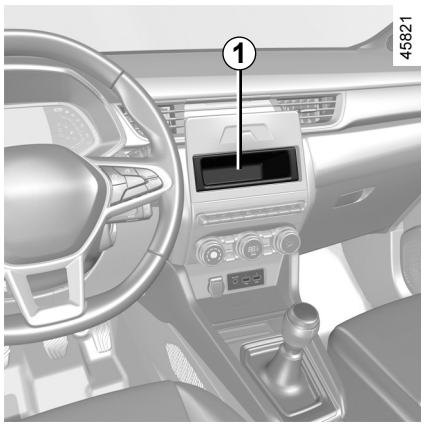

Emplacement radio *1*

Déclippez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation (+) et (–), fils de haut-parleurs se trouvent derrière.

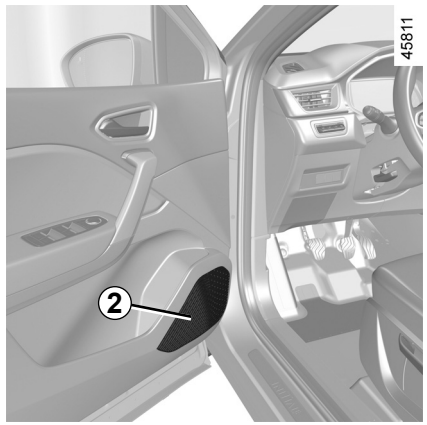

Haut-parleurs portes avant *2*

Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

– Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
– Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.

  Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.
– Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES : recommandations importantes

Accessoires électriques et électroniques
Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.
Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée ➥ 3.17 ➥ 3.32. **Risque d'incendie.**
Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié car un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :
– la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
– la détérioration des organes qui y sont connectés ;
– la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
– une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel).
Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.
En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

Utilisation de la prise diagnostic
L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel). Pour votre sécurité, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves**. **Risque d'atteinte à la vie privée.**

Montage ultérieur d'accessoires
Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.
Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite
Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

FUSIBLES (1/3)

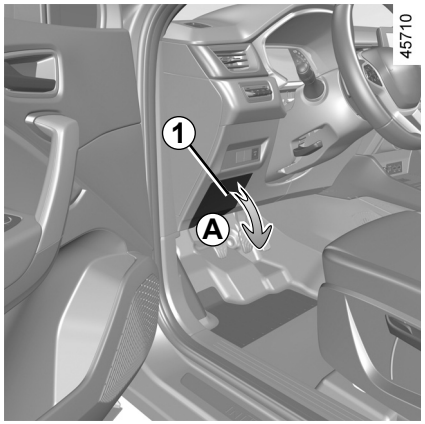

Compartiment à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Fusibles dans l'habitacle *A*

Déclippez la trappe ***1***.

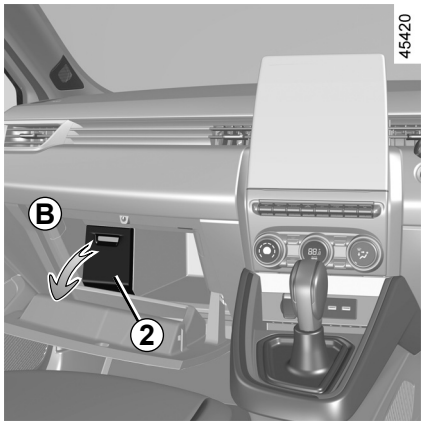

Fusibles situés dans l'habitacle derrière une trappe dans la boîte à gants *B*

Déclippez la trappe ***2***.

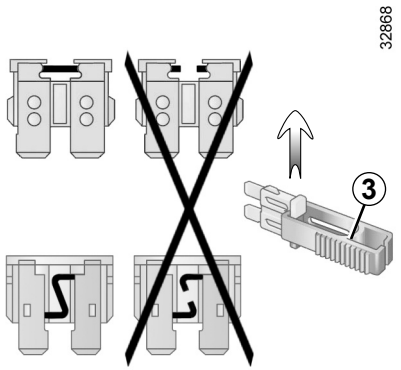

Pince *3*

Débrochez le fusible à l'aide de la pince ***3***, située au dos de la trappe.
Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le,** si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

FUSIBLES (2/3)

Affectation des fusibles
(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation
	Lave-vitres
	Prise accessoires multimédia, écran multimédia
	Prise accessoires avant et arrière deuxième rangée
	Avertisseur sonore
	Prise attelage
	Dégivrage des rétroviseurs
	Feux de Stop, unité centrale habitacle
	Unité centrale habitacle, essuie-vitre arrière, feux de brouillard arrière
	Feux indicateurs de direction, feux de détresse, feux de stop surélevé

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située dans le rangement.

Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette.

N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.

FUSIBLES (3/3)

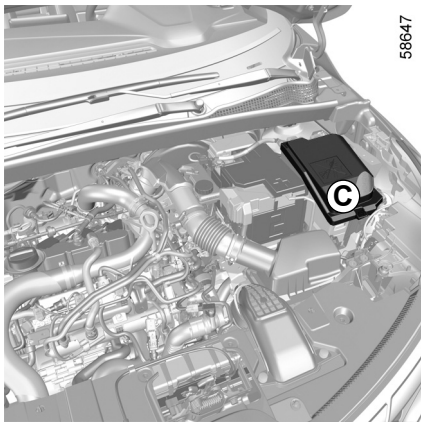

Fusibles dans le compartiment moteur *C*

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans le boîtier ***C***.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque**.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ 2.4 ou ➥ 2.5.

OVSF23E2

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : remplacement (1/2)

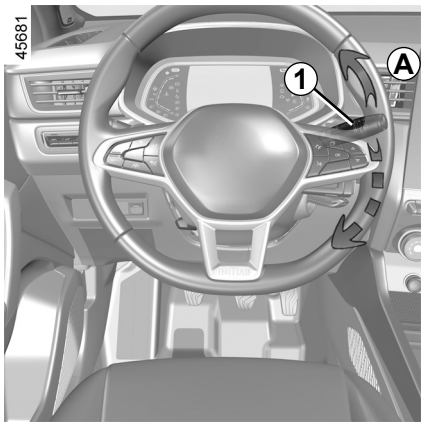

Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 2

Pour remplacer les essuie-vitres, il est nécessaire de placer les essuie-vitres en position de service ***B***.

Moteur tournant ou contact mis :

– amenez deux fois de suite la manette ***1*** en position ***A*** (fonction balayage unique) : les balais s'arrêtent dans la position de service ***B*** dégagée du capot ;
– soulevez le bras d'essuie-vitre ***3*** ;
– abaissez la languette ***4*** puis dégagez le balai ***2***.

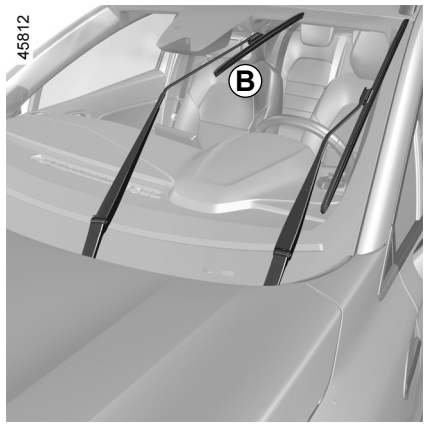

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre ***2***, insérez-le dans son logement du bras ***3***, puis clippez-le jusqu'au clic sonore. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette ***1*** sur la position ***A*** (balayage unique) : les balais d'essuie-vitre avant se rangeront dans le capot à la mise sous contact.

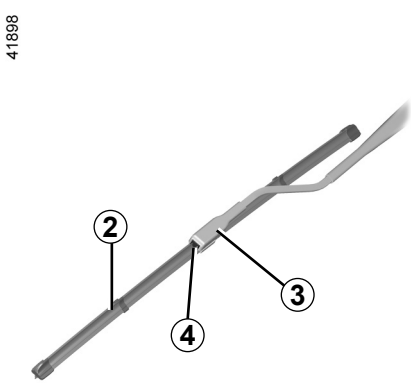

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

– nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
– ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
– décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : remplacement (2/2)

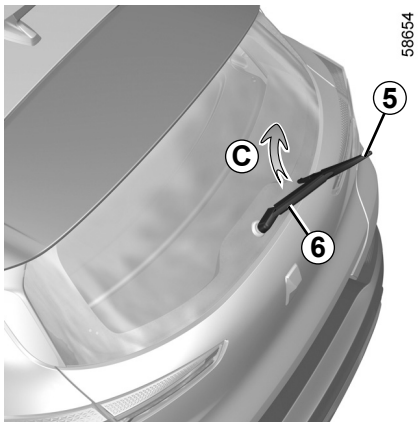

Balai d'essuie-vitre arrière *5*

La manette en position arrêt (désactivée) :
– soulevez le bras d'essuie-vitre ***6***;
– faites pivoter le balai ***5*** (mouvement ***C***) jusqu'à le déclipper ;
– dégagez le balai en tirant sur celui-ci.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitres.

– nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
– ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
– décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
– Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

Avant de changer le balai d'essuie-vitre arrière, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).

Risque de blessures.

OVSF23E2

REMORQUAGE : dépannage (1/2)

Avant tout remorquage, positionnez la boîte de vitesses en position neutre (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique), déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

Déverrouillage de la colonne de direction

Insérez la clé dans le contacteur de démarrage sur la position « Marche » ON ***2*** ou, suivant véhicule, carte dans l'habitacle, appuyez **deux secondes** environ sur le bouton de démarrage du moteur.

Repositionnez le levier au point mort (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop…). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie).

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule ➥ 6.8.

Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses automatique, levier mécanique

Transportez le véhicule posé sur un plateau ou remorquez-le roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec la boite de vitesses en position neutre **N** et sur un parcours maximum de 80 km et à une vitesse maxi de 25 km/h.

Laissez la carte dans le véhicule durant le remorquage.

Risque de blocage de la colonne de direction.

OVSF23E2

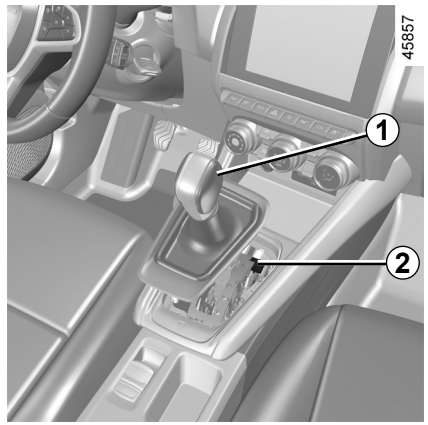

À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier pour débloquer les roues motrices.

Pour cela, déclippez la base du soufflet, enfoncez le bouton poussoir ***2*** et simultanément sur le bouton ***1*** du levier afin de déverrouiller le levier.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

REMORQUAGE : dépannage (2/2)

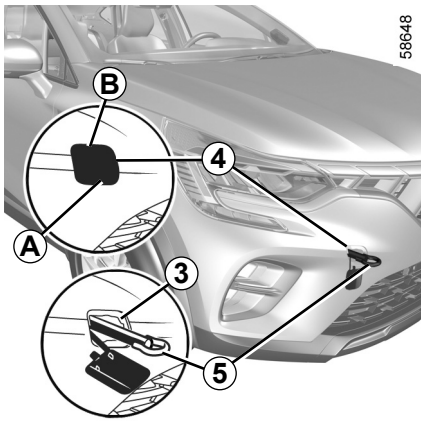

Utilisez exclusivement les points de remorquage avant *3* et arrière *7* (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction. En aucun cas, ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

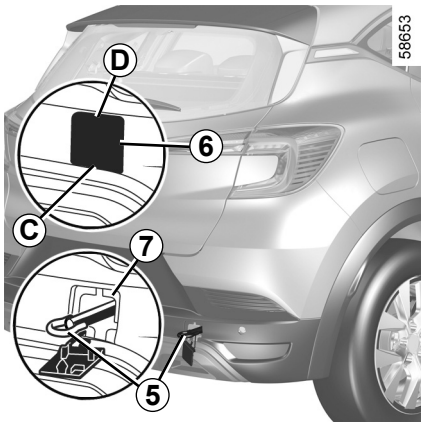

Accès aux points de remorquage

Point de remorquage avant
Appuyez sur la zone ***A*** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone ***B*** pour ouvrir la trappe ***4***.

Point de remorquage arrière
Appuyez sur la zone ***C*** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone ***D*** pour ouvrir la trappe ***6***.

Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.

Risque de perte de l'objet remorqué.

Vissez l'anneau de remorquage *5* au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue ou, suivant véhicule, du levier.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage ***5*** et la clé de roue ou le levier rangés avec les outils ➥ 5.7.

– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
– Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
– Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
– Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/7)

Utilisation de la carte	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule ➥ 1.16 et ➥ 2.4 ou ➥ 2.5.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable…).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée ➥ 1.16.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie du véhicule déchargée.	Utilisez la clé intégrée à la carte ➥ 1.16.
	Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.	Placez la carte sur la zone de dépose ➥ 2.5 puis appuyez sur le bouton START.
	Le véhicule est démarré.	Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage de la carte est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la carte	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé intégrée à la carte dans la serrure de porte ➥ 1.16, puis placez la carte sur la zone de dépose ➥ 2.5 et appuyez sur le bouton START pour synchroniser la carte.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/7)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable…).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule ➥ 1.16 et ➥ 2.4 ou ➥ 2.5.
	Le véhicule est démarré.	Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la télécommande	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de la porte ➥ 1.16, puis démarrez le moteur pour synchroniser la télécommande ➥ 2.4 ou ➥ 2.5.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/7)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. ➥ 5.26 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
	Circuit défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	➥ 2.4 ou ➥ 2.5.
	La carte « mains libres » ne fonctionne pas.	Placez la carte dans le logement prévu à cet effet en console centrale ➥ 2.4 ou ➥ 2.5.
Véhicule à l'arrêt, moteur froid, le ralenti moteur est élevé.	Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Cela peut provenir de la montée en température du moteur.	Le ralenti moteur doit diminuer au bout d'une minute environ. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.
Le moteur refuse de s'arrêter.	Carte non détectée.	Placez la carte dans le logement prévu à cet effet en console centrale. Faites un appui long sur le bouton de démarrage.
	Problème électronique.	Appuyez 3 fois rapidement ou faites un appui long sur le bouton de démarrage.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur ou, suivant véhicule, tout en manœuvrant la clé ➥ 2.4.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/7)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Selon les conditions climatiques (froid, humidité...), la fumée peut se produire lors de fortes accélérations du véhicule.	Réduisez le régime moteur et évitez les accélérations brutales pour faire disparaître progressivement la fumée. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage.	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur ➥ 4.5.
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/7)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues.
	Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.

Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services Techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (6/7)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➥ 5.31.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule arrière grillée.	➥ 5.16.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➥ 5.31.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➥ 5.31.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (7/7)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie. Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.	
L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.	Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.	Retirez tout objet placé sous les sièges avant.

Chapitre 6 : caractéristiques techniques

Plaque d'identification véhicule 6.2
Identification moteur 6.3
Dimensions 6.4
Caractéristiques moteurs. 6.5
Masses 6.8
Charge remorquable 6.8
Pièces de rechange et réparations 6.9

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE



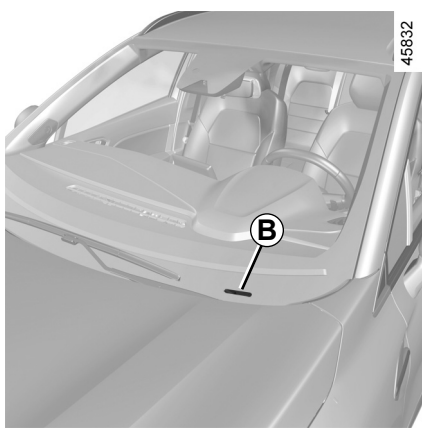

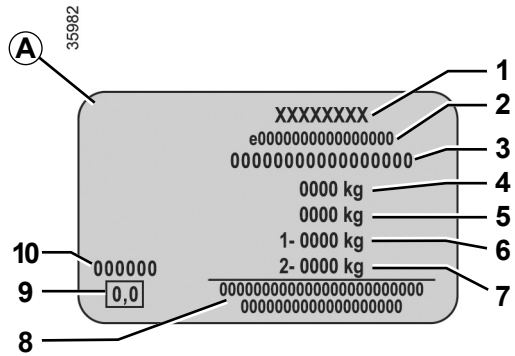

Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.

Plaque constructeur *A*

1 Nom du constructeur.

2 Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.

3 Numéro d'identification.
Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage *B*.

4 MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).

5 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).

6 MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.

7 MMTA essieu arrière.

8 Réservé aux inscriptions partenariat ou complémentaires.

9 Non utilisé.

10 Référence peinture (code couleur).

IDENTIFICATION MOTEUR

33293

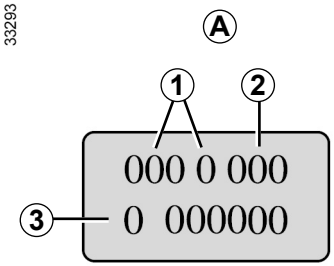

Les indications d'identification moteur figurant sur la zone *A* sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.
(emplacement différent suivant motorisation)

1 Type du moteur.
2 Indice du moteur.
3 Numéro de série du moteur.

58673

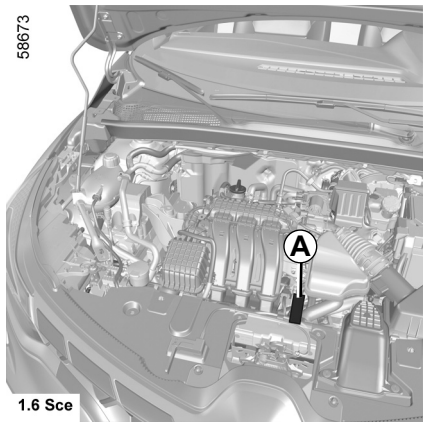

1.6 Sce

58649

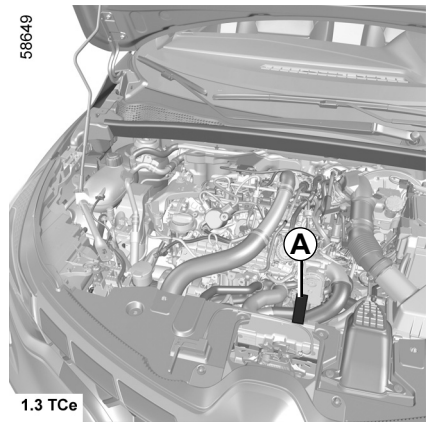

1.3 TCe

58651

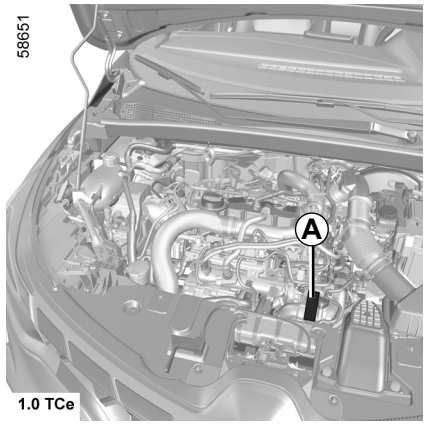

1.0 TCe

58650

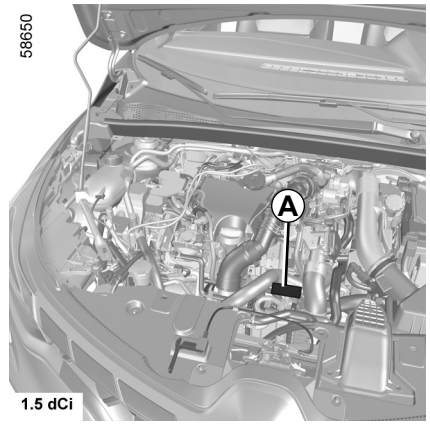

1.5 dCi

OVSF23E2

DIMENSIONS (en mètres)

58652

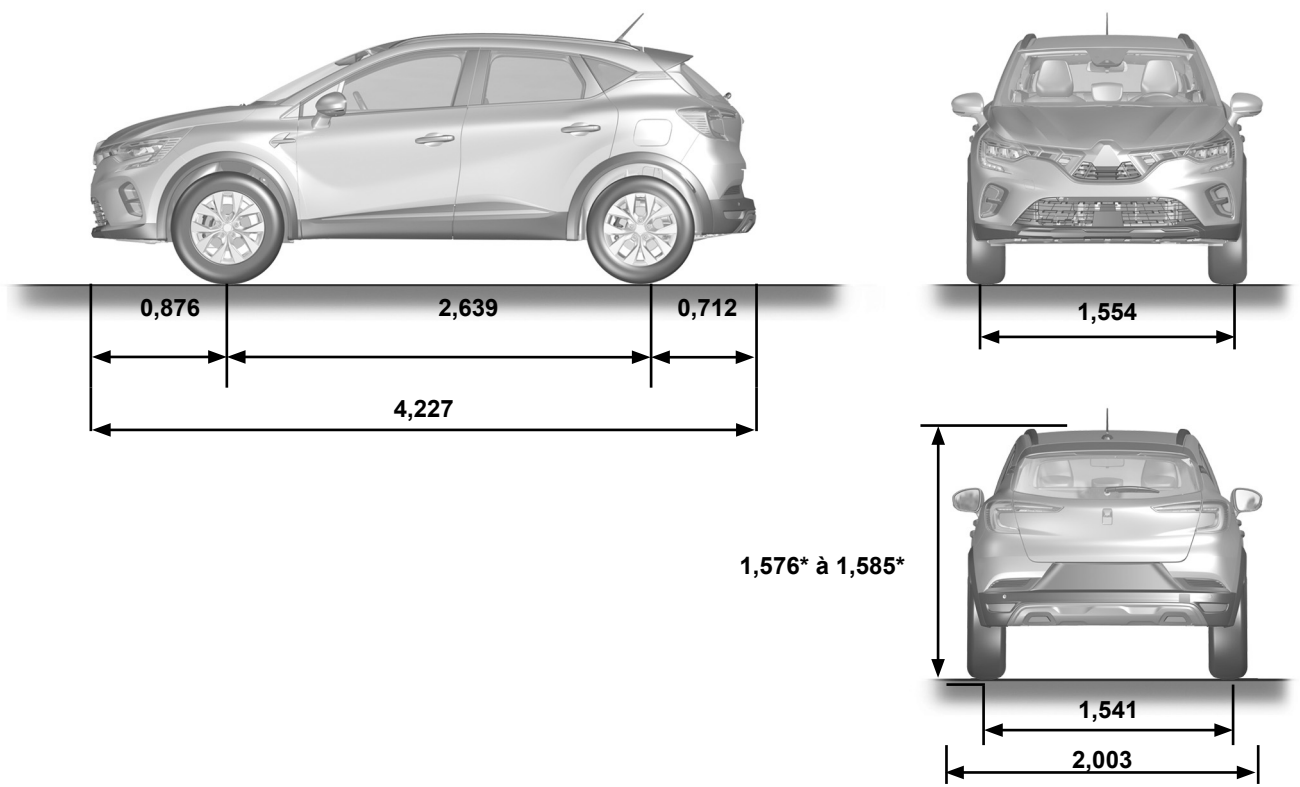

* À vide

OVSF23E2

FRA_UD78998_1
Dimensions (en mètres) (HJB MMC - Mitsubishi)

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (1/3)

Versions	**1.6 SCe**	**1.0 TCe**	**1.3 TCe**
Type moteur (voir plaque moteur)	H4M	H4D Turbo	H5H Turbo
Cylindrée (cm^3)	1598	999	1 330
Type de carburant **Indice d'octane**	Essence Carburant sans plomb **impérativement**, d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant ➥ 1.105.		

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (2/3)

Versions	1.6 SCe	1.0 TCe	1.3 TCe
Type moteur (voir plaque moteur)	H4M	H4D Turbo	H5H Turbo
Cylindrée (cm^3)	1598	999	1 330
Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	E5 : Essence sans plomb conforme à la norme **EN 228** contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume. E10 : Essence sans plomb conforme à la norme **EN 228** contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume.		

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (3/3)

Versions	**1.6 SCe**	**1.0 TCe**	**1.3 TCe**
Type moteur (voir plaque moteur)	H4M	H4D Turbo	H5H Turbo
Cylindrée (cm^3)	1598	999	1 330
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.		

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) **Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA)** **Masse Totale Roulante (MTR)**	Masses indiquées sur la plaque constructeur ➥ 6.2
Masse Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : **MTR - MMAC**
Masse Remorque non Freinée*	630 kg
Charge admise sur le point d'attelage*	75 kg
Charge admise sur le toit	80 kg (y compris dispositif de portage)

*** Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)**

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

– Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
– Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
  – un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
  – un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

  Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
– Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

FRA_NU_1506-2_HJB_Mitsubishi_6
FRA_UD79000_1
Masses (en kg) (HJB MMC - Mitsubishi)

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/8)

A

ABS .....1.58, 2.38 → 2.42
accès
véhicule.....0.2, 1.2 → 1.12
accessoires..... 2.6, 5.30
accoudoir
avant..... 1.21, 3.30
aérateurs ..... 3.3 – 3.4
afficheur.....1.56 → 1.61, 1.63 → 1.68, 3.17
aide au démarrage en côte.....2.38 → 2.42
aide au maintien de voie.....2.48 → 2.53
aide au parking.....1.81 – 1.82, 2.116 → 2.122, 2.120, 2.123 → 2.125
aides à la conduite.....0.5, 1.60, 1.81 – 1.82, 2.43 → 2.125, 2.130 → 2.132, 3.2
air conditionné .....3.5 → 3.16
airbag
activation airbags passager avant .1.45, 1.48, 1.51 → 1.53
désactivation airbag passager avant .....1.49, 1.51 → 1.53
airbag..... 0.6, 1.28 → 1.36, 1.43, 1.45 → 1.49, 1.51 → 1.53, 1.57, 1.61, 1.78
alarme sonore d'oubli d'éclairage..... 1.93
alarme sonore de survitesse 1.63, 1.65, 1.68
alerte de sortie de voie .....1.60, 2.43 → 2.53
alerte de survitesse .....1.60, 2.73 → 2.77
alerte distances de sécurité.....2.61 → 2.64
allume-cigares 3.32
aménagements.....3.28 → 3.31
ampoules
remplacement.....5.16 → 5.21
angle mort : avertisseur .....2.54 → 2.60
anneaux d'arrimage..... 3.39
anneaux de remorquage ..... 5.7 – 5.8, 5.36 – 5.37
anomalies de fonctionnement
piles carte ..... 5.24 – 5.25
piles télécommande..... 5.22 – 5.23
anomalies de fonctionnement..... 1.3, 1.20, 1.22, 1.30, 1.53, 1.56 → 1.61, 1.69 → 1.71, 1.78 – 1.79, 1.92 – 1.93, 1.100, 2.6, 2.13 – 2.15, 2.20, 2.39 → 2.42, 2.45 – 2.46, 2.51 – 2.52, 2.58, 2.69, 2.76, 2.93, 2.120, 2.129, 2.132, 3.15, 3.20, 5.31 → 5.33, 5.38 → 5.44
antipatinage.....1.58, 2.38 → 2.42
antipollution
conseils..... 2.30
appareils de contrôle .. 1.56 → 1.61, 1.63 → 1.72, 1.83 – 1.84, 1.84
appel
lumineux 1.96
appel d'urgence.....2.130 → 2.132
appuis-tête
arrière 3.33
appuis-tête..... 1.89, 3.33
arrêt du moteur.....2.4, 2.7, 2.17 → 2.20
assistance à la conduite .....0.5, 2.38, 2.43 → 2.99, 2.116 → 2.125, 2.130 → 2.132, 3.2
assistance au freinage d'urgence.....1.60, 2.38 → 2.42
assistance de direction..... 1.86
assistant Autoroute et Trafic .....2.100 → 2.115
attelage
montage..... 3.40
Autohold 2.21
autonomie de vidange ..... 1.70 – 1.71, 1.75 – 1.76
avertisseur d'angle mort .....2.54 → 2.60
avertisseur de perte de pression des pneumatiques..... 1.59, 2.32 → 2.37, 5.5, 5.11
avertisseurs sonore et lumineux..... 1.96

B

badge .....1.6 → 1.12
balais d'essuie-vitres 0.9, 1.99, 1.102, 5.34
banquette arrière ..... 1.42, 1.44, 3.34 – 3.35

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/8)

barres de toit..... 3.41 – 3.42
batterie.....0.8, 1.57, 4.13 – 4.14, 5.26 → 5.28
dépannage.....5.26 → 5.28
becquet..... 3.42
bienvenue à bord de votre véhicule 0.1
bip sonore..... 1.79
bloc-outils .....5.3, 5.7 → 5.9
boîte automatique
dépannage..... 5.36
boîte de vitesses automatique (utilisation) ..... 2.16, 2.20, 2.126 → 2.129
bouchon de réservoir carburant.....1.105 → 1.107
bouton de démarrage/arrêt moteur.....2.5 → 2.9

C

caméra de recul.....2.123 → 2.125
capacité du réservoir carburant.....1.105 → 1.107
capacité réservoir additionnel..... 1.70 – 1.71, 1.76
capacités huile moteur.....4.5 → 4.7
capot moteur..... 4.2 – 4.3
caractéristiques moteurs .....6.3, 6.5 → 6.7
caractéristiques techniques.....6.4 → 6.9
caravanage..... 3.40, 6.8
carburant
conseils d'économie .....2.22 → 2.29, 2.23 → 2.29
consommation .....2.22 → 2.24, 2.27, 2.29
qualité .....1.105 → 1.107
remplissage .....1.105 → 1.107
carburant autonomie..... 1.59, 1.63, 1.65, 1.67 – 1.68
carte
mains libres.....1.9 → 1.12
carte : pile..... 5.24 – 5.25
carte : utilisation.....1.6 → 1.12
carte « mains libres » : pile..... 5.24 – 5.25
catalyseur ..... 2.14 – 2.15
ceintures de sécurité .....0.6, 1.23 → 1.33, 1.36, 1.40 → 1.42, 1.45 → 1.50, 1.61, 4.19
cendrier..... 3.32
centrage voie .....2.106 → 2.115
changement de lampes .....5.15 → 5.18
changement de roue..... 5.10 – 5.11
changement de vitesses..... 1.58, 2.16, 2.22 – 2.23, 2.126 → 2.129
charge admise sur le toit 6.8
charges remorquables..... 6.8
chargeur sans fil 3.18
chauffage.....3.5 → 3.14
clé /télécommande
supercondamnation 1.5
clé d'enjoliveur.....5.7 → 5.9
clé de roue..... 5.7 – 5.8, 5.10 – 5.11
clé de secours .....1.6 → 1.8
clé/télécommande à radiofréquence
pile ..... 5.22 – 5.23
utilisation.....1.2 → 1.4
clés .....1.2 → 1.5
clignotants.....1.96, 5.15 → 5.18
climatisation .....3.5 → 3.15
coffre à bagages ...1.6 → 1.8, 1.15, 1.18, 3.36, 3.38 – 3.39
commande intégrée de téléphone mains-libres..... 3.17 – 3.18
commande sous volant..... 3.17 – 3.18
commandes
au volant ..... 3.17 – 3.18
des portes/ouvrants 1.4
commandes..... 0.4, 1.54 – 1.55, 2.77, 2.81
condamnation automatique des ouvrants en roulage 1.20
condamnation des portes . 1.2 – 1.3, 1.5 → 1.12, 1.16 → 1.20, 1.80 – 1.81
conditionnement d'air .....3.3 → 3.14

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/8)

conduite ..... 0.5, 1.80 – 1.81, 2.2, 2.4 → 2.9, 2.14 – 2.15, 2.17 → 2.29, 2.23 → 2.29, 2.32 → 2.72, 2.77 → 2.99, 2.116 → 2.132, 3.2
conseils antipollution 1.78, 2.30
conseils de conduite ..... 2.22 → 2.24, 2.27 → 2.29
consommation de carburant ..... 1.70 – 1.71, 2.22 → 2.24, 2.27 – 2.28, 3.15
contacteur de démarrage ..... 2.3, 2.17 → 2.20
contrôle dynamique de conduite : ESC ..... 2.38 → 2.42
coussin gonflable
airbag ..... 1.28 → 1.33, 1.35 – 1.36
crevaison ..... 0.9, 1.79, 5.2 → 5.8, 5.10 – 5.11
cric ..... 5.3, 5.7 – 5.8, 5.10 – 5.11

D

décondamnation des portes ..... 1.6 → 1.12, 1.16 → 1.20
dégivrage/désembuage de pare-brise ..... 3.8, 3.11 → 3.14
démarrage 1.77
démarrage moteur ..... 2.3 → 2.13
dépannage 0.9
désembuage
pare-brise ..... 3.8, 3.11 → 3.14
vitre arrière ..... 3.5, 3.11 → 3.14
détection de panneaux : alerte de survitesse ..... 2.73 → 2.76
détection de piétons ..... 2.65 → 2.72
détection de véhicules ..... 2.65 → 2.72
dimensions 6.4
direction à assistance variable 1.86
direction assistée 1.86
dispositifs de protection latérale ..... 1.34 – 1.35
dispositifs de retenue complémentaires 1.36
latéraux 1.35
aux ceintures avant ..... 1.28 → 1.33
aux ceintures arrière 1.34
dispositifs de retenue enfants ..... 1.37 – 1.38, 1.40 → 1.50
distances de sécurité ..... 2.61 → 2.64
dossier 1.21

E

éclairage
boîte à gants 5.21
extérieur 0.2
éclairage :
extérieur ..... 1.90 → 1.97
intérieur ..... 3.25 → 3.27, 5.19 → 5.21
tableau de bord ..... 1.90 → 1.95
éclairage intérieur :
remplacement des lampes ..... 5.19 → 5.21
éclairage :
extérieur d'accompagnement ..... 1.80 – 1.81, 1.94
éclairage d'ambiance 5.21
ECO conduite ..... 1.59, 2.22 → 2.29
économies de carburant ..... 2.22 → 2.29, 2.23 → 2.29
écran
affichages de navigation ..... 3.17 – 3.18
écran navigation ..... 3.17 – 3.18
écrans
écran multimédia ..... 2.25 – 2.26, 2.51 → 2.53, 2.55, 2.62, 2.68, 2.74, 2.118 – 2.119, 2.123, 3.2, 3.13, 3.17 – 3.18
énergie
mode « ECO » 1.59
enfants ..... 0.3, 1.37 – 1.38, 1.43 → 1.53, 3.19 – 3.20
enfants (sécurité) 1.15, 3.21, 3.23
enjoliveurs 5.9
entretien 2.30, 3.15
entretien :
carrosserie ..... 4.16 → 4.18
garnitures intérieures ..... 4.19 – 4.20
mécanique ..... 4.4, 4.13 – 4.14

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/8)

entretien :
autonomie de vidange ..... 1.70 – 1.71, 1.75 – 1.76
environnement..... 2.31
équipements
multimédia 5.29
équipements multimédia..... 1.62, 1.67, 1.80, 1.83, 1.93, 3.17 – 3.18
ESC : Contrôle dynamique de conduite .....1.58, 2.38 → 2.42
essuie-vitre/lave-vitre..... 1.102
remplacement des balais..... 1.101, 5.34 – 5.35
essuie-vitres .....1.98 → 1.104, 1.104
essuie-vitres/lave-vitre..... 1.80 – 1.81, 5.34 – 5.35

F

fermeture des portes ..... 1.6 → 1.12, 1.14 → 1.20
fermeture/ouverture :
du coffre..... 1.4
du toit ouvrant..... 1.4
feux de jour..... 1.2 – 1.3, 1.6 → 1.8, 1.81, 1.90 → 1.95
feux :
de brouillard .....1.57, 1.90 → 1.95, 5.17
de croisement ..... 1.57, 1.90 – 1.91, 1.93 – 1.94, 5.15
de détresse..... 1.96
de direction ..... 1.57, 1.96, 5.15 – 5.16
de plaque d'immatriculation ..... 5.17 – 5.18
de position ..... 1.90, 1.94, 5.15 – 5.16
de recul..... 5.17
de route.....1.57, 1.90 → 1.92, 5.15
de stop .....5.16 → 5.18
réglage..... 1.97
réglage de la hauteur des faisceaux..... 1.97
filtre :
à air..... 4.10
à huile .....4.5 → 4.7
à particules 1.59, 2.15
habitacle 4.10
fonction mode « ECO » 1.59
fonction Stop and Start.....2.10 → 2.13, 2.17, 2.21 → 2.23
frein..... 2.21
frein à main..... 2.16 – 2.17
frein de parking.....1.77, 2.17 → 2.21
frein de parking assisté.....1.58, 2.17 → 2.21
freinage actif d'urgence .....1.60, 2.65 → 2.72
freinage d'urgence..... 1.60, 2.38 → 2.42, 2.65 → 2.72
fusibles .....0.9, 5.31 → 5.33

G

galerie
barres de toit..... 3.41 – 3.42
garnitures intérieures
entretien..... 4.19 – 4.20
gonflage des pneumatiques .....2.32 → 2.37, 4.11 – 4.12, 5.4 → 5.6, 5.11, 5.13

H

haut-parleurs
emplacement 5.29
heure ..... 1.83 – 1.84, 1.84
réglage..... 1.70 – 1.71, 1.74
huile moteur.....4.4 → 4.7

I

identification du moteur 0.7, 6.3
identification du véhicule 0.7
incidents
anomalies de fonctionnement..... 2.14 – 2.15, 2.20, 2.39 → 2.42, 2.45 – 2.46, 2.51 – 2.52, 2.58, 2.69, 2.76, 2.120, 2.129, 2.132, 3.15, 3.20, 5.31 → 5.33, 5.38 → 5.44
indicateurs 2.56

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/8)

indicateurs :
de direction 1.96
de tableau de bord ..... 1.56 → 1.61, 1.63 → 1.68, 1.65 → 1.72, 2.10 → 2.13, 2.15 → 2.29, 2.23 → 2.30, 2.34 → 2.37
information et conseils généraux
bienvenue à bord de votre véhicule 0.1
installation accessoires 5.30
installation radio 5.29
Isofix ..... 1.40 → 1.42, 1.44, 1.48 → 1.50

J

jauge d'huile moteur 4.4

K

kit de gonflage des pneumatiques ..... 2.35, 5.2, 5.4 → 5.6
klaxon 1.96

L

lampes
remplacement ..... 5.15 → 5.18
lavage ..... 4.16 → 4.18
lave-vitre 1.102
lave-vitres ..... 1.98 → 1.104, 1.104
levage du véhicule
changement de roue ..... 5.10 – 5.11
lève-vitres ..... 3.19 – 3.20
levier de sélection de boîte automatique ..... 2.126 → 2.129
levier de vitesses 2.16, 2.126
limiteur de vitesse ..... 1.60, 2.77 → 2.80
liquide de freins 4.9
liquide de refroidissement moteur . 1.59, 1.64, 1.66 – 1.67, 4.8

M

maintien de voie : aide ..... 2.48 → 2.53
manivelle ..... 5.7 – 5.8
marche arrière
passage 2.16
masses 6.8
menu de configuration ..... 1.80 → 1.82
menu de personnalisation des réglages du véhicule ..... 1.69, 1.80 → 1.82
messages au tableau de bord ..... 1.69 → 1.79, 2.10 → 2.13, 2.15, 2.17 → 2.20, 2.34 → 2.37
miroirs de courtoisie 3.24, 5.21
mise en route 2.126
mise en route du moteur ..... 2.3 – 2.4
mise en veille du moteur ..... 1.60, 2.10 → 2.13
mise sous contact du véhicule ..... 2.3 → 2.9
mode AUTO ..... 1.90 → 1.92
mode ECO ..... 2.22 – 2.23, 2.27, 2.29, 3.13, 3.15
montre ..... 1.83 – 1.84, 1.84
moteur
caractéristiques ..... 6.5 → 6.7
multimédia (équipement) ..... 3.17 – 3.18
Multi-Sense 1.86, 3.2

N

navigation ..... 3.17 – 3.18
nettoyage :
intérieur véhicule ..... 4.19 – 4.20
niveau d'huile moteur ..... 1.58, 1.62, 4.4 → 4.7
niveau de carburant ..... 1.56 → 1.61, 1.59, 1.63 → 1.68, 1.105
niveaux ..... 0.8, 4.8 → 4.10
niveaux :
liquide de frein 4.9
liquide de refroidissement 4.8
réservoir lave-vitre 4.10
numéro d'identification véhicule (VIN) 0.7

INDEX ALPHABÉTIQUE (6/8)

O

ordinateur de bord 1.56 → 1.61, 1.63, 1.65, 1.69 → 1.79, 1.81
outils .....5.7 → 5.9
ouverture des portes.....1.14 → 1.20
ouvrants .....1.2 – 1.3, 1.9 → 1.12

P

palettes de changement de vitesse 2.126
pare-brise dégivrant.....3.11 → 3.14
pare-soleil 3.24
particularité des véhicules essence..... 2.14 – 2.15
peinture
  entretien .....4.16 → 4.18
personnalisation des réglages du véhicule.....1.80 → 1.82
pièces de rechange 6.9
piles .....5.22 → 5.25
piles (télécommande) ..... 5.22 – 5.23
plafonnier.....3.25 → 3.27, 5.19
plage arrière 1.44, 3.37
planche de bord..... 0.4, 1.54 – 1.55
plancher mobile 3.38
plaques d'identification 6.2
plaques d'identification véhicule 0.7
pneumatiques .....0.2, 2.29, 2.32 → 2.37, 4.11 – 4.12, 5.12 → 5.14
porte de coffre .....1.2 – 1.3, 1.6 → 1.8, 1.15, 1.18
portes..... 1.14 – 1.15, 1.58, 1.80 – 1.81
portes / porte de coffre .....1.4, 1.6 → 1.12, 1.16 → 1.20
position de conduite
  réglages .....0.3, 1.23 → 1.27, 1.85 – 1.86
poste de conduite .....0.4, 1.54 → 1.61
pour la sécurité des enfants 1.15
précautions d'utilisation .....1.98 → 1.102
prééquipement radio..... 5.29
pression des pneumatiques..... 0.7, 1.70 – 1.71, 1.74, 2.29, 2.32 → 2.37, 4.11 – 4.12, 5.2, 5.5 – 5.6, 5.11, 5.13
prétensionneurs.....1.28 → 1.33
prétensionneurs de ceintures
  de sécurité avant .....1.28 → 1.33
prétensionneurs de ceintures de sécurité..... 1.34
prise accessoires..... 3.17 – 3.18, 3.32
prise USB 3.17
projecteurs
  avant 5.15
  réglage..... 1.97
  remplacement des lampes..... 5.15
protection anticorrosion 4.16

Q

QR Code 0.7

R

radar de recul .....2.116 → 2.122
radio..... 3.17 – 3.18
  prééquipement..... 5.29
rangements.....3.28 → 3.31
rangements/aménagements..... 0.3
réglage de la position de conduite.....1.21 → 1.27, 1.89, 3.33
réglage des projecteurs..... 1.97
réglage des sièges avant..... 1.21 – 1.22
  commandes électriques..... 1.21
réglage électrique de la hauteur des faisceaux..... 1.97
réglage position de conduite..... 1.91
réglages.....1.80 → 1.82
  menu de configuration .....1.80 → 1.82
réglages personnalisés du véhicule .....1.80 → 1.82
régulateur - limiteur de vitesse .....1.60, 2.77 → 2.85
régulateur de vitesse .....1.60, 2.81 → 2.99
régulateur de vitesse adaptatif .....2.86 → 2.99

INDEX ALPHABÉTIQUE (7/8)

régulation de la température....3.11 → 3.14
remorquage 0.9
remplacement
piles télécommande....5.22 – 5.23
remplissage réservoir additionnel....1.59
remorquage
attelage....3.40
dépannage....5.36 – 5.37
répétiteurs latéraux....5.18
réservoir
lave-vitres....4.10
liquide de freins....4.9
liquide de refroidissement....4.8
réservoir carburant
capacité....1.105
retenue complémentaire aux ceintures....1.28 → 1.36
retenue enfants....1.37 – 1.38, 1.40 → 1.50
rétroviseurs....0.2, 1.86 → 1.88
rodage....2.2
roue de secours....5.2 – 5.3
roues (sécurité)....5.12 → 5.14

S

sécurité enfants....0.3, 1.2 – 1.3, 1.7, 1.9, 1.13, 1.15, 1.33, 1.37 – 1.38, 1.40 → 1.53, 3.19 → 3.21, 3.23
siège arrière....1.42
sièges
avant à commandes électriques....1.21
sièges....0.3
sièges arrière....1.26, 3.33
fonctionnalités....3.34 – 3.35
sièges avant
réglage....1.21 → 1.23, 1.89
sièges chauffants....1.22
sièges enfants....1.37 – 1.38, 1.40 → 1.50
signal danger....1.96
signalisation éclairage....1.90 → 1.97
spots d'éclairage....3.25 → 3.27, 5.19
Stop and Start....1.86, 1.107, 2.21 → 2.23
super condamnation des portes....1.5, 1.13
système antipatinage : ASR....2.38, 2.40
système antiblocage des roues : ABS....2.38 → 2.42
système de navigation....3.17 – 3.18
système de retenue enfants....1.37 – 1.38, 1.40 → 1.50

T

tableau de bord....0.4, 1.56 → 1.61, 1.63 → 1.68, 1.65 → 1.79, 1.81 – 1.82, 2.10 → 2.13, 2.16 → 2.29, 2.23 → 2.30, 2.34 → 2.37
tablette arrière....3.37
télécommande
badge....1.6 → 1.8
carte....1.6 → 1.8
supercondamnation....1.5
télécommande....1.9 → 1.12
télécommande de verrouillage....1.2 → 1.4
téléphone....3.17 – 3.18
témoins de contrôle....1.56 → 1.61, 1.63 → 1.68, 1.65 → 1.79, 2.77 → 2.80
température extérieure....1.83 – 1.84
toit ouvrant....3.21 → 3.23
transport d'enfants....1.37 – 1.38, 1.40 → 1.50
transport d'objets
dans le coffre....3.39
sur le toit....6.8
trappe
à carburant....0.2
trappe à carburant....1.4

INDEX ALPHABÉTIQUE (8/8)

V
ventilation .....3.3 → 3.14
aération..... 3.3 – 3.4
verrouillage .....1.24 → 1.27
verrouillage des portes ..... 1.4, 1.6 → 1.12, 1.14 → 1.20, 1.80 – 1.81
verrouillage/déverrouillage des ouvrants
carte .....1.6 → 1.8
verrouillage/déverrouillage des ouvrants..... 1.5
vidange moteur.....4.5 → 4.7
vide-poches .....3.28 → 3.31
vitres 0.2
volant de direction
réglage 1.85
volant de direction chauffant..... 1.85

W
warning 1.96